

SÉBASTIEN PARÉ

**CHRONIQUEUR DE L'URBANITÉ :
ARTHUR BUIES À QUÉBEC, 1871-1877**

**Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès arts (M.A.)**

**Département des littératures
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL**

JUN 1999



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-47542-5

Canada

RÉSUMÉ

Le présent mémoire tire profit de récentes études sur la ville dans la littérature (les travaux de Priscilla Parkhurst Ferguson et de Gilles Marcotte en particulier) et de certaines œuvres clé de Walter Benjamin (le *Charles Baudelaire* et le *Paris, capitale du XIXe siècle*). Il porte sur les chroniques qu'Arthur Buies, figure importante de la littérature québécoise du XIXe siècle, a publiées dans divers journaux montréalais de 1871 à 1877. Il cherche à dégager la modernité de ces écrits journalistiques en s'appuyant sur l'idée selon laquelle il existerait entre la ville et la chronique une sorte d'homologie. Au terme de l'examen, il en ressort, premièrement, que c'est le journal, en tant qu'objet médiateur de l'urbanité, qui permet le rapport d'homologie entre la ville et la chronique, deuxièmement, que c'est au cœur de la relation dialectique que le chroniqueur entretient avec le journal que réside l'urbanité dans les chroniques de Buies et, troisièmement, que cette présence de l'urbanité affecte l'identité de Québec (la principale figure de ville présente dans les chroniques de Buies) tel qu'il s'y donne à voir.

REMERCIEMENTS

Car sans elles le présent mémoire n'aurait pas vu le jour de son dépôt, encore moins sous sa forme actuelle. Les remerciements vont à Marie-Andrée Beaudet, professeure à l'Université Laval, chercheure au Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ) et directrice du présent mémoire ainsi qu'à Lucie Robert, professeure à l'Université du Québec à Montréal, chercheure au CRELIQ et codirectrice du présent mémoire. Pour leur présence et leur intelligence, pour leur silence aussi.

Ils vont aussi à Anne Carrier, professionnelle de recherche au CRELIQ. Pour les bons soins qu'elle prodigue aux auxiliaires du projet HILIQ.

Et puisqu'il en est une qui n'a pas lu le présent mémoire et qui saura très certainement trouver des activités plus intéressantes avant d'entreprendre une telle lecture : *À Paule, mon geyser !*

« (La passion amoureuse est un délire ; mais le délire n'est pas étrange ; tout le monde en parle, il est désormais apprivoisé. Ce qui est énigmatique, c'est la perte de délire : on rentre dans quoi ?) » (Roland Barthes, *Fragments d'un discours amoureux*.)

UNE PORTE



(Car cette encre déposée sur le papier
de façon à donner effectivement à voir
rien d'autre
qu'un mémoire de maîtrise
dessine aussi les contours d'un échange
é-pistolaire.)

INTRODUCTION

« Il parle de tout, mais à partir de lui-même, ici et maintenant. C'est lui qui bouge, et le monde (le temps) qui s'arrête un moment. » (Laurent Mailhot, « Un écrivain du XIXe siècle aujourd'hui ».)

DE L'URBANITÉ À LA CHRONIQUE

La ville moderne

Il y eut la ville orientale, la ville antique et la ville médiévale. Il y a la ville moderne.

Sous la poussée des révolutions technique et industrielle, le *phénomène urbain* a connu, depuis le début du XIXe siècle, une croissance sans précédent. Gonflée par l'arrivée massive des campagnards, la ville rase ses remparts et repousse ses anciennes limites. Elle acquiert de nouvelles fonctions reliées à l'industrie et au commerce. Elle se dote de réseaux de canalisation et de transport (omnibus, tramways, chemins de fer). Elle bâtit des barricades et perce des grands boulevards. Elle se transforme. Elle ne cessera pas de se transformer dans ses repères et ses marges, dans son temps et son histoire, dans sa différence et sa conformité.

La ville moderne est aussi un phénomène discursif. Elle provoque un discours. Il y a le discours de ceux - Guépin, Blanqui, Considérant, Taine - qui constatent que cette ville nouvelle où prolifèrent la misère, le paupérisme, la criminalité, la délinquance et la prostitution est malade ; il y a celui de ces autres - Saint-Simon, Cabet, Fourier, Owen, Richardson, George, Ruskin, Morris, Marx, Engels, Verne, Wells - qui proposent des remèdes. Tous ces médecins, prêtres, économistes, philosophes, idéologues, utopistes se font plus ou moins sociologues, urbanistes - parfois littéraires.

Le Tableau de Paris (1781) de Louis-Sébastien Mercier est habituellement considéré comme le principal texte fondateur du thème urbain dans la littérature française : il transgresse

les normes qui définissaient alors le littéraire, il fait de Paris un espace ouvert aux expériences individuelles et singulières de toutes sortes, il pose cette relation étroite entre la ville et l'écrivain qui fera fortune au XIXe siècle - en un mot : « [it] sets a paradigm for urban observers for a century to come »¹ ; cela dit, entre un Mercier et un Balzac, il y a 1789.

Parler du lieu de l'universel est désormais impossible. La Révolution a rasé les hiérarchies. Paris, sans tête, est un monstre. Un monstre qu'il faut coiffer du chapeau de capitale. Non pas d'un royaume, mais d'un siècle, le XIXe. Paris pense le XIXe siècle, celui des révolutions et des villes. Dans une ville révolutionnaire, aujourd'hui n'a plus rien à voir avec hier. Paris se multiplie, mais ne se réconcilie pas. Chacune de ses parties évolue simultanément et différemment. Paris devient autre. Il a besoin d'être expliqué. L'écrivain se substitue au Roi². Il organise Paris, il crée Paris. L'écrivain pense Paris.

C'est un désir de connaissance qui scelle le lien étroit que l'écrivain entretient avec la ville. Si, dans un premier temps, le « guidebook »³ a pu fournir une topographie et une « physiologie » - une étude des différents types ou caractères urbains - de la grande ville, ce fut rapidement le roman qui devint l'instrument privilégié pour connaître cette altérité radicale que recèle la grande ville. À l'opposé du « guidebook », qui procédait par énumération et partant ne permettait pas un point de vue d'ensemble, le roman, misant davantage sur les figures de métonymie, affirme son intention de faire de la ville un tout cohérent.

Décrit par les « physiologues » de la Monarchie de Juillet, promu par Balzac au titre de figure emblématique de la grande ville irrémédiablement liée à celle de l'écrivain, le personnage du flâneur retient l'attention pour sa façon de négocier cette prise d'assaut cognitive de la ville. Immergé dans la foule sans toutefois en être absorbé, le flâneur appréhende l'univers urbain. La flânerie est en effet pour lui un moyen de connaissance, et le mélange de participation et de distance qui caractérise sa posture traduit la difficulté que pose l'existence dans la ville moderne et par le fait même la difficulté que pose sa compréhension.

¹Priscilla Parkhurst Ferguson, *Paris as revolution*, Berkley - Los Angeles - London, University of California Press, 1994, p. 54.

²Dans la perspective du romantisme, « [i]l s'agissait de placer l'individu en position de sujet - non pas de découvrir la catégorie du sujet, mais de substituer l'individu à ce qui la remplissait jusqu'alors : Dieu [...], Aristote [...], l'Église [...], le roi [...], les Anciens [...], la famille [...], la corporation [...], la paroisse, la province, la ville : toutes les communautés conçues comme naturelles, historiques et divines et qui sont les seuls sujets politiques à côté du roi, lui-même ne régnant que comme élément de la dynastie » ; en ce sens, l'écrivain romantique « [i]nstall[e] l'individu sur le trône du sujet ». Guy Rosa, « Du moi-je au mage : individu et sujet dans le romantisme et chez Victor Hugo », dans Jacques Seebacher et Anne Ubersfeld (directeurs), *Hugo le fabuleux*, Paris, Seghers, 1985, p. 267, 268. Voir aussi Paul Bénichou, *Le sacre de l'écrivain*, Paris, Librairie José Corti, 1973.

³Voir le chapitre « Mapping the city », dans Ferguson, *op. cit.*

Ainsi, de Mercier à Balzac, l'enjeu du discours consiste à explorer, décrire et expliquer ; l'écrivain demeure confiant de pouvoir reconnaître et connaître, posséder et contrôler un objet qui prolifère de tous côtés en le saisissant par la pensée dans un geste unificateur qui va du général au particulier. La Révolution de 1848 marque une rupture. La fragmentation, l'incohérence, le discontinu, l'anonymat, l'isolement, voire l'aliénation et l'anomie caractérisent désormais le texte urbain ; « conscience malheureuse » (Barthes) au sein de foules « malades » (Baudelaire), l'écrivain-flâneur est en instance de divorce avec la ville, - une instance ponctuée de quelques moments heureux : spleen et idéal.

L'univers urbain dans lequel Baudelaire est exilé mais duquel il ne détourne pas les yeux est pour lui prétexte à l'exploration de soi. Au sein de la foule, le sujet lyrique baudelairien ressent des expériences telles que « l'éblouissement, l'éclair, l'anonymat, la pulvérisation de l'identité »⁴ qui provoquent chez lui une oscillation entre l'euphorie et la dysphorie. Cette ambivalence - attirance / méfiance - traduit le rapport conflictuel que le poète entretient avec la ville, laquelle s'inscrit dans sa poésie par le biais de la mélancolie et de la nostalgie. Selon Walter Benjamin, « ce qui rend insatiable le plaisir qu'on prend aux belles choses, c'est l'image d'un monde antérieur, celui que Baudelaire présente comme voilé par les larmes de la nostalgie »⁵.

Benjamin, c'est le lecteur de Baudelaire - car il y a aussi un discours sur le discours provoqué par la ville. L'intelligence de l'urbanité moderne est en bonne partie le fruit de la « rencontre entre le plus grand poète lyrique du XIXe siècle et le plus grand critique allemand de son temps [l'entre-deux-guerres] (selon Hannah Arendt) »⁶. Et c'est Paris qui est tout à la fois le prétexte, la cause et le produit, l'objet et le sujet de cette rencontre. Ainsi, parler de modernité, d'urbanité et de littérature, c'est un peu parler de Paris.

Paris est la ville paradigmatique de la modernité. Toutefois, il existe d'autres villes au XIXe siècle. Par exemple, si Paris est la ville de la révolution, Washington est celle de la république. Il y a aussi Londres, la ville du commerce, entre autres. C'est après un détour par Londres que Rimbaud décrit une ville privée d'unité, définitivement inachevée et qui n'existe que par comparaisons . Une ville semblable à toutes les autres. Semblable au Montréal de la fin du XXe siècle⁷ - du moins selon Gilles Marcotte, le lecteur de Rimbaud celui-là.

⁴Ginette Michaud, « L'Invention d'un Baudelaire. Remarques sur la méthode critique de Walter Benjamin », *Œuvres critiques*, XV, 2 (1990), p. 60.

⁵Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, Paris, Payot, 1979, p. 199.

⁶Ginette Michaud, article cité, p. 53.

⁷Voir Gilles Marcotte, *Écrire à Montréal*, Montréal, Boréal, 1997.

De l'urbanité à la chronique en passant par le journal

Étudier le rapport ville / littérature ne saurait se borner à repérer la présence de l'urbanité au niveau de l'espace thématique : du dispositif énonciatif d'un texte à l'appareil institutionnel d'une littérature, rares sont en effet les composantes du fait littéraire qui ne puissent être mises en rapport avec le fait urbain. Aussi n'est-il pas surprenant d'apprendre que « [l]'évolution des formes littéraires, tout comme celle du système générique, semble épouser l'évolution de l'organisation urbaine »⁸. Toutefois, contracter un mariage qui soit tout à la fois heureux et fructueux avec la ville n'est pas chose facile - mais c'est chose nécessaire. Ce serait le roman et la prose journalistique (des feuilletonistes et des chroniqueurs) qui auraient su négocier avec le plus grand succès les clauses de leur alliance avec la ville moderne naissante⁹ ; peut-être, précisément, parce que ces clauses ont été écrites sur du papier journal.

Selon Henri Lefebvre, la ville

se situe dans un entre-deux, à mi-chemin entre ce qu'on appelle l'*ordre proche* (relation des individus dans des groupes plus ou moins vastes, plus ou moins organisés et structurés, relations de ces groupes entre eux) et l'*ordre lointain*, celui de la société, réglé par de grandes et puissantes institutions (Église, État), par un code juridique formalisé ou non, par une « culture » et des ensembles signifiants. [...] Cet ordre lointain se projette dans la réalité pratico-sensible. Il devient visible en s'y écrivant. Dans l'ordre proche et par cet ordre, il persuade, ce qui complète son pouvoir contraignant. Il se rend évident par et dans l'immédiateté. La ville, c'est une *médiation* parmi les médiations. Contenant l'ordre proche, elle le maintient ; elle entretient les rapports de production et de propriété ; elle est le lieu de leur reproduction. Contenue dans l'ordre lointain, elle le soutient ; elle l'incarne ; elle le projette sur un terrain (le site) et sur le plan, celui de la vie immédiate ; elle l'inscrit, elle le prescrit, elle *l'écrit*, texte dans un contexte plus vaste et insaisissable comme tel sinon à la réflexion¹⁰.

Si la ville est une « *médiation* parmi les médiations », elle n'est elle-même accessible que par le biais de médiations. En outre, dans la ville, « chaque « objet », chaque « bien » se dédouble en une réalité et une image, celle-ci faisant partie essentielle de la consommation »¹¹. Le journal figure au premier rang de ces images marchandises qui redoublent la ville, - qui la copient. Il constitue l'un de ces objets médiateurs qui permettent de penser et de saisir cette

⁸Pierre Popovic, *De la ville à sa littérature*, Montréal, Université de Montréal, 1988, p. 16. Un peu comme la ville, la bibliographie sur la problématique ville / littérature prolifère de tous côtés. Dans de telles conditions, la synthèse très riche et (partant) suggestive préparée par Pierre Popovic pour le groupe de recherche « Montréal imaginaire » est heureusement bienvenue - le présent mémoire en tire parti à plus d'un niveau.

⁹Priscilla Parkhurst Ferguson, *op. cit.*, p. 5.

¹⁰Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 1972, p. 54 ; c'est Lefebvre qui souligne.

¹¹Henri Lefebvre, *op. cit.*, p. 71. Chaque personne aussi. Il est assez rare de voir une photo de soi peinte sur les trois étages d'un immeuble du centre-ville ; toutefois, et pour parler baudelairien, qui n'a pas un soir déjà posé les yeux sur sa propre image projetée en temps réel dans un écran noir et blanc au moment de déposer quelques sous dans la main du commerçant du coin en échange d'un litre de lait ? (Le sectionnement du temps qu'impose le parler baudelairien empêche le compte rendu d'une certaine réalité urbaine.)

réalité fuyante qu'est la ville. Il est ce lieu où se consignent les échanges entre l'ordre lointain et l'ordre proche. En somme, à quelques modifications près, ce ne serait pas trahir la pensée de Lefebvre que de substituer le mot « journal » au mot « ville » dans la citation ci-dessus.

Le journal est entré dans l'ère industrielle au milieu du XIX^e siècle avec le quotidien à grande diffusion. Le succès qu'ont connu le feuilleton et la chronique à cette même époque est évidemment relié à cette transformation. Mais le journal ne sert pas que de support à la prose des feuilletonistes et des chroniqueurs ; il constitue aussi leur matière première. Ainsi, peut-être serait-il plus juste de dire que l'évolution des formes littéraires et du système générique épouse celle des moyens de communication, et que ce sont ces moyens de communication qui président en bonne partie à l'organisation de l'évolution urbaine ; dit autrement : le journal servirait (en temps et lieu) de médiateur entre la ville et le système générique de telle sorte que l'un et l'autre évolueraient de façon parallèle¹².

Généralités sur la chronique

L'histoire du mot chronique dans la langue française remonte bien avant le milieu du XIX^e siècle et sa révolution industrielle. En effet, selon les encyclopédies, le terme « chronique » peut désigner : a) (1213) un récit réel ou imaginaire qui rapporte les faits historiques (ou généalogiques) dans l'ordre de leur succession ; b) (1690) l'ensemble des nouvelles, des bruits, des propos (défavorables) qui circulent (dans la ville sur une personne) ; c) (1812) un article de journal où se trouvent les faits, les nouvelles du jour, les bruits de la ville. Ainsi, si les termes « chronique » et « feuilleton » ont tous deux partie liée avec l'urbanité, il est intéressant de remarquer qu'une certaine modernité se donne à lire dans l'histoire du premier alors qu'elle absente dans celle du second.

L'article « chronique » du *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse apprend peu de choses sur « ce genre que le monde est censé envier à la presse française »¹³ ; ce qui est tout le contraire de l'article « chroniqueur » qui est passionnant, et ce dès les premières lignes :

De tous les vocables de notre langue, le mot *chroniqueur* est peut-être celui qui serait le plus difficile à définir. Il a pour radical direct *chronique*, qui tire son origine du grec *chronos*, temps. Or y a-t-il rien de plus variable que le temps ? Essayez un peu de

¹²Là-dessus, voir aussi Habermas qui déplace la question de façon intéressante : « [l'habitude de faire la lecture de romans] forme le public qui, apparu depuis longtemps à travers ces premières institutions que furent les cafés, les Salons et les sociétés de convives, est désormais maintenu par le lien d'une instance médiatrice : la Presse avec ses critiques professionnels ». Jürgen Habermas, *L'espace public*, Paris, Payot, 1986, p. 61.

¹³Marc Angenot, 1889. *Un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule, 1989, p. 547.

photographier ce Protée insaisissable, né du caprice de la fantaisie, et vous y perdrez certainement votre collodion¹⁴.

Passionnant en ce sens que pour définir ce qu'est une chronique, le rédacteur du Larousse se fait précisément chroniqueur : car *la chronique, c'est le chroniqueur, telle est la loi du genre* - et tel est sans doute le lieu commun le plus répandu dans le commentaire dont la chronique a fait l'objet. Aussi, après avoir relevé les défauts et les qualités du chroniqueur, conclut-on souvent en disant que la chronique vaut ce que vaut le chroniqueur ; ce qui conduit souvent à faire état du statut ambigu de la chronique : « Photographie littéraire sans littérature »¹⁵, « poussière de littérature »¹⁶, au mieux *genre littéraire mineur*, les formules proposées pour nommer cette littérature qui ne l'est pas tout à fait sont en effet nombreuses. C'est que, entre autres, la chronique est un *genre hybride*. Elle se glisse entre la fiction - celle des contes, des nouvelles et des feuilletons - et l'information. Elle se fait parfois portrait, étude de mœurs. Elle constitue un riche patrimoine documentaire pour les historiens et les sociologues de l'avenir. Mais elle n'est pas seulement document, car elle possède une fraîcheur et un mordant auquel sa « sœur cadette l'histoire » doit renoncer. Car la chronique se caractérise aussi par son *ton*, lequel correspond à une certaine idée de la conversation : spontanéité, fraîcheur, vivacité, aisance, souplesse et surtout légèreté.

L'URBANITÉ À QUÉBEC DANS LES CHRONIQUES DE BUIES

Arthur Buies et l'urbanité moderne

Si la chronique, c'est le chroniqueur, alors il importe de dire d'entrée de jeu deux mots au sujet de celui qui occupera le devant de la scène dans les prochaines pages : pourquoi ce chroniqueur plutôt qu'un autre ? Parce qu'« Arthur Buies [...] est [...] l'un des rares écrivains canadiens-français du XIXe siècle » ; parce qu'il figure parmi ceux « qui ont le mieux subi l'influence des idées et des rêves européens, américains »¹⁷ ; parce que fils sinon de Rousseau à tout le moins de Voltaire, Arthur Buies est de Paris¹⁸ :

¹⁴Article « chronique », dans Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, Genève-Paris, Slatkine, 1982, p. 251.

¹⁵Jules Bertaut, *Chroniqueurs et polémistes*, Paris, E. Sansot et Cie éditeurs, 1906, p. 127.

¹⁶Jules Lemaître cité dans Jean Balsamo, « Introduction », dans Guy de Maupassant, *Choses et autres*, Paris, Librairie générale française, 1993, p. 26.

¹⁷Laurent Mailhot, « Un écrivain du XIXe siècle aujourd'hui », dans Laurent Mailhot (compilateur), *Anthologie d'Arthur Buies*, Montréal, BQ, 1994, p. 9 ; c'est Mailhot qui souligne.

¹⁸Passage calqué sur « Fils de Rousseau autant que de Voltaire, l'enfant du siècle est de Paris », dans Claude Duchet, « Pathologie de la ville zolienne », dans Stéphane Vachon (directeur), *Du visible à l'invisible*, Mayenne, Librairie José Corti, 1988, p. 83.

C'était au temps de l'Exposition. [...] Je tombai [...] dans cet immense Paris, et dès le premier jour j'eus peur. Il n'est pas de solitude plus déserte qu'une grande ville où l'on connaît personne. [...] J'errai, et bientôt je sentis le vide, l'angoisse, le vague saisissement de l'inconnu. [...] Je vis passer le flot de la multitude, cet océan de têtes toujours renouvelées qui vont et viennent, confuses, tourmentées, sombres, avides, inquiètes. [...] Le bruit retentissant de la ville, les mille séductions de l'élégance, la grandeur des monuments, le raffinement du luxe, tout cela me paraissait comme autant de pompeux supplices imaginés pour les malheureux (I-29, p. 335-337¹⁹).

Si, effectivement, c'est à Paris que « sont les images motrices de la modernité urbaine, c'est-à-dire de la modernité tout court »²⁰, et si, effectivement, c'est là que l'enfant du siècle apprend « la solitude dans la foule et le divorce entre la ville et la cité [(l) [d]ivorce fondateur : l'individu moderne naît en partie de lui, et la *personne* romantique ne cesse de s'y confronter (l)] »²¹, oui, Arthur Buies, lorsqu'il rentre à Montréal en janvier 1868 après un second séjour de huit mois à Paris, possède quelque chose de « l'homme des foules ».

Mais est-ce sa *personnalité* romantique ou son individualité moderne que le chroniqueur promène dans les rues de Montréal à son retour de Paris ? Sans doute un peu des deux. L'effet produit par le contact de la foule sur l'individu au XIXe siècle passe de la « polarisation nette entre l'individuel et le collectif » (ce qu'exprime la poésie de Hugo) au « travestissement [généralisé] des identités » (ce qu'exprime cette fois la poésie de Baudelaire)²². Le peu d'informations disponibles sur la vie parisienne d'Arthur Buies fait en sorte qu'il est difficile de préciser dans quelle mesure l'expérience de la grande ville a pu forger son identité.

Québec et l'urbanité moderne

Si, au XIXe siècle, l'« homme des foules » est surtout de Paris ou alors de Londres, cela ne veut pas dire pour autant que le reste du monde demeure à l'écart du phénomène urbain. Ainsi, quelque part dans ce reste du monde, il y a Québec, qui comme bien d'autres, est affectée par l'idée de la ville moderne. C'est vers le milieu du siècle que la vie urbaine de Québec atteint son apogée : en 1840, la ville se dote d'un corps de police ; en 1849, d'un système d'éclairage au gaz ; en 1854, d'un réseau d'aqueduc et d'égout ; en 1861, d'une nouvelle prison ; en 1865, d'un tramway à traction animale en Basse-ville. Ces nouvelles acquisitions indispensables au

¹⁹Les références entre parenthèses dans le corps du texte renvoient à l'édition critique des chroniques de Buies préparée par Francis Parmentier (Arthur Buies, *Chroniques I* et *Chroniques II*, édition critique préparée par Francis Parmentier, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986 et 1991). Le chiffre romain renvoie au tome (le premier ou le deuxième) alors que le chiffre arabe renvoie au numéro, lorsque numéro il y a, sous lequel figure le passage cité.

²⁰Gilles Marcotte, « Présentation » du numéro « Ville, Texte, Pensée : le XIXe siècle, de Montréal à Paris », *Études françaises*, XXVII, 3 (hiver 1991), p. 6.

²¹Claude Duchet, article cité, p. 83.

²²Ginette Michaud, article cité, p. 62, 63.

bon fonctionnement d'une ville moderne sont le fruit de la période de prospérité qui a caractérisé le développement de Québec durant la première moitié du XIXe siècle. La croissance qu'a connue Québec à cette époque était surtout reliée à l'intensité de l'activité portuaire. Autour du port de Québec se serait déployé un véritable centre cosmopolite, s'il faut en croire les propos du voyageur anglais E. A. Talbot qui s'y serait trouvé « entassé par une traînée variée de toutes les nations, des zones torrides, frigides et tempérées ; parmi laquelle il était impossible de distinguer qui des descendants de Shem, Cham ou Japheth, étaient les plus nombreux. Ce groupe bigarré se composait d'Africains, d'Indiens, d'Américains, d'Européens et d'Asiatiques »²³. Par ailleurs et de nouveau selon les historiens, c'est entre autres l'abondante main-d'oeuvre que nécessitaient le commerce du bois et la construction navale qui a en bonne partie favorisé le développement du faubourg Saint-Roch, quartier presque entièrement ouvrier. De plus, l'expansion des faubourgs coïncide avec une stratification sociale plus poussée, laquelle s'inscrit d'ailleurs dans la topographie de la ville : de la porte Saint-Louis à Cap-Rouge, sur les hauteurs de la falaise, les bourgeois se font construire de somptueuses villas, alors que les ouvriers de Saint-Roch reconstruisent en bois leur maison ravagée périodiquement par les incendies. Les transformations démographiques et sociales que connaît la ville intra-muros à la même époque sont pour leur part liées à l'épisode du choléra de 1832 : auparavant purement administrative, habitée par les prêtres et les soldats, la Haute-ville devient quartier bourgeois lorsque les marchands délaissent la Place Royale pour grimper se mettre à l'abri de l'épidémie, - la ville moderne de Québec (moderne au sens de contemporain) se fixe à partir de ce moment.

Ainsi, Québec, au milieu du XIXe siècle, n'est certes pas une ville en marge du phénomène urbain. Toutefois, à l'époque où Buies fait œuvre de chroniqueur, l'ère de prospérité qu'a connue Québec est en grande partie chose du passé. L'activité portuaire décline, les chantiers navals ferment, les exportations de bois diminuent. L'industrie de la chaussure prend de l'essor, mais ne suffit pas à compenser les pertes. Mal intégrée au réseau ferroviaire, possédant un arrière-pays plutôt restreint, Québec rate en partie le virage vers le capitalisme industriel. Ainsi, ne trouvant pas d'emplois à Québec, une partie de l'excédant de la population rurale émigre aux États-Unis ; dans le même ordre d'idées, plusieurs riches anglophones déménagent à Montréal ou dans l'ouest canadien. De plus, en 1867, environ mille fonctionnaires quittent Québec pour Ottawa qui devient le siège d'un gouvernement fédératif ; alors qu'en 1871, la saignée est aggravée par la perte d'au moins 3000 personnes lors du départ de la garnison. Sur le plan culturel, les beaux jours du Mouvement littéraire de Québec tirent à leur fin lorsque s'achève la décennie de 1860 et, c'est tout dire, en 1880 Louis

²³E. A. Talbot, *Cinq années de séjour au Canada*, Paris, 1825, vol. 1, p. 41-42, cité dans John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel, *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871*, Montréal, Boréal / Musée canadien des civilisations, 1987, p. 192.

Fréchette s'installe dans la métropole - « la littérature arrive à Montréal »²⁴ qui devient la grande ville d'un puissant Dominion.

Les chroniques de Buies et l'urbanité moderne

C'est surtout à Montréal que se sont intéressées jusqu'à tout récemment les études interrogeant le corpus « québécois » à l'aune du rapport ville / littérature. Ainsi, cette pratique d'écriture étroitement liée à l'univers urbain qu'est la chronique a retenu l'attention de Gilles Marcotte et de François Ricard lors de leur contribution respective au numéro d'*Études françaises* (XXVII, 3 : hiver 1991) consacré aux premiers écrits témoignant du caractère moderne de Montréal. Le premier, commentant une chronique d'Hector Fabre, souligne la « difficulté d'introduire la thématique du flâneur dans la réalité montréalaise du XIXe siècle »²⁵. Le second relève dans les *Lettres et opuscules* d'Edmond Paré les traces d'un imaginaire urbain lié à la ville de Québec après avoir suggéré, d'une part, que « la présence de la ville dans les textes littéraires ne serait pas de l'ordre de l'énoncé mais de celui de l'énonciation » et, d'autre part, qu'« entre la ville et la chronique existerait une sorte d'homologie »²⁶ - deux idées séduisantes dont le présent mémoire tire parti. Toutefois, Arthur Buies, le « maître incontesté » du genre selon Camille Roy et « le type même du chroniqueur » selon Laurent Mailhot, ne fait l'objet dans l'un et l'autre de ces deux articles que d'une rapide allusion. Ainsi, François Ricard soutient que les chroniques d'Edmond Paré « se comparent tout à fait à celles d'Hector Fabre ou aux meilleurs pages d'un Arthur Buies »²⁷. Plus perspicace est l'allusion de Gilles Marcotte qui remarque que « Hector Fabre - comme son collègue Arthur Buies - pratique une pensée du retour » en inscrivant Montréal sur le mode de la nostalgie²⁸. Si le commentaire de Marcotte sur Fabre suggère plusieurs thèmes de réflexion qui pourraient être appliqués au cas de Buies, c'est en définitive Nathalie Fredette qui, dans l'introduction de *Montréal en prose. 1892-1992*, anthologie parue à l'Hexagone en 1992, commente le plus longuement le rapport des chroniques de Buies à l'urbanité moderne. Après avoir noté que « [l']apparition de textes ayant comme objet spécifique Montréal doit beaucoup à la naissance du journalisme [car] c'est dans la chronique journalistique [...] que ces premiers textes [se trouvent] », Fredette remarque que la « perception double, divisée » présidant à

²⁴Gilles Marcotte, *Écrire à Montréal*, *ibid.*, p. 83.

²⁵Gilles Marcotte, « Un flâneur, rue Notre-Dame », *Études françaises*, XXVII, 3 (hiver 1991), p. 32 (texte repris dans *Écrire à Montréal*, *ibid.*, p. 95-104 sous le titre « Flâner rue Notre-Dame, en 1862 »). La formation du désir qui a pu inciter et soutenir l'écriture du présent mémoire a très certainement quelque chose à voir avec la lecture de cet article.

²⁶François Ricard, « Sur une idée de Léon Gérin ou de la littérature comme frivolité », *Études françaises*, XXVII, 3 (hiver 1991), p. 75, 84.

²⁷*Ibid.*, p. 81.

²⁸Gilles Marcotte, « Un flâneur, rue Notre-Dame », *ibid.*, p. 29.

l'inscription de Montréal dans *Réminiscences. Les jeunes barbares* « renvoie à une importante ambivalence de Buies à l'endroit de la ville [qui peut être remarquée] à plus d'un niveau dans ses chroniques »²⁹. Mais qu'en est-il de cette « ambivalence » (Fredette) et de cette « nostalgie » (Marcotte) dès lors qu'Arthur Buies et le texte ne se trouvent plus au cœur de la grande métropole canadienne mais à l'intérieur de l'enceinte de la Veille Capitale, là où le premier s'installe définitivement en 1871 pour entre autres s'y adonner à l'art de la chronique ?

Questions de méthode

Formuler *cette* question, c'est en somme souhaiter faire dialoguer, de l'intérieur, *ces* (méta-)discours sur la ville ou provoqués par la ville avec *ces* autres discours que tient ce chroniqueur dans *ces* chroniques et dans *cette* ville. S'assurer de la fécondité d'un tel dialogue, c'est poser le cadre méthodologique suivant.

L'analyse porte sur les chroniques, non signées, que Buies a fait paraître entre 1871 et 1877 dans *le Pays*, *le National*, *la Minerve* et *l'Opinion publique*, journaux montréalais. Plusieurs de ces chroniques figurent dans les trois recueils que Buies a publiés : *Chroniques, humeurs et caprices* en 1873, réédité en 1884 sous le titre *Chroniques canadiennes. Humeurs et caprices* ; *Chroniques, voyages, etc., etc.* en 1875 ; *Petites chroniques pour 1877* en 1878. L'ensemble des chroniques a fait l'objet d'une édition critique en deux tomes parue en 1986 et 1991 dans la collection « Bibliothèque du Nouveau Monde ». L'analyse a été faite à partir de cette édition critique, laquelle est plus facile à manier qu'une liasse de photocopies réalisées à partir de microfilms et comprend un appareil critique fort utile.

Cette édition donne à lire plusieurs états du texte des chroniques : le texte journalistique et celui des éditions en recueil. Bien que l'activité éditoriale entourant les chroniques de Buies et ses incidences sur le texte de ces mêmes chroniques ne constituent pas l'objet premier du présent mémoire, les divers états du texte sont considérés et les modifications apportées au texte journalistique sont commentées lorsqu'elles sont pertinentes eu regard des objectifs poursuivis. Par contre, le discours préfaciel et la table des matières, deux éléments liés à l'activité éditoriale qui ont un impact sur le texte des chroniques, ne sont ni considérés ni commentés, parce qu'articuler ceux-ci avec le texte des chroniques demanderait une discussion trop éloignée des objectifs du présent mémoire et parce que l'analyse porte d'abord et avant tout sur les chroniques, considérées comme des objets autonomes, qu'elles soient publiées dans les journaux ou éditées en recueil.

²⁹Nathalie Fredette, « Introduction », dans Nathalie Fredette (compilateur), *Montréal en prose*, Montréal, l'Hexagone, 1992, p. 12-13.

Comme les recueils publiés par Buies lui-même, les deux tomes de l'édition critique, titrées *Chroniques I* et *Chroniques II*, rassemblent des écrits hétérogènes : s'y trouvent des chroniques, mais aussi des causeries, des correspondances et des lettres, ainsi que des conférences³⁰ et un récit de voyage³¹. La conférence et le récit de voyage se distinguent de la chronique ; c'est pourquoi les textes qui relèvent de ces deux genres ne font évidemment pas partie du corpus sur lequel porte l'analyse du présent mémoire. Par contre, les distinctions qui pourraient exister entre la chronique et ces trois autres types d'écrits journalistiques que sont la correspondance, la lettre et la causerie ne sont pas posées d'entrée de jeu ; ainsi, lettres, causeries et correspondances sont considérées au même titre que les chroniques. Par ailleurs, le caractère protéiforme qui caractérise les recueils de chroniques de Buies caractérise aussi ses chroniques elles-mêmes³². En cela, les chroniques de Buies ne se distinguent pas des chroniques publiées par les contemporains de celui-ci, car le mélange des genres (poésie, saynète, dialogues, récit bref, conte, récit de voyage, biographie, portrait, lettre, journal, autobiographie, souvenirs) et des formes (poétiques, dramatiques, narratives, intimes) caractérise la chronique telle que pratiquée au cours du dernier tiers du XIXe siècle au Québec³³ ; Buies, qui « est tour à tour polémiste, moraliste, conteur, humoriste, peintre, poète, dramaturge »³⁴, emploie, comme les autres chroniqueurs, plusieurs de ces formes. Le présent mémoire tente à l'occasion de préciser la façon dont ces différentes formes s'organisent et de déterminer leur fonction dans le l'économie des chroniques, ainsi que de préciser dans quelles mesure chroniques, lettres, correspondances et causeries se distinguent, mais encore une fois, là n'est pas l'objet premier de l'analyse.

L'enjeu du présent mémoire consiste à dégager sommairement dans quelle mesure le journal peut être considéré comme un véhicule de l'urbanité moderne et dans quelle mesure le chroniqueur peut être considéré comme un produit de l'univers urbain dans le but de rendre compte de la présence de l'urbanité moderne dans les chroniques d'Arthur Buies et de montrer

³⁰ « À propos de vous-mêmes », conférence prononcée au *Mechanics' Institute* le 27 mai 1873 ; « De la réciprocité avec les États-Unis », conférence prononcée à la salle Victoria le 18 avril 1874 ; « Le Chemin de fer de la Rive Nord », conférence prononcée à Québec le 26 mars 1874.

³¹ « Deux mille deux cent lieues en chemin de fer », publié hebdomadairement dans *le National* du 18 juillet 1874 au 8 octobre 1874.

³² Francis Parmentier propose de « découper » ainsi le recueil *Chroniques, humeurs et caprices* : « 1) *chroniques polémiques*, relatives aux campagnes électorales ; 2) *chroniques « philosophiques »*, proches de l'essai ; 3) *chronique « géographique »* - la grande chronique sur le lac Saint-Jean, qui préfigure la période 1880-1900 ; 4) *chroniques balnéaires ou touristiques*, série sur les « places d'eau » ; 6) enfin *chronique-causerie*, où « pour être intéressant il faut être décousu, excentrique, presque vertigineux » ; où « il est permis d'aborder tous les sujets [...], pourvu que ce soit avec des sourires ». Francis Parmentier, « Introduction », dans Arthur Buies, *Chroniques I*, *ibid.*, p. 29.

³³ Voir « La chronique » dans Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (directeurs), *La vie littéraire au Québec*, tome IV, Québec, Les Presses de l'Université Laval, à paraître.

³⁴ Francis Parmentier, « Introduction », dans Arthur Buies, *Chroniques I*, *ibid.*, p. 29.

en quoi cette présence affecte l'identité de Québec tel qu'il (Québec) se donne à voir et à entendre dans ces mêmes chroniques.

L'hypothèse qui sous-tend cette démarche est la suivante : l'urbanité moderne, dans les chroniques d'Arthur Buies, réside au cœur de la relation dialectique que le chroniqueur entretient avec le journal. Car dès lors que le chroniqueur entreprend de se débattre dans le texte journalistique, il est tout à la fois celui qui travaille ce texte et celui qui est travaillé par ce texte. Ainsi, la présence de l'un - le journal - ou l'autre - le chroniqueur - ne suffit pas : il faut que l'un et l'autre soient présents. En outre, s'il est question *du chroniqueur* plutôt que *d'Arthur Buies*, c'est pour mettre l'accent sur le sujet d'écriture qui naît, vit et meurt dans et par cette relation qu'il entretient avec le texte journalistique.

Cette hypothèse implique un corollaire d'ordre méthodologique. Puisque ce serait au cœur d'une productivité, d'une production, d'une structuration, en un mot d'une énonciation que résiderait l'urbanité moderne dans les chroniques de Buies, dégager les différents aspects du procès d'énonciation semble la voie tout indiquée pour mettre au jour la présence de l'urbanité dans ces mêmes chroniques.

PLAN DU MÉMOIRE

Mais qu'est-ce que l'énonciation ? D'abord, l'énonciation ce n'est pas l'énoncé. Mais déjà cette négation est à certains égards fautive. Car c'est l'énoncé qui n'est pas l'énonciation. Renverser cette proposition peut être risqué, parce que énoncé et énonciation forment un couple linguistique, c'est-à-dire un couple boiteux³⁵.

Mais bon. D'un côté il y a l'énonciation, de l'autre, l'énoncé. L'énonciation serait une production, un procès, une structuration alors que l'énoncé serait un produit fini, une structure. Ainsi, l'énonciation - et le texte - serait un champ ; l'énoncé - et l'œuvre -, un objet. Ce serait donc l'idée d'une production qui caractériserait en premier lieu l'énonciation. C'est aussi cette idée qui explique que l'énonciation ait été retenue comme « notion » opératoire pour les fins de la présente analyse.

³⁵Penser l'énonciation, c'est penser un reste. C'est toutefois ce que plusieurs font - car ce reste intéresse ; et aux premiers rangs des intéressés, se trouvent les analystes de discours : « Une nécessité pour l'analyse de discours, le lieu d'une difficulté », titre Dominique Mainguenu (*Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976, p. 99) ; « La plus importante tentative pour dépasser les limites de la linguistique de la langue est sans conteste le champ ouvert par ce qu'il est convenu d'appeler l'énonciation », soutient pour sa part Régine Robin (*Langages et idéologies*, Les éditions ouvrières, 1974, p. 9, cité dans *ibid.*, p. 99). Ce n'est pas ici le lieu de faire le « procès » de l'énonciation. Pour une critique destructive, lire Pierre Kuentz, « Parole / discours », *Langue française*, 15 (septembre 1972), p. 18-22 et pour une critique cette fois constructive lire Jean Dubois, « Énoncé et énonciation », *Langages*, 13 (mars 1969), p. 100-110.

Mais comment s'opère le procès d'énonciation ?

L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. [...] Mais immédiatement, dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, [le locuteur] implante l'*autre* en face de lui [...]. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire. [...] Enfin, dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde. [...] La référence est partie intégrante de l'énonciation³⁶.

En somme, l'énonciation implique le surgissement du sujet dans l'énoncé, la mise en place d'un cadre figuratif et celle d'un cadre référentiel. Ce sont ces trois aspects du procès d'énonciation qui président à la définition des objets étudiés dans les trois chapitres du présent mémoire.

Ainsi, ces trois chapitres s'intéressent à la présence ou l'absence de l'urbanité moderne dans les chroniques de Buies au niveau de l'énonciation entendue respectivement et successivement comme l'acte par lequel le sujet s'approprie un intertexte en le marquant (chapitre I), la relation motivée que l'énonciateur entretient par le texte avec l'allocutaire (chapitre II) et un certain rapport au monde médiatisé par le texte (chapitre III). Le surgissement du sujet, la mise en place du cadre figuratif et celle du cadre référentiel sont considérés comme des transformations que le procès d'énonciation fait subir au texte journalistique, transformations qui peuvent entraîner une réduction de l'entropie au sein du texte journalistique. En somme, l'idée est de poser d'abord le désordre, et ensuite de voir comment l'énonciation, en tant que production et structuration, fait en sorte qu'on s'en éloigne ou non.

³⁶Emile Benveniste, « L'appareil formel de l'énonciation », dans son *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1974, p. 80 ; c'est Benveniste qui souligne.

CHAPITRE I

DU POTEAU DE TÉLÉGRAPHE AU FIL ÉLECTRIQUE : LE CHRONIQUEUR ET LE JOURNAL

« L'ennui est une étoffe grise et chaude, garnie à l'intérieur d'une doublure de soie aux couleurs vives et chatoyantes. Nous nous roulons dans cette étoffe lorsque nous rêvons. » (Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIXe siècle.*)

« La trace est l'apparition d'un proximité, quelque lointain que puisse être ce qui l'a laissée. L'aura est l'apparition d'un lointain, quelque proche que puisse être ce qui l'évoque. Avec la trace, nous nous emparons de la chose ; avec l'aura, c'est elle qui se rend maîtresse de nous. » (Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIXe siècle.*)

« Si la foule est un voile, le journaliste s'y drape comme dans une cape, en présentant ses nombreuses relations comme autant de plissés séduisants. » (Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIXe siècle.*)

L'ÉNONCIATION : PRODUIRE, S'APPROPRIER, MARQUER

L'énonciation serait une production. Elle produirait du texte. Elle produirait du texte à partir d'autres textes existant avant et autour du texte produit. Car tout texte serait un intertexte : « un tissu nouveau de citations révolues »³⁷. La citation, elle, serait un « énoncé à énonciation répétée »³⁸. À chaque énonciation, l'énoncé cité subirait une transformation. Car l'énonciation

³⁷Roland Barthes, « Théorie du texte », dans *Encyclopædia universalis*, Paris, Encycloædia universalis, Corpus 17, 1985, p. 1015.

³⁸Tvzetan Todorov, « Problèmes de l'énonciation », *Langages*, 17 (mars 1970), p. 9.

ne reproduirait pas ; elle produirait, de nouveau : le sujet de l'énonciation / du texte y laisserait sa trace en s'appropriant l'énoncé. Ainsi, les chroniques de Buies pourraient être considérées comme un tissu de citations journalistiques. Partant, elles constitueraient un ensemble d'énoncés qui rendrait possible la lecture du texte journalistique entendu comme le système de signifiants que véhicule le journal. Toutefois, peut-être davantage que tout autre pratique journalistique, la chronique, ou à tout le moins les chroniques d'Arthur Buies, se caractériseraient par leur aptitude à transformer le texte journalistique.

Ce chapitre s'intéresse à la présence ou l'absence de l'urbanité au niveau de l'énonciation entendue comme l'acte par lequel le sujet s'approprie un intertexte en le marquant. Il s'agit de dégager la façon dont le texte journalistique est marqué par la présence de celui qui parle dans le but d'étudier la façon dont s'opère le passage du journal à la chronique et de montrer dans quelle mesure ce qui est en amont et ce qui est en aval de ce passage peuvent être saisis ou non dans un rapport d'homologie avec la ville. L'hypothèse qui sous-tend cette démarche est la suivante : c'est le procès d'énonciation qui rend possible le passage du journal à la chronique et qui rend perceptible le rapport d'homologie entre ce qui est en amont et ce qui est en aval de ce processus. Puisqu'il s'agit en somme de se pencher sur l'acte individuel de production du texte de la chronique à partir de la relation que le chroniqueur entretient avec les journaux, l'analyse porte sur les zones discursives affectées de quelque manière par la présence d'un énoncé prenant la forme de *Je lis (dans les journaux)*.

Le rapport que le chroniqueur entretient avec les journaux s'effectue en deux temps. D'une part, le chroniqueur lit *le* texte urbain par le biais du journal ; car le texte journalistique peut en effet être considéré comme un véhicule du texte urbain. D'autre part, par le travail qu'il opère sur le texte journalistique, le chroniqueur produit *un* texte urbain. C'est ce mouvement qui va de la lecture à l'écriture de l'urbanité que les trois parties du présent chapitre souhaiteraient dégager.

LIRE L'URBANITÉ À QUÉBEC

Il s'agira dans cette première partie d'examiner les passages où la lecture du journal par le chroniqueur se trouve thématisée afin de préciser dans quelle mesure il peut être possible de faire l'expérience de l'urbanité moderne (à Québec et à l'époque où Buies fait œuvre de chroniqueur) par la médiation du journal et de rendre compte de la façon dont cette expérience est vécue par le chroniqueur.

Le journal, véhicule du texte urbain à Québec

Quels sont, tels que présentés dans les chroniques de Buies, les véhicules du texte urbain qui rendent sa présence possible à Québec ? Le chroniqueur fait souvent allusion à « la malle » :

Nous n'avons jamais ici la malle avant onze heures du matin, si ce n'est celle comparativement restreinte qui vient par les bateaux de la compagnie Richelieu. Pour le Grand Tronc, il y a des tempêtes de neige tout l'été, et presque chaque jour nous voyons cette affiche sur le bureau de poste : « Western mail deleyed four hours, two hours, three hours... » selon le cas ; le retard n'est pas uniforme, ce qui donne quelque variété à notre impatience. Ajoutez à cela que les bateaux à vapeur partent d'ici à 4 heures, et le chemin de fer à 7 heures, et vous verrez ce que nous avons de temps pour correspondre (I-14, p. 200-201 ; voir aussi I-11, p. 171 et I-42, p. 419) ;

or « la malle », outre la correspondance privée, permet d'acheminer à Québec cet autre type de correspondance, publique cette fois, qu'est le journal.

Le chroniqueur mentionne aussi la présence de voyageurs étrangers à Québec, surtout des « Américains ». Par le biais du discours qu'ils tiennent, ces visiteurs constituent effectivement un véhicule du texte urbain. Fait intéressant à souligner, c'est entre autres de la prospérité des journaux de la Nouvelle-Angleterre que le chroniqueur s'entretient avec « un de ces fils de Washington qui, tous les soirs, inondent la plateforme avec leurs femmes et leurs filles » :

La conversation est vite engagée avec des Yankees, et elle roule sans délai sur des sujets sérieux et pratiques : « J'habite, me dit-il, un petit village du Vermont d'à peu près quinze cent âmes ; le maître de poste n'y a d'autre salaire que celui qu'il retire de sa commission sur chaque lettre ou journal distribué ; or il s'est fait l'an dernier un revenu de \$165 par ce seul moyen. Tous les jours il distribue à peu près trois cents journaux des grandes villes, de sorte qu'il n'y a pas une famille qui n'en reçoive un et même plusieurs » (I-9, p. 154).

Par delà la malle ou les visiteurs, c'est le journal qui constitue le principal véhicule du texte urbain à Québec. C'est le journal qui diffuse l'information et la fiction urbaine (éditoriaux, correspondances, chroniques, feuilletons, nouvelles brèves). Parmi les journaux américains que le chroniqueur apprécie, Francis Parmentier identifie *le Messchacébé* et *l'Abeille* de la Nouvelle-Orléans, *le Courrier des États-Unis* et *le Messenger franco-américain* de New York ; toutefois, plusieurs autres journaux canadiens - *l'Avenir* (Montréal), *le Budget* (Québec), *le Canadien* (Québec), *The Chronicle* (Québec), *le Constitutionnel* (Trois-Rivières), *le Courrier de Montréal*, *le Courrier de Rimouski*, *le Courrier de Saint-Hyacinthe*, *le Défricheur* (vallée de la Saint-François), *l'Écho de la Session* (Québec), *l'Écho de Lévis*, *l'Électeur* (Québec), *le Franc-*

parleur (Montréal), *la Gazette* (Saint-Hyacinthe), *l'Indépendant* (Montréal puis Québec), *le Journal de Québec*, *la Minerve* (Montréal), *The Morning Chronicle* (Québec), *la Nation* (Saint-Hyacinthe), *le National* (Montréal), *le Négociant canadien* (Montréal), *le Nouveau Monde* (Montréal), *l'Opinion publique* (Montréal), *l'Ordre* (Montréal), *le Pionnier de Sherbrooke*, *The Telegraph* (Saint-Jean, Nouveau-Brunswick), *l'Union des Cantons de l'est* (Arthabaska), *la Voix du Golfe* (Rimouski) - ou étrangers - *The American Settler* (Londres), *le Corsaire* (Paris), *le Courrier de San Francisco*, *The Free West* (Londres), *The Herald* (New York), *The Independant* (États-Unis), *le Journal de Versailles*, *le Journal des débats* (Paris), *The Journal of Commerce* (New York), *The Morning Post* (Angleterre), *The Times* (New York), *The Tribune* (New York), *The World* (New York) - sont cités ou évoqués dans les chroniques de Buies.

Enfin, si le journal est un véhicule du texte urbain, il est aussi un véhicule de l'urbanité, en ce sens que sa lecture peut être saisie dans un rapport d'homologie avec un parcours dans la ville.

Homologie entre la circulation dans la ville et la lecture du journal

Au XIX^e siècle, le journal d'opinion caractérise la presse québécoise. Pierre Godin, à la suite de Jean de Bonville, explique que « la prédominance de l'opinion sur l'actualité découle de la quasi impossibilité d'acheminer l'information », car c'est « le bateau principalement qui apporte les nouvelles[, e]t comme il arrive d'Europe qu'une ou deux fois par mois, il est extrêmement difficile d'alimenter un journal quotidien ou hebdomadaire » ; ainsi, c'est seulement à la fin du siècle que ces nouveaux véhicules de l'information que sont le câble sous-marin et le télégraphe font en sorte que l'information supplante l'opinion³⁹. Cette explication passe sous silence une raison qui, malgré son évidence, mérite d'être rappelée. Si l'on doit recourir au bateau ou au câble pour alimenter les journaux locaux, c'est que l'information provient d'Europe - le bateau *n'arrive pas d'Europe* par hasard ; l'information, c'est surtout l'actualité européenne -, et si l'information provient d'Europe, c'est soit à cause de l'insuffisance d'informations locales, soit à cause du peu d'intérêt qu'on y porte, surtout parce que c'est en Europe que *Ça se passe*, - le Canada étant une région périphérique qui dépend de *Ce* qui se passe en Europe.

En France, l'arrivée de nouveaux moyens techniques permettant d'acheminer rapidement l'information n'a pas pas le même effet sur la presse de boulevard. « Le jour où le télégraphe entr[e] en usage à la fin du second Empire, note Walter Benjamin, le boulevard [perd] son monopole. Les nouvelles des accidents et des crimes [peuvent] désormais venir du monde

³⁹Pierre Godin, *La lutte pour l'information*, Montréal, Éditions du jour, 1981, p. 14.

entier »⁴⁰. Or à Québec, la presse, puisqu'elle n'a jamais connu le boulevard, se branche directement sur les nouvelles du monde entier, lesquelles lui arrivent par le truchement des journaux français et américains⁴¹ ; la presse québécoise ne serait pas passée par l'étape « artisanale » où la cueillette des informations se faisait sur le boulevard⁴². Ainsi, faute de boulevard et ne pouvant se résigner à « monte[r] et descend[re] trente fois la rue Saint-Jean » (I, p. 606), le chroniqueur s'entoure de journaux et... « flâne ».

Benjamin trace une homologie entre la ville et le journal en remarquant que ces « expériences optiques » que sont la lecture de « la partie publicitaire d'un journal » de même que « la circulation dans une grande ville » impliquent toutes deux le conditionnement de l'individu « par une série de chocs et de heurts »⁴³. Il est possible de repérer une telle analogie dans le discours que le chroniqueur tient sur la réclame :

Je me suis amusé, ces jours-ci, à lire des annonces et des enseignes. [...] Nous faisons montre de notre civilisation et, pour la faire valoir, nous avons imaginé la réclame. C'est devenu une nécessité. [...] ¶ Nombre de nos confrères ne peuvent plus se faire habiller et chausser qu'à la condition de faire de la colonne des entrefilets une quasi-succursale des boutiques de cordonniers et de tailleurs (I-15, p. 226).

Il importe de remarquer qu'il n'y a pas de rupture entre le référent journalistique - les « annonces » - et le référent urbain - « les enseignes » : l'un et l'autre sont saisis dans un continuum discursif, - c'est ce continuum qui sera désormais désigné par l'expression *la ville-mot* par opposition à *la ville-lieu* qui désignera l'espace urbain à proprement parler⁴⁴. Par ailleurs, la lecture du journal s'apparente aussi à la circulation dans la ville en ce sens que toutes deux impliquent une expérience de la masse, de la multiplicité. Tout comme la foule - la concentration d'individus « pris dans la sphère de leurs intérêts privés [...] [qui] se rassemblent autour d'une « cause » ou d'une « chose » commune »⁴⁵ -,

[l]a presse rassemble une profusion d'informations dont l'effet excitant est d'autant plus fort que celles-ci ne font l'objet d'aucune exploitation. (Il faudrait que le lecteur ait le don

⁴⁰Walter Benjamin, *op. cit.*, p. 45 ; voir aussi Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 193.

⁴¹À propos du câble transatlantique, Jean de Bonville précise que, « à cause des coûts, les journaux québécois ne s'y abonnèrent qu'après 1870. D'ailleurs, plusieurs s'en passaient parce que, comme le plagiat était chose courante, on s'alimentait souvent à même les colonnes d'un concurrent qui recevait ses informations directement d'Europe ». Pierre Godin, *op. cit.*, p. 36.

⁴²Cette remarque trace un parallèle avec le procès d'industrialisation du Québec qui dans le secteur du textile par exemple s'est opéré en passant directement à la phase industrielle sans connaître l'étape artisanale ; la situation coloniale du Québec explique en partie cette entrée précipitée dans l'ère industrielle. Voir à ce propos Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise*, Montréal, Boréal, 1989, p. 155.

⁴³Walter Benjamin, *op. cit.*, p. 179.

⁴⁴Pierre Popovic emploie ces deux expressions dans « Les villes de Tristan Corbière », *Études françaises*, XXVII, 3 (hiver 1991), p. 37-50.

⁴⁵Walter Benjamin, *op. cit.*, p. 92.

d'ubiquité pour qu'il puisse les exploiter ; au demeurant, on lui en donne l'illusion.) Le lien entre ces informations et la réalité sociale réside dans la relation de dépendance qui existe entre cette activité d'information et les intérêts boursiers [peut-être aussi politique, du moins en temps et lieu] sur lesquels elle s'aligne⁴⁶.

Face à ces informations dont la prolifération et le mode de présentation - « nouveauté, brièveté, clarté et surtout absence de toute corrélation entre les nouvelles prises une à une » - les empêchent d'être intégrées à l'expérience du lecteur⁴⁷, l'action de celui-ci est réduite à la flânerie.

Avant de préciser sous quelle forme cette flânerie de l'œil - Susan Buck-Morss parle d'une flânerie *optique et non ambulatoire*⁴⁸ - se trouve effectivement thématifiée dans les chroniques de Buies, il importe de faire très brièvement et de façon il va sans dire parcellaire état du paysage sur le fond duquel se détache l'idée de la flânerie dans la pensée de Benjamin afin de préciser dans quelle mesure cette idée peut être articulée avec la situation du chroniqueur.

Benjamin note que « [l]a catégorie de la vision illustrative est fondamentale pour le flâneur »⁴⁹. Cette catégorie retient l'attention : non seulement entretient-elle un lien étroit avec la figure du flâneur, mais elle est aussi partie intégrante de ce que Benjamin désigne par le terme *fantasmagorie*. En effet, la fantasmagorie est « l'art de faire voir et de faire « parler en public » des fantômes par illusions d'optiques. [...] [P]our Benjamin, est fantasmagorique tout produit qui hésite encore un peu avant de devenir pure et simple marchandise »⁵⁰. Dans une telle perspective, la flânerie que le chroniqueur pratique au sein de la ville-mot est du moins dans un premier temps fantasmagorique : c'est une illusion d'optique qui lui permet d'avoir *sous les yeux* l'urbanité moderne et partant d'être exposé, à Québec, à cette expérience du choc qui est le propre de la grande ville. Saisis sous cet angle, les débits de journaux québécois

⁴⁶Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIXe siècle*, Paris, Cerf, 1997, p. 464.

⁴⁷Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, *ibid.*, p. 153.

⁴⁸Susan Buck-Morss remarque à juste titre que « la flânerie comme forme de perception est préservée par la possibilité de remplacement caractéristique des gens et des choses dans la société de masse et par la gratification purement imaginaire que nous procurent la publicité, les journaux illustrés, les revues de modes et pornographiques qui sont basées sur le principe de la flânerie : « regarde mais avec les yeux seulement » » (Susan Buck-Morss, « Le Flâneur, l'Homme-sandwich et la Prostituée : Politique de la Flânerie », dans Heinz Wismann (éditeur), *Walter Benjamin et Paris*, Paris, Cerf, 1986, p. 367). Ainsi, le journal institue une première rupture - ou médiation - entre le flâneur et la ville. Les interventions de la radio, de la télévision et de l'ordinateur s'inscrivent dans la même perspective : « C'est Adorno qui remarquait que l'attitude de l'auditeur qui change tout le temps de station de radio était une forme de flânerie par l'oreille[. d]e nos jours, la télévision nous offre une forme de flânerie optique et non ambulatoire » (Susan Buck-Morss, article cité, p. 367). Cette flânerie optique et non ambulatoire est en effet celle que pratique le « zappeur » - « ce personnage type des mégalofoles contemporaines [...], rivé seul à l'œil du cyclope moderne comme un flâneur pétrifié » (Pierre Popovic, *De la ville à sa littérature*, *ibid.*, p. 6) - et, dans une certaine mesure, celle de l'internaute - le dernier né de la série.

⁴⁹Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIXe siècle*, *ibid.*, p. 437.

⁵⁰Jean Lacoste, dans Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, *ibid.*, p. 259, note 7.

correspondraient ou seraient en quelque sorte et pour ainsi dire homologues aux passages parisiens.

En outre, les thèmes de la flânerie, de la foule, du choc et de la perte d'aura sont étroitement liés dans le commentaire critique de Benjamin⁵¹. C'est l'expérience du choc, vécue par le sujet lyrique baudelairien au sein de la foule, qui provoque chez lui une oscillation entre l'euphorie et la dysphorie et c'est en fonction de cette oscillation qu'il « décompose et recompose l'espace urbain »⁵². Selon Benjamin, Baudelaire « a décrit le prix que l'homme moderne doit payer pour sa sensation : l'effondrement de l'aura dans l'expérience du choc »⁵³. C'est lorsque cette expérience du choc devient une nouvelle norme et qu'elle n'est alors plus ressentie comme telle par le sujet que l'ambivalence de ce dernier s'estompe. Il est possible de retracer dans les chroniques de Buies ces thèmes associés à l'urbanité moderne en examinant le rapport que le chroniqueur entretient avec les journaux. En effet, l'expérience de la foule par journaux interposés provoque chez le chroniqueur une oscillation entre l'euphorie et la dysphorie et c'est en partie en fonction de cette oscillation qu'il décompose et recompose la ville-mot.

Comment « flotter dans le déluge de la presse quotidienne » ?

La vision illustrative caractéristique du flâneur fonctionne à plein dans un texte publié le 24 mai 1872 dans *la Minerve* sous le titre « Causeries du lundi » : « il y a tant de choses à lire », écrit le chroniqueur, « entouré comme [il est] en ce moment de journaux de France, d'Angleterre, des États-Unis et du Dominion » (I, p. 566, pour toutes les citations de cette chronique dans le présent paragraphe). À l'excitation succède rapidement le vide : « Les sujets abondent [...], et cependant la plume reste aride, inféconde » ; il y a « pénurie au sein de l'abondance ». L'enjeu consiste à trouver un moyen de « flotter dans le déluge de la presse quotidienne », - c'est-à-dire, pour reprendre les mots du « peintre de la vie moderne » : « élire domicile dans le nombre, dans l'ondoyant, dans le fugitif »⁵⁴. Dans cette causerie, le chroniqueur⁵⁵ n'arrive pas à trouver ce moyen : parce qu'il tient à demeurer « original », l'expérience du nombre provoque chez lui « la dissolution de ses repères » sinon

⁵¹ Voir aussi : Algirda Julien Greimas, « Pour une sémiotique topologique », dans son *Sémiotique et sciences sociales*, Paris, Éditions du Seuil, 1976 ; Wladimir Krysinski, « Entre aliénation et utopie : la ville dans la poésie moderne », dans « La ville n'est pas un lieu », numéro de *Revue d'esthétique*, Paris, U.G.E., 3-4 (1977), p. 33-71 ; Burton Pike, *The image of the city in modern literature* (surtout le chapitre « Individual and mass »), Princeton, Princeton University Press, 1981 ; et Ginette Michaud, article cité.

⁵² Wladimir Krysinski, article cité, p. 37.

⁵³ Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, *ibid.*, p. 207.

⁵⁴ Charles Baudelaire, « Le peintre de la vie moderne », cité dans Ginette Michaud, article cité, p. 60.

⁵⁵ Dans cette causerie, comme dans plusieurs autres, l'énonciateur est désigné par le terme « chroniqueur ».

« identitaires »⁵⁶, à tout le moins intellectuels. Car la foule est en effet « une expérience littéralement désintégrante pour le sujet qui en subit l'emprise »⁵⁷. Cette expérience se traduit dans la façon dont le chroniqueur décrit sa tâche en termes de fragmentation-dispersion du corps et d'anthropophagie : « vous avez cette besogne de vous émietter vous-même tous les jours, et de servir, chauds ou froids [aux lecteurs ou à lui-même, car il écrit plus loin : l'écrivain « se donne à manger lui-même »], des morceaux de cervelle qui ne sont pour la plupart, que des réminiscences ».

Une chronique publiée dans *le National* le 12 février 1873 (I, p. 608-611, pour toutes les citations de cette chronique dans le présent paragraphe) thématise une situation semblable. Mais cette fois, la dysphorie éprouvée par le chroniqueur l'est non pas sous la forme du vide, mais sous celle du spleen : « pour moi, tout m'ennuie, tout me dégoûte et m'exaspère. [...] J'ai le spleen » ; l'euphorie, elle, est ici mégalomanisante : « Si j'étais empereur de Russie », « je suis un aristocrate », « j'exige », « je demande », « je me déclare ». Le chroniqueur est « furieux », ce qui ne fait qu'aiguïser sa perception du temps : « [p]our l'être en proie au spleen, le temps s'est réifié [...]. Ce temps est hors de l'Histoire »⁵⁸. C'est que le monde continue à parler et à bouger autour du chroniqueur - autour de lui les « journaux russes et Anglais » (*le Morning Post*), les « journaux d'Athènes », les journaux canadiens (*la Minerve*) rapportent ce qui se passe à Montréal, à Ottawa, en Saskatchewan, mais aussi en France, en Italie, en Espagne, au Portugal, au Danemark, en Russie, en Indes Anglaises, en Afghanistan et en Himalaya - alors que, lui, est condamné à demeurer oisif, - à « attend[re] ».

C'est d'ailleurs cette posture de celui qui regarde le monde bouger et parler autour de lui alors que lui-même n'éprouve qu'un vide existentiel que le chroniqueur représente en la comparant à cet autre véhicule du texte urbain qu'est le télégraphe, lequel s'offre à la vue mais demeure irrémédiablement muet :

Quand on en est là, on n'a plus de larmes pour les bonheurs passés, les illusions enfouies ; on reste muet, morne et planté comme un poteau de télégraphe (I-31, p. 350)⁵⁹.

⁵⁶Ginette Michaud, article cité, p. 61 ; ça vaut aussi pour le précédent groupe de mots entre guillemets.

⁵⁷*Ibid.*, p. 57.

⁵⁸Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, *ibid.*, p. 194.

⁵⁹La citation se poursuit ainsi : « Ôtez au soleil sa lumière, au ciel ses astres ; que restera-t-il ? l'immensité dans la nuit. Voilà le désespoir » (I-31, p. 350). Sur cette image récurrente dans le discours de la mélancolie, voir Julia Kristeva, *Soleil noir*, Paris, Gallimard, 1987.

Prise de distance

Un dernier exemple tiré d'une « Chronique Québécoise » parue le 11 septembre 1871 dans *le Pays* permettra de voir que l'expérience de la foule par journaux interposés ne provoque pas toujours la fragmentation ou l'inaction ; elle peut en effet être vécue de façon plus heureuse :

Je suis désespéré. On dirait que tous les peuples du monde s'entendent pour m'empêcher de faire des chroniques. J'ai devant moi une masse de journaux américains, français et canadiens ; j'ai jusqu'à des revues que je feuillette obstinément, minutieusement, eh bien ! dans ce monceau où plongent tour à tour ma main et mes regards, je ne trouve rien, absolument rien qui arrête un instant ma pensée, que deux déclarations de principes ; l'une, de l'empereur de Russie signifiant à l'ambassadeur français « que la France restera isolée en Europe tant qu'elle gardera la forme républicaine » ; l'autre, de M. Letendre, rédacteur du *Courrier de Rimouski*, lequel déclare « qu'après des réflexions sérieuses, après maints efforts, il n'a découvert dans le libéralisme qu'une négation, pas de principe actif, pas de vie, pas de protection, pas d'avenir, et que c'est pour cela qu'il accepte la vie, la protection et l'avenir du parti conservateur qui ne se contente pas de promettre, mais qui donne... » (I-9, p. 150).

Seule une prise de distance permet au chroniqueur de conserver ses repères - ici, les articles du programme des libéraux - et du même coup d'adopter une position soutenable devant la « masse » d'informations que lui livrent les journaux. Cette distance résulte d'un travail de reconfiguration de l'information. Dans un premier temps, le chroniqueur procède par « différenciation »⁶⁰ ; et c'est par la suite qu'il établit des corrélations, qu'il crée des liens, dans cette matière qui était jusque là informe. Le rapprochement du lointain et de l'éloigné - les propos de l'empereur de Russie et ceux d'un rédacteur du *Courrier de Rimouski* - a ici cette fonction. Bref, la rumeur se fait chronique. Celle-ci transforme - à sa façon, évidemment - le mouvement « en un point, sinon fixe, du moins assez stable pour y accueillir et y recueillir le sujet »⁶¹. C'est ce qu'exprime le chroniqueur après avoir fait état du désespoir que lui causaient « tous les peuples du monde » :

Et cependant je garde mes illusions, au point de faire des chroniques, quand je ne puis rien saisir, quand tout m'échappe et me fuit (I-9, p. 150-151).

Si dans un premier temps le chroniqueur se laisse emporter par le déluge d'informations qui déferle sur lui, ce n'est que pour mieux connaître son adversaire, car sa tactique consiste à jouer le jeu de l'autre : à l'information journalistique qui présente des nouvelles brèves, sans corrélation, pour ainsi dire détachées d'une certaine réalité, le chroniqueur oppose une forme d'écriture tout aussi fragmentée et fragmentaire, - l'arrangement

⁶⁰Comme le fait Baudelaire dans « La passante ». Voir Wladimir Kryszynski, article cité.

⁶¹Ginette Michaud, article cité, p. 60.

de ces fragments et les réseaux de sens qu'ils engendrent traduisent eux aussi l'urbanité moderne. En somme, plutôt que de se laisser flotter ou dériver, le chroniqueur prend alors le parti de « voguer » :

Est-il nécessaire que ma *causerie* soit régulière et s'enchaîne méthodiquement ? Dans ce cas, coupez-moi les ailes, étouffez le cri de mon âme. Pour être intéressant, il faut être décousu, excentrique, presque vertigineux ; c'est là la condition de la littérature moderne dont tous les excès se sont fait sentir chez-nous avant même que nous eussions une littérature. ¶ Ce courant vous plaît-il ? Là n'est pas la question. La nécessité, c'est d'y voguer (I-15, p. 212).

*

L'urbanité moderne est donc présente à Québec au moment où Buies fait œuvre de chroniqueur par le biais du journal. En outre, le journal constitue tout à la fois un véhicule du texte urbain et un véhicule de cette rumeur qui traverse les villes - c'est-à-dire le texte journalistique en tant que tel. Le journal constitue aussi un objet homologue à la ville et partant un objet médiateur de l'urbanité en ce sens que sa lecture s'apparente à la circulation dans la grande ville : lire le journal constitue une forme de flânerie de l'œil. Cette flânerie optique et non ambulatoire au sein de la ville-mot et plus précisément les chocs qu'elle entraîne provoquent chez le chroniqueur la perte de certains de ses repères et partant une oscillation entre l'euphorie et la dysphorie. C'est une prise de distance à l'égard du texte journalistique qui lui permet de vivre cette expérience de façon plus heureuse. Cette prise de distance résulte d'un travail de différenciation et de reconfiguration.

DE LA LECTURE DE L'URBANITÉ À L'ÉCRITURE DE L'URBANITÉ : UNE CHRONIQUE REMARQUABLE

Il s'agira maintenant de préciser le mode de lecture de la ville-mot opéré par le chroniqueur et les types de transformations qu'il fait subir au texte journalistique en proposant une lecture de deux « Chronique[s] Québecquoise[s] » parues dans *le Pays* les 4 octobre et 3 novembre 1871. Ces deux chroniques ont été agglutinées dès la première édition en recueil (1873)⁶². Le tout qu'elles forment n'est pas titré, il est seulement daté, du « 3 novembre » ; il figure dans l'édition critique préparée par Francis Parmentier sous le numéro 11, lignes 168 à 368 et il sera désigné dans le commentaire par *cette chronique* ou *la chronique*.

Cette *chronique*, donc, illustre de façon remarquable dans quelle mesure le procès d'énonciation rend possible le passage du journal à la chronique et rend perceptible le rapport d'homologie qui existe entre ce qui est en amont et ce qui est en aval de ce processus. La lecture

⁶²La façon dont ces deux chroniques ont été agglutinées sera commentée dans la section « Flâner dans la ville-mot » du présent chapitre.

ici proposée s'attarde de façon plus spécifique à dégager la présence de l'urbanité au niveau du dispositif argumentatif, de l'arrangement des parties du discours, des procédés rhétoriques et de l'espace thématique ; elle souhaiterait aussi rendre compte partiellement de la façon dont cette présence affecte l'identité de Québec.

La ville, le chroniqueur : l'incipit

Cette chronique est exceptionnelle dans sa façon de mettre au premier plan tout à la fois la ville et le chroniqueur. De la première à la dernière ligne, elle se caractérise par une forte présence de l'énonciateur. Toutefois, la parole de l'énonciateur ne masque pas celle de la ville qui s'y donne à voir et à entendre pour ainsi dire à l'état brut. Car dans cette chronique, la ville et le chroniqueur se superposent et ce dès l'incipit : « Je suis inondé, submergé, coulé » (I-11, p. 170). Ce *je*, c'est bien sûr le chroniqueur, mais qui subit le déluge automnal de la même façon que la ville le fait. Cette entrée en matière proche de la prosopopée donne l'impression que c'est tout à la fois le chroniqueur et la ville qui parlent, - qu'ils parlent l'un par l'autre. Par ailleurs, par un effet de sens qui se produit à la lecture du recueil (« flotter dans le déluge la presse quotidienne »), le déluge, c'est aussi la masse d'informations véhiculée par les journaux.

Flâner dans la ville-mot

Plusieurs journaux sont cités ou évoqués : *le Pays*, *la Minerve*, *le Courrier de Rimouski*, *la Nation*, *l'Écho de la Session*, *le Chronicle*, *le Courrier du Canada*, *l'Univers*, et *le Telegraph*. Des passages de ces journaux sont découpés et collés dans le texte de la chronique. Ce procédé est mis en relief par de nombreux énoncés qui tendent vers le performatif tels que « Je lis » ou « j'extrais ». Ces énoncés contribuent à donner l'impression d'une écriture improvisée, inachevée, *in progress*. Certaines citations ne proviennent pas de journaux, mais d'inscriptions que le chroniqueur peut lire sur les devantures des commerces de la ville. Ainsi, il y a absence de rupture entre le référent urbain et le référent journalistique, l'un et l'autre sont saisis dans un continuum discursif : « Je lis sur l'enseigne d'un digne cordonnier du faubourg Saint-Roch » / « Je lis dans un journal québécois » (I-11, p. 176, 177). En outre, non seulement le chroniqueur découpe-t-il dans un premier temps la ville-mot telle qu'elle se donne à lire sur les devantures des commerces et dans les pages des journaux, mais il découpe aussi, lors de l'édition en recueil, le texte de ses propres chroniques. En effet, le texte qui suit la mention « 3 novembre » est composé alternativement du texte journalistique de deux chroniques : l'une parue le 3 novembre 1971 - lignes 167 à 192 et 285 à 353 - et l'autre parue le 4 octobre de la même année - lignes 193 à 274 et 354 à 368. Ces deux chroniques sont enchâssées l'une dans l'autre. Ainsi, le mode de saisie demeure le même : le chroniqueur

découpe et colle le texte de ses propres chroniques de la même façon qu'il le fait avec le texte de la ville-mot⁶³. Toutefois, une bonne paire de ciseaux et un pot de colle ne suffisent pas pour produire une chronique méritant d'être qualifiée de remarquable, encore faut-il que l'arrangement des morceaux crée des effets de sens dignes de mention.

Mettre devant les yeux : la *dispositio*, une rhétorique cheminatoire

La chronique se divise facilement en deux parties (lignes 168 à 310 et lignes 311 à 368). Dans la première, le chroniqueur *dit* qu'il n'y a rien à dire à Québec, entre autres parce que les Canadiens français représenteraient « une race inférieure ». L'enjeu de la seconde partie consiste à *montrer le dit* par le *dire*. Dans un premier temps, il s'agit de *montrer* au sens propre du terme : « faire voir, mettre devant les yeux »⁶⁴ (le désir de *faire voir* est explicite : « De quelque côté qu'on tourne les yeux, on ne voit que [...] », I-11, p. 175) ; c'est pourquoi il importe de mettre en relief la *dispositio* du passage. Les paragraphes sont très courts. Ils sont au nombre de 12 et se succèdent sur le modèle *ici-ailleurs* : Paris-Paris / Québec-Québec / Lausanne-Lausanne / Paris / Québec-Québec / Québec-Québec / Québec. Le paragraphe le plus long est au centre et il y est question de Paris.

Au niveau logique, le premier paragraphe des couples expose un exemple et le second en tire une conclusion. Ces couples illustrent de façon remarquable le travail du chroniqueur-raisonneur (voir le chapitre II). Dans un premier temps, il découpe un passage d'un journal, local ou étranger ; il met ensuite en relief une phrase ou un mot de ce passage au moyen de signes typographiques - les guillemets ou les italiques - qui contribuent de surcroît à orienter le regard du lecteur ; finalement, il émet un jugement sur l'élément retenu. Voici un exemple de ce travail de différenciation :

Je lis dans un journal québécois : « M. Thibault doit, dit-on, se livrer à l'enseignement privé. *Nous lui souhaitons autant d'élèves qu'il en désire.* » ¶ Il est impossible de mieux manifester ses sympathies. Comment ne pas être sincère quand on est... à ce point ? (I-11, p. 176 ; c'est le chroniqueur qui souligne).

Ainsi, les deux paragraphes qui forment chacun des couples sont intimement reliés au niveau logique. Cette relation est si évidente qu'elle se passe de conjonctions ; elle est parfois soulignée par des adverbes, mais plus souvent c'est le changement de paragraphe qui tient lieu

⁶³Ce procédé se présente ailleurs. Par exemple, pour l'édition du recueil *Petites chroniques pour 1877*, deux pièces parues sous le titre « Chronique pour le « National » » les 16 et 23 juin 1877 ont aussi été enchâssées pour n'en former qu'une seule datée du « 7 juin ». Pour repérer d'autres exemples de cette pratique (d'ici à ce que ces questions d'ordre éditorial concernant les chroniques de Buies soient tirées au clair), lire les indications données sous la rubrique « VARIANTES » au début de chacune des chroniques dans l'édition critique préparée par Francis Parmentier.

⁶⁴*Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993, p. 1436.

de marqueur de relation logique entre les deux énoncés (il peut arriver que l'exemple et la conclusion soient donnés à l'intérieur d'un même paragraphe). À l'opposé, les couples sont juxtaposés sans aucune relation logique évidente. C'est plutôt un critère géographique qui préside à leur succession : « À Paris » / « Ici, à Québec ». La juxtaposition permet de laisser ouverts les rapports logiques et les réseaux sémantiques qui pourraient être établis entre les couples. Cette disposition peut en outre être rapprochée d'une certaine *rhétorique cheminatoire*. À la suite d'autres critiques, Michel de Certeau propose de considérer, dans *L'invention du quotidien*, la rhétorique comme un système susceptible de fournir des « modèles et des hypothèses à l'analyse des façons de s'approprier les lieux »⁶⁵. Deux figures prédomineraient dans les récits de « pratiques d'espace » : la synecdoque - « employer le mot dans un sens qui est une partie d'un autre sens du même mot » - et l'asyndète - « suppression des mots de liaison, conjonction et adverbes, dans une phrase ou entre des phrases »⁶⁶ :

En fait, ces deux figures cheminatoires renvoient l'une à l'autre. L'une dilate un élément d'espace pour jouer le rôle d'un « plus » (une totalité) et s'y substituer (le vélo ou le meuble en vente dans une vitrine vaut pour une rue entière ou un quartier). L'autre par élision, crée du « moins », ouvre des absences dans le continuum spatial, et n'en retient que des morceaux choisis, voire des reliques. L'une remplace des totalités par des fragments (un moins à la place du plus) ; l'autre les délie en supprimant le conjonctif et le consécutif (un rien à la place de quelque chose). L'une densifie : elle amplifie le détail et miniaturise l'ensemble. L'autre coupe : elle défait la continuité et déréalise sa vraisemblance. L'espace ainsi traité et tourné par les pratiques se transforme en singularités grossies et en îlots séparés. Par ces boursouflures, amenuisements et fragmentations, travail rhétorique, se crée un phrasé spatial de type anthologique (composé de citations juxtaposés) et elliptique (fait de trous, de lapsus et d'allusions)⁶⁷.

Ces considérations permettent de mieux comprendre en quoi la lecture que le chroniqueur fait de la ville-mot et la représentation qu'il en livre peuvent être considérées dans un rapport d'homologie avec un parcours dans la ville. En effet, comme les récits de pratiques d'espace - c'est-à-dire de circulation au sein de la ville-lieu -, la chronique ici commentée a largement recours à la synecdoque et à l'asyndète pour décrire un parcours dans la ville-mot : des éléments ponctuels synecdotiques - ou métonymiques, la différence est parfois mince - d'une partie de la ville-mot sont retenus : « Je lis sur l'enseigne d'un digne cordonnier du faubourg Saint-Roch : « X..., marchand de *chossure* en détail, à bon marché... » », « on cite une femme de quatre-vingt-cinq ans qui a été enlevée [à Paris]. On ne dit pas toutefois que l'enlèvement a été précipité » (I-11, p. 177 ; c'est le chroniqueur qui souligne) ; ces éléments ne sont toutefois pas reliés par un tissu conjonctif : entre eux circule tout ce qui n'a pas été retenu de la ville-mot.

⁶⁵Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, Paris, U.G.E., 1980, p. 184.

⁶⁶*Ibid.*, p. 186.

⁶⁷*Ibid.*

Faire voir à l'esprit : le dispositif argumentatif

Mais il s'agit aussi de *montrer* au sens figuré : « [f]aire voir à l'esprit »⁶⁸. Le raisonnement procède ici par induction. D'une série d'exemples, le chroniqueur induit que :

De quelque côté qu'on tourne les yeux, on ne voit que des choses qui s'écroulent, des institutions qui disparaissent comme des souffles et des préjugés qui s'effacent, laissant les hommes tout étonnés d'avoir été si longtemps leurs propres dupes (I-11, p 175).

Cet énoncé est modalisé. L'enthymème qu'il faut en tirer pourrait se lire ainsi : l'Humanité, portée par l'Histoire et guidée par la Science, est en marche vers le Progrès. Les allégeances idéologiques de Buies, qui demeurent ici présupposées, permettent de tirer un tel énoncé. Celui-ci constitue la majeure. Les autres membres du raisonnement demeurent implicites. La chaîne complète pourrait être : l'Humanité, portée par l'Histoire et guidée par la Science, est en marche vers le progrès ; Québec demeure fidèle à lui-même ; Québec est en dehors de l'Histoire. Au raisonnement inductif se superpose donc un raisonnement par antithèse. Cette chaîne permet par ailleurs de relier entre eux les fragments de la chronique qui sont dépourvus de tissu conjonctif ; ces liens ne sont toutefois pas obligés, - les « îlots » dont est composée la chronique s'inscrivent dans un système à entropie variable.

Par ailleurs, c'est le raisonnement par antithèse superposé au raisonnement inductif qui sous-tend l'opposition ici / ailleurs sur laquelle reposent le dispositif argumentatif et l'arrangement des parties du discours. L'opposition ici / ailleurs correspond en bonne partie à l'opposition Paris / Québec. La majeure pourrait donc être simplifiée ainsi : Paris conduit l'Humanité vers le Progrès. Toutefois, il existe deux Paris : le Paris du Progrès, de l'universalisme, de la civilisation, celui de l'Exposition et le Paris de la catastrophe, de la barbarie, celui de la Commune. Cette double référence se répercute dans le système logique dans lequel elle introduit une ambivalence. Il aurait en effet été possible de tirer un énoncé qui eut développé une vision crépusculaire du monde - vision qui constitue après tout « le *réci* minimal de l'histoire pamphlétaire »⁶⁹ - tel que *le monde se dégrade*. Dans un tel système logique bipolaire : Québec, par rapport à Paris, renvoie à la barbarie qui précède la civilisation et à la barbarie qui lui succède ; Québec est aussi un lieu épargné tout à la fois de la civilisation et de la barbarie puisqu'il est en dehors de l'Histoire. Ici, et avant d'examiner sommairement les incidences de cette double référence au Paris de la Commune et à celui de l'Exposition dans l'économie de la chronique, il importe de noter au passage que la chronique - du moins certaines chroniques de Buies - est un discours qui reconnaît les contradictions logiques .

⁶⁸Le *Nouveau Petit Robert*, *ibid.*, 1993, p. 1436.

⁶⁹Marc Angenot, *La parole pamphlétaire*, Paris, Payot, 1982, p. 99.

Ici / ailleurs : la Commune, une rhétorique de la mise à distance

Puisque le journal constitue un véhicule du texte urbain, il n'est pas surprenant de repérer dans le texte journalistique, et partant dans le texte des chroniques, des thèmes urbains. C'est ici l'évocation de la Commune qui donne le ton au passage et y introduit le thème de la banalisation de la mort⁷⁰. La Commune constitue « la dernière grande insurrection de la tradition révolutionnaire française [...], celle qui a créé la plus grande peur et versé le plus de sang »⁷¹. Le chroniqueur aborde l'événement en faisant allusion, sur un ton badin, à la fusillade de l'archevêque et aux « pétroleuses », et c'est sur le même ton qu'il « extrai[t] une phrase d'un obituaire fait par un de [ses] confrères québécois : « « Un tel est mort entouré de toutes les consolations de la religion *et de ses plus proches parents* » » (I-11, p. 177 ; c'est le chroniqueur qui souligne). Le rapprochement ainsi esquissé entre la mort tragique de plus de vingt mille hommes et femmes et celle normale et pour ainsi dire heureuse d'un citoyen de Québec crée un choc. Et c'est au moyen de ce procédé que le chroniqueur souligne le fait que la ville comme espace social et espace discursif banalise la mort. Le thème de la banalisation de la mort est donc mis en relief par la *dispositio*.

⁷⁰Le thème de la banalisation de la mort est récurrent dans le texte urbain. Kryszynski a relevé plusieurs exemples de ce thème dans le discours poétique tenu sur la ville moderne, entre autres dans « Ville » de Rimbaud : « la Mort sans pleurs, notre active fille et servante [...] ». Wladimir Kryszynski, article cité, p. 40.

⁷¹François Furet commente l'épisode de la Commune en ces termes : « Les Communards [...] mettent le feu aux Tuileries et brûlent ensuite le Conseil d'État, la Cour des comptes, enfin le vieil Hôtel de Ville ; ils fusillent des otages dont l'archevêque, Mgr Barbois. Les troupes de Versailles, de leur côté, ne font pas de quartier : Paris est à partir du 26 le théâtre d'une vraie chasse à l'homme, où quelques milliers de « suspects » - y compris femmes et enfants - sont abattus sans jugement : cette comptabilité lugubre ne comporte pas de précisions statistiques, mais le chiffre de vingt mille morts est vraisemblable » (François Furet, *La Révolution*, tome II, Paris, Hachette, 1988, p. 417). À propos du rapport de Buies à la Commune, Francis Parmentier souligne que ce dernier « n'éprouvait aucune sympathie pour la Commune et les Communards » (Francis Parmentier, « Introduction, dans Arthur Buies, *Chroniques I, ibid.*, p. 85). S'il avait dû s'impliquer dans les événements, Buies se serait en effet sans doute rangé du côté des Hugo, Gambetta et Garibaldi qui, pour républicains et patriotes qu'ils étaient, se sont tenus à l'écart de la Commune. Par ailleurs, Buies avait certainement une bonne connaissance des événements parisiens, car ceux-ci furent largement « couverts » par la presse française qui les dénonçait unanimement (Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou, *Histoire de la presse française*, tome II, Paris, Presses universitaires de France, p. 370-373). Parmentier indique en outre que Buies « tirait ses informations d'une de ses feuilles favorites, *le Courrier des États-Unis*, journal français publié à New York » (Francis Parmentier, « Introduction, dans Arthur Buies, *Chroniques I, ibid.*, p. 85). Il a donc pu lire, sinon ces lignes de Zola, des comptes rendus similaires : « La tuerie a été atroce. Nos soldats... ont promené dans les rues une implacable justice. Tout homme pris les armes à la main a été fusillé. Les cadavres sont restés semés de la sorte un peu partout, jetés dans les coins, se décomposant avec une rapidité étonnante, due sans doute à l'état d'ivresse dans lequel ces hommes ont été frappés. Paris depuis six jours n'est qu'un vaste cimetière » (extrait d'un article publié dans *le Sémaphore de Marseille*, dont Zola a été le correspondant parisien de février 1871 à mai 1877 cité dans François Furet, *op. cit.*, p. 418). Il peut être enfin intéressant de conclure cette note en consignant une remarque de Henri Lefebvre qui pose le rapport de la Commune à l'urbanité : « Au cours du XIXe siècle, la démocratie d'origine paysanne dont l'idéologie anima les révolutionnaires, aurait pu se transformer en une démocratie urbaine. Ce fut et c'est encore pour l'histoire un des sens de la Commune. Comme la démocratie urbaine menaçait les privilèges de la nouvelle classe dominante, celle-ci l'empêcha de naître. Comment ? En expulsant du centre urbain et de la ville elle-même le prolétariat, en détruisant « l'urbanité » » (Henri Lefebvre, *op. cit.*, p. 24).

Le thème de la banalisation de la mort et de façon plus générale l'ensemble de l'espace thématique de la chronique sont traités avec frivolité, humour et surtout ironie. Les figures de métalogismes⁷² se placent en tête de liste des procédés rhétoriques employés par le chroniqueur⁷³. Elles sont parfois signalées par des modalisateurs ironiques - « Il est impossible de », « Il est évident que » -, mais se présentent souvent plus subtilement ; certaines prennent la forme de la litote, d'autres expriment un sentiment feint⁷⁴ : toutes sont proches du sarcasme, cet humour un peu grinçant. Ce qu'il faut souligner par dessus tout, Marc Angenot le rappelle à juste titre, c'est que :

l'ironie et le sarcasme sont des formes indirectes de l'agression, que l'humour est destructeur et que le satirique se donne le double avantage de paraître bénin et jovial, alors même qu'il s'abandonne à sa passion agressive⁷⁵.

Bref, ce procédé permet au chroniqueur de respecter sa règle d'or qui consiste à « aborder tous les sujets, pourvu que ce soit avec des sourires » (I-15, p. 213) ; de parler du monde avec humour, frivolité, objectivité, sang froid ; de marquer une distance entre les mots et les choses - car certaines choses ne se disent plus, ou alors ne se disent pas à Québec⁷⁶ .

Il y a deux trous dans le texte par lesquels la colère du chroniqueur pourrait s'échapper. Si cette dernière demeure toutefois contenue, les deux percées, marquées par des points de suspension, permettent néanmoins d'entrevoir ce qu'il y a derrière les mots. Lors de la première occurrence⁷⁷, les points de suspension permettent d'injurier l'adversaire tout en ne brisant pas le ton de la chronique : « Comment ne pas être sincère quand on est... à ce point ? ». Ici, la valeur des points de suspension est évidente. Ce n'est pas le cas lors de la seconde occurrence. La chronique se termine par un exorde qui constitue comme le reste une antiphrase, le procédé est bien connu : « depuis une heure que j'écris des niaiseries, je n'ai rien trouvé encore d'assez niais pour terminer. Pourtant... à tout prendre dans l'ensemble, ça peut suffire ». Les trois

⁷²« Nous appellerons « métalogisme », en suivant *Rhétorique générale*, toute altération apparente de la logique du discours, dès lors que la *forme* d'un énoncé ne correspond pas à sa *fonction* dans l'économie du texte [...], que le sens se double d'une signification indirecte et lacunaire [...], ou qu'apparaissent des contresens, des paralogismes voulus [...] ». Marc Angenot, *La parole pamphlétaire*, *ibid.*, p. 274.

⁷³On peut se demander pourquoi ? En fait, elles relèguent le non-dit dans l'indicible.

⁷⁴Ces figures de métalogisme sont souvent mises en relief par de nombreux énoncés qui tendent vers le performatif - déjà signalés - et qui semblent dire : *si vous ne me croyez pas, allez y voir vous-mêmes, vous verrez que je ne fais que vous répéter ce que je lis*.

⁷⁵Marc Angenot, *La parole pamphlétaire*, *ibid.*, p. 250.

⁷⁶Si plusieurs chroniques marquent une distance par rapport au monde - ou plus précisément et en ce qui a trait à l'objet du présent chapitre par rapport au texte journalistique - en adoptant un ton frivole, elles ne sont pas toutes aussi sarcastiques. Cette chronique est remarquable entre autres parce qu'elle superpose, peut-être plus que toute autre, les caractéristiques propres à la chronique et au pamphlet.

⁷⁷Les points de suspension sont aussi employés à l'intérieur d'une citation du chroniqueur où ils n'indiquent pas que *tout n'est pas dit*, mais que la citation est tronquée.

points laissent planer le doute sur les supposées « niaiseries » que véhiculerait cette chronique d'ailleurs placée sous le signe du « préjugé ». En fait, ces trois points qui suivent l'adverbe d'opposition permettent de revenir sur la règle générale énoncée au début du fragment (et citée dans la section « Faire voir à l'esprit ») en évoquant le mot prêté à Galilée après sa rétraction - sinon en invoquant sa figure même : « Et pourtant elle tourne [la Terre] ! »⁷⁸.

Ici / ailleurs : l'Exposition, une visite au Palais

Elle tourne autour de Paris serait-il tentant de dire. Si le Paris de la Commune est très présent au niveau sémantique, c'est plutôt le Paris de l'Exposition qui préside à l'organisation spatiale voire logique des fragments juxtaposés. Dans cette chronique, Québec est saisi depuis Paris - c'est-à-dire depuis l'*universel*. Les prétentions à l'universalité de Paris, « que fondent les succès du Second Empire et plus encore les signes pressants de la catastrophe »⁷⁹, culminent avec l'Exposition de 1867 : 15 millions de visiteurs parmi lesquels se trouve Arthur Buies se pressent dans les allées du Palais tandis que les autres parcourent le *Paris-Guide*, projet discursif tout aussi colossal que son pendant de verre et de métal et dans lequel Victor Hugo proclame : « Cette nation aura pour capitale l'humanité »⁸⁰.

Le Palais de l'Exposition constitue une icône de l'urbanité moderne :

le Palais proprement dit s'organise en anneaux concentriques autour d'un jardin qui abrite, au cœur même de l'ouvrage, le pavillon des Poids et Mesures, principes de toutes sciences et de toutes transformations de la nature. À partir de l'histoire du travail, et en allant sans cesse vers le plus d'extériorité, les sept galeries déploient les produits du génie humain, en passant par la magnifique galerie des machines qu'on visite du haut d'une coursive, jusqu'à la périphérie où l'étalage du secteur alimentaire vient se confondre avec toutes sortes de restaurants et autres lieux délectables de socialité et de repos. Du centre à cette ceinture de consommation, seize allées rayonnantes définissent autant de secteurs affectés chacun à un pays ou à un groupe de pays. [...] ¶ L'Exposition est surtout européenne. La France en tient près de la moitié, l'Angleterre près du sixième, l'Allemagne dépasse le dixième. L'Empire d'Autriche se contente de 5 % et les autres nations se distribuent des surfaces de 1 à 2 %⁸¹.

La superficie que le Canada devait y occuper au fond d'une allée ne devait pas être bien étendue ; le chroniqueur en donne d'ailleurs une idée lorsqu'il évoque ses souvenirs parisiens :

⁷⁸Louis-Antoine Dessaulles a été jugé sévèrement pour avoir prononcé une conférence sur Galilée (voir Francis Parmentier, « Introduction », dans Arthur Buies, *Chroniques I, ibid.*, p. 14 et Yvan Lamonde, *Gens de parole*, Montréal, Boréal, 1990, p. 52). En outre, Buies accorde lui-même une large place à la figure de Galilée à côté de celle de Newton dans sa chronique « Le préjugé » (II-12, p. 277).

⁷⁹Jacques Seebacher, *Victor Hugo ou le calcul des profondeurs*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 83.

⁸⁰Sur le *Paris-Guide*, voir entre autres le chapitre « L'Universalité de Paris : Victor Hugo et l'Exposition de 1867 », dans *ibid.*, p. 82-94 et Priscilla Parkhurst Ferguson, *op. cit.*, p. 11, 59, 69-75, 195, 210.

⁸¹Jacques Seebacher, *op. cit.*, p. 85-86.

C'était au temps de l'Exposition à laquelle, on le sait, notre pays a figuré par quelques bois, quelques métaux, quelques grains et un commissaire qui ne se montrait jamais (I-29, p. 335).

Qu'il importe surtout de noter que le type de disposition qui présidait à l'organisation des différentes composantes du Palais de l'Exposition se répétait aussi dans l'urbanisme de la ville-lieu et dans le plan - la table des matières - de nombreux guides publiés pour l'occasion - c'est-à-dire, donc, dans la ville-mot.

S'il peut être ici justifié d'illustrer ce que le visiteur avait sous les yeux lorsqu'il circulait dans le Palais de l'Exposition en citant longuement la description qu'en fait Seebacher, c'est parce que dans sa façon de placer Québec au sein de l'universel et dans sa façon de faire voyager le lecteur autour du monde, c'est précisément ce type de vision que le chroniqueur, lorsqu'il « promène son regard d'aigle sur les grands événements » (I-14, p. 195), traduit au niveau du signifié, mais aussi au niveau du signifiant, par la *dispositio*. Cette façon de faire est d'ailleurs étroitement liée au mode de vision caractéristique du chroniqueur-flâneur, lequel mode de vision peut lui-même être mis en relation avec cette expérience que représente la visite du Palais de l'Exposition. En effet et selon Benjamin, « c'est avec l'exposition universelle de 1867, qui transfigure la valeur d'échanges des marchandises, que la fantasmagorie de la civilisation capitaliste atteint son développement le plus rayonnant »⁸². Dans cette perspective, la vision fantasmagorique que le chroniqueur pratique et qui lui permet d'avoir *sous les yeux* l'urbanité moderne et partant de la représenter ou plus précisément de représenter cette *flânerie optique et non ambulatoire* dans la ville-mot pourrait être le fruit de son séjour sur le site de l'Exposition.

En outre, dans « la flânerie, les lointains - qu'il s'agisse de pays ou d'époques - font irruption dans le paysage à l'instant présent »⁸³. De même, dans la chronique ici commentée, Québec, Lausanne et Paris apparaissent sur le même plan, comme si le chroniqueur était aussi près de l'une ou de l'autre de ces villes. Mais si elles apparaissent sur le même plan, elles ne sont toutefois pas confondues dans un mélange hétéroclite pour autant : elles sont mises en perspective. En effet, la disposition des fragments n'est pas laissée au hasard, - les fragments sont disposés comme les anneaux concentriques du Palais de l'Exposition.

⁸²Jean Lacoste, dans Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, *ibid.*, p. 260, note 7.

⁸³Alfred Chapuis et Édouard Gélis, *Le monde des automates*, Paris, 1928, I, p. 330, cité dans Walter Benjamin *Paris, capitale du XIXe siècle*, *ibid.*, p. 438.

Une écriture urbaine

L'urbanité est donc présente au sein de l'espace thématique de cette chronique qui développe entre autres mais surtout le thème de la banalisation de la mort.

Du côté des procédés rhétoriques, la prédominance des figures de métalogisme traduit aussi l'urbanité ; en effet, plusieurs critiques ont remarqué que l'inscription de la ville dans le texte littéraire au XIXe siècle implique souvent le recours à des figures telles que le calembour, l'humour, l'ironie⁸⁴. Par ailleurs, la présence de ces deux figures cheminatoires que sont la synecdoque et l'asyndète traduit aussi l'urbanité en ce sens que celles-ci permettent de représenter un parcours au sein de la ville-mot.

Dans cette chronique, l'arrangement des parties du discours traduit aussi l'urbanité. Ainsi, si l'urbanité se manifeste dans les textes littéraires au niveau de l'énonciation par des procédés de mise à distance, comme l'a bien montré François Ricard⁸⁵, il semblerait qu'elle puisse être aussi repérée du côté de la *dispositio* - c'est d'ailleurs ce que ce dernier suggère lorsqu'il parle de l'« architecture » de la chronique. En outre, le second terme pourrait bien être la conséquence du premier en ce sens que plus la distance s'accroît entre les mots et les choses, plus il devient nécessaire de recourir à d'autres moyens de représentation. Dans cette perspective, afin de suppléer à la perte de sens causée par la dégradation des mots, le chroniqueur en injecte dans la disposition « plastique » des fragments dont est constituée la chronique ; de même, il exploite la technique du montage de façon à produire des chocs en rapprochant des éléments contradictoires. Cette façon de redistribuer le texte journalistique entraîne par ailleurs une fragmentation de l'écriture, laquelle occasionne cette impression d'inachèvement qui se dégage lors de la lecture. - Or toutes ces caractéristiques s'inscrivent au sein d'une certaine façon d'écrire indissociable de l'univers urbain.

Henri Lefebvre note que « [l]a vie urbaine suppose rencontres, confrontations des différences, connaissance et reconnaissance réciproque (y compris dans l'affrontement idéologique et politique) des façons de vivre, des « patterns » » ; un peu plus loin, il parle aussi de simultanéité⁸⁶. Ces termes, que Lefebvre identifie à la vie urbaine, s'appliquent aussi

⁸⁴Voir François Ricard, article cité ; Nathalie Fredette, dans Nathalie Fredette, *op. cit.*, p. 21 ; Gilles Marcotte, « Mystères de Montréal : la ville dans le roman populaire au XIXe siècle », dans Pierre Popovic et Gilles Marcotte (directeurs), *Montréal imaginaire*, Montréal, Fides, 1992, p. 134 ; Gilles Marcotte, « Rimbaud, lecteur de la ville », dans *Écrire à Montréal*, *ibid.*, p. 113 ; Michel Biron, « Une bataille d'âme en ville », dans Madeleine Frédéric (éditeur), *Montréal, mégapole littéraire*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, 1992, p. 48.

⁸⁵François Ricard, article cité.

⁸⁶Henri Lefebvre, *op. cit.*, p. 24.

par ricochet à la littérature urbaine. De Mercier à Rimbaud en passant par Baudelaire, la littérature urbaine se caractérise par sa façon de faire se rencontrer divers éléments hétérogènes au sein d'un même espace discursif. Une idée chère à Benjamin est en effet celle du « choc, comme principe poétique chez Baudelaire »⁸⁷. De même, Priscilla Parkhurst Ferguson remarque que le *Tableau de Paris* de Louis-Sébastien Mercier « mixes genres, tones, and modes [...] set[ing] a paradigm for urban observers for a century to come »⁸⁸, Burton Pike note que « Le cygne » de Baudelaire « telescopes heterogenous fragments »⁸⁹ et Gilles Marcotte propose que la pensée qui préside à l'organisation de « Villes II » de Rimbaud fait « de la ville moins le produit que la rencontre, le choc et la fusion d'éléments hétérogènes venus des horizons les plus divers du temps et de l'espace »⁹⁰. Par ailleurs, si Benjamin suggère « d'apprendre à voir [les poèmes de Baudelaire] comme une succession ininterrompue de minuscules improvisations »⁹¹, c'est, selon Gilles Marcotte, en définitive les poèmes en prose de Rimbaud qui procurent effectivement cette « impression d'inachèvement » dont parle Benjamin : « [i]l semble que les textes de Rimbaud, par la volonté expresse de l'auteur, restent à l'état d'ébauches, d'esquisses, se refusent à la complétude que Baudelaire, au contraire, aurait certainement donnée à ses textes [ceux des « projets et plans »] s'il avait voulu les proposer à la lecture »⁹². Enfin, sur la technique du montage telle qu'exploitée par Benjamin, Ginette Michaud souligne que

le recours à l'écriture fragmentaire par Benjamin, à son pouvoir séparateur grâce auquel « La mise en rapport des fragments de sens par la citation émet un effet de sens qui n'est pas contenu dans les unités », ne peut, me semble-t-il, être considéré comme un accident de parcours : il traduit le travail de la pensée en acte, lorsque celle-ci est au plus près de la foule elle-même (vertige, perte, deuil, retour à l'inorganique et à l'indifférenciation, etc.), toujours au seuil du vide⁹³.

Car faut-il le rappeler, « [l]e plus étonnant chez Benjamin est la manière dont son écriture informe l'analogie ville / poésie qu'elle repère chez Baudelaire »⁹⁴.

Ces considérations qui donnent un peu de consistance à l'idée selon laquelle il existerait un certain type d'écriture urbaine permettent aussi par ricochet de mieux saisir dans quelle

⁸⁷Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, *ibid.*, p. 228. L'idée est développée dans Max Milner, « Introduction », dans Charles Baudelaire, *Les fleurs du mal*, Paris, Imprimerie nationale, 1978, p. 41.

⁸⁸Priscilla Parkhurst Ferguson, *op. cit.*, p. 54.

⁸⁹Burton Pike, *op. cit.*, p. 75.

⁹⁰Gilles Marcotte, *Écrire à Montréal*, *ibid.*, p. 119.

⁹¹Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, *ibid.*, p. 103.

⁹²Gilles Marcotte, *Écrire à Montréal*, *ibid.*, p. 111.

⁹³Ginette Michaud, article cité, p. 68 ; voir aussi Remo Bodei, « L'expérience et les formes », dans Heinz Wismann (éditeur), *op. cit.*, p. 45.

⁹⁴Pierre Popovic, *De la ville à sa littérature*, *ibid.*, p. 9.

mesure l'écriture du chroniqueur est étroitement liée à l'univers urbain. En effet, à l'information journalistique qui présente des nouvelles brèves, sans corrélation, détachées pour ainsi dire d'une certaine réalité, le chroniqueur oppose une forme d'écriture tout aussi fragmentée et fragmentaire. Mais il ne faut pas s'y méprendre. Sous la surface se tissent plusieurs réseaux de sens, qui s'entrecroisent, se nouent, se dénouent : ça bouge⁹⁵, - c'est précisément cette écriture kaléidoscopique qui permet au chroniqueur de « représenter » le mouvement, la masse. Toutefois, plutôt que de parler de réseaux de sens qui s'entrecroisent *sous* la surface, il serait plus juste de dire que le sens circule *entre* les fragments, lesquels sont disposés comme une colonnade qui balise en le traversant le flot d'informations véhiculées par le journal. Car lorsque le sens s'apaise, que le mouvement échappe, ne demeure en effet que la *dispositio* : le plaisir de regarder une belle chronique, comme un panorama, où les fragments statiques « correspondent aux figures plastiques situées au premier plan [...], tandis que la richesse de l'information joue pour ainsi dire le rôle de la vaste perspective qui se déploie à l'arrière plan »⁹⁶. C'est en représentant les contraires - lointain *vs* éloigné, mouvement *vs* immobilité, flux *vs* statique - sans les annuler que les chroniques de Buies - ou du moins cette chronique - se rapprochent le plus de l'urbanité moderne⁹⁷.

ÉCRIRE (L'URBANITÉ) DANS LA VILLE-MOT À QUÉBEC

La première partie du présent chapitre a permis de voir que la lecture du journal expose le chroniqueur à des chocs qui provoquent chez lui la perte de certains de ses repères et que c'est une prise de distance qui lui permet de vivre l'expérience de la foule par journaux interposés de façon plus heureuse. En effet, c'est en faisant subir au texte journalistique des transformations de divers ordres que le chroniqueur marque une distance. À cet égard, la chronique analysée

⁹⁵Les quelques pistes de lecture ici proposées n'épuisent évidemment pas la richesse textuelle de cette chronique : le jeu pourrait être poursuivi - avec ou sans règles.

⁹⁶Walter Benjamin, *Charles Baudelaire, ibid.*, p. 55.

⁹⁷À ce propos, voir Ginette Michaud, article cité, p. 60 : « à l'image même de la multitude qui ne cesse de se multiplier et de se diffracter, Baudelaire *multiplie* les points de vue perspectifs les plus contradictoires sans les annuler ». Par ailleurs, le rapport étroit qui unit la ville et la chronique ressort de façon évidente dans les préfaces aux éditions de 1873 et 1884 des recueils de chroniques d'Arthur Buies (articuler le méta-discours tenu dans les préfaces au texte des chroniques soulève plusieurs questions qui débordent le cadre de la présente étude et c'est pourquoi les remarques suivantes se trouvent en note) : imprévu, hasard, fugacité, rapidité, nouveauté, multitude, foule : c'est en ces termes que Buies décrit sa pratique d'écriture. Le préfacier commente aussi la façon dont les « chocs » de la vie moderne impose une écriture fragmentée et fragmentaire : « Une chose me frappait-elle, aussitôt je la mettais dans un alinéa, pressé de courir à une autre qui m'attendait et qui se hâtait de prendre forme, avant d'être délaissée à son tour » (I, p. 485). L'idée de la chronique comme écriture « du temps court, de l'espace proche [...] sans visée globalisante, sans transcendance où s'appuyer » (François Ricard, article cité, p. 94) est aussi présente : « J'ai bien rarement su une heure après ce que j'écrivais une heure avant » (I, p. 484). En outre, la façon dont le chroniqueur commente son travail de mise en recueil traduit aussi l'urbanité : « j'ai désespéré de tout ordre et de toute liaison. Aussi ai-je tout simplement distribué mes chroniques par groupes successifs, suivant les saisons » (I, p. 482) ; par contre, ici, le temps cyclique de la nature prend le dessus sur le temps « quantique » urbain.

dans la partie précédente est remarquable : plusieurs transformations y sont opérées sur le texte journalistique et la façon dont ce dernier est redistribué traduit l'urbanité à plusieurs niveaux. Cependant, cette chronique est plutôt exceptionnelle qu'exemplaire : l'urbanité est aussi présente dans plusieurs autres chroniques mais de façon beaucoup moins dense.

L'idée selon laquelle les chroniques de Buies constitueraient et ne constitueraient qu'un tissu de citations journalistiques servira ici plus qu'ailleurs d'hypothèse opératoire et heuristique à un survol de ces autres pièces dans lesquelles l'urbanité est présente de façon moins dense. Il s'agira d'identifier les diverses transformations que le texte journalistique subit, de les hiérarchiser selon qu'elles permettent de marquer une plus ou moins grande distance et de voir dans quelle mesure la façon dont elles redistribuent le texte journalistique traduit l'urbanité. Deux groupes de transformations peuvent être distingués *a priori*. D'abord, il y a celles où le travail se fait surtout alentour de la citation (laquelle peut être commentée, farcie ou retournée contre l'adversaire - c'est la citation-boomerang⁹⁸). Il y a un second groupe composé de ces pratiques qui impliquent plus ou moins une déconstruction-reconstruction et qui font plus ou moins selon le cas « sauter » les guillemets : le plagiat, la parodie, la polémique, le commentaire, la simulation, le pastiche, l'ironie, le collage, le fragment, la mise en récit, la mise en vers, la synthèse, le couplage notionnel et la dialogisation. Dans chacune de ces pratiques, le sujet d'énonciation du discours citant marque une plus ou moins grande distance à l'égard du discours cité. Deux concepts permettraient de « mesurer » cette distance. Celui justement de *distance* (R. Jakobson, R. Barthes, L. Irigaray) qui est « l'attitude du sujet parlant en face de son énoncé, celui-ci faisant partie du monde des objets »⁹⁹ et celui de *modélisation* (U. Weinrich) qui est « l'adhésion que donne à son discours celui qui l'émet »¹⁰⁰. L'analyse a tiré parti de ces concepts afin de hiérarchiser les différents types de transformations.

Découper, coller, commenter : la citation

Le chroniqueur peut découper de longs passages des journaux lus durant la semaine et les coller tels quels. Cette pratique est somme toute relativement rare et dénote une certaine paresse. Toutefois, il arrive qu'elle soit utilisée à dessein.

Une causerie parue dans *la Minerve* le 1er juin 1872 illustre tout à la fois ce type d'emploi motivé de la citation longue et le fait que le journal constitue un véhicule de cette

⁹⁸Citation-boomerang : « De tous les usages « abusifs » qu'on peut faire de la parole adverse, le plus simple et le plus efficace consiste à lui renvoyer ses propres propos par un effet de boomerang, sans y changer une virgule ». Marc Angenot, *La parole pamphlétaire*, *ibid.*, p. 219.

⁹⁹Jean Dubois, article cité, p. 104.

¹⁰⁰*Ibid.*, p. 105. Cette partie doit beaucoup aux travaux de Mikhaïl Bakhtine et de Marc Angenot.

rumeur qui traverse les villes. Dès le second paragraphe, le chroniqueur annonce ainsi ses intentions aux lecteurs :

À propos du dimanche, laissez-moi vous parler d'un excellent speech d'Henry Ward Beecher, que je viens de lire tout au long dans un journal américain (I-14, p. 203).

Près de la moitié de la causerie se compose d'énoncés rapportés en discours direct. Au niveau syntaxique, le discours citant et le discours cité sont très nettement distingués : les citations sont encadrées de guillemets et le dispositif énonciatif apporte les précisions nécessaires afin de bien identifier qui parle. Ainsi, il y a le « je » du chroniqueur s'adressant au « vous » qui renvoie aux lecteurs de *la Minerve* et le « je » implicite et second du prédicateur dont la valeur est soulignée par le chroniqueur au moyen d'incises qui mettent en relief le caractère oral du discours tenu par le pasteur américain. Ce « je » second s'adresse à un « vous » qui renvoie dans un premier temps aux individus réunis dans une foule à Brooklyn et dans un deuxième à tous les individus qui éventuellement liront son discours dans un dépliant ou dans un journal. En outre, à l'intérieur de ce « vous », une certaine catégorie d'individus est directement interpellée (« S'adressant aux riches et aux heureux de ce monde », I-14, p. 205). C'est entre autres le fait que le discours cité comporte un récit - « la peinture d'un nouveau venu à New York pour y faire de l'argent et qui, le dimanche, passe la journée à se demander ce qu'il va faire » (I-14, p. 206) - qui contraint le chroniqueur à apporter ces précisions. D'autre part, les citations sont encadrées de commentaires qui prennent deux formes. D'abord, le discours cité peut être paraphrasé ou exemplifié. Au niveau sémantique, ce type de commentaire colle au discours cité. Toutefois, le travail du chroniqueur y est perceptible par la présence de certains types de raisonnement ou de certains procédés rhétoriques tels le recours à l'autophagie. Le commentaire peut aussi prendre la forme de l'éloge. C'est que le chroniqueur, qui craint qu'un vent de puritanisme se mette à souffler sur Montréal - « Comme certains journaux fanatiques de Montréal ont déjà entrepris une croisade en sens contraire, il est bon de leur mettre sous le nez ce que dit le grand prédicateur américain » (I-14, p. 205) - fait appel à « Henry Ward Beecher » à titre de figure d'autorité ; aussi ne manque-t-il pas de souligner les qualités d'orateur du pasteur américain dont les « sermons attiraient au-delà de 2500 fidèles par semaine » à Brooklyn¹⁰¹. Mais ce qu'il importe surtout de retenir, c'est que si la situation première d'énonciation du speech de Beecher n'est pas conservée intacte, puisque les discours du prédicateur américain faisaient habituellement aussi l'objet d'une publication « sous forme de dépliants » ou alors, comme c'est le cas ici, d'une publication dans un journal, un récit urbain se trouve ainsi en

¹⁰¹ Francis Parmentier, « Introduction », dans Arthur Buies, *Chroniques I, ibid.*, p. 203 note 29 ; ça vaut pour la citation suivante.

mesure d'être transporté de New York à Montréal - *la Minerve* a pignon sur rue à Montréal - en passant par Québec par le biais de ce véhicule de l'information qu'est le journal.

Compulser, compiler, aligner, commenter : la statistique

Le chroniqueur peut compulser des journaux dans le but de compiler des chiffres et de les aligner sous les yeux du lecteur. Toutefois, ce n'est qu'après avoir dans un premier temps marqué une distance à l'égard de la pratique des statisticiens que ce dernier s'emploie à cette tâche. Ainsi, dans une causerie parue le 11 juin 1872 dans *le National*, après avoir fait l'inventaire des différents aspects de la vie que les statisticiens mettent en chiffres, le chroniqueur conclut :

Tout cela est fort instructif : mais voici un genre de statistique devant lequel les plus hardis dénombreurs ont jusqu'à présent reculé. On peut calculer à peu près le nombre des étoiles, à la rigueur celui des poissons dans toutes les mers connues, mais on n'osera jamais faire le compte de tous les idiots qui peuplent notre petite planète. Voilà qui épouvante l'imagination, et, à ce que je disais tout à l'heure que la statistique était une véritable épidémie, je suis heureux d'ajouter qu'elle a des limites. ¶ Elle est bornée par ce qui n'a pas de bornes, par la bêtise humaine (I-15, p. 219).

Le chroniqueur mise ici sur ces deux techniques de la réfutation caractéristiques de la parole pamphlétaire que sont la rétorsion¹⁰² et l'autophagie¹⁰³ afin de discréditer la pratique des statisticiens. Toutefois, ce qu'il importe de souligner par dessus tout, c'est que tenir quelque discours que ce soit sur un objet constitue déjà un moyen de le mettre à distance.

Après cette envolée plutôt pamphlétaire que lyrique, le chroniqueur se permet de reproduire une statistique. C'est alors le commentaire qui tient lieu de « metteur à distance » :

Je viens de voir une statistique désolante. L'année dernière il s'est commis, dans la France seulement, plus de *quatre mille* suicides, dont 734 par amour ! (I-35, p. 372 ; c'est le chroniqueur qui souligne ; le reste de la chronique est entièrement consacrée à discuter cette statistique).

Le suicide est un thème urbain tout autant qu'une réalité urbaine et c'est par le biais de la statistique qu'il se trouve introduit dans cette pièce parue le 23 décembre 1872 dans *le National* et titrée « Chronique pour les désespérés ». Selon Benjamin, c'est vers 1845 que « l'idée de

¹⁰²Rétorsion : « Dans la *rétorsion*, le polémiste se place, pour conduire son « attaque », sur le terrain de l'adversaire. Il combat contre lui en lui « arrachant ses propres armes ». Autrement dit, il se sert dans sa réplique des données, des axiomes et des concepts mêmes de l'adversaire ». Marc Angenot, *La parole pamphlétaire*, *ibid.*, p. 219.

¹⁰³Autophagie : « C'est un mode de la réfutation où on démontre que la généralisation ou l'extension d'une thèse la rend impraticable, absurde ou criminelle, ou encore, qu'une pratique est mauvaise dont l'application universelle entraînerait des conséquences fâcheuses ». *Ibid.*, p. 224.

suicide a pénétré dans les masses laborieuses »¹⁰⁴. Ce suicide, toujours selon Benjamin, « n'est pas un renoncement, mais une passion héroïque. C'est la conquête de la modernité dans le domaine des passions »¹⁰⁵. Le chroniqueur est « effray[é] » par le chiffre de 734, mais passe sous silence, un peu comme si cela allait de soi, la différence, c'est-à-dire les 3266 individus qui se sont suicidés pour des raisons autres qu'amoureuses. Ainsi, c'est davantage une certaine idée du suicide comme renoncement - « déceptions », « faiblesses », « renoncer » (I-35, p. 377) - plutôt que comme une passion héroïque qui retient le chroniqueur. En effet, sa plaidoirie ne s'adresse pas à un ouvrier tenté de se suicider par désespoir, mais, ainsi que d'aucuns diraient, à une jeune personne qui a trop lu de romans ou alors qui n'en a lu qu'un seul et a eu le malheur de tomber sur *Werther*, c'est-à-dire donc à une âme sensible. Par ailleurs, le chroniqueur lui-même ne manifeste aucune attirance à l'égard du suicide. Bref, il y a discours sur le suicide et plus précisément sur une certaine conception romantique du suicide, mais il n'y a pas un discours du suicidaire.

Le chroniqueur ne s'acharne pas très longtemps à bâtir un barrage contre le « déluge de la presse quotidienne » et le flot de chiffres qu'il charrie - « Là n'est pas la question. La nécessité, c'est d'y voguer » (I-15, p. 212). Ainsi, alors que dans une causerie parue dans *la Minerve* le 6 juin 1872 il faisait remarquer à son propriétaire que celui-ci « remplis[sait] sans remords des colonnes entières de son journal » avec des statistiques (I-14, p. 200), dans une autre pièce plus tardive publiée sous le titre « Chronique pour le « National » » le 23 juin 1877, sans être embarrassé à l'idée rejoindre le nombre des « idiots », il se permet « d'aligner des chiffres » :

Cela fait bien de temps à autre dans la chronique ; le lecteur s'habitue ainsi sans s'en douter au calcul et à la réflexion, et, avant d'arriver au bout de mes paragraphes, il est presqu'un statisticien (II-19, p. 338).

La parole pamphlétaire qui caractérisait le discours du chroniqueur sur la statistique en 1872 fait place à une parole didactique. Par ailleurs, la statistique, comme la chronique, peut être saisie dans un rapport d'homologie avec la ville. L'étroite relation qui existe entre la statistique et la ville n'a d'ailleurs pas échappé au chroniqueur lorsqu'il décrit la pratique du lecteur de journal. En effet, la statistique y est décrite au moyen d'une image spatiale, celle du labyrinthe : « Il [le lecteur] s'amusera à des faits divers mal rédigés pendant que son voisin se plongera dans des statistiques qui ressemblent à l'antique dédale » (I, p. 567). La statistique peut effectivement être comparée à un labyrinthe en ce sens que celui qui en fait la lecture peut se perdre dans ses nombreuses ramifications. Toutefois, ces ramifications peuvent être ramenées à des *artères*

¹⁰⁴Walter Benjamin, *Charles Baudelaire, ibid.*, p. 111.

¹⁰⁵*Ibid.*, p. 110.

principales et en définitive à un *organisme* central. En ce sens, la statistique constitue aussi et surtout une représentation surplombante de la ville, car le point d'où elle regarde se situe au dessus de ce labyrinthe dont parle le chroniqueur. Par le fait même, elle met à distance la ville, elle en immobilise le mouvement afin d'en représenter la totalité. À l'inverse, la chronique accueille le flux urbain. Enfin, la statistique est synecdotique de la même façon que l'est la table des matières des guides parisiens¹⁰⁶. Cette façon de représenter la ville propre à la statistique trouve une illustration remarquable dans l'« align[ement] d[e] chiffres » que le chroniqueur propose à ses lecteurs :

Londres a 90 milles de tour [...] et quatre millions d'habitants [...] Il y naît une créature humaine toutes les cinq minutes et il en meurt une toutes les huit minutes [...]. La grande cité anglaise a sept mille milles de rues, dans lesquelles il arrive en moyenne sept accidents par jour. [...] Vingt-huit milles de nouvelles rues sont ajoutés tous les ans à la brumeuse Babylone et neuf mille maisons de plus s'y dressent au sein des brouillards et de la fumée (II-19, p. 338).

Viennent ensuite des chiffres sur le « port », les « tavernes », les « pochards » et sur « ceux qui ne suivent aucun culte religieux » et qui se rendent dans les « *beer-shops* » le « dimanche » (II-19, p. 338). Grégarisme, uniformité, aliénation, banalisation de la mort, ubiquité du crime¹⁰⁷ : la grande ville est là dans cet alignement de chiffres. Par contre, le chroniqueur y est peu présent, car il ne prend pas position à l'égard de l'univers urbain si ce n'est en évoquant le nombre de « Canadiens » habitant à Londres. Il se contente en bonne partie d'accomplir sa tâche dans le processus d'échange de cette marchandise qu'est l'information. L'alignement de chiffres se poursuit ainsi :

Il y a 129 villes américaines, oui, 129 exactement qui sont dans de jolies draps. À elles seules elles doivent sept cent quarante-cinq millions de dollars. [...] ¶ L'augmentation de la dette municipale n'a été que de 176 pour cent depuis 1870 [...] (II-19, p. 339).

La grande ville anglaise était un objet singulier, nommé et circonscrit dans l'espace au moyen de cercles concentriques. À l'inverse, la grande ville américaine est ici un objet pluriel, sans nom et dont la circonscription dans l'espace est indéterminée, si ce n'est par l'adjectif « américaine » qui peut renvoyer à l'espace géographique du continent.

Ainsi, la statistique peut être saisie dans un rapport d'homologie avec la ville et sa présence dans les chroniques entraîne souvent l'introduction de thèmes urbains. Toutefois, ce n'est qu'après avoir marqué une distance à l'égard de la pratique des statisticiens que le chroniqueur se permet lui-même d'aligner des chiffres.

¹⁰⁶Voir Priscilla Parkhurst Ferguson, *op. cit.*, p. 65.

¹⁰⁷Sur ces thèmes, voir Wladimir Krysiniski, article cité.

Coupler, (dialogiser)

Le chroniqueur peut effectuer un travail de polarisation sur le texte journalistique. Il s'agit alors de classer les morceaux découpés de la ville-mot en deux piles distinctes, de procéder à une lecture dichotomisante du texte journalistique afin de le reconfigurer et de l'inscrire dans une logique différente. La principale opposition sémantique qui traverse les chroniques de Buies est celle de l'ici vs l'ailleurs. Cette polarisation avant tout mais très rarement exclusivement géographique est souvent hiérarchique et parfois axiologique. Elle se présente aussi de façon plus ou moins contrastée, ce qui dans certains cas peut traduire l'urbanité. En effet, Micheline Cambron souligne que

[d]ans l'imaginaire romanesque français [« Et peut-être aussi dans l'imaginaire poétique » est-il rajouté en note], Paris, quintessence de la ville, est véritablement, selon le mot de Balzac, « le pays des contrastes ». Eugène Sue, qui, manifestement, voit là un procédé tout autant qu'un trait de réel, clamera bien haut les pouvoirs d'une représentation oxymorique de la ville : « nous croyons à la puissance des contrastes »¹⁰⁸.

Le chroniqueur parle aussi des contrastes, avec un peu moins d'enthousiasme :

La loi des contrastes est un fait vulgaire. Tout le monde l'a entendu formuler cent fois ; elle trouve son application dans presque toutes les circonstances de la vie ; rarement elle trompe à ce point qu'elle est devenue un des proverbes dont s'est enrichie la sagesse des nations (I-15, p. 505¹⁰⁹).

Si le chroniqueur ne met pas en relation cette « loi des contrastes » avec l'univers urbain dans le discours qu'il tient, l'emploi qu'il fait du procédé traduit l'urbanité. Ainsi était-ce le cas lorsque, dans les deux « Chronique[s] Québécoise[s] » parues dans *le Pays* les 4 octobre et 3 novembre 1871 et enchâssées lors de leur édition en recueil¹¹⁰, la mort de milliers de personnes à Paris et la mort d'une personne à Québec étaient rapprochées de façon à produire un choc. Mais qu'elle soit contrastée ou non, la polarisation permet de marquer une distance à l'égard du texte journalistique et c'est d'abord pour cette raison qu'elle est ici commentée.

Le travail de la polarisation peut s'effectuer en marge du discours cité. Ainsi, dans la causerie parue dans *la Minerve* le 1er juin 1872¹¹¹, se trouve un passage, à la suite des citations

¹⁰⁸Micheline Cambron, « Une ville sans trésor », dans Madeleine Frédéric (éditeur), *op. cit.*, p. 8.

¹⁰⁹Cette loi qui au-delà du fait urbain caractérise la rhétorique romantique est ensuite mise en rapport avec « celle de la relation entre le climat d'un pays et le tempérament des gens qui l'habitent » (I, p. 505). Voir la sous-section « Par dessus : circonscrire... une idée de Mme de Staël » du chapitre III.

¹¹⁰Ces chroniques ont été commentées dans la partie précédente du présent chapitre.

¹¹¹Cette causerie a été commentée dans la section « Découper, coller, commenter : la citation » du présent chapitre.

longues du « speech » de « Henry Ward Beecher », qui marque une transition et dans lequel la situation locale est comparée à celle qui prévaut dans les villes américaines :

Cependant, les jeunes gens des États-Unis sont bien heureux de n'avoir que les dimanches qui les embarrassent ! Que dire de ceux de Québec qui ne savent pas où promener leurs pas monotones et leur figure ahurie pendant toute la semaine ? (I-14, p. 208)

De même, dans le tout que forment deux chroniques parues les 16 et 23 juin 1877 dans *le National* et enchâssées lors de leur publication dans le recueil *Petites chroniques pour 1877*¹¹², c'est à la suite des statistiques sur « Londres » et sur les « 129 villes américaines », des évocations du « centenaire [...] de la mort de Voltaire » et du « 449^e anniversaire de la délivrance d[Orléans] par Jeanne d'Arc », que succède un paragraphe où il est question d'une vieille paroisse canadienne et de son église :

La vieille église de la Rivière-Ouelle, bâtie en 1792, alors que l'évêque Panet était curé de cette paroisse, vient d'être démolie : son clocher était une copie exacte du beffroi de l'Hôtel de Ville de Paris. Pauvre vieille église ! Elle n'a pas pu vivre assez longtemps pour pouvoir célébrer son centenaire. Il faut vraiment n'avoir pas de chance, aujourd'hui que les centenaires sont si à la mode (II-19, p. 343).

Dans ces deux exemples, l'ici est simplement juxtaposé à la suite de l'ailleurs. Ce type de juxtaposition produit des effets de sens auxquels il est important d'être attentif. Il y aurait par exemple beaucoup à dire sur l'évocation de cette « vieille église ».

L'ici et l'ailleurs peuvent aussi être alternés. Ainsi, la causerie parue dans *la Minerve* le 6 juin 1872, le chroniqueur passe de l'émigration allemande à l'émigration canadienne. De plus, d'une « convention postale » conclue entre la « France » et l'« Allemagne », il suggère qu'« [i]l devrait bien être conclu de même une convention postale entre Montréal et Québec pour que les lettres [...] arrivent à destination dans un délai raisonnable » (I-14, p. 200). En outre, il rappelle pour appuyer sa suggestion que « l'usage des communications postales remonte à l'empereur Auguste » et que « chez les barbares [...] de la Tartarie, dans l'empire du féroce Gengis-Khan, on comptait au dixième siècle plus de 100,000 relais et 200,000 chevaux employés au service des communications postales » (I-14, p. 200). Souvenirs de collègue ? Peut-être aussi des extraits de journaux que le chroniqueur a découpés durant la semaine.

D'autres oppositions se superposent ou se juxtaposent parfois à l'opposition ici / ailleurs. Les plus fréquentes sont celles de la monarchie vs la république et de la barbarie vs la civilisation. Ainsi, dans une causerie parue le 17 juin 1872 dans *la Minerve* (I-14, p. 190 à 196), le couple sémantique de l'ici vs l'ailleurs structure l'ensemble de la chronique alors que

¹¹²La chronique parue le 23 juin a été commentée dans la section « Compulser, compiler, aligner, commenter : la statistique » du présent chapitre.

celui de la monarchie vs la république n'en recouvre que la première (lignes 152 à 266). De telles oppositions sémantiques sont récurrentes dans le texte urbain.

C'est aussi en bonne partie l'opposition barbarie vs civilisation qui préside à l'organisation d'une chronique publiée le 28 août 1871 dans *le Pays*. Il s'agit de cette « Chronique Québécoise » que le chroniqueur « date de Saint-Thomas, comté de Montmagny, à dix lieues de la capitale » (I-9, p. 141). La prise de distance physique s'accompagne ou plutôt représente une prise de distance intellectuelle - « Puisque je ne suis pas à Québec, j'ai le droit d'avoir des idées à moi » (I-9, p. 141) - qui permet de développer l'idée du relativisme par le recours à des procédés rhétoriques typiques du XVIII^e siècle - le dépaysement et la confrontation de l'Orient et de l'Occident dans le but de se voir avec les yeux d'autrui - et avec lesquels Buies était familier. Ainsi, une discussion sur les mœurs nuptiales est prétexte à la confrontation de l'ici et de l'ailleurs. Mais plutôt que de confronter l'ici à l'ailleurs, le chroniqueur confronte les ailleurs entre eux. Il s'agit de peser - « j'ai résolu de ne plus voyager qu'avec une balance » (I-9, p. 142) - le pour et le contre et en définitive de suspendre toute prise de position. Tout est mis sur le même plan. La force d'attraction de Paris n'est pas plus élevée que celle de l'Afrique. En somme, c'est autour du chroniqueur que la Terre tourne. Autour de ce chroniqueur qui est à « Saint-Thomas », « un endroit fort plat, fort laid, fort ennuyeux, mais qui offre un attrait, la pêche au bar » (I-9, p. 144). Et c'est sous le couvert d'une histoire de pêche que le chroniqueur formule l'énoncé d'ordre général auquel ses réflexions l'on conduit :

Un de mes amis vient précisément de réussir à merveille dans ce nouveau genre de pêche, j'ai mangé d'un bar qu'il a pris par la queue et qui avait absolument le même goût que les autres, ce qui prouve que les extrêmes se touchent et au besoin se confondent (I-9, p. 145).

À une extrémité, il y a les « pays barbares » : « la côte du Zanguebar » et la « Kabylie » en « Afrique ». Leur relative barbarie est soulignée par des énoncés ironiques : « pays bien éloigné de nous heureusement » (I-9, p. 142). À l'autre extrême, il y a les « pays civilisés, dont le Canada constitue une infime molécule » (I-9, p. 143). Paris est évoqué. Mais comme ce sera le cas dans les deux « Chronique[s] Québécoise[s] » parues dans *le Pays* les 4 octobre et 3 novembre 1871 et enchâssées lors de leur édition en recueil¹¹³, il est double. D'un côté, il y a le Paris tel que civilisé par les femmes : « Mmes de Rambouillet [1588-1665], Récamier [1777-1849], de Longueville [1619-1679], de Staël [1766-1817] et de Solms, font voir quelle est la puissance de la conversation » (I-9, p. 145). De l'autre, il y a le Paris révolutionnaire. Alors que celui-là est rangé du côté des pays civilisés, celui-ci est mis dans un

¹¹³ Ces chroniques ont été commentées dans la partie précédente du présent chapitre.

rapport d'« analogie » (I-9, p. 142) avec la « Kabylie ». Québec est pour sa part explicitement mis en relation avec la « Chine » : « Les Québécois sont moins civilisés que les Chinois, et je vais le démontrer » (I-9, p. 143). Si la « Chine » est ironiquement qualifiée de « pays barbar[e] » (I-9, p. 143), elle représente néanmoins un certain idéal qui consiste à se situer à mi-chemin entre la civilisation et la barbarie : « En Chine, pays de toute les inventions restées à l'état d'enfance [...] » (I-9, p. 143). La Chine représentait en effet au XVIII^e siècle un idéal de civilisation, et c'est d'ailleurs dans cette perspective que le chroniqueur y fait référence à quelques reprises (par exemple dans cette autre « Chronique Québécoise » parue le 10 octobre 1871 : « Je lis quelque part, que les Chinois, nos maîtres en tout, [...] », I-9, p. 160).

Si à première vue cette chronique peut sembler être organisée selon la loi des contrastes parce qu'elle juxtapose l'ici vs l'ailleurs et la civilisation vs la barbarie, c'est plutôt l'idée du relativisme qui préside à son organisation. De plus, le discours du chroniqueur s'apparente ici à celui d'un Montesquieu pour qui Paris représente un lieu où « le processus de civilisation, porté à son extrême, conduit peut-être à sa propre négation »¹¹⁴. Toutefois, à l'opposé de Montesquieu, le chroniqueur n'adopte pas la posture de l'écrivain des Lumières qui prétend parler du lieu de l'universel. Sa posture se rapprocherait plutôt de celle d'un Mercier, lequel peut être considéré comme un romantique avant la lettre. En effet, plutôt que de faire appel à des règles abstraites - la monarchie ou alors les grands idéaux des Lumières - pour organiser son tableau, Mercier fait de sa propre personne le point de convergence de cette « variété » qui caractérise son sujet. De même, dans la chronique de Buies, c'est un point géographique - « à dix lieues de la capitale » - qui devient l'universel et c'est autour de ce point que le chroniqueur organise son monde, c'est-à-dire cette rumeur du vaste monde qu'il est possible de lire - « Je lis cette pensée dans une revue américaine » - à « Saint-Thomas, comté de Montmagny ».

Dans la chronique précédemment commentée, le chroniqueur pose la conversation comme l'un des principaux éléments civilisateurs. De même, le chroniqueur fait souvent appel à la conversation pour « civiliser » le texte urbain. Car au travail de la polarisation se superpose souvent un travail de dialogisation. Cette superposition est évidente lorsque l'opposition ici vs ailleurs renvoie à l'opposition Québec vs Montréal (par exemple dans ce passage où le « vous » renvoie au « directeur » de *la Minerve* et de façon plus générale aux lecteurs montréalais : « Cette loi ressemble beaucoup, pour les pénalités édictées, à celle que vous avez à Montréal et qui oblige de fermer les hôtels à onze heures du soir » I-14, p. 195). La polarisation peut donc être considérée comme un premier pas vers une dialogisation d'ordre figural (voir le chapitre II).

¹¹⁴Voir Michel Condé, « Genèse de la ville imaginaire : Paris au XVIII^e et au XIX^e siècles », dans Benoît Melançon et Pierre Popovic, *Montréal 1642-1992*, Montréal, XYZ, 1994, p. 23.

(Exemplifier) : parodier, jouer avec les mots, narrativiser, versifier

Afin de divertir son interlocuteur figuré ou ses lecteurs réels, le chroniqueur joue avec les mots ou les formes. Ces deux pratiques permettent d'objectiver, de relativiser, en un mot de marquer une distance à l'égard du texte journalistique. Ainsi, « pour donner à [la loi des écoles du Nouveau-Brunswick] toute la clarté qui lui manque », le chroniqueur propose de lui adjoindre « un article additionnel [qu'il] rédigerai[t] volontiers en ces termes » :

« L'instruction publique au Nouveau-Brunswick sera libre et obligatoire, tout en étant gratuite, quoique laïque. Les ministres de quelque religion que ce soit, n'y auront aucun contrôle, si ce n'est les vicaires de paroisse en général, les pasteurs anglicans et presbytériens, les rabbins et les derviches [...] » (I-14, p. 199).

De même, dans la causerie parue le 17 juin 1872 dans *la Minerve*, le chroniqueur joue avec les mots. Dès l'incipit, il pose une série de termes renvoyant aux divisions politiques espagnoles : « Êtes-vous Carliste, mon cher directeur, ou Amédéiste, ou progressiste ou frontiériste? » ; ensuite la fête commence :

Don Carlos, lui, il est carliste incontestablement. Seulement, il l'est moins que beaucoup de ses partisans, absolument comme il y a des catholiques plus catholiques que le Pape. [...] (I-14, p. 191).

Le jeu procède par associations d'idées ou de mots, lesquelles se rapprochent parfois du calembour, et plusieurs analogies mettent en rapport la situation politique qui prévaut en Espagne avec la situation locale. Car la polarisation de l'ici vs l'ailleurs constitue sans doute et en effet la seule règle de ce jeu langagier qui se poursuit évidemment au delà de l'extrait cité.

Il arrive aussi que le chroniqueur se fasse raconteur ou rimeur. En effet, le texte journalistique peut être narrativisé et (ou) versifié. Par exemple, dans la causerie parue le 6 juin 1872 dans *la Minerve*, le chroniqueur s'approprie résolument cette « question de l'Alabama » afin de la rapporter ou plutôt de la reformuler élégamment à son « directeur ». Cette question est complexe et comporte plusieurs paradoxes ou controverses que le chroniqueur loin d'évacuer met de l'avant - « Voilà un tribunal constitué à Genève depuis plus d'un an et il n'est pas encore reconnu ! » (I-14, p. 196) - avant de les résoudre au moyen d'un récit et plus précisément un récit qui se rapproche, dans sa forme, de la fable. En tête de liste des procédés rhétoriques employés dans ce récit se trouvent ces trois figures étroitement reliées et effectivement récurrentes dans les fables que sont la personnification, la métonymie et la synecdoque. À propos de cette dernière, Bernard Dupriez note d'ailleurs que la « diplomatie use et abuse de la synecdoque pour dire ce que l'on ne peut pas dire »¹¹⁵. La fable diplomatique du chroniqueur

¹¹⁵Bernard Dupriez, *Grachus*, Paris, U.G.E., 1984, p. 441.

met en scène trois principaux personnages : la nation anglaise, la nation américaine et la presse. La nation américaine est désignée par deux figures de politiciens : « le secrétaire Fish », le « ministre d'État » ; et le « général Grant », le « président » de la république. Cette plurivocalité d'ordre figural permet d'introduire un dialogue sous forme de parodie : « - « Vont-ils reconnaître nos réclamations ? - Eh ! non, puisque que voilà un article additionnel fait pour les rejeter. - Bah ! un article additionnel n'est pas un refus. [...] » » (I-14, p. 197). De son côté, la nation anglaise est personnifiée par synecdoque au moyen de l'allégorie du lion. C'est entre autres par le biais de cette personnification que le discours est narrativisé :

Le lion britannique, ahuri, essoufflé, lâcha un suprême rugissement [...]. Le lion britannique, qui avait repris haleine, s'est senti de force à ajouter encore un article à la pyramide de documents sous laquelle gisait la question de l'*Alabama*. [...] Le Sénat [...] avait ajouté de petites additions supplémentaires [...] qui firent de suite hérissier la crinière au lion superbe des îles britanniques (I-14, p. 197-198).

C'est aussi lorsque la nation américaine est désignée par métonymie que le discours est narrativisé : « Et la haute chambre américaine fût saisie de l'article additionnel » (I-14, p. 198). La presse peut soit être désignée comme telle - « ce fut au tour de la presse » -, soit l'être par le pronom indéfini « on » :

on se flanqua des tripotées d'articles pendant quatre mois, d'une rive à l'autre de l'Atlantique ; les flots écumaient de menaces éditoriales, et toutes lignes de steamers n'arrivaient plus qu'avec des cargaisons de provocations (I-14, p. 197).

L'« Atlantique » constitue le décor dans lequel s'inscrit cette fable. Il permet de représenter la circulation des informations (thème sur lequel le chroniqueur revient d'ailleurs à la fin de la chronique) - « L'article supplémentaire traverse les mers et entre frémissant dans le cabinet du secrétaire Fish » (I-14, p. 197) - et la distance qui sépare les nations américaine et anglaise sur la « question de l'*Alabama* » - « pour combler ce gouffre béant » (I-14, p. 197). Enfin, le récit se termine ainsi : « C'en est là maintenant, et tout est à recommencer » (I-14, p. 198). Cette proposition indique la chute de ce récit qui demeure ainsi non-dramatisé. C'est pourquoi le chroniqueur en tire cette conclusion : « le français devrait être la langue diplomatique du monde entier » (I-14, p. 198). Le chroniqueur-narrateur manifeste sa présence non seulement à la fin mais aussi dans le cours du récit, lequel est en effet ponctué de nombreuses enclaves discursives (Benveniste) : « Dieu merci ! [...] Bah ! [...] Vous voyez qu'il y avait de la marge [...] Ah ! tiens, oui, au fait, c'est vrai, le for intérieur ! je n'avais pas pensé à cela [...] Mais ô ciel ». Certaines de ces interventions du chroniqueur-narrateur correspondent aux fonctions phatique - vérifier le contact - et conative - agir sur le public - proposées par Jakobson. Elles permettent aussi de caractériser l'attitude du locuteur face à son énoncé, laquelle peut ici être

qualifiée de distante, puisque le *sujet d'énonciation considère son énoncé comme faisant partie d'un monde distinct de lui même.*

Bref, c'est au moyen d'un récit qui s'apparente dans sa forme à la fable que le chroniqueur, qui pour les besoins de la cause se fait raconteur, dénoue et renoue le nœud que formait cette « question de l'*Alabama* » dans le texte journalistique. Cette façon de faire emprunte plusieurs procédés à la rhétorique classique, ceux-là même qui avaient contribué au succès des fables d'un Jean de la Fontaine et des satires politiques d'un Samuel Butler de l'autre côté de la Manche. En outre, il importe de souligner que la mise en récit fait « sauter » les guillemets. La reconfiguration ne laisse en effet pas les traces du découpage. Il est à quelques exceptions près impossible de repérer des énoncés directement prélevés de la ville-mot. Et si les guillemets réapparaissent durant la fable diplomatique du chroniqueur, il importe de remarquer que ces derniers encadrent alors des paroles pour ainsi dire fictives et détachées de leur ancrage au sein du référent journalistique. Ainsi, comme la chronique dans laquelle était cité un discours de « Henry Ward Beecher », cette chronique a recours à plusieurs marqueurs pour distinguer sur le plan syntaxique un discours cité d'un discours citant. Cependant, l'un et l'autre de ces discours sont ici le produit d'une même énonciation ou pour être plus précis d'une énonciation qui s'actualise à deux niveaux, alors que dans la chronique où était rapporté le speech de Beecher le discours cité et le discours citant étaient le produit de deux énonciations différentes dans le temps et dans l'espace. Ce même phénomène est aussi présent lorsque le chroniqueur parodie des lois.

Le récit peut aussi prendre la forme d'une anecdote. L'anecdote, comme l'apologue, est un « récit illustrant quelque vérité »¹¹⁶, mais à l'inverse de celui-ci, celle-là n'est pas imaginaire : elle est constituée de « ces particularités historiques ou petits faits curieux dont le récit peut éclairer le dessous des choses »¹¹⁷. Dans une causerie parue le 4 juin 1872 dans *le National*, l'idée que le chroniqueur souhaiterait faire voir à l'esprit de ses lecteurs est la suivante :

Si l'on savait bien d'où viennent la plupart des idées, des convictions, des espérances, ce qui inspire même les plus graves calculs, sur quelles illusions on appuie souvent tout un édifice social, on ne pourrait plus ressentir qu'une pitié railleuse (I-15, p. 213).

Cette idée est dans un premier temps exemplifiée au moyen d'une anecdote :

Ces illusions bourbonniennes [...] me rappellent une anecdote assez plaisante que je ne puis m'empêcher de vous raconter (I-14, p. 213).

¹¹⁶Ibid., p. 63.

¹¹⁷*Le Nouveau Petit Robert, ibid.*, 1993, p. 81.

Ici, il est important de noter au passage que si dans bien des cas il est possible d'identifier une idée à exemplifier, le jeu (celui de la parodie, de la narrativisation ou de la versification) n'en demeure pas moins en grande partie autonome, car il ne s'agit pas en bout de ligne de jouer pour illustrer, mais de jouer pour le plaisir. Par ailleurs, l'anecdote que propose le chroniqueur possède toutes les caractéristiques d'un récit : les paroles sont rapportées par l'emploi du style direct ; le temps et le lieu de l'action sont clairement identifiés ; les temps verbaux sont le passé simple et le plus-que-parfait ; il y a une succession d'énoncés simulant des comportements entretenant entre eux des relations d'antériorité et de postérité ; la narration respecte l'ordre chronologique de l'histoire. Une seule intervention du narrateur peut être repérée - « Le comte d'Artois, qui avait déjà l'oreille dure, pleurait à chaudes larmes » (I-15, p. 214) -, mais elle est si subtile qu'on pourrait croire que les événements, tout au long de l'anecdote, se racontent d'eux-mêmes (Benveniste). En outre, les paroles rapportées en style direct prennent la forme d'une strophe de six vers : « Louis dix-huitième / Et vous, comte d'Artois, / Duc d'Angoulême, / J'vous embêt'tous trois ! / V'là comment je les aime ! Les aimez-vous comme moi ? » (I-15, p. 214). L'idée maîtresse est ensuite exemplifiée : avec le cas « des colons britanniques de ce continent » qui « s'acharn[ent] [...] à maintenir leur dépendance » (I-15, p. 214) ; avec cette « révolution imminente » que « l'on croyait » que les « ouvrier[s] agricole[s] d'Angleterre » allaient faire (I-15, p. 215) ; et enfin avec le cas du chroniqueur qui « [v]oilà bientôt sept à huit années [...] atten[d] [...] une sinécure du gouvernement » (I-15, p. 216). Ici, le texte journalistique - « Je viens de lire, parmi les faits ressortant d'une des dernières enquêtes agricoles » - est donc reconfiguré en exemplifiant une idée - *tout n'est en définitive qu'illusions* - au moyen de faits d'actualité et d'anecdotes d'ordre historique ou personnel. Par ailleurs, Québec est représenté comme un lieu où le chroniqueur attend.

Enfin, le texte journalistique pourrait tout à la fois être narrativisé, versifié et parodié. C'est toutefois ce que le chroniqueur ne fait pas, car un autre l'a déjà fait pour lui. Ainsi, dans une chronique publiée le 16 juin 1877 dans *le National*, il « cit[e] une fable qui vient de paraître et qui résout la question » « de l'intervention de l'Angleterre dans la guerre d'Orient » (II-19, p. 334). Cette fable est un pastiche de « La cigale et la fourmi » de Jean de la Fontaine.

Synthétiser

Le travail de synthèse effectué par le chroniqueur sur le texte journalistique ressort bien dans un ensemble de pièces parues dans *le National* au cours de l'année 1877 et écartées lors de la publication du recueil *Petites chroniques pour 1877* (ces pièces figurent dans l'annexe III du deuxième tome de l'édition critique préparée par Francis Parmentier). Cette série se compose de deux pièces titrées « Chronique pour le « National » » et trois autres titrées « Lettre

particulière pour le « National » ». Ces cinq pièces ont respectivement paru les 19 mai, 4 et 22 juin, 14 et 25 juillet 1877, alors que les deux premières chroniques éditées dans *Petites chroniques pour 1877* ont paru respectivement les 28 mai et 9 juin 1877. Elles peuvent être considérées comme une production parallèle, puisque leur date de publication dans *le National* chevauchent celles des premières chroniques du recueil *Petites chroniques pour 1877*. Par ailleurs, c'est à partir du moment où Buies fait paraître un texte titré « Chronique pour le « National » » qu'il modifie le terme générique des pièces qu'il avait déjà commencé à faire paraître pour celui de « Lettre particulière pour le « National » ». L'expression « lettre particulière » fait sans doute référence à la « correspondance », rubrique qui, dans les journaux de l'époque, rend compte de la vie et de la politique étrangère et dont la chronique découle en partie : comme la correspondance, la chronique prend souvent la forme d'une lettre fictive, toutefois, dans la chronique, le cadre figuratif est plus développé que dans la correspondance, laquelle vise davantage à informer qu'à divertir.

C'est dans la première pièce de cette série qu'est tenu ce discours programmatique :

Qu'est-ce en effet que la chronique, si ce n'est le récit, au jour le jour, des événements qu'on voit de près, des faits intimes auxquels on se trouve mêlé ou qui se passent sous nos yeux, un aperçu piquant et rapide de ces petits côtés de l'histoire de son temps, dont la critique historique, pour être sérieuse, ne peut plus se passer aujourd'hui ? C'est en ramenant la Chronique à sa fonction modeste que je ne crains pas de l'aborder ; de cette façon je ne serai pas tenu d'avoir de l'esprit quand même, je n'obligerai pas mon lecteur à un éblouissement continu, je ne le tiendrai pas sous le feu d'une illumination continue, mais je l'intéresserai peut-être à ce que je lui raconterai, et il m'arrivera de temps à autres d'être instructif (II, p. 429).

Il est possible de lire la deuxième phrase de la citation en regard d'une certaine conception de la chronique qui présidait à l'écriture des textes publiés durant les années 1871 et 1872¹¹⁸. De plus, si du programme esquissé dans la première phrase de la citation peu d'éléments seront effectivement respectés - à la fin de cette même chronique, le « je » énonciateur s'en confesse au lecteur :

Mais je m'aperçois que ce n'est absolument pas de la chronique que je vous fais en ce moment ; [...] je puis vous promettre d'être plus modeste à l'avenir et de me restreindre à la chronique locale. Pourvu que les événements d'ici me fournissent de quoi remplir une colonne du *National* une fois par semaine (II, p. 433) -,

les intentions formulées dans la seconde phrase le seront en grande partie. En outre, le chroniqueur entend mettre l'accent sur l'aspect didactique de ses textes, plutôt que sur leur

¹¹⁸ « Et voilà pourquoi la chronique est si difficile ; tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, bondissant à perpétuité sur la corde roide, le chroniqueur est un vrai nègre. Avec cela que le moindre écart le rend ridicule ou insupportable ; il faut être un génie pour braver tant de périls » (I-32, p. 357).

caractère divertissant, comme c'était davantage le cas auparavant ou à tout le moins comme ce l'est ailleurs¹¹⁹.

Un discours sur un état de société caractérisé par le développement rapide des moyens de communication succède au discours tenu sur la chronique :

nous sommes en plein âge de fer, et le nombre des messagers rapides qui sillonnent la terre ne suffit plus à l'impatience toujours croissante de connaître. En vain l'on multiplie les réseaux de chemin de fer, les lignes télégraphiques et les câbles sous-marins, cela n'est pas assez. Le plus humble des hommes [...] apprend aujourd'hui ce qui se passe aux extrémités du monde, et il n'est pas encore content ! [...] Pour lui on augmente, on développe et on perfectionne tous les moyens de connaître [...]. Journaux, pamphlets, revues, brochures pleuvent sur le monde, et, non seulement les faits, mais leur plus petits détails y sont étudiés [...]; la lumière vient de tous les côtés et de mille manières différentes ; [...] il semble qu'il ne reste plus rien à faire à la pensée [...]. Mais non ; elle est encore loin, bien loin du but ; les moyens, loin d'être épuisés, naissent à peine, et chaque progrès survenant fait voir combien ces moyens étaient grossiers à l'origine ; nous sommes tous au travail, au travail sans trêve [...] (II, p. 430).

Dans ce discours, il y a un « nous » qui se définit par rapport à une époque et une force qui « développe » pour « le plus humble des hommes », mais pas de « je ». En effet, nul je ne pourrait prêter sa voix à, ou se faire la voie de cette rumeur qui traverse les villes sans la tenir à distance - ou alors sans se fragmenter, comme le fait le je d'un certain romancier -, sinon en se faisant pour ainsi dire fil électrique. Celui-ci constitue en effet le canal susceptible d'être en mesure de véhiculer cette rumeur décrite en ces termes : « les opinions, parties de cent pays divers, se croisent comme des jets de flammes dans une atmosphère chargée d'électricité, et vont frapper toutes les intelligences » (II, p. 430). Le « je » de cette chronique ne s'aventure pas dans cette zone. Il n'entend pas « faire concurrence au télégraphe » (II-2, p. 4)¹²⁰. Il apparaît plutôt à la toute fin du long paragraphe qui décrit cet état de société en question :

loin de m'effrayer du nombre infini de journaux et de revues où les lecteurs de mon pays peuvent choisir à discrétion, ce qu'il leur convient d'apprendre, j'apporte au *National* ma modeste chronique hebdomadaire qui aura l'avantage de résumer bon nombre de choses

¹¹⁹« Avant tout, ne parlons pas de choses sérieuses, ou, du moins, n'en parlons pas sérieusement. Il est permis d'aborder tous les sujets dans une chronique, pourvu que ce soit avec des sourires ; les plus grandes choses de ce monde n'en méritent pas davantage » (I-15, p. 213).

¹²⁰Dans une chronique publiée dans le *National* le 9 août 1872, le chroniqueur écrit : « Les blagues les plus colossales des journaux sont [...] une pâture délicieuse [...] ; et, de quelque côté qu'arrive une rumeur, elle est reçue comme une compatissante amie » (I-17, p. 255). Une prise de distance physique - le chroniqueur se trouve alors aux « Éboulements » - pourrait expliquer la façon dont le chroniqueur reçoit la rumeur. Or, ce n'est pas le cas. C'est parce que le chroniqueur n'est pas en contact avec cette rumeur qui traverse les villes que ses repères ne sont pas ébranlés ; ceux-ci sont plutôt renforcés par « une » rumeur - en effet il n'écrit pas *la* rumeur - qui arrive de Montréal et l'informe des nouvelles électorales locales. Il n'y a donc pas expérience de la foule par la médiation du journal. De la même façon, dans « L'hiver en pleurs », chronique parue le 30 janvier 1874 dans le *National*, c'est parce que le chroniqueur n'est pas en contact avec cette rumeur du vaste monde qu'il peut écrire « Je m'abstiens aujourd'hui de vous donner des nouvelles électorales, quoiqu'elles soient toutes fraîches, et quoique je puisse facilement faire concurrence au télégraphe aux trois quarts démolis sur toutes les lignes » (II-2, p. 41).

disséminées dans toutes sortes de publications, et d'offrir aussi un aliment préparé à propos, facile à digérer (II, p. 430).

Le paragraphe suivant débute ainsi : « Jetons sans plus tarder un regard sur le monde. Le monde ! il est bien vaste et bien des choses s'y passent » (II, p. 430). La chronique se promène de l'Europe à l'Orient en passant par l'Amérique. Un « nous » met en relief les articulations du discours : « Nous laisserons de côté, dans cette énumération [...] » (II, p. 431). Il arrive aussi que ce « nous » renvoie au « monde » : « voilà où nous en sommes » (II, p. 432). Un « bilan de tuerie » constitue le fil conducteur de ce tour du monde. La parole est parfois laissée par synecdoque à « l'Europe » - « « Mon ami, vous êtes bien embêtant », lui dit-elle » (II, p. 430) - ou à une figure historique - « « Dans cinquante ans, l'Europe sera républicaine ou cosaque », avait dit Napoléon » (II, p. 432). Il y a un *je* dans le corps du développement - sinon, la première personne du singulier n'est présente qu'au début et à la fin du texte - par le biais duquel un discours similaire à celui énoncé par le biais de la figure de « Napoléon » est introduit : « voilà ce qui semble arriver de façon si manifeste que j'en ferais bien volontiers des solutions inévitables. Il n'y aura d'Europe pacifique que lorsqu'il y aura une Europe républicaine » (II, p. 433). Ainsi, bien que l'énonciation soit actualisée à un second niveau, celui-ci n'est pas assumé par la parole d'un narrateur ou d'un conteur, encore moins celle d'un rumeur.

Dans cette chronique, il est impossible de distinguer les morceaux qui ont été découpés, - un fondu élimine toute trace de l'étape du découpage ; car plutôt que d'être collés, les morceaux sont synthésés. De plus, la catégorie sémantique de l'ici vs l'ailleurs n'est plus pertinente : le procédé s'est accéléré à tel point qu'il n'est pratiquement plus perceptible. En outre, il n'y a plus expérience du choc, car cette expérience est devenue la norme ; c'est d'ailleurs pourquoi le sujet ne marque aucune oscillation entre l'euphorie et la dysphorie, - il ne tient pas à demeurer original. En somme, le chroniqueur ne marque pas une distance, mais se situe dans un rapport d'extériorité vis-à-vis de cette rumeur qui traverse les villes. Il est parti.

Cette chronique se termine sur le souhait que « les événements d'ici [...] fournissent de quoi remplir une colonne du *National* une fois par semaine » (II, p. 433), alors que la chronique suivante débute ainsi : « S'il est un événement bien fait pour étonner les hommes politiques du monde entier [...] » (II, p. 433). Si cette chronique n'évoque pas la rumeur locale, le « Canada » y est néanmoins présent ; en premier lieu, par la présence d'expressions sociolectales : « il faut avouer que cet Indien [des Indes] avait le diable au corps, c'était un enragé, un maudit comme nous disions au Canada » (II, p. 436) ; ensuite, dans un passage qui développe le thème de l'uniformité existentielle ; et enfin, dans cet autre passage :

Malepeste ! messieurs les Texiens, vous n'y allez pas de main morte : je connais un certain pays et entre autres une belle contrée située sur les rives du Saint-Laurent où l'on pourrait peut-être formuler plus de retenue dans les mêmes vœux. Nous terminons, par un extrait découpé, dans un feuilleton, en cours de publication (II, p. 437).

Le chroniqueur n'est jamais très loin. Il apparaît d'ailleurs au moyen d'un commentaire acerbe à la suite de la citation du feuilleton. Toutefois, c'est surtout le statut de l'ici qui retient l'attention dans cette chronique : l'ici n'est pas complètement évacué, il n'est pas non plus tenu à distance (comme c'était le cas dans la « Chronique Québécoise » datée de « Saint-Thomas » où il devenait un ailleurs parmi d'autres) ; dans cette chronique, l'ici est comme mis en abîme, un peu.

*

Les exemples de cette partie ont été pour la plupart tirés des causeries. Si les causeries se distinguent des chroniques en ce sens que la narration y occupe une place moins importante, que l'ancrage du cadre référentiel au sein de l'espace urbain y est plus ténu, que la thématization de la relation du chroniqueur au rédacteur y est plus développée, c'est surtout le fait qu'elles s'offrent davantage comme un tissu de citations journalistiques - toutes ces distinctions demeurant assez relatives - qui explique le nombre important d'exemples tirés des causeries dans la présente partie. Par ailleurs, il arrive que le travail effectué lors de la mise en recueil ait pour effet de retirer au texte journalistique de certaines chroniques une partie de son « unité » et de sa « cohérence », entre autres lorsque ce travail fait en sorte que deux chroniques parues dans les pages d'un journal se trouvent enchâssées et présentées comme un tout lors de leur édition en recueil. L'enchâssement peut alors favoriser la juxtaposition de fragments opposés sémantiquement et ainsi provoquer un certain effet de « décousu » - c'est ce qui explique que certaines chroniques enchâssées lors de la mise en recueil se rapprochent parfois, dans leur facture, des causeries.

Que ce soit dans les chroniques, dans les causeries ou dans les « chroniques-causeries »¹²¹, la façon dont le discours citant découpe et reconfigure le discours cité traduit une plus ou moins grande distance à l'égard du texte journalistique. D'abord, la présence de guillemets permet d'instituer une distinction entre le discours du chroniqueur et le discours de l'autre. Cette première marque a son importance, car la ville brouille les frontières (entre l'organique et l'inorganique, entre soi et l'autre, entre le masculin et le féminin, entre le jour et la nuit, etc.). La prise de distance peut aussi s'effectuer en tenant un discours sur une pratique (celle des statisticiens par exemple) ou sur des thèmes (celui du suicide par exemple). Le travail

¹²¹L'expression est de Francis Parmentier. Voir « Introduction », dans Arthur Buies, *Chroniques I, ibid.*, p. 29.

du commentaire inscrit alors le discours cité dans une logique différente, surtout lorsqu'il s'accompagne d'un autre travail de l'ordre cette fois de la polarisation, lequel fait en effet en sorte que le discours est alors traversé par de telles oppositions sémantiques d'ailleurs courantes au sein du texte urbain que sont celles de la monarchie vs la république, de l'ici vs l'ailleurs et surtout de la barbarie vs la civilisation. Il arrive aussi que la prise de distance s'effectue en jouant avec les mots, en parodiant, narrativisant ou versifiant le discours journalistique. Ces pratiques redistribuent le texte journalistique non seulement dans une logique différente, mais dans une forme différente. De plus, la mise en récit et la parodie encadrent de guillemets des énoncés qui se présentent comme étant directement prélevés de la ville-mot alors qu'ils ne le sont pas. Ainsi et dans une certaine mesure, la narration reprend le dessus sur l'information, laquelle est alors entraînée du côté de la fiction¹²². Finalement, dans le travail de synthèse, le sujet d'énonciation ne marque pas une distance, mais se pose dans un rapport d'extériorité. À cet égard, le passage d'une parole pamphlétaire ou frivole à une parole didactique, lequel s'accompagne d'une présence réduite de l'énonciateur au sein du discours, est particulièrement révélateur, car dans le discours didactique, le *je* a en effet tendance à devenir le *il* de l'énoncé¹²³. Par ailleurs, si les transformations que le chroniqueur fait subir au texte journalistique permettent de marquer une plus ou moins grande distance, il importe de noter qu'elles ne sont pas toutes intimement liées à l'expérience (médiatisée ou pas) de l'urbanité.

L'accueil que les causeries et certaines chroniques font au texte journalistique entraîne par ailleurs l'introduction de plusieurs thèmes urbains : l'oisiveté dominicale, le suicide, le gréganisme, l'uniformité, l'aliénation, la banalisation de la mort, l'ubiquité du crime, etc. De plus, elle introduit la statistique qui, comme le journal et la chronique, peut être saisie dans un rapport d'homologie avec la ville. Enfin, elle affecte l'identité de Québec tel qu'il se donne à lire dans les chroniques de Buies.

*
* *

L'urbanité est donc présente à Québec au moment où Buies fait œuvre de chroniqueur par le biais du journal. Le journal constitue tout à la fois un véhicule du texte urbain et un véhicule de cette rumeur qui traverse les villes, c'est-à-dire le texte journalistique en tant que tel. Le journal constitue aussi un objet médiateur de l'urbanité en ce sens que sa lecture s'apparente à la circulation dans la grande ville ; lire le journal constitue en effet une forme de flânerie. Une

¹²²Sur les rapports entre l'information et la fiction journalistique, voir entre autres Walter Benjamin, « Le narrateur », dans *Œuvres II*, Paris, Denoël / Les lettres nouvelles, 1971, p. 139-170 et Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 178.

¹²³Dominic Maingueneau, *op. cit.*, p. 119.

telle flânerie optique et non ambulatoire au sein de la ville-mot - le continuum discursif au sein duquel ce qui se donne à lire dans la ville et ce qui se donne à lire dans les journaux sont saisis sans rupture - et plus précisément les chocs qu'elle entraîne provoquent chez le chroniqueur la perte de certains de ses repères et par le fait même une oscillation entre l'euphorie et la dysphorie. C'est un travail de différenciation et de reconfiguration du texte journalistique qui permet au chroniqueur de marquer une distance et partant de vivre cette expérience de façon plus heureuse. À cet égard, cette chronique composée de deux « Chronique[s] Québécoise[s] » parues dans *le Pays* les 4 octobre et 3 novembre 1871 et enchâssées lors de la mise en recueil (I-11, lignes 168 à 368) est remarquable : plusieurs transformations y sont opérées sur le texte journalistique et la façon dont ce dernier est redistribué traduit l'urbanité à plusieurs niveaux. Le même phénomène se produit dans plusieurs autres chroniques. Toutefois, la présence de l'urbanité y est beaucoup moins dense. Enfin, dans un certain nombre de pièces, le chroniqueur ne marque pas une distance, mais se pose dans un rapport d'extériorité vis-à-vis du texte journalistique.

CHAPITRE II

MISE EN MARCHÉ STRATÉGIQUE, MISE EN SCÈNE TACTIQUE : LE CHRONIQUEUR ET SON PUBLIC

« Car le héros moderne n'est pas seulement un héros - il tient le rôle de héros. La modernité héroïque s'avère être un drame (*Trauerspiel*) où le rôle du héros est à distribuer. » (Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*.)

« Il y a, chez lui, un curieux mélange de Rastignac et de Lucien de Rubempré, de l'homme d'action et du rêveur, qui explique en partie le sentiment d'échec qui l'habitera à la fin de sa vie. » (Francis Parmentier, « Arthur Buies, 1840-1901 : correspondance et biographie ».)

« Je suis un chien qui ronge l'os. En le rongant je prends mon repos. Un temps viendra qui n'est pas venu que je morderai qui m'aura mordu. » Inscription sur un bas-relief sculpté qui se trouve au-dessus de l'entrée de l'actuel bureau de poste de Québec et qui fut prélevé sur une auberge située autrefois à cet endroit. (Le guide Gallimard du Québec.)

« Si le noble a tout donné quand *il a présenté sa personne*, le bourgeois, lui, ne donne rien et ne doit rien donner de sa personnalité. Le premier peut et doit paraître ; le second ne doit qu'être, et ce qu'il veut paraître est ridicule et absurde. » (J. W. Goethe, *Wilhelm Meister, Les années d'apprentissage*, cité dans Jürgen Habermas, *L'espace public*.)

L'ÉNONCIATION : UNE RELATION MOTIVÉE ET MÉDIATISÉE AU PARTENAIRE

Selon Emile Benveniste,

Ce qui en général caractérise l'énonciation est l'*accentuation de la relation discursive au partenaire*, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif. ¶ Cette caractéristique pose par nécessité ce qu'on peut appeler le *cadre figuratif* de l'énonciation¹²⁴.

Une énonciation orientée vers l'allocutaire serait par ailleurs motivée : « le texte [serait alors]

¹²⁴Emile Benveniste, *op. cit.*, p. 85 ; c'est Benveniste qui souligne.

considéré comme médiateur d'un désir du locuteur, tentative de saisie de l'allocutaire »¹²⁵. Le concept de transparence / opacité et celui de tension permettraient de caractériser cette relation médiatisée que l'énonciateur entretiendrait avec l'allocutaire (à l'opposé, ceux de distance et de modalisation s'intéressent au rapport énonciateur / énoncé) : le concept de tension qualifie la relation établie entre le sujet parlant et l'interlocuteur par le biais de l'énoncé, processus « exprimant le désir de communication » (Irigaray) alors que celui de transparence / opacité évalue la façon dont l'ambiguïté du texte est plus ou moins levée dans la mesure où il y a plus ou moins transfert du sujet d'énonciation du locuteur sur le récepteur (Todorov). L'énonciation posséderait en outre une force illocutionnaire : une marque qui indiquerait comment l'énoncé doit être perçu par l'allocutaire (cette force pourrait par ailleurs entraîner un impact perlocutoire : le fait que l'énoncé soit suivi d'une action).

Ce chapitre s'intéresse à la présence ou l'absence de l'urbanité au niveau de l'énonciation entendue comme la relation motivée que l'énonciateur entretient par le texte avec l'allocutaire. Il s'agit de dégager la façon dont le texte journalistique est marqué par la mise en place d'un cadre figuratif spécifique dans le but de rendre compte des rapports étroits que celui-ci entretient avec l'urbanité en décrivant sa thématique et de montrer dans quelle mesure il est stratégique ou tactique en identifiant la fonction qu'il remplit dans le processus de production des chroniques. L'hypothèse qui sous-tend cette démarche est la suivante : c'est la figure du flâneur entendue comme le modèle d'un nouveau genre d'auteur-producteur (Buck-Morss) qui préside à la mise en place du cadre figuratif et c'est par le biais de cette figure modèle que l'urbanité est introduite dans le discours. Les éléments identifiés comme pertinents et retenus pour l'analyse sont les énoncés qui instituent un rapport entre l'énonciateur et l'allocutaire. Ces énoncés sont souvent marqués par des indices de personnes (je-tu) ; ils peuvent toutefois se présenter de façon plus subtile : la présence d'un terme générique ou d'énoncés à caractère métalinguistique ou méta-discursif tendrait par exemple à indiquer de quelle façon le discours doit être reçu par l'allocutaire et c'est pourquoi il importe d'en tenir compte.

La figure du flâneur occupe une place centrale dans le principal essai de Benjamin sur Baudelaire¹²⁶. Benjamin y remarque que le sujet lyrique baudelairien s'allégorise en une série de figures « à la fois métaphoriques et métonymiques de la ville »¹²⁷ : le badaud, le dandy, le

¹²⁵*Ibid.*, p. 120.

¹²⁶Le second des deux chapitres du « Paris du Second Empire chez Baudelaire » (dans Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, *ibid.*, p. 23-145) est en effet titré « Le Flâneur ».

¹²⁷Pierre Popovic, *De la ville à sa littérature*, *ibid.*, p. 17.

conspirateur, le chiffonnier, l'escrimeur et l'Apache. Ces figures peuvent être considérées comme les multiples facettes voire les « réincarnations »¹²⁸ successives de celle du flâneur.

Par ailleurs, si « la ville est le lieu privilégié des échanges, des affrontements, des luttes pour le pouvoir », en un mot de la concurrence¹²⁹ ; et si les figures que Benjamin reconnaît dans la poésie de Baudelaire sont effectivement métonymiques de la ville ; alors leur présence dans le discours devrait pouvoir être lue en termes de stratégies - Benjamin le suggère d'ailleurs lorsqu'il écrit : « Baudelaire savait quelle était la vraie situation de l'écrivain ; il se rend au marché en flâneur ; il prétend qu'il veut observer, mais, en réalité, il cherche déjà un acheteur »¹³⁰. Lectrice perspicace de Benjamin, Susan Buck-Morss approfondit cette question dans un article qui précise dans quelle mesure la figure du flâneur peut servir de modèle pour comprendre la position de l'écrivain sous un régime d'économie de marché :

Le flâneur est le modèle d'un nouveau genre de salarié qui produit informations/littérature/publicité afin d'informer/amuser/persuader (ces différences n'étant pas claires). Ses produits occupent les « heures creuses » que sont devenues, dans une grande ville, les moments où l'on ne travaille pas. Les écrivains dépendent maintenant du marché et parcourent les rues afin de trouver des sujets ; restant de ce fait sous les yeux du public, ils portent leur propre identité comme une pancarte. (Buck-Morss, « Le Flâneur, l'Homme-sandwich et la Prostituée : Politique de la Flânerie », p. 374-375.)

Si les considérations de Buck-Morss permettent de mieux tirer parti des travaux de Benjamin, elles ne justifient toutefois pas le recours à la distinction entre stratégie et tactique. C'est plutôt le texte que Laurent Mailhot a écrit en guise d'introduction à son *Anthologie d'Arthur Buies* qu'il faut relire pour repérer cette justification. En effet, Mailhot y suggère que la « stratégie [de Buies serait] du côté de la dissidence, de la guérilla, de la marginalité et de la surprise »¹³¹ - en un mot, du côté de la tactique. Mais pour justifié que puisse ainsi être le fait de retenir la distinction entre stratégie et tactique, celle-ci demeure à ce stade difficilement opératoire - il faut lui donner un peu de consistance et pour cela les travaux de Michel de Certeau sont les bienvenus. C'est dans *L'invention du quotidien* que celui-ci, afin de construire son objet - les pratiques quotidiennes -, opère une distinction entre stratégie et tactique¹³² : par hypothèse, les manières de faire relèveraient d'une logique tactique plutôt que stratégique. La stratégie correspond au calcul (ou la manipulation) des rapports de force qui devient possible à partir du

¹²⁸Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIXe siècle*, cité dans Susan Buck-Morss, article cité, p. 371.

¹²⁹Pierre Popovic, *De la ville à sa littérature*, *ibid.*, p. 17. Popovic cite ensuite Baudrillard : « le discours de la ville, c'est la concurrence même : mobiles, désirs, rencontre, stimuli, verdict incessant des autres, érotisation continue, information, sollicitation publicitaire : tout cela compose une sorte de destin abstrait de la participation collective, sur un fond réel de concurrence généralisée ».

¹³⁰Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, *ibid.*, p. 53-54.

¹³¹Laurent Mailhot, article cité, p. 43.

¹³²Le passage qui suit colle de très près à Michel de Certeau, *op. cit.*

moment où un sujet de pouvoir et de vouloir (une entreprise, une armée, une cité, une institution scientifique) est isolable. Elle postule *un lieu* susceptible d'être circonscrit comme *un propre* et d'être la base depuis laquelle gérer les relations avec *une extériorité* de cibles ou de menaces (les clients ou les conquérants, les ennemis, la campagne autour de la ville, les objectifs et objets de la recherche, etc.). La tactique, au contraire, renvoie à un calcul qui ne peut pas compter sur un lieu propre, ni donc sur une frontière qui distingue l'autre comme une totalité visible. La tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. Elle s'y insinue, fragmentairement, sans le saisir en son entier, sans pouvoir le tenir à distance. Elle ne dispose pas de base où capitaliser ses avantages, préparer ses expansions et assurer une indépendance par rapport aux circonstances. Le « propre » est une victoire du lieu sur le temps. Au contraire, du fait de son non-lieu, la tactique dépend du temps, vigilante à y « saisir au vol » des possibilités de profit. Ce qu'elle gagne, elle ne le garde pas. Il lui faut constamment jouer avec les événements pour en faire des « occasions ». Habiter, circuler, parler, lire, faire le marché ou la cuisine, ces activités sembleraient correspondre aux caractéristiques des ruses et des surprises tactiques : bons tours du « faible » dans l'ordre établi par le « fort », art de faire des coups dans le champ de l'autre. Ainsi, à la logique stratégique du concept de ville, par exemple, correspondraient les tactiques de ses usagers.

Dans le cadre de la présente démarche, le recours à la distinction entre stratégie et tactique vise à dégager sommairement dans quelle mesure la mise en place du cadre figuratif est sous-tendue par une logique stratégique lorsqu'il s'agit pour le chroniqueur de se tailler une place de choix au sein du marché ou alors par une logique tactique lorsqu'il s'agit pour lui d'inscrire une dissidence dans l'ordre du plus fort c'est-à-dire celui du capitalisme. Le cadre figuratif est ainsi considéré comme le médiateur textuel d'un certain désir de l'énonciateur (celui d'être lu, d'occuper une position avantageuse, surtout celui d'avoir des sous). Cette dernière précision implique un corollaire qu'il ne s'agit pas de chercher à montrer car il est réducteur mais seulement de poser dans le but d'encadrer la description : ce serait et ce serait seulement par le biais du lecteur que le chroniqueur serait susceptible d'atteindre par ricochet le champ où s'inscrirait sa trajectoire ou alors cet ordre du plus fort qu'est le capitalisme.

Ainsi donc, ce sont les diverses facettes de la figure du flâneur, lesquelles remplissent différentes fonctions sous-tendues par une logique tantôt stratégique tantôt tactique, qui président à la reconfiguration de l'objet étudié dans les trois parties du présent chapitre.

DU NOBLE AU SALARIÉ

« Le noble est ce qu'il représente, le bourgeois, ce qu'il produit »¹³³. Ainsi, dans une économie de marché,

[I]a tâche de l'homme de lettres est de comprendre clairement sa position objective dans le processus productif et pour cela la figure historique du flâneur est irremplaçable. Le flâneur n'est pas un aristocrate : son métier n'est pas *Musse* (loisir) mais *Müssiggang* (flânerie). Afin de survivre dans le monde capitaliste, il écrit sur ce qu'il voit et en vend le produit¹³⁴.

Cette tâche n'est pas toujours aisée. Francis Parmentier le souligne d'ailleurs lorsqu'il note à propos des chroniques de Buies que celles-ci « se situent [...] au centre d'une relation complexe entre l'auteur, un public spécifique, les contraintes matérielles et financières du journal, les enjeux politiques et économiques du moment »¹³⁵. Dans la présente partie, seule la relation de l'auteur à son public telle que médiatisée par le biais du cadre figuratif sera abordée. L'objectif général consiste à mettre en relief ce mouvement qui va du noble au salarié et à préciser très sommairement ses incidences sur la position objective de l'écrivain dans le processus productif. Sur le plan méthodologique, il s'agira de rendre compte du cadre figuratif en dégagant la thématique de l'énonciateur, en identifiant les figures qui inscrivent l'allocutaire et en qualifiant le rapport dans lequel énonciateur et allocutaire s'insèrent.

Le génie-prophète

Le génie-prophète est la figure type du poète romantique. Le génie est une *sensibilité* inépuisable, un *torrent* ; il est reçu *d'en haut*, tel un *don divin*. Le génie-prophète est un être *solitaire* parce que *rejeté*. Il va, *errant et mélancolisant*, trouver consolation du côté de la *nature*. De l'état de *mort spirituelle* dans lequel il était, il (re)naît au monde au sein de celle-ci, mais demeure toutefois partiellement aliéné. Durant ce passage, il s'est (vu) investi du rôle de *prophète* ; sa *mission* consiste à *révéler la parole divine, annoncer l'avenir*, quitte à se *sacrifier* et subir le *martyre* pour l'*expiation* des crimes de ses contemporains. Ce programme n'est pas totalement désintéressé ; le génie-prophète aspire en effet à la *reconnaissance*, son ambition est la *gloire*. Celle-ci est aussi la source de son malheur, car son prêche n'est habituellement pas

¹³³Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 24.

¹³⁴La citation se poursuit ainsi : « Plus simplement, dans la société capitaliste, le flâneur est un personnage imaginaire, en fait il est celui qui écrit des histoires. La flânerie a fait la promotion d'un style d'observations sociales qui a pénétré les écrits du XIX^e siècle dont beaucoup étaient destinées aux feuillets des journaux à grand tirage. Le flâneur écrivain était ainsi le modèle de l'auteur-producteur de la culture de masse. Plutôt que de rapporter les vraies conditions de la vie urbaine, il détournait les lecteurs d'ennui ». Buck-Morss, article cité, p. 374.

¹³⁵Francis Parmentier, « Introduction », dans Arthur Buies, *Chroniques I, ibid.*, p. 28.

entendu de la foule qui le rejette. Alors il se fait *promeneur*, ou plutôt *rêveur* solitaire, ce qu'il n'a jamais vraiment cessé d'être ; il renonce et s'abandonne¹³⁶.

Le rapport du génie-prophète à l'univers urbain ne semble pas être de l'ordre de l'identification mais plutôt de celui de la confrontation. Qu'il suffise toutefois pour l'instant de remarquer que la figure du génie-prophète est partie intégrante de la thématique de l'énonciateur des chroniques de Buies.

C'est dans un premier temps par des références à des poètes qui ont incarné la figure du génie-prophète que celle-ci se manifeste dans le corpus. Ainsi, la figure de Hugo est présente ; toutefois elle l'est surtout par le biais d'allusions ou d'emprunts implicites au niveau des procédés argumentatifs et rhétoriques (il y a vraisemblablement une seule mention explicite : « Ce vote est un « effondrement », dirait Victor Hugo », I-15, p. 225). Il en va tout autrement de la figure de Musset : non seulement des vers (II, p. 144 ; I-9, p. 152 ; I-11, p. 167 ; I-22, p. 302 ; I-4, p. 111, 4 strophes) de cet enfant du siècle sont-ils cités, mais son fantôme est évoqué lors d'une séance de spiritisme :

il m'est arrivé, à moi, chroniqueur, de me tenir les yeux fixes pendant vingt minutes [...], pour voir si je n'apercevrais pas dans un coin de ma chambre l'esprit d'Alfred de Musset, enterré à Paris il y a quinze ans ; et dès que l'éblouissement me prenait, que la tête me tournait, que je ne voyais plus clair, il me paraissait incontestable que c'étaient les doigts d'Alfred de Musset qui me passaient dans les cheveux (I, p. 606-607).

Plus réservée, la présence de Lamartine se limite à une mise en exergue de deux vers extraits de « l'Homme » : « L'homme est un dieu tombé / Qui se souvient des cieux » (I-6, p. 121)¹³⁷.

Le génie prophète peut aussi être un noble déchu qui se souvient de son ancienne condition ou alors un homme du peuple qui tente de restaurer les anciens attributs qui y étaient reliés. Partant, les contours de la figure du génie-prophète se dessinent souvent en parallèle de ceux de la figure du noble. Jürgen Habermas dégage bien ceux-ci lorsqu'il note que

[l]e déploiement de la sphère publique structurée par la représentation [était] lié aux attributs de la personne : à des insignes (écussons et armes), à une allure (vêtement, coiffure), à une attitude (manière de saluer, comportements) à une rhétorique (style du discours, formules en général), en un mot, à un code strict de comportement « noble »¹³⁸.

¹³⁶Voir Nicolas Bonhôte, « Victor Hugo, le génie-prophète : sens et fonction conjoncturels de la promotion de l'écrivain vers 1820 », dans Graziella Pagliano et Antonio Gómez-Moriana (éditeurs), *Écrire en France au XIXe siècle*, Longueuil, Le Préambule, 1989 et, pour le récit dans lequel s'inscrit cette figure, Morse Peckham, « Toward a Theory of Romanticism », dans Robert F. Gleckner et Gerald E. Enscoe, *Romanticism*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1962.

¹³⁷Un repérage qui irait au-delà de ces marques explicites déborderait le cadre de la présente étude.

¹³⁸Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 2.

Buies a pu connaître un certain vestige de ce code chez ces grands-tantes maternelles Luce-Gertrude Casault et Angèle Drapeau, respectivement seigneures de Rimouski et de l'île d'Orléans. S'il ne revendique pas ce statut de seigneur en quelque sorte déchu de ses droits, il lui arrive néanmoins d'y faire allusion :

O ciel ! être seigneur, avoir droit de corvée et se trouver pris de désespoir tout à coup à côté d'un bon feu (I-31, p. 351) ;

je parle par expérience, moi, démocrate, qui y possède un fief libre de toute redevance seigneuriale, mais non pas d'arrérages (I-9, p. 150).

Par ailleurs, lorsque le chroniqueur est à la campagne (le mot campagne n'inclut pas les places d'eau), où il se métamorphose en un « séduisant voyageur », c'est précisément cette allure noble qu'il adopte : « seul, le chroniqueur du *National* s'avancait, de ce pas de géant qui le distingue » (I-28, p. 330) - le génie-prophète est un être d'exception, un géant.

Le décor dans lequel s'inscrit la figure du génie-prophète contribue habituellement à mettre en relief son caractère exceptionnel. Plusieurs de ces lieux caractéristiques des évocations romantiques sont présents dans les chroniques de Buies :

Ici, les angoisses quotidiennes, les soucis du lendemain et les fièvres brûlantes des passions ne m'atteignent pas. [...] L'endroit où je suis n'a pas d'égal au monde si ce n'est le rocher de Saint-Malo que l'on voit sur l'eau. [...] ¶ [E]t je me détache petit à petit, agrandissant mes ailes pour fuir d'avance vers les mondes que j'habiterai un jour (I, p. 576).

La figure du pélican de Musset peut vraisemblablement être ici reconnue. Toutefois, c'est surtout le fait que la première phrase décrit précisément l'univers urbain qu'il importe de souligner. Une semblable opposition peut d'ailleurs être repérée dans cet autre extrait :

Lecteur, je suis sur un plateau, à je ne sais combien de cents pieds au-dessus de la mer, et de cette hauteur où je plane sur ma patrie encroûtée, tu m'apparais comme un maringouin (I-45, p. 441).

Cependant, la ville s'efface ici derrière la nation. Ces passages et quelques autres empruntent plusieurs traits à la rhétorique hugolienne, à commencer par le recours à la figure de l'antithèse. Cette figure retient l'attention car elle préside souvent à l'inscription de la foule dans le récit hugolien. Pour Hugo, la foule est en effet le lieu d'une « polarisation nette entre l'individuel et le collectif »¹³⁹ : « l'océan déferlant est son modèle et le penseur qui médite sur ce spectacle celui qui sonde véritablement la foule »¹⁴⁰ ; car, toujours pour Hugo, la foule, c'est d'abord le peuple : depuis son lieu d'exil éminemment romantique, le poète pose le regard sur la destinée

¹³⁹Ginette Michaud, article cité, p. 63.

¹⁴⁰Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, *ibid.*, p. 90.

des nations. De son côté, le poète révolutionnaire sous les traits duquel apparaît parfois le chroniqueur et ce en empruntant les qualités et les attributs de la figure du Christ - « Je vous le dis en vérité [...] J'ai dit » (I-44, p. 430-440), « Comme le fils de l'homme, je n'ai pas une pierre où reposer ma tête » (I-7, p. 128) - a perdu tout espoir à l'égard de son peuple : « Ô mon peuple ! meurs donc plutôt que de dépérir sans honneur » (I-44, p. 440). Dans ces conditions, la souffrance qu'il supporte ni dans l'espoir de libérer ses compatriotes ni dans celui de s'assurer une place de choix dans la république des lettres est somme toute effectivement assez relative :

Quatre heures sous le dôme céleste, par une nuit d'octobre, lorsqu'on coupe le vent, c'est héroïque ! Mais je m'élèverai avec la souffrance : « Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur » ; c'est Musset qui a dit cela un jour qu'il se chauffait devant une bonne grille, ce qui prouve que tout est relatif dans ce monde (I-22, p. 302).

En fait, la « souffrance » que le chroniqueur endure s'apparente plutôt à celle des explorateurs (de pays¹⁴¹) qu'à celle du génie-prophète révolutionnaire.

Dans les chroniques de Buies, les topoï romantiques reliés à la figure de génie-prophète sont souvent pour ainsi dire plaqués sur le discours. Ils sont en effet rarement réactivés sans une certaine prise de distance (« on ne peut pas toujours être à quatre pattes devant l'infini et lui dire qu'on la [sic] trouve superbe », I-22, p. 300). Il arrive toutefois que ce ne soit pas le cas :

Je restais là des heures, des heures que j'ignore, car, alors, je n'appartenais plus à la terre. Parfois j'ai cru avoir des ailes et j'étais soulevé ; tous les mondes lumineux m'attiraient et j'étais prêt à prendre mon vol. Oh ! combien je sentais alors que je ne suis ici-bas qu'en fugitif, que j'y traverse une phase de mon existence, que je ne peux pas plus avoir de terme que l'espace lui-même que je grave par la pensée, jusqu'au dernier astre qu'atteint mon regard ! (I-38, p. 395).

Cette chronique titrée « Chronique d'outre-tombe » développe longuement le thème de l'exil sans que celui-ci soit mis à distance, peut-être parce que d'autres thèmes ne s'inscrivant pas en droite ligne dans la perspective du romantisme y sont aussi présents. Les évocations du « petit cap [...], demeure séculaire des seigneurs de Kamouraska », sont elles aussi exemptes d'ironie :

Il est toujours là, le petit cap presque désert, [...] muet peut-être pour tout autre, excepté pour mon cœur qui y a déposé d'impérissables souvenirs (I-7, p. 137 ; voir aussi I-8).

Ce qui est tout le contraire de cette nature qui n'est pas investie de souvenirs mais que le chroniqueur fréquente à l'occasion à titre de voyageur ou parfois de promeneur :

¹⁴¹ Voir Georges-André Vachon, « Arthur Buies, écrivain », dans « L'invention du pays. Chroniques et notices d'Arthur Buies », numéro spécial d'*Études françaises*, VI, 3 (août 1970).

Oh ! que j'en avais assez de la belle nature au sein de laquelle je voulais, la veille même, passer ma vie entière !!..... (I-5, p. 119).

La figure du génie-prophète est donc présente dans le corpus, mais elle y est souvent tenue à distance. Le chroniqueur la connaît bien, il en parle, il cite des figures de poètes qui l'ont incarnée, mais il ne s'y identifie généralement pas, du moins lorsqu'il est à la ville. Car la figure du génie-prophète s'inscrit habituellement dans des lieux en dehors de l'univers urbain auxquels elle s'oppose. Ainsi, c'est lorsqu'elle est mise en regard de la ville ou de la nation qu'elle tire tout son sens : un individu en maîtrise des facultés qui lui permettent de raisonner parce que retiré voire exilé pose le regard sur la foule du peuple représentée par l'océan et réfléchit sur la destinée des nations. Cela dit, si, dans *la Lanterne, Buies* « assume [...] le rôle du prophète révolutionnaire, dans la double tradition philosophique et romantique inspirée de Voltaire et de Hugo »¹⁴², dans les chroniques, il ne l'assume pas vraiment, ce rôle : il *l'emprunte*.

La victime, le bourreau

Si, lorsque le chroniqueur se présente sous les traits du génie-prophète, l'énonciateur entretient strictement un rapport de supériorité avec l'allocutaire, c'est plus généralement un rapport ambivalent qui caractérise la relation de l'énonciateur à l'allocutaire. En effet, le chroniqueur n'est pas toujours très tendre envers le lecteur, entre autres parce que celui-ci n'est pas conçu individuellement mais collectivement :

Maintenant que vos lecteurs savent à quoi s'en tenir sur mon compte, je leur dirai que j'en sais aussi long sur le leur, et que, dans ma conviction, la majorité d'entre eux ressemblent à toutes les majorités du monde [...] (I-15, p. 505).

Outre le fait d'être conçu collectivement, il arrive, comme c'est le cas ici, que le lecteur soit évoqué indirectement et en dehors de la relation je-tu. Toutefois, qu'il importe surtout de remarquer que les figures du chroniqueur et du lecteur s'inscrivent en général au sein d'un rapport bourreau / victime : le chroniqueur est maltraité par la masse, il en est la victime, par contre, une fois la semaine, il écrit des chroniques, - la pratique de la chronique permet au chroniqueur de se soustraire aux normes sociales et partant d'enfiler le costume du bourreau pour se venger :

C'est le moment où jamais d'entamer une chronique, œuvre difficile lorsqu'on est à jeun, œuvre de prédilection lorsqu'on se souvient juste assez du lecteur pour lui rendre tout le mal qu'il nous fait en semaine (I-39, p. 398).

¹⁴²Francis Parmentier, « Introduction », dans Arthur Buies, *Chroniques I, ibid.*, p. 20.

Maintenant, que je vous parle un peu de politique. Tout le monde m'en casse les oreilles, je me venge sur vous (I-1, p. 79).

Mes loisirs à moi consistent à chercher tous les moyens d'ennuyer mes semblables, pour leur rendre tout le mal qu'ils me font sans effort (I-15, p. 211).

L'accent est mis sur la réparation, il s'agit donc surtout de vengeance - quoique certains passages laissent parfois planer une pointe de sadisme :

Du reste, le lecteur canadien est très indulgent, [...] à ce point qu'on serait presque heureux de lui déplaire (I-14, p. 184).

Le principal instrument au moyen duquel s'exerce la vengeance du chroniqueur-bourreau est la mise en cause de l'intelligence du lecteur :

Le lecteur n'est pas toujours un être intelligent [...] ; aussi j'en ai un suprême dédain (I-8, p. 137).

Le lecteur-victime est maintenu sous le joug du chroniqueur-bourreau par le recours à la menace. Cette stratégie assure que le désir soit maintenu - car le « renouvellement perpétuel du *désir de lire* »¹⁴³ est une règle fondamentale à suivre pour qui écrit dans une situation de marché :

[...] et, quand vous m'aurez perdu, vous trouverez qu'il n'y a plus rien à désirer au monde (I-36, p. 380).

Quand les chroniques m'auront rendu millionnaire, alors je songerai à payer quatre dollars par jour pour épaissir la croûte de mon abrutissement ; mais alors vous n'aurez plus de chroniques (I-19, p. 267).

Non seulement l'identification du chroniqueur à la figure du bourreau est-elle évoquée par ces allusions, mais elle est aussi explicitement posée :

On ne se fait plus bourreau que lorsqu'on ne peut pas être journaliste ou chroniqueur. [...] La *causerie* elle-même est une véritable exécution capitale ; seulement, elle est mitigée par la grâce avec laquelle on exécute le lecteur, qui est toujours, au demeurant, un grand coupable (I-15, p. 230).

Il arrive aussi que la figure du propriétaire se glisse entre celles du chroniqueur et du lecteur, celles-ci agissent alors de connivence contre celle-là :

[...] et comment du reste pourriez-vous avaler toutes une colonne de platitudes pareilles. Vous en avez assez croyez m'en, et brisons-là sans rien dire au propriétaire du *Pays* (I-11, p. 177)

¹⁴³Charles Grivel, « Le provocateur : l'écrivain chez les modernes », dans Graziella Pagliano et Antonio Gómez-Moriana (éditeurs), *op. cit.*, p. 103. Le présent chapitre doit beaucoup à cet article.

Malgré une certaine connivence avec le lecteur, le chroniqueur ne retire pas ici entièrement son costume de bourreau ; il arrive que c'est le cas, alors le chroniqueur redevient la victime :

Peut-être même que je ne serai plus, tout cela pour les lecteurs du *Pays* qui se moqueront de moi si je péris en route (I-4, p. 106).

Il importe d'examiner de plus près le rapport entre la figure du chroniqueur et celle du propriétaire. Si la figure du propriétaire (les remarques qui suivent confondent les figures du propriétaire, de directeur et de l'éditeur) est davantage présente dans les causeries, où elle est en outre thématifiée de façon plus élaborée, elle est aussi présente dans une moindre mesure dans les chroniques, par contre elle est à toute fin pratique absente des correspondances. De plus, la figure du chroniqueur et celle du propriétaire peuvent s'inscrire dans un rapport d'égalité : il s'agit alors de simuler précisément une causerie entre hommes civilisés en procédant par questions-réponses ; il arrive aussi qu'elles s'inscrivent dans un rapport d'amitié : le chroniqueur expose alors ses états d'âme au propriétaire (« Mon cher directeur, entre nous, je puis bien vous le dire, je suis blasé », I-15, p. 225) ; mais en bout de ligne, le propriétaire et le chroniqueur s'inscrivent le plus souvent dans un rapport hiérarchisé au profit du premier :

Mon cher propriétaire, vous à qui je dois la vie, vous qui me tenez lieu tous les jours de père et de mère, de boulanger et de restaurateur, vous qui ne mettez pas de bornes à vos largesses pour moi comme je n'en mets pas aux contes que j'invente exprès pour le *National*, c'est à vous que je dois dire que votre chroniqueur a reçu une bien profonde humiliation ces derniers jours. Je veux vider ma douleur dans votre sein (I-33, p. 359).

L'allocutaire peut aussi apparaître sous les traits de la figure de la lectrice. À propos de la part féminine du lectorat de la presse libérale ou conservatrice, Francis Parmentier remarque que :

Ce public n'est pas entièrement masculin, comme l'indiquent les clins d'œil que Buies adresse à la clientèle féminine dans de nombreuses chroniques. On peut penser que, sans être formellement exclues, les femmes, privées du droit de vote, devaient délaissé les chroniques à caractère politique et lire les récits de voyage, les chroniques philosophiques et les chroniques « générales »¹⁴⁴.

C'est surtout dans les chroniques balnéaires ou touristiques que le chroniqueur tient un discours sur la femme, entre autres et plus précisément sur la figure de l'Américaine. Si dans de tels passages la femme n'occupe pas ou alors de façon subtile et en dehors du système pronominal la position de l'allocutaire, il arrive que ce soit le cas. Ainsi, dans une chronique qui rend compte d'un procès qu'un médecin aurait intenté à sa fiancée, le chroniqueur mentionne qu'il a « reçu [...] une vingtaine de lettres » de femmes qui le « supplient de revendiquer leurs droits » (I-40, p. 405). Le rapport opprimée / défenseur qui ressort de l'exemple précédent fait toutefois

¹⁴⁴Francis Parmentier, « Introduction », dans Arthur Buies, *Chroniques I, ibid.*, p. 25.

plus souvent place, ici aussi, à un rapport bourreau / victime parfois de l'ordre de la simulation :

et que resterait-il donc aux chroniqueurs s'ils n'ajoutaient au prix monnayé de leurs articles la ravissante erreur de les croire lus par les femmes, ces êtres adorés qui immolent invariablement leurs adorateurs ? (I-9, p. 151).

La figure du chroniqueur est ici inscrite au pluriel. Ainsi le chroniqueur aurait-il tendance à se définir collectivement devant la lectrice. Dans le même ordre d'idées, si le chroniqueur isole une « femme idéale » parmi les lectrices qui lui ont envoyé des lettres, ils s'adressent néanmoins à la lectrice de façon indirecte en utilisant la troisième personne plutôt que la deuxième (« leur » et pas *vous*) et en ayant recours à certaines marques du pluriel ou de collectivité :

Je leur rendrais avec enthousiasme ce service si je pouvais compter que l'une d'elles seulement voulût me tenir en dehors de la loi commune, me faire l'honneur de ne pas me prendre a priori pour une dupe, simplement parce que je suis un homme ; je lui assurerais en échange un droit exclusif sur moi (I-40, p. 405).

Il y aurait davantage à dire et à préciser sur le rapport chroniqueur / lectrice. Pour l'instant, il s'agit de retenir que ce rapport s'inscrit dans une perspective légèrement différente de celle des rapports chroniqueur / lecteur ou chroniqueur / propriétaire. Peut-être parce que la relation chroniqueur / lectrice implique un niveau d'intimité plus élevé que les autres. À ce propos, il est d'ailleurs intéressant de rappeler que, telle que présentée par le chroniqueur, la chronique pénètre en effet l'une des pièces consacrées à l'intimité dans la maison bourgeoise¹⁴⁵.

Le cadre figuratif est donc composé de trois principales figures et d'une quatrième, celle-ci secondaire : le chroniqueur, le lecteur, le propriétaire (ou le directeur ou l'éditeur) et à l'occasion la lectrice. Deux remarques peuvent être formulées à la suite de l'examen de ces passages dans lesquels des appels explicites au destinataire sont présents et partant dans lesquels se dessine en creux la figure du chroniqueur. Celle-ci, puisqu'elle se présente tantôt sous les traits du bourreau tantôt sous ceux de la victime, est une figure ambivalente. En outre, il peut déjà être supposé que c'est un jeu de pouvoir et de séduction qui préside à l'organisation de ces figures autour de celle du chroniqueur (ce qui n'est pas si étonnant car la chronique pourrait effectivement être rapprochée d'un certain type d'échange épistolaire). Ainsi, cette façon dont Buies pose consciemment les figures du lecteur et du chroniqueur peut être envisagée en termes de stratégies littéraires. Les règles à suivre pour qui écrit en régime d'économie de marché ne lui sont d'ailleurs pas inconnues :

¹⁴⁵ Voir le passage cité dans la section « L'amuseur public » du présent chapitre.

Si j'avais besoin, pour me faire valoir, d'égarer la curiosité, je leur dirais [aux lecteurs] que je suis un être mystérieux, inclassable, qui échappe à toutes catégories et vit d'idéal ; je préfère avouer tout bonnement que je suis québécois (I-14, p. 185).

Le désillusionné

Si le chroniqueur se livre consciemment à des manœuvres de séduction à l'endroit de ses lecteurs, c'est qu'il n'entretient pas d'illusions à l'égard du fait que les lois du marché encadrent une certaine production littéraire, du moins est-ce ce qui ressort de la façon dont ce dernier rend compte des discours qui véhiculent tantôt une vision épicière tantôt l'idée et l'image d'un naufrage de la littérature, et de la position qu'il adopte à l'égard de ceux-ci¹⁴⁶.

Parlant des écrivains français qui lui sont contemporains, le chroniqueur écrit :

Ils n'aspirent, pour la plupart, qu'à un certain succès de vente facile et d'estime bourgeoise qui les empêche de se livrer à des visées plus hautes, et, par cela même, moins accessibles à leur clientèle. De là viennent ces compositions frivoles, spirituelles et légères, dans lesquelles on se complaît par dessus tout ; de là vient aussi cette fuite en quelque sorte systématique du sujet sérieux, de l'œuvre qui fait penser ; de là cette préférence trop accentuée pour ce qui amuse ou seulement fait sourire (I-15, p. 218).

À la suite de ce développement dans lequel la situation de l'art en général est aussi commentée, le chroniqueur écrit : « Chacun veut travailler au plus vite et recueillir au plus vite le fruit de son travail » (I-15, p. 219). Ainsi, le chroniqueur connaît le discours qui véhicule une vision épicière de la littérature ; par contre, la façon dont il prend position à l'égard de ce dernier est ambiguë : d'une part, il garde espoir - « il ne faut désespérer de rien », (I-15, p. 218) - en des jours meilleurs où l'art serait ce qu'il doit être à ses yeux, c'est-à-dire une « interprétation libre et intelligente [de la nature], marquée de la ferme empreinte de l'artiste » (I-15, p. 218), alors que de l'autre, il écrit :

cette prodigieuse variété d'œuvres légères est encore l'indice de son [la France] exubérante fécondité. Jamais on ne vit plus d'esprit que de nos jours ; seulement il se dépense au détail au lieu de se condenser dans des volumes (I-15, p. 218).

¹⁴⁶Il ne s'agit pas ici de rendre compte du regard que le chroniqueur pourrait éventuellement poser sur les « champs » « littéraires » étranger et local, mais bien de celui qu'il pose sur le fait que « les lois du marché ont pénétré la substance même des œuvres et leur sont devenues immanentes tels des principes recteurs [; car d]ans le domaine très large de la culture de consommation, ce sont des considérations dictées par la stratégie de la vente qui déterminent non seulement le choix, la diffusion, la présentation et la diffusion des œuvres, mais aussi leur production en tant que telle » (Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 173 ; si Habermas ne fait pas ici précisément référence à la situation qui prévalait au milieu du XIXe siècle, la remarque semble bien correspondre à ce que le chroniqueur observe).

La quantité et la rapidité imposées par le commerce ne seraient donc pas un obstacle à la qualité du produit. De plus, le chroniqueur ne situe pas dans ce passage sa propre pratique d'écriture par rapport à la vie littéraire française qu'il observe et qu'il commente par le biais de ses lectures.

Si, dans la précédente causerie, le chroniqueur entretient quelques illusions à l'égard du marché littéraire, celles-ci sont entièrement dissipées dans la causerie suivante :

Où allons nous ? quelle épave restera-t-il aux derniers croyants dans le naufrage de la littérature, des arts, de la poésie, de ce qui faisait l'idéal des temps passés ? Tout ce chiffre ; la littérature est un métier, les arts vont à l'encan et la poésie, oh ciel ! ce n'est ni Lemay, ni Fréchette qui réchaufferont son linceul. Il n'y a plus qu'un cri, celui de la locomotive, et l'âme ne s'élève plus que par secousses électriques. Le télégraphe seul inspire, et l'imagination cherche en vain où est l'inconnu qu'elle peut peupler de rêves et enchanter. Il n'y a plus d'inconnu et les cieux sont dépeuplés de leur secret. La science a tout envahi. ¶ Soyons de notre temps et livrons-nous au réel. Le réel, c'est le chemin de fer du nord (I, p. 567).

Ici, le chroniqueur assume le discours véhiculant l'idée d'un *naufrage de la littérature* sans pour autant s'alarmer outre mesure de la chose. En outre, son regard est dépourvu d'illusion à l'égard du marché littéraire. C'est peut-être le fait qu'il a « découvert » de nouveaux moyens d'expression, ceux que lui offrent le lexique servant à rendre compte des acquis de la science et de la technique, qui lui permet d'adopter une telle position.

Le salarié

À ce chroniqueur ainsi désillusionné qui ne saurait que faire d'un costume de génie-prophète reste la possibilité de se montrer au lecteur sous les traits d'un travailleur pour lequel l'écriture de chroniques constitue un moyen de subsistance. Cet autre aspect de la thématique de l'énonciateur des chroniques de Buies se manifeste d'abord par des appels au propriétaire du journal pour lequel le chroniqueur écrit ses articles ; soit pour le remercier de ses bons soins :

[...] le *Pays* paie bien. Oui, mes chers propriétaires, vous payez royalement. C'est vous qui avez introduit dans le journalisme canadien cette étonnante réforme qu'au lieu d'avoir à payer soi-même, comme jadis, pour faire insérer ses articles, on est en payé lorsqu'ils en valent la peine (I-11, p. 167) ;

soit pour le prier de publier ses articles de façon à ce qu'il puisse retirer son dû :

Vous m'avez donc cru millionnaire depuis l'apparition de mon volume ; vous avez cru que j'étais maître du temps et que je pouvais attendre ! Détrompez vous, ô propriétaire ! (I-37, p. 521).

Le chroniqueur, qui se plaint ici qu'une de ses chroniques envoyée le « 3 janvier » n'ait pas encore paru dans les pages du *National* le « 23 du même mois » (I-37, p. 250), pourrait faire

sien le poncif selon lequel le temps serait de l'argent, en lui donnant toutefois une nuance qu'il ne possède pas lorsqu'il sort de la bouche du businessman : « Combien n'ai-je pas compté de lendemains, moi, pauvre chroniqueur dont le lendemain est toute la fortune ! » (I-4, p. 108). Par ailleurs, il arrive aussi que les salaires des journalistes américains et canadiens soient longuement comparés (I-9, p. 155).

La thématique du chroniqueur-salarié est aussi développée en substituant au terme désignant l'unité de mesure monétaire commune le terme « chronique » ou « colonne ». Ainsi, se plaignant que ses vêtements d'hiver soient peut-être trop usés pour lui permettre de demeurer au chaud, le chroniqueur écrit : « vous m'avez coûté bien des chroniques et qui sait si je pourrais vous remplacer ! » (I-11, p. 166). De même, pour ce qui a trait au terme « colonne », :

[...] la colonne est mon unité générale à laquelle je ramène tout, qui me sert de mesure en toutes choses. Ainsi, quand j'ai trois dollars dans mes poches, je me dis : « Tiens, j'ai une colonne aujourd'hui », et je m'achemine vers la Maison Doré ou chez Éthier, si je suis à Montréal, chez Laforce, si je suis à Québec avec mes amis Lucien et Oscar qui boivent prodigieusement depuis un mois ou deux ; heureusement qu'ils ont plus de colonnes que moi (I-31, p. 351).

Les mots sont en définitive tout ce que le chroniqueur possède. Ainsi, cette substitution d'un terme s'inscrivant généralement au sein du discours qui rend compte de la production capitaliste par un terme renvoyant à la pratique d'écriture du chroniqueur constitue une tactique employée par le chroniqueur visant à inscrire une dissidence à l'intérieur même de l'ordre du plus fort. Cette dissidence est renforcée par l'usage que fait le chroniqueur du produit de son travail, car celui-ci est en quelque sorte gaspillé, ce qui constitue une grave faute à l'égard de la morale bourgeoise. De plus, cette substitution emprunte aussi à la figure du poète bohème qui se rend au café et paie son repas et ses boissons en sortant un poème de sa poche. En outre, puisque le chroniqueur n'est pas seul à capitaliser des colonnes, cette substitution assure à la bohème le partage d'une unité monétaire commune.

Enfin, la thématique du chroniqueur-salarié est développée par la représentation des maux physiques directement causés par l'exercice du métier de chroniqueur :

[...] on est exténué avant d'en sortir, exactement comme je le suis à la fin de cette causerie qui me donne des raideurs dans la nuque et qui m'avait déjà à couvert de sueur avant de la commencer (I-15, p. 224) ;

ou alors par la représentation de parties du corps essentielles à l'exercice des fonctions de chroniqueur :

Que mon bras se paralyse, plus de chroniques, et j'en suis réduit à crever de faim (I-17, p. 255).

Ainsi, la thématique du chroniqueur-salarié est développée dans le corpus par des adresses au propriétaire, par la substitution des termes « chronique » ou « colonne » au terme désignant l'unité commune de mesure monétaire et par la représentation de parties du corps directement impliquées dans l'exercice du métier de chroniqueur. De plus, cette thématique s'inscrit directement dans la perspective du flâneur qui proteste contre la division du travail en passant son temps de travail sur le boulevard¹⁴⁷ et qui par le fait même porte sa « propre identité comme une pancarte »¹⁴⁸, car le chroniqueur qui se rend au marché - celui des biens symboliques - en tant que flâneur et pour se vendre expose en effet aux yeux du lecteur son identité précisément de chroniqueur. Cet aspect de la thématique de l'énonciateur pourrait en outre être commentée en termes d'auto-fiction ou d'auto-représentation.

*

Le cadre figuratif des chroniques de Buies se compose donc de quatre figures et c'est un jeu de séduction qui préside à leur organisation autour de celle du chroniqueur. En outre, le chroniqueur conçoit sa pratique comme un métier duquel il peut tirer ses moyens de subsistance. Dans cette perspective, le cadre figuratif remplit une fonction : il est stratégique. En effet, la posture ambivalente que le chroniqueur adopte à l'égard du lecteur, tantôt bourreau tantôt victime, contribue à assurer que le désir de lire soit maintenu et que partant il se trouve toujours des lecteurs pour lire la chronique qui par définition est un objet sériel en ce sens que la périodicité qui caractérise la publication journalistique de la chronique, de même que celle du feuilleton, implique le retour de certains procédés, certains topoï et certaines formes avec lesquels le lecteur devient familier, mais aussi avec lesquels le chroniqueur se doit de « jouer » (déplacements, inventions) afin de, précisément, rompre la familiarité instaurée et, du même coup, surprendre le lecteur, le tenir en haleine.

DU CARRIÉRISTE AU DISSIDENT

Mais comment le chroniqueur s'y prend-il pour faire sa niche dans le marché ? Après avoir dégagé la façon dont le chroniqueur se situe parmi les journalistes et les chroniqueurs, il s'agira d'identifier les postures qu'il adopte afin de disputer à ses pairs une part enviable du lectorat. D'entrée de jeu, il importe de souligner que, même lorsqu'elles prennent directement un autre chroniqueur à partie, les stratégies du chroniqueur ont pour cible le lecteur, lequel

¹⁴⁷Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIXe siècle*, *ibid.*, p. 463.

¹⁴⁸Susan Buck-Morss, article cité, p. 375.

constitue un médiateur entre le chroniqueur et le marché - car ce serait en agissant sur le lecteur que le chroniqueur risquerait d'atteindre par ricochet le champ où s'inscrirait sa trajectoire.

« [L]e premier des chroniqueurs canadiens »

Parmi les stratégies que le chroniqueur déploie afin de se tailler une place de choix au sein du marché, il y en a une qui se distingue, - elle relève en quelque sorte du performatif :

Je ne suis pas un anachorète, un de ces martyrs aussi volontaires que sublimes de la Thébaïde, un de ces pèlerins du temps des croisades qui ont fait vœu de s'abstenir de tous les ingrédients propres à édulcorer le breuvage ; je suis simplement un chroniqueur, le premier des chroniqueurs canadiens, un des plus grands pécheurs de mon pays, un homme pour qui le sucre est un objet de consommation, une des bouches les plus délicates, un des estomacs les plus difficiles de la Province..... (I-17, p. 251).

Fait intéressant à souligner, c'est aux « Éboulements » - endroit « à moitié sorti du chaos primitif » -, dans un refuge douteux où il est arrivé « à trois heures du matin », et après s'être fait répondre qu'il n'y a pas de « sucre » pour mettre dans le « thé », que le chroniqueur se lance dans cette tirade. Cette autoproclamation au titre de *premier chroniqueur canadien* peut donc être envisagée à certains égards de la même façon que les déclarations du poète romantique dont le génie se dilate plus facilement au sein de l'imposante nature ou dans les endroits reculés qu'assis à la table d'un café de boulevard¹⁴⁹. De plus, le chroniqueur manifeste dans ce passage une certaine attirance envers des attitudes qui relèvent d'un comportement aristocratique et qui partant justifieraient de le rapprocher de la figure du dandy. Toutefois, si le dandy adopte un comportement hautain, il le fait pour paraître sur le boulevard, et non dans les lieux en marge de la civilisation. Ainsi, ce « premier des chroniqueurs canadiens » est soit un voyageur qui a peu à voir avec la figure du génie-prophète, soit un dandy extraterritorialisé - ou alors c'est ni l'une ou l'autre de ces deux ou de toutes autres figures, mais tout simplement « le premier des chroniqueurs canadiens » ... autoproclamé.

Une telle déclaration est sans doute efficace, car si Buies n'est pas « le premier des chroniqueurs canadiens » dans l'ordre chronologique, il s'est effectivement révélé l'être dans l'ordre de la reconnaissance¹⁵⁰. Toutefois, elle ne constitue pas la seule stratégie mise en œuvre par le chroniqueur afin de se tailler une place de choix au sein du marché. Sûr de sa propre valeur, le chroniqueur introduit ainsi une énumération de figures d'écrivains :

¹⁴⁹En outre, l'autoproclamation du chroniqueur s'inscrit dans la perspective du romantisme en ce sens qu'elle peut être mise en parallèle avec l'autoproclamation de l'individu romantique en position de sujet. Voir Guy Rosa, article cité, p. 268.

¹⁵⁰Voir « Les chroniques » dans Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (directeurs), *La vie littéraire au Québec*, tome III, *ibid.*, p. 331-337 et dans Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (directeurs), *La vie littéraire au Québec*, tome IV, *ibid.*

Il y a d'autres grands écrivains que moi tels que Buffon, Descartes, Lafontaine, Marmontel, Goldsmith (I-9, p. 145).

Il importe de noter que dès la première édition en recueil de cette chronique publiée dans le *Pays* le 28 août 1871, Buies a retiré de cette phrase les mots « d'autres » et « que moi » de façon à ce que l'énumération soit ainsi introduite : « Il y a de grands écrivains tels que [...] ». Cette modification tendrait à confirmer le fait que Buies n'use de ce genre de stratégies que lorsqu'il a besoin de « [se] faire valoir » (I-14, p. 185). Cela ne veut pas dire que Buies ne se livre pas à certaines manœuvres visant à mousser la vente de ses recueils - car effectivement il s'y livre -, mais dans ce cas, il s'agit davantage de faire valoir précisément l'intérêt d'une telle édition que de miser sur la figure du chroniqueur.

Le chroniqueur se taille aussi une place de choix au sein du marché en se situant parmi les journalistes :

Je me suis souvent demandé pourquoi les trois quarts des journalistes canadiens ne rehaussaient pas des patates au lieu de tenir une plume. À force de les lire je suis arrivé à en découvrir la raison ; c'est que ces écrivains ne font pas la moindre différence entre une plume et une pioche (I-21, p. 286) ;

et parmi les chroniqueurs :

N'est-ce pas une triste chose que de ne pouvoir entreprendre un métier, ou commencer une besogne, sans déprécier ceux qui l'ont fait avant vous ? Mais il en est ainsi, et je reste, dans les conditions de la nature humaine, envieuse, hargneuse et grincheuse (I-15, p. 504)

S'il est somme toute assez rare que le chroniqueur livre son jeu de façon aussi explicite, il importe de noter qu'effectivement les stratégies de mise en marché tiennent habituellement dans les premiers paragraphes des chroniques. De plus, ce développement a lui aussi été supprimé lors de la première édition en recueil. En outre, l'invective dont il est ici fait mention ne vise aucune figure de chroniqueur en particulier. Ce qui n'est pas le cas dans deux autres pièces où cette fois Adolphe Basile Routhier est attaqué de front. Ce chroniqueur ultramontain est pris à partie en premier lieu lors de la parution de *Causeries du dimanches*, recueil dans lequel sont réunis des articles d'abord parus dans le *Courrier du Canada*. Le chroniqueur (Buies) saisit l'occasion que lui offre le titre d'un chapitre de ce recueil - « Le rire des hommes et le rire de Dieu » - pour attaquer Routhier avec une arme - le rire précisément - tirée de ses ressources de pamphlétaire. Cette attaque a lieu dans une chronique titrée « Le rire de Dieu » et qui se termine par le détournement au profit du chroniqueur du *Pays* d'un jugement porté par le *Nouveau Monde* à l'endroit de Routhier :

C'est ma prétention, du reste, de me croire presque aussi écrivain *de premier ordre* que le rédacteur québécois dont dit est plus haut (I-10, p. 163-164).

Détail peut-être significatif, le terme « chroniqueur » n'est pas employé pour désigner Routhier. Celui-ci est aussi évoqué dans l'incipit de ces « Causeries du lundi » parues le 17 juin 1872 dans *la Minerve* :

Puisque vous avez publié un vendredi ma dernière causerie du lundi, je ne vois pas pourquoi vous ne publieriez pas la présente un samedi. Une fois lancé dans une voix pareille, il n'y a plus aucune raison de s'arrêter, et l'on devient capable de tout, même faire des causeries *du dimanche*, comme Routhier qui ne respecte rien (I-14, p. 203)¹⁵¹.

Le chroniqueur tient à garder pour lui seul le privilège de transgresser les règles, et pour ce faire, celles-ci doivent être respectées par les autres, car dans le cas contraire, la surenchère serait impossible. C'est d'ailleurs ces règles admises et respectées du genre qui lui permettent de marquer des points lorsqu'il « date [...] [sa] chronique québécoise de Saint-Thomas, comté de Montmagny, à dix lieues de la capitale » (I-9, p. 141).

Au chapitre des stratégies mises de l'avant par le chroniqueur pour se démarquer de ses pairs, les deux pages qui constituent l'entrée en matière d'une chronique publiée le 12 décembre 1872 dans *l'Opinion publique* sous le titre « Chronique à bout portant » mériteraient d'être citées au long, car tout l'arsenal du chroniqueur, précisément parce qu'il se présente à de nouveaux lecteurs, s'y déploie. Toutefois, il est peut-être heureux à certains égards que le chroniqueur les ait supprimées lors de l'édition en recueil, car à un certain moment elles frôlent l'indécence, - le chroniqueur joue le grand jeu. D'abord, deux figures de chroniqueurs y sont présentes : celle du chroniqueur du *National* et celle de ce nouveau chroniqueur qui se présente aux lecteurs de *l'Opinion publique* ; celle-ci - le « je » de la chronique - évoque et s'oppose (à) celle-là. Cette stratégie permet tout à la fois de faire la réclame du chroniqueur du *National* et de s'assurer la bienveillance des lecteurs de *l'Opinion publique*. Voici en quels termes ce nouveau chroniqueur, c'est-à-dire cette nouvelle figure de chroniqueur que Buies lance sur le marché, parle du chroniqueur déjà (re)connu :

Chronique !, Chronique ! on demande des chroniqueurs partout, comme si cette espèce s'improvisait et se débitait à discrétion. Parce que le chroniqueur du *National* a fait

¹⁵¹Une remarque semblable se trouve dans les *Lettres à Basile* de Louis Fréchette qui se moque également de Routhier : « je date ma lettre du *lundi*, attendu que ce que j'ai à vous dire pourrait, à la rigueur, ne pas être considéré comme des douceurs, et que, tout profane qu'on puisse être, je suis d'opinion [...] que le dimanche peut être employé à quelque chose de plus édifiant qu'à écrire [...] » (Louis Fréchette, « Les causeries du dimanche. par A.B. Routhier. Lettres à l'auteur », dans Augustin Laperrière (compilateur), *Les guêpes canadiennes*, Deuxième série, Ottawa, A. Bureau, imprimeur, 1882, p. 19-20). Par ailleurs, cette chronique de Fréchette et les deux chroniques de Buies citées dans le corps du texte font référence à la Grande Guerre ecclésiastique. Voir la section consacrée à cette importante polémique dans Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (directeurs), *La vie littéraire au Québec*, tome IV, *ibid.*

tourner la tête à ses lecteurs, on croit qu'il en sera ainsi pour tous les lecteurs, dans tous les journaux (I-32, p. 515).

Ce nouveau chroniqueur, tout en faisant l'éloge du chroniqueur du *National*, simule (?) un état du marché où la demande de chroniqueurs serait à la hausse. En outre, alors que le chroniqueur du *National* « regorge » d'amis, ce nouveau chroniqueur se présente comme un « [ê]tre seul au monde » qui de surcroît est poursuivi par « une meute de créanciers » (I, p. 516) ; il se dit prêt à « enterrer [...] le chroniqueur du *National* », c'est-à-dire sans doute le surpasser, si le propriétaire de *l'Opinion publique*, qui possède par ailleurs la réputation d'être le « Mécène canadien », le paie déceimment (I, p. 515). Si l'état du marché était en de si favorables conditions pour les chroniqueurs, ce nouveau chroniqueur n'irait cependant pas jusqu'à se prostituer.

Si pour Benjamin la figure du flâneur incarne la transformation de la perception caractéristique de la subjectivité moderne, la figure de la prostituée est l'allégorie de la transformation des objets, le monde des choses. En tant qu'image dialectique, elle est « à la fois le vendeur et la marchandise » [...]. [De plus,] [s]i, dans le système capitaliste, la prostituée est tout ensemble la marchandise et la vendeuse, alors tous les ouvriers en sont aussi [...]. [D]ans les périodes de chômage, les travailleurs doivent se « rendre attrayant aux yeux de la société ». [...] [En outre,] les travailleurs intellectuels se prostituent aussi. [Par ailleurs,] [d]ans la poésie de Baudelaire, [la figure allégorique de la prostituée s'inscrit dans une] « érotologie du condamné »¹⁵².

Ce nouveau chroniqueur se présente en effet aux lecteurs et au propriétaire de *l'Opinion publique* dans la posture du condamné : dans le « silence », il est « ass[is] » et « écr[it] » ; le « rire », sa suprême ressource, est désormais du côté du lecteur ; même « les instruments dont [il] se ser[t] [- le papier et la plume -] se moquent de [lui] » ; il est « raillé » de toute part, la feuille de papier « boit [son] encre » ; mais il faut qu'il « sub[isse] » : « une seule chose éclate d'évidence » : « c'est que ce n'est pas vous qui faites cette chronique et ce n'est pas moi qui la paie. Oh ! pour ce dernier point, j'en répons » (I, p. 515), - cette situation le conduit à la « prostitution » :

Contrairement aux autres chroniqueurs qu'on demande, moi je m'offre. Voilà qui est déjà très amusant ; ici, le lecteur pouffe de rire. Cette idée m'est venue subitement hier en songeant au problème toujours évité, jamais résolu de la fin du mois, époque où la chronique est chère aux créanciers (I-15, p. 515).

Ici, c'est la prostituée que la lecture croirait entendre, - celle qui est à la fois le vendeur et la marchandise. Il ne peut en effet s'agir du flâneur, car le chroniqueur ne se projette pas sur la marchandise dans une vitrine ; il est cette marchandise que vient battre le flot des clients. Ici, il importe de rappeler que le chroniqueur est une figure que Buies tient à distance entre autres au

¹⁵² Susan Buck-Morss, article cité, p. 383 ; les passages entre guillemets sont de Benjamin.

moyen de la mise en scène de l'écriture. Ainsi, ce serait non pas sur cette scène qu'est la ville moderne, mais sur cette autre scène qu'est le marché des biens symboliques, que Buies tiendrait le rôle du héros par le biais du cadre figuratif.

Parmi l'arsenal de stratégies que le chroniqueur déploie dans la causerie précédente afin de disputer aux autres chroniqueurs sa part du marché figure l'auto-concurrence. Dans une chronique publiée dans le *National* le 22 juin 1877, il renchérit la mise : alors que l'auto-concurrence était pratiquée depuis un autre journal dans la chronique précédemment commentée, elle l'est maintenant depuis le même journal. Le voici à l'œuvre :

Je vois que vous publiez depuis plusieurs semaines une chronique hebdomadaire, mais il me semble que tout journal, pour être complet, doit avoir aussi une lettre particulière. « *On nous écrit d'ici, on nous écrit de là* », ce sont des formules banales ; le lecteur n'y fait guère attention ; mais quand il voit « *Lettre particulière* », oh ! diable, il ouvre l'œil [...] et lit de confiance, décidé presque de ne pas être trompé dans son attente. ¶ Je profite de cette disposition et vous envoie ma « *Première aux Canadiens* », concurrentement avec votre chroniqueur dont je complète la besogne. S'il se trouve un troisième personnage qui s'avise de vous apporter lui aussi sa contribution, veuillez l'élaguer, mon cher directeur ; assurément il sera de trop, et la concurrence, dépassant ses limites, deviendrait désastreuse. Sans plus tarder je débute (II, p. 438).

La figure du chroniqueur, comme le faisait celle du vieillard sous le regard dérouter de Baudelaire, se « multiplie » devant les yeux des lecteurs du *National* ! À ce point, il est possible d'affirmer sans crainte que l'individu qui met en scène la figure du chroniqueur connaît bien les règles à suivre pour se tailler une place de choix parmi les chroniqueurs.

*

Afin de se tailler une place de choix au sein du marché, le chroniqueur se situe donc parmi les autres chroniqueurs et journalistes. Il s'agit pour lui d'affirmer sa supériorité au détriment de ses pairs. Ces stratégies relèvent du *dire*. Il arrive aussi que les stratégies relèvent du *faire* : de la façon dont le chroniqueur conçoit et pratique le métier de chroniqueur. En multipliant les postures, le chroniqueur développe en effet un créneau, car il offre ainsi un produit multi-usage. Il s'agira dans les sections suivantes d'identifier ces différentes postures que le chroniqueur adopte afin de tirer sa part du marché aux dépens des collaborateurs du journal qui se livrent à d'autres pratiques. Les sections sont courtes ; elles visent davantage à identifier ces diverses postures qu'à décrire les procédés que celles-ci impliquent, ce à quoi d'autres sections du présent mémoire s'attardent indirectement.

L'amuseur public

Le chroniqueur est un amuseur public. Au moyen de procédés rhétoriques, il fait rire. C'est lorsqu'il ne réussit pas dans cette voie qu'il mentionne explicitement cet aspect de sa pratique : faute d'amuser, le chroniqueur dit qu'il s'est efforcé de le faire, - c'est là sa dernière ressource pour mériter son dû :

C'est avec ces mêmes mains que je vous écris ma chronique. Tant pis si elle n'est pas amusante ; ça n'est pas ma faute [...] ; si vous n'êtes pas satisfait, je recommencerais, et si vos lecteurs font les difficiles, je les enverrai à Tadoussac en faire autant (I-5, p. 120) ;

En ce moment, je voudrais bien que quelqu'un me pompe le cerveau pour en extraire ce qui peut terminer cette chronique ; vous voyez bien, lecteurs, que tout cela est tiré par les cheveux, que je me donne un mal infini pour être aussi ennuyeux et aussi stérile qu'un éditorial du *Times* (I-39, p. 399).

Cette dernière citation a été retirée du texte dès la première édition en recueil. De plus, des parties du corps du chroniqueur essentielles à l'exercice de ses fonctions y sont représentées. Mais surtout, le chroniqueur situe sa pratique par rapport à une autre pratique journalistique. Car il ne s'agit plus de tirer sa part du marché aux dépens des autres chroniqueurs, mais aux dépens des collaborateurs du journal qui se livrent à d'autres pratiques. Le chroniqueur représente d'ailleurs ainsi la pratique du lecteur de journal :

Il [le lecteur] s'amusera à un fait divers mal rédigé pendant que son voisin se plongera dans des statistiques [...] : l'un dévore la cour du recorder, l'autre épluche l'éditorial, tandis qu'un troisième soupire après la suite d'un feuilleton, que reste-t-il pour l'auteur des causeries ? Les indifférents, les oisifs déclassés et ceux qui ont essayé en vain tous les narcotiques. ¶ En être là avec un talent de chroniqueur qui charmerait toute la race latine, et ne pouvoir faire autre chose que présider à la toilette de Morphée, que préparer le sommeil de gens fatigués de leurs affaires ou de leurs plaisirs ! (I, p. 567).

Ici se trouve explicitement formulée l'idée que la tâche de l'auteur-flâneur consiste à détourner les lecteurs de l'ennui. De plus, à l'intérieur même des pages du journal, le chroniqueur représente les différentes pratiques d'écriture dont celui-ci est composé en les nommant ; il éveille l'attention du lecteur sur le fait qu'un journal n'est pas un produit homogène, mais un produit composite, offrant des sous-produits diversifiés qui répondent à des attentes différentes - en somme, il rappelle ou apprend au lecteur que celui-ci possède une certaine liberté dans la façon dont il amortit son investissement, c'est-à-dire le coût du journal et le temps de lecture. Une telle stratégie possède une faille, car elle n'atteint pas le lecteur qui n'a pas l'habitude de lire la chronique. En fait, la principale stratégie que le chroniqueur déploie afin de tailler sa part du marché aux dépens des différentes pratiques d'écriture dont le journal est composé consiste à offrir un produit multifonctionnel ou multi-usage, c'est-à-dire un produit à l'image du journal

lui-même. Il serait juste aussi de dire que le chroniqueur offre un produit à l'image du lecteur de journaux. Ce dernier s'est en effet lui même représenté quelques lignes plus haut en train de lire des journaux. En ce sens, le chroniqueur constitue une figure métonymique du lecteur de journal. Partant, il s'apparente au guide, lequel constitue la figure dominante ou plus précisément la posture dominante de la littérature urbaine à ses débuts¹⁵³.

Le raisonneur public

Le chroniqueur offre un produit multi-usage, car non seulement est-il un amuseur public, mais aussi un raisonneur public. S'il lui arrive de faire son propre éloge - « Un chroniqueur doit toujours pouvoir faire des observations profondes... » (I-9, p. 145) - c'est, ici aussi, lorsqu'il ne réussit pas dans cette voie qu'il mentionne cet autre aspect de sa pratique ; soit qu'il fasse humblement *mea culpa* : « À ce sujet, je me sens incapable de faire la moindre observation ; du reste, je décline visiblement et la fin de ma chronique approche » (I-11, p. 170) ; soit qu'il trouve un faux-fuyant lui permettant d'expliquer son silence sur une question : « Pour moi, je ne suis pas paysagiste et je n'ai pas d'opinion à exprimer là-dessus » (I-14, p. 193). En outre, lorsqu'il adopte la posture du raisonneur public, le chroniqueur ne peut être identifié à ces personnes privées qui discutent de ce qu'elles ont vu, lu ou entendu dans le seul but de l'assimiler¹⁵⁴, car à la différence de celles-ci, ce dernier est payé pour le faire, - c'est dans cette perspective que devraient être considérées les observations du chroniqueur.

L'analyste du cœur

Le chroniqueur est aussi un analyste du cœur, non pas de celui d'autrui, mais du sien propre. Ici aussi ce n'est nullement un sentiment d'auto-complaisance ou alors un certain désir de devenir *meilleur* qui le conduit à exposer les méandres de son cœur de vieux garçon sur la place publique, mais bien plutôt « l'exigence du lecteur » (I-32, p. 357) à laquelle il se doit de répondre.

Car à côté de l'économie politique, la psychologie est en effet l'autre science spécifiquement bourgeoise qui apparaît au XVII^e siècle. Ce sont des intérêts d'ordre psychologique qui commandent aussi le raisonnement du public qui s'enthousiasme pour les nouveaux produits de la culture devenus accessibles dans les salles de lecture, dans les théâtres, les musées et les salles de concert¹⁵⁵.

La chronique est l'un des ces nouveaux produits culturels ; elle l'est sans doute au second degré, mais elle n'en partage pas moins plusieurs caractéristiques avec ces autres produits

¹⁵³Voir le chapitre « Mapping the city » dans Priscilla Parkhurst Ferguson, *op. cit.*

¹⁵⁴Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 172.

¹⁵⁵*Ibid.*, p. 40.

culturels que sont par exemple le roman et le théâtre. Ainsi, lorsque le chroniqueur analyse son cœur, il ne fait qu'exercer une autre facette de son métier :

Puisque je suis au désespoir, il convient que je m'analyse. [...] Tu te rappelles, lecteur [...], que tantôt, vers onze heures un quart, je devais m'analyser. Il y a de cela à peu près une demi-colonne. Si je parle par colonne, c'est que c'est mon métier, la colonne est mon unité générale [...]. Mais le désespoir ? ah oui ! c'est vrai ; encore une demi-colonne (I-31, p. 349-353).

À l'inverse du romancier qui propose de la psychologie sous forme de fiction de façon à apparaître aux yeux du lecteur comme un être sensible et dépourvu de toute vision épicière du monde, le chroniqueur *montre* en quelque sorte au lecteur la vision épicière qui se cache derrière la psychologie-fiction en précisant que s'il analyse son cœur, c'est dans le but de remplir une colonne qui plaira au public et qui partant aura une plus grande valeur d'échange.

Le faiseur de réclames

Amuser, raisonner et analyser son cœur peut représenter pour le chroniqueur une façon détournée de faire sa propre réclame, c'est-à-dire celle du produit de son propre travail. De même, qu'il en soit conscient ou non, et qu'il soit payé ou non pour le faire, ce chroniqueur qui chante les bienfaits des séjours dans les « stations d'eau [...] fashionables » (I-4, p. 102) se fait, effectivement, faiseur de réclames :

Venez donc, venez donc à la Malbaie, habitants des villes ! Vous y trouverez ce que vous cherchez en vain dans les autres stations d'eau et vous y éviterez l'ennui, cette maladie incurable qui, presque partout ailleurs, s'empare du voyageur au bout d'une semaine. Je vous assure que vous aurez de quoi jouir et vous amuser pendant un mois. N'est-ce pas énorme que de pouvoir être certain d'un mois de bonheur par année ?... (I-16, p. 241-242).

Le chroniqueur qui se fait faiseur de réclames emprunte souvent le ton de l'amuseur public. Par ailleurs, il est intéressant de remarquer qu'il suffirait de quelques modifications mineures apportées à ce passage pour que le chroniqueur puisse l'utiliser dans le but de mettre en marché ses propres chroniques et ainsi maximiser son temps de travail.

*

Le chroniqueur propose tout à la fois de l'amusement, du raisonnement, de la psychologie et de la réclame. En cela, il se plie aux exigences du lecteur ou plus précisément du lecteur tel que modelé par le marché. Il en tire aussi partie. Car à l'opposé des autres journalistes qui offrent en général un produit plus spécialisé, le chroniqueur en offre un multi-usage, - c'est là sa façon de livrer concurrence aux autres pratiques journalistiques. Ainsi, en

tant qu'auteur-producteur, le chroniqueur s'inscrit résolument à l'intérieur du cadre imposé par un régime d'économie de marché ; il se fait en quelque sorte capitaliste ; il est un *carriériste*, un *affairiste des lettres* ; il ne conçoit pas sa pratique comme étant dépourvue de toute utilité, car il entend en retirer ses moyens de subsistance. Toutefois, il serait faux d'en faire un parfait capitaliste qui possède une *vision épicière du monde*. Car le chroniqueur inscrit en effet à l'intérieur même de l'ordre du plus fort certaines dissidences. Ainsi, le chroniqueur dit oui au marché, avec une certaine ironie toutefois.

LE REBELLE

À quoi le chroniqueur dit-il non ? Comment refuse-t-il de transiger, de jouer le jeu, de se plier aux règles du marché ? Cette dernière partie vise à dégager de la thématique de l'énonciateur les thèmes et les figures dont la fonction au sein du cadre figuratif est sous-tendue plus spécifiquement par une logique tactique - celle d'inscrire une dissidence dans cet ordre du plus fort qu'est le capitalisme.

Le chiffonnier, le clochard, le bohème

Malgré tout l'arsenal de stratégies que le chroniqueur déploie afin de se tailler une place au sein du marché, celui-ci n'arrive pas à retirer suffisamment du produit de son travail pour subvenir à ses besoins de « vieux garçon » : « Seule, l'ombre de ses créanciers l'accompagne jusque dans le songe et lui donne le cauchemar » (II, p. 420 ; voir aussi I-30, p. 345). La grève s'offre alors à lui comme moyen de protestation :

Les faiseurs de grève commencent à me mettre l'eau à la bouche. Ne voilà-t-il pas que les tailleurs de pierres, eux aussi, demandent une augmentation de salaire telle que leur journée de travail leur vaudrait cinq dollars ! Le prix d'une causerie, ô grands dieux ! qui me prend vingt-quatre heures d'un travail aussi consciencieux qu'indigeste. Alors je me mets en grève. [...] ¶ Je vous préviens que cette manie me gagne, et que je vais bientôt vous demander un prix double pour la moitié moins d'ouvrage (I-14, p. 202).

Le thème de la grève fait aussi l'objet d'un long commentaire dans une causerie parue dans *la Minerve* le 13 mai 1872 - « Je vais tenter une chose hardie, c'est de justifier une grève » (I-14, p. 188) ; de même, il est abordé dans une causerie parue le 2 juillet 1872 dans *le National* où cette fois il est question d'une « grève de servantes dans une petite ville d'Écosse » (I-15, p. 230). Les grèves étaient alors très fréquentes dans la réalité sociale et très présentes dans le discours social, et ce tant sur le plan local qu'étranger¹⁵⁶. Par ailleurs, si le chroniqueur manifeste une certaine attirance à l'égard de la pratique des grévistes, c'est qu'il conçoit sa propre pratique dans la perspective de celle du salarié. La situation du chroniqueur relève en

¹⁵⁶Voir, pour des précisions, Francis Parmentier, dans Arthur Buies, *Chroniques I, ibid.*, p. 188, notes 7-8.

effet tout à la fois de celle de l'auto-producteur et de celle du salarié (Alexandre Dumas pourrait être considéré comme le modèle de ce type d'auto-producteur alors que les écrivains qui le secondaient comme celui du salarié), car ce dernier ne s'acquitte pas entièrement de la mise en marché de son produit, cette tâche relève plutôt du « propriétaire » du journal¹⁵⁷.

Le thème de la grève traverse en bonne partie le discours dissident que tient le chroniqueur. En effet, les thèmes de la bohème et de la pauvreté, de même que les figures du clochard, du chiffonnier et du flâneur y sont étroitement liés au thème de la grève. Ainsi, c'est par le biais de la figure du chiffonnier que le thème de la grève est introduit dans une causerie parue le 18 juin 1872 dans *le National*. En outre, cette figure y est explicitement mise en rapport avec la situation du journaliste. Après avoir souligné la présence d'une hiérarchie sociale au sein de « ces dignes chercheurs d'ordures » (I-15, p. 509) que sont les chiffonniers, le chroniqueur-raisonneur livre cette réflexion :

Il n'est pas dit que cette intéressante classe de travailleurs nocturnes ait cherché encore à faire une grève. Ils attendent probablement les journalistes (I-15, p. 510).

Selon Benjamin, les chiffonniers

étaient de plus en plus nombreux dans les villes depuis que les déchets avaient acquis une certaine valeur du fait des nouveaux procédés industriels. Ils travaillaient pour des intermédiaires et représentaient une sorte de travail à domicile qui s'effectuait dans la rue. Le chiffonnier a fasciné son époque¹⁵⁸.

Comme le chiffonnier, le chroniqueur travaille pour un intermédiaire, travail qu'il effectue de surcroît en bonne partie à partir de, et dans, la rue. En outre, s'il est bien connu que Baudelaire comparait le poète au chiffonnier, il est possible de supposer que la comparaison chroniqueur / chiffonnier était elle aussi répandue, car elle est présente dans l'article du Larousse sous forme de métaphore :

Mais, dira-t-on, ces *chroniqueurs*, dont vous esquissez ainsi la *mission* ou la *fonction*, ne sont-ils donc que des chiffonniers littéraires ramassant avec plus ou moins de dextérité des nouvelles sur le macadam¹⁵⁹ ?

Par ailleurs, dans la causerie citée plus haut, les chiffonniers sont inscrits dans un lieu public précis de Paris : « le Pot d'Étain », « un cabaret » situé « [p]rès de l'ancienne barrière de

¹⁵⁷Lorsque le chroniqueur édite ses chroniques sous forme de recueil, il devient alors auto-producteur à part entière (bien qu'aucun cadre juridique ne garantissait alors la propriété littéraire). Daniel Mativat considère d'ailleurs Buies comme « l'illustre représentant » de ces écrivains québécois qui au XIXe siècle s'acquittaient eux-mêmes de la mise en marché de leurs livres. Daniel Mativat, « La situation financière des écrivains québécois du XIXe siècle d'après les contrats et les lettres d'affaires de l'époque », *Présence francophone*, 46 (1995), p. 148.

¹⁵⁸Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, *ibid.*, p. 33.

¹⁵⁹Article « chroniqueur », dans Pierre Larousse, *op. cit.*, p. 251.

Fontainebleau » (I-15, p. 509). Est-ce que le chroniqueur livre ici des souvenirs de sa vie parisienne ou alors rapporte-t-il ce qu'il vient de lire dans un journal déplié sur sa table de travail au moment où il écrit cette causerie ? La première hypothèse ne devrait pas être rejetée d'entrée de jeu, car il arrive au chroniqueur de rapporter des faits semblables en précisant qu'il s'agit de « souvenirs » (I-15, p. 506).

La figure du chiffonnier relève par ailleurs tout à la fois du thème de la bohème et de celui de la pauvreté, car « celui qui appartenait à la bohème pouvait retrouver dans le chiffonnier une part de lui-même. Chacun d'entre eux se trouvait en révolte plus ou moins sourde contre la société, affronté à une existence plus ou moins précaire »¹⁶⁰. Ainsi, il arrive au chroniqueur de se comparer à des figures réelles ou fictives s'inscrivant au sein d'une certaine bohème. Rapportant des souvenirs de sa vie parisienne, le chroniqueur se compare à un rédacteur du *Corsaire* : « Privat d'Anglement, un bohème comme moi » (I-15, p. 506)¹⁶¹ ; de même, évoquant une certaine « bohème littéraire » montréalaise, il se compare au personnage fictif Jérôme Paturot : « j'en suis encore à trouver le magasin de bonnets de coton qui me recevra dans son sein, comme mon prédécesseur Jérôme Paturot » (I-15, p. 216)¹⁶² ; toutefois, c'est surtout lorsqu'il évoque des souvenirs du temps où il habitait Montréal « d'un bout de l'année à l'autre » (I-39, p. 400) que le thème de la bohème est développé, le chroniqueur se présente alors comme l'irréductible survivant d'une « bohème » autrefois « glorieuse » (I-39, p. 400) :

Puisque je suis resté seul, je me venge d'eux et je leur fais des chroniques en échange des dîners et des lunchs dont ils m'accablent, s'imaginant, par ce procédé vulgaire, étouffer la voix du passé et le cri de mon orgueil qui ne se refuse à rien et qui accepte par pitié pour leur splendeur (I-39, p. 400).

Le chroniqueur, à l'inverse des « déserteurs » qui « ont épousé et [...] se couchent avec des bonnets de coton » (I-39, p. 400), n'a pas de femme pour le « faire rentrer de bonne heure » (I-11, p. 168) ; alors, que ce soit à Québec après une soirée au théâtre français, (I-11, p. 168) ou à la Malbaie avec un ami justement « fraîchement arrivé de Montréal » (I-16, p. 245), il se

¹⁶⁰Walter Benjamin, *Charles Baudelaire, ibid.*, p. 35.

¹⁶¹Alexandre Privat d'Anglemont fut rédacteur au *Magasin Pittoresque*, au *Corsaire*, au *Magasin des Familles*, à *la Gazette de Paris*, au *Figaro*, au *Siècle* et au *Messenger*. Quelques uns de ses articles sont réunis dans *Paris inconnu*, recueil publié à Paris chez P. Bouquette en 1884 et précédé d'une « Étude sur la vie de l'auteur » par Alfred Delvau dans laquelle la réputation de bohème attachée à la figure d'Anglemont est longuement commentée : « On s'est obstiné à ne voir en lui que le bohème, l'homme sans feu ni lieu, le noctambule incorrigible, le juif-errant littéraire, comme s'il avait cette douloureuse spécialité. Souvent, il est vrai, il a couché à l'auberge de la Providence après avoir soupé à la table d'hôte du Hasard ; mais j'imagine que cela peut arriver aux plus honnêtes gens du monde. [...] De son côté, le petit journal avait contribué à cette légende de Privat. Chaque fois qu'un chroniqueur dans l'embarras avait besoin d'un nom pour désigner un bohème, il prenait sans plus de façon celui de Privat d'Anglemont - qui ne le réclamait jamais » (p. 11).

¹⁶²Voir les informations données par Francis Parmentier, dans Arthur Buies, *Chroniques I, ibid.*, p. 216, note 9.

soûle : « [p]our être vraiment grand comme le monde, il faut s'être couché la veille avec l'aide de plusieurs amis chancelants, mais dévoués, et quand on s'éveille le lendemain, on est maître de l'univers » (I-39, p. 398). Le chiffonnier des *Fleurs du mal* aspire lui aussi à être maître de l'univers, et il use des mêmes moyens que ceux mis en œuvre par le chroniqueur pour y parvenir, lui « qui vient, hochant la tête, / Butant, et se cognant aux murs comme un poète, [...] épanch[ant] tout son cœur en glorieux projets »¹⁶³.

La figure du flâneur a par ailleurs elle aussi partie liée avec le thème de la grève :

« L'ennui dans la production vient de l'accélération (aux moyens des machines). Le flâneur, par son calme ostentatoire proteste contre le processus de production ». Les flâneurs ignorent les heures d'affluence ; plutôt que d'aller quelque part, ils traînent. Au lieu de poursuivre un but privé, ils prennent plaisir à la vue publique. Ou bien ils font la grève. [...] Comme le travailleur rêvant debout devant sa machine, ils sont les survivants de cette « paresse héroïque » dont Marx avait grand peur qu'elle ne soit menacée par l'industrialisation¹⁶⁴.

De son côté, alors que ses amis d'autrefois « accumule[nt] devant eux des monceaux d'or » (I-15, p. 216), le chroniqueur, « [i]mpossible partout, inutile pour le bien, objet d'épouvante pour tous les commerçants de détail, [...] fai[t] des causeries comme pis aller » (I-15, p. 216) : c'est-à-dire qu'il *prend plaisir* - malgré ce qu'il peut en dire ici - *à la vue publique* ; qu'il passe son temps de travail à demeurer oisif, s'il peut être admis, comme le suggère Benjamin, que la collecte d'informations exige cette forme spécifique de disponibilité au travail qu'est l'oisiveté¹⁶⁵; qu'il gaspille en quelque sorte l'espace du journal qu'il est chargé de remplir, tâche pour laquelle il est payé, en le remplissant avec ce qui lui passe par la tête ou sous les yeux sans trop se préoccuper de la mise en forme :

Pourtant, je me suis donné bien de la peine, ce qui prouve que le travail n'est pas toujours récompensé ; et comme je suis opposé aux grèves, je me vois obligé d'écrire une colonne de niaiseries pour remplir mon devoir (I-11, p. 172).

En définitive, le chroniqueur ne proteste pas en faisant la grève, il est beaucoup trop bavard (I-8, p. 140 ; I-24, p. 514) pour laisser sa colonne vide ; il n'a d'ailleurs sans doute pas le pouvoir de faire paraître une colonne vide sous le titre « chronique », le « propriétaire » se chargerait alors de la remplir de réclames.

Enfin, la figure du clochard est elle aussi étroitement liée aux thèmes de la grève, de la pauvreté et de la bohème ; et comme celles du flâneur, du chiffonnier et du bohème, la figure du

¹⁶³Charles Baudelaire, *Œuvres complètes*, Paris, Éditions Robert Laffont, p. 79.

¹⁶⁴Susan Buck-Morss, article cité, p. 398 ; citations directes ou indirectes de Benjamin.

¹⁶⁵Charles Benjamin, *Paris, capitale du XIXe siècle*, *ibid.*, p. 21.

clochard est partie intégrante de la thématique de l'énonciateur des chroniques de Buies. Adorno notait, à propos du commentaire de Benjamin sur la figure du chiffonnier, que la « fonction capitaliste du chiffonnier, à savoir que la mendicité elle-même est assujettie à la valeur d'échange »¹⁶⁶, n'y était pas suffisamment articulée. C'est entre autres cette fonction qui permet de mettre en parallèle la figure du flâneur et celle du clochard, car

[l]e flâneur, au travail, observé par son public peut être socialement important mais pas dominant. Ses protestations contre l'ordre social ne sont jamais plus que des signes car (peu surprenant sous un régime capitaliste) il a besoin d'argent. Le modèle du flâneur rebelle est le bohème [...]. Sa situation objective le rapproche du clochard et, en fait, leur bravade dans la flânerie, leur anarchisme et leur idéalisme sont les mêmes¹⁶⁷.)

Le flâneur rebelle et le clochard se rejoignent lorsque le chroniqueur termine ainsi ses « Causeries du lundi » parues dans *la Minerve* le 24 mai 1872 :

Me voilà arrivé à la fin de cette causerie sans avoir parlé des grandes choses de notre époque [ici se trouve une énumération]. Je m'en flatte ; j'ai trouvé le moyen d'écrire deux colonnes sans rien dire, ou plutôt j'ai dit agréablement des riens ; je serais fort aise que tous les orateurs parlementaires en fissent autant ; nous n'aurions pas une opposition ridicule et vos frais de traduction et de dépêches seraient considérablement diminués. Auriez-vous la bonté d'en reporter une part sur l'auteur de ces causeries ? ... (I, p. 570-571).

Rebelle, le chroniqueur ; mais pas prêt pour autant à mourir de faim ou de soif¹⁶⁸ ; ou alors à « porter des habits d'occasion » (I-9, p. 157).

Les figures du chiffonnier et du clochard, les thèmes de la grève, de la pauvreté et de la bohème sont donc partie intégrante de la thématique de l'énonciateur des chroniques de Buies.

¹⁶⁶Cité par Jean Lacoste, dans Walter Benjamin, *Charles Baudelaire, ibid.*, p. 256.

¹⁶⁷ La citation se poursuit ainsi : « « « La société ne voulait rien avoir à faire avec moi », dit-il philosophiquement, « et je ne voulais rien avoir à faire avec elle ! J'ai fait un choix... et j'ai acquis mon indépendance ». » Ces mots pourraient avoir été prononcés par un tenant de « l'art pour l'art » en 1860 aussi bien que par celui qui les énonce ici : un clochard de Paris vers 1930 ». Susan Buck-Morss, article cité, p. 374.

¹⁶⁸Dans la deuxième des « Causeries du Lundi » parue dans *la Minerve* le 17 juin 1872, le chroniqueur, qui se fait législateur, propose de changer le règlement dont Montréal s'est doté afin de faire « fermer les hôtels à onze heures » : « On pourrait ainsi, dans Montréal, donner des permis de boire après onze heures, et cela en divisant les pochards par catégories. Ceux qui, à deux heures du matin, ne rouleraient pas encore sous la table, auraient droit à un crédit illimité chez les aubergistes » (I-14, p. 195). Cette proposition se rapproche beaucoup de la situation qui prévaut au « cabaret [...] le Pot d'Étain » à Paris - les « chiffonniers » s'y trouvent en effet « divis[és] en trois catégories » (I-15, p. 509) - et que le chroniqueur évoque dans une causerie pour *le National* à titre d'élément de preuve de l'affirmation suivante : « Ô profondeurs humaines ! On croirait que l'égalité est la passion de notre espèce ; au contraire ! On veut bien être l'égal de ses supérieurs, mais dès qu'on les a atteints, on se cherche immédiatement des inférieurs » (I-15, p. 230). La proposition que le chroniqueur émet dans la causerie pour *la Minerve* confirme l'affirmation qu'il commente avec le cas des chiffonniers de Paris dans la causerie pour *le National* - car le chroniqueur se pose alors comme le supérieur de la communauté des « pochards » en s'en faisant le législateur. Toutefois, il est à parier que ces réunions chez les aubergistes montréalais finiraient dans la plus parfaite homogénéité, dès lors qu'il ne resterait plus que les « pochards » s'ayant assuré un crédit illimité, et parmi lesquels le chroniqueur lui-même ferait en sorte de se trouver !

La présence de ces thèmes et figures au sein du cadre figuratif est en outre sous-tendue par une logique tactique : il s'agit d'inscrire une dissidence dans cet ordre du plus fort qu'est le capitalisme.

L'Apache ?

Si le chroniqueur accepte de se plier dans une très large mesure à l'ordre imposé par le plus fort, il refuse toutefois le mensonge - autant que faire lui peut.

Le mensonge se présente sous la forme de la réclame. Quoique le chroniqueur affirme péremptoirement : « J'ai toujours échappé, pour moi, à cette prostitution de ma plume »¹⁶⁹ (I-15, p. 226), il accepte en définitive que cela soit « devenu une nécessité » (I-15, p. 226), lui qui a « répandu à flots les prospectus de l'*Omnicure* » ainsi que ceux du « *Sothérion* » et du « *Philodonte* » (I-15, p. 216)¹⁷⁰.

Le mensonge, c'est aussi le « convenu » (I-9, p. 141), la « routine » (I-6, p. 124) ; c'est « toutes ces niaiseries consacrées » qui se débitent le « jour de l'an » (I-36, p. 381) dont les « *compliments de la saison* » et les « *beaucoup d'heureux retours* » des « amis de mes amis » (I-37, p. 384). Le chroniqueur refuse cet autre type de mensonges ; Lui qui formule ses souhaits en latin : « Si quelqu'un, aujourd'hui, madame, vous parle latin, dites-lui qu'il s'est inspiré du Chroniqueur. Vous n'y comprendrez pas un mot, mais j'en serai fier pour vous qui aurez évité ainsi une banalité de plus en langue française » (I-36, p. 381). En recourant au latin, le chroniqueur se livre à une certaine « pratique du secret » qui, comme les comportements nobles reliés à la figure du génie-prophète, s'inscrit dans la perspective d'une *sphère publique structurée par la représentation*¹⁷¹ ; il renoue ainsi et en quelque sorte avec la tradition des chroniqueurs médiévaux¹⁷².

¹⁶⁹Cette phrase peut à la fois connoter : *Je n'ai jamais rédigé de réclames* et *Je n'ai jamais inséré de réclames dans les journaux que j'ai publiés*.

¹⁷⁰Le conférencier, qu'il ne faut pas confondre avec le chroniqueur, use d'ailleurs d'un procédé semblable pour s'assurer que la salle du *Mechanics' Institute* soit remplie lorsqu'il y prononce le 27 mai 1873 une conférence sous le titre « À propos de vous-mêmes » (II-6, p. 70) ; en effet, il a répondu pour l'occasion « trois à quatre mille circulaires » et placardé des « affiches de huit pieds, en concurrence avec le baume Winstar » (II-6, p. 70-71).

¹⁷¹Voir Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 21.

¹⁷²« D'abord récit en vers latins, la chronique a ouvert le champ à la prose française. Ses premiers monuments sont des œuvres monastiques ou d'écrivains religieux : ainsi l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours (fin du VI^e s.) dont la tradition se poursuit par les *Annales* de Flodoard (911-966) et les *Histoires* de Richer (991-995) ». Article « chroniqueur », dans *Dictionnaire encyclopédique Quillet*, Paris, Librairie Aristide Quillet, 1977, p. 1290 ; voir aussi l'article « chronique » dans Pierre Larousse, *op. cit.*, qui est très complet sur la question.

« [T]out est fausseté, tout est mensonge, excepté les discours d'un conseiller législatif » (I-9, p. 143) : l'ironie, pour le chroniqueur, n'est pas un mensonge, mais un moyen de le dévoiler, entre autres dans le discours des hommes politiques.

Le mensonge, c'est aussi l'admiration : « Que je voudrais avoir la vanité puérole, l'orgueil ridicule des commerçants ! je croirais le monde entier suspendu à chacune de mes phrases ; mais j'ai trop délayé d'encre, trop martelé ma pauvre tête fatiguée d'enfantements, pour croire à l'admiration » (I, p. 566-567).

Face au mensonge, il arrive au chroniqueur de partir¹⁷³. Il lui arrive aussi de rester¹⁷⁴.
Se fait-il alors Apache ?

L'Apache est entre autres celui qui dit - ou croit dire ? - non au mensonge. Il fait partie des figures allégoriques et métonymiques de la ville que Benjamin a identifiées dans la poésie de Baudelaire. Plus précisément, c'est « Le Vin de l'assassin » qui a permis à Benjamin d'y lire cette figure de l'urbanité moderne qui « renonce aux vertus et aux lois » :

[Car l'apache] réilie une fois pour toutes le contrat social. Il croit ainsi qu'un monde le sépare du bourgeois, sans voir sur celui-ci les traits du complice, ces traits que Hugo devait bientôt mettre en évidence avec tant de force dans les *Châtiments* ¹⁷⁵.

Comme l'Apache, le chroniqueur se situe en dehors des normes sociales lorsqu'il refuse les réjouissances collectives imposées par le calendrier¹⁷⁶ préférant savourer son état de « vieux garçon »¹⁷⁷, état qu'il s'emploie d'ailleurs à préserver à tout prix :

¹⁷³ « Suez, soufflez, soyez rendus et morfondus, gens de la ville, esclaves du temps, courtisans du dollar. Cherchez, haletants, poussiéreux, l'ombre brûlante des maisons, cette ombre qui donne cent cinq degrés, battez vos flans dans l'atmosphère embrasée, faites vos comptes, dressez vos budgets malingres, rassemblez sous un ruisseau de sueurs, les quelques écus gagnés ce jour'hui, moi, libre, fier, superbe et indompté [...] j'ouvre mes poumons aux vigoureuses senteurs du varech [...] » (I, p. 575).

¹⁷⁴ « Mais je ne me laisserai pas quand bien même je laisserais tout le monde ; je suis plus énervé encore que mon lecteur, mais j'irai jusqu'au bout. Si vous voyiez comme moi tout ce qu'il y a d'étroitesse et de lésinerie, jusque dans les détails les plus ordinaires, si vous étiez témoin de cette façon de vivre retenue des petits bourgeois de France, si, comme moi, vous aviez été enfermé durant trois hivers consécutifs dans ce tombeau de glace, coupé du reste du monde, [...] abasourdi par les cancan [...] , vous seriez pris de cruels accès d'hydrophobie et vous mangeriez de vos compatriotes » (I-42, p. 421).

¹⁷⁵ Walter Benjamin, *Charles Baudelaire, ibid.*, p. 115. Voir aussi Jean-François Chassay, « L'Apache et le capitaliste. Le poète et ses textes dans les romans montréalais de Réjean Ducharme », dans Madeleine Frédéric (éditeur), *op. cit.*, p. 99-116.

¹⁷⁶ « Ce jour-là je me distingue des sept-huitièmes de mes compatriotes ; ce jour, là, plus que tout autre, je suis libre et je savoure ma sauvage indépendance, comme si je devais la perdre pour le reste de l'année [...] » (I-37, p. 384). L'Apache de Baudelaire proclame : « - Me voilà libre et solitaire ! / Je serai ce soir ivre mort » (Charles Baudelaire, *Œuvres complètes, ibid.*, p. 80).

¹⁷⁷ « Un homme a le droit de rendre une femme malheureuse, au moins à partir de trente-six ans : passé cet âge, s'il n'en a pas usé, qu'il soit anathème et que tout le monde lui jette la pierre. ¶ Rien ne peut plus le protéger contre la vindicte générale, oui, générale ; celle des jeunes filles [...] ; celle des femmes [...], et celle des hommes qui lui en veulent de s'être affranchi de la loi commune, de ne prendre aucune part des inquiétudes et des

Pour moi, homme, si j'avais le malheur de m'être fiancé dans un moment d'oubli, je tâcherais de me sortir de là coûte que coûte ; j'engagerais mes chroniques pendant dix ans, s'il le fallait, et je paierais même pour qu'on me poursuive en dommages-intérêts, préférant payer de ma bourse que de ma personne (I-40, p. 405).

De plus, ni l'Apache, ni le chroniqueur « n'[ont] connu l'amour véritable »¹⁷⁸ ; mais au jour de l'An, le chroniqueur y rêve¹⁷⁹ : c'est là une faiblesse ou une force qui le distingue de l'Apache.

Et à quoi viserait un tel « recueillement de l'individu dans sa différence »¹⁸⁰ ? Que resterait-il au chroniqueur après s'être fait Apache ? Il lui resterait dans un premier temps le rire :

C'est désespérant, mais je m'en moque comme de l'an douze. La suprême ressource d'un écrivain comme moi, c'est de pouvoir rire de ses lecteurs ; il est vrai qu'il est seul contre tous, et il se flatte de sa glorieuse impuissance (I, p. 567-568).

Faire un bouclier de son rire est en quelque sorte pour le chroniqueur un moyen de préserver son identité, laquelle se déploie sur deux plans. Il y a la personne consacrée à l'« idéal » *romantique* :

Pour échapper aux misères qui nous entourent, à la certitude désolante que tout est faux [...], il n'y a qu'un remède, se plonger dans l'idéal et créer par la pensée une existence en dehors de toutes les atteintes (I-38, p. 390) ;

et l'individu attiré par l'« inconnu » *moderne* :

Quand à l'avenir, c'est l'inconnu. Or l'inconnu, malgré ses attractions, épouvante. Vous n'êtes pas tous des poètes qui cherchez l'idéal, et je vous en plains tout en vous enviant. Pour moi, hélas ! malgré toutes les désillusions, je me lance encore dans le mystère, je me précipite dans l'insaisissable, pensant y trouver encore mieux que ce que je saisis depuis que je fais des chroniques ; mais les désirs humains sont insatiables, et si vous avez un souhait à me faire pour l'année nouvelle, adressez-vous à mon éditeur qui a le cœur tendre et qui comprend ce qu'il en coûte pour vivre au même prix toute une année de plus (I-36, p. 382).

Mais le chroniqueur est-il un véritable Apache ? A-t-il l'étoffe du héros moderne ? Son individualité à peine assurée est-elle menacée constamment par les chocs de l'univers urbain ? Y a-t-il cet enfer « au seuil » (Benjamin) duquel il reste ? La direction du présent

responsabilités de la famille, tout en réservant large et facile la part des avantages et des agréments de la vie. [...] ¶ Que vient-il faire au milieu de nous, lui qui n'est pas des nôtres ? Si son existence est à part, pourquoi vient-il la confondre avec l'existence de tous à l'heure précise des réjouissances ? » (II-27, p. 418).

¹⁷⁸ Charles Baudelaire, *Œuvres complètes*, *ibid.*, p. 80.

¹⁷⁹ « Être seul ce jour-là, se réveiller seul, se sentir seul surtout, c'est plus qu'une infortune, c'est une expiation, et l'on éprouve comme un remords de ne pas mériter ce bonheur dont tant d'autres jouissent [...] » (I-37, p. 385).

¹⁸⁰ Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, *ibid.*, p. 115.

mémoire n'y croit pas ; son auteur non plus, du moins lorsque le chroniqueur est à Québec, et encore. Le chroniqueur ne serait-il pas plutôt l'un de ces *outsiders*, ces marginaux, ces errants qui traversent les époques et les lieux¹⁸¹ ?

Il arrive aussi que le chroniqueur s'identifie à cette autre figure qu'est le Juif, laquelle ne relève pas *a priori* de l'univers urbain : « vous êtes étranger? - Comme le Juif dans la terre sainte » (I-8, p. 139). C'est à Kamouraska que le chroniqueur répond ainsi à la question qu'on lui pose. De même, c'est au moment où il songe à « la Malbaie, Kamouraska, le Saguenay, Rimouski, Tadoussac », lieux qu'il lui reste à visiter, que le chroniqueur s'identifie au « Juif errant » (I-4, p. 112). En fait, le chroniqueur se rapproche davantage de l'errant que de l'Apache. De plus, la référence américaine¹⁸², qui est partie intégrante de la figure de l'Apache, est absente de la thématique de l'énonciateur des chroniques de Buies.

*
* * *

L'énonciateur est donc inscrit dans les chroniques de Buies par le biais de la figure du chroniqueur alors que l'allocutaire l'est par le biais de celles du lecteur, du directeur (propriétaire et éditeur) et dans une moindre mesure de la lectrice. C'est un jeu de pouvoir qui préside à l'organisation des figures de l'allocutaire autour de celle du chroniqueur. Le chroniqueur se livre consciemment à des manœuvres de séduction à l'endroit de ses lecteurs. Il n'entretient peu ou pas d'illusions à l'égard du fait qu'une certaine production littéraire soit intimement dépendante des lois du marché. Il ne conçoit pas sa pratique comme étant dépourvue de toute utilité mais comme un métier duquel il peut tirer ses moyens de subsistance. Dans cette perspective, le cadre figuratif remplit une fonction. Il est stratégique.

La posture ambivalente, tantôt bourreau tantôt victime, que le chroniqueur adopte à l'égard du lecteur contribue à assurer que le désir de lire soit maintenu et que partant il se trouve toujours des lecteurs pour lire les chroniques. Parmi les autres stratégies déployées par le chroniqueur, certaines relèvent du dire alors que d'autres, du faire ; dans un cas comme dans l'autre, elles ont pour cible le lecteur lequel constituerait un médiateur entre ce dernier et le marché - car ce serait en agissant sur le lecteur que le chroniqueur risquerait d'atteindre par ricochet le champ où s'inscrirait sa trajectoire. Ainsi, dans le premier cas, il s'agit pour le chroniqueur de se situer avantageusement par rapport à d'autres écrivains, à d'autres journalistes

¹⁸¹ Voir Giulio Schiavoni, « Extra-vagant Benjamin : Convoiter Paris, Oublier Paris », dans Heinz Wismann, *op. cit.*, p. 63-70 qui relève le fait que la figure du flâneur tel que dégagée par Benjamin partage plusieurs traits avec le marginal lequel ne relève pas *a priori* de l'univers urbain.

¹⁸² Voir Jean-François Chassay, article cité.

et à d'autres chroniqueurs (l'auto-concurrence s'inscrit parmi les stratégies au moyen desquelles le chroniqueur se situe avantageusement par rapport à un autre chroniqueur) ; dans le second cas, il s'agit pour lui de « multiplier » les postures de façon à développer un créneau : en proposant tout à la fois de l'amusement, du raisonnement, de la psychologie et de la réclame le chroniqueur se plie aux exigences du lecteur ; il en tire aussi parti : à l'encontre des autres pratiques journalistiques qui offrent en général un produit plus spécialisé, le chroniqueur conçoit sa pratique de façon à être en mesure de proposer un produit multi-usage ou multi-fonctionnel, - c'est là sa façon de livrer concurrence à ses pairs. Ainsi, en tant qu'auteur-producteur, le chroniqueur s'inscrit résolument à l'intérieur du cadre imposé par un régime d'économie de marché ; il se fait en quelque sorte capitaliste ; il est un *carriériste*, un *affairiste des lettres*. Toutefois, il serait faux d'en faire un parfait capitaliste qui possède une *vision épicière du monde*, car le chroniqueur inscrit en effet certaines dissidences à l'intérieur même de l'ordre du plus fort. Dans cette perspective, la fonction remplie par le cadre figuratif est sous-tendue par une logique tactique.

Les tactiques du chroniqueur peuvent parfois compter sur un lieu propre. En effet, la bohème peut être considérée comme une institution parallèle depuis laquelle le chroniqueur inscrit des dissidences dans l'ordre du plus fort. Ainsi en est-il lorsqu'il substitue au terme désignant l'unité de mesure monétaire commune le terme « chronique » ou « colonne ». D'autres tactiques ne peuvent toutefois pas compter sur ce regroupement dissident que pourrait former la bohème. C'est le cas lorsque le chroniqueur s'expose ou plus précisément expose sa pratique à la vue publique, lorsqu'il remplit sa colonne de niaiseries et lorsqu'il gaspille l'argent qu'il a retiré de son travail en se soûlant. Enfin, lorsque la thématique de l'énonciateur tend à emprunter les traits de l'Apache, il s'agit moins de stratégies ou de tactiques, mais plutôt d'un certain retrait par rapport aux normes sociales.

Les stratégies de mise en marché tiennent habituellement dans les premiers paragraphes des chroniques alors que les tactiques s'insinuent plus facilement dans le corps du texte. De plus, un bon nombre de stratégies sont retirées lors de la mise en recueil. Elles sont aussi présentes en plus grand nombre lorsque le chroniqueur pénètre de nouveaux marchés (ceux de *la Minerve* et de *l'Opinion publique*). D'autre part, la tension entre l'énonciateur et l'allocataire est moins élevée lorsque le chroniqueur joue le jeu - c'est-à-dire lorsqu'il se plie aux lois du marché et aux exigences du lecteur - ; à l'inverse, elle est plus élevée lorsque le chroniqueur se présente sous les traits du rebelle ou du dissident.

La mise en place du cadre figuratif pourrait être attribuée à une individualité moderne, car il serait possible de commenter cette dernière en termes d'auto-fiction ou d'auto-

représentation. Ainsi, ce serait non pas sur cette scène qu'est la ville moderne, mais sur cette autre scène qu'est le marché des biens symboliques que Buies tiendrait le rôle du héros par le biais du cadre figuratif des chroniques.

CHAPITRE III

« J'AI BEAU TOURNER LES YEUX DE TOUS LES CÔTÉS, JE NE VOIS ICI QUE » : LE CHRONIQUEUR ET QUÉBEC

« Éminence, je vous rappelle que le point de vue de Québec n'est pas celui de la Terre Aurélie. » (Jacques Ferron, *Le ciel de Québec*.)

« Dans ce pays, il n'y a rien de précis, d'arrêté, de formel. L'à peu près est la règle ; il est la forme convenue en toutes choses, dans les affaires, dans les procédés, dans les relations comme dans la langue. On ne cherche pas à faire « bien », mais à faire « assez bien pour que ça passe ». » (Arthur Buies, *Anglicismes et canadianismes*.)

L'ÉNONCIATION : UN PROCÈS NUNÉGOCENTRIQUE

De la même façon que le sont les indices de personnes (le rapport je-tu), celles de l'ostension, de lieu et de temps sont partie intégrante de l'énonciation. En fait, « l'essentiel [serait] [...] la relation entre l'indicateur (de personne, de lieu, d'objet montré, etc.) et la présente instance de discours ». Ainsi, ce ne serait pas le monde qui importerait, mais un « certain rapport au monde »¹⁸³.

Ce chapitre s'intéresse à la présence ou l'absence de l'urbanité au niveau de l'énonciation entendue comme un certain rapport au monde médiatisé par le texte. Il s'agit de dégager la façon dont le texte journalistique est marqué par la mise en place d'un cadre référentiel spécifique dans le but de voir dans quelle mesure celui-ci problématise une urbanité propre à Québec. L'hypothèse qui sous-tend cette démarche est la suivante : c'est lorsque des énoncés

¹⁸³Emile Benveniste, *op. cit.*, p. 253, 82.

renvoyant au paysage social ou à l'espace urbain québécois sont introduits dans le flux du texte journalistique qu'il y a présence de l'urbanité. Les éléments identifiés et retenus comme pertinents sont les énoncés introduits par des indices d'ostension, de lieu ou de temps et renvoyant à Québec ou, de façon plus générale, les zones discursives affectées de quelque manière par un énoncé prenant la forme de *Je vois ici aujourd'hui cela*. Toutefois, les chroniques comportent très souvent un indice de temps et parfois de lieu en en-tête - un peu comme dans la pratique épistolaire. Ces indices et le fait que les chroniques de Buies soient marquées par une forte présence de l'énonciateur (chapitres I et II) suffisent en général à faire de tout énoncé prenant place dans le corps de la chronique le point d'intersection d'une date, d'un lieu et d'une personne.

Ce chapitre comporte deux parties. La première s'intéresse à la rumeur québécoise en étudiant la façon dont le paysage social se donne à voir et à entendre. La seconde s'intéresse à l'espace urbain en étudiant la façon dont se construit la représentation imaginaire de Québec.

DU CHANT DES SPHÈRES À LA POLYPHONIE DES STRATES : LE CHRONIQUEUR ET LE PAYSAGE SOCIAL

« Mais, sait-on jamais ? Une légende populaire des premiers temps de la colonie veut qu'une fée, la fée du Cap-aux-Diamants, profite des nuits de pleine lune pour arracher à la voûte des cieux des milliers de fragments d'étoiles qu'elle sème ensuite à la volée dans les falaises de la cité de Champlain. Belle légende locale. » (Louis-Guy Lemieux, chronique parue dans *le Soleil* le 29 septembre 1993 et rééditée dans *Un amour de ville. Une chronique québécoise*.)

« [...] rendons-nous à la ville où il n'y a que les ombres des murs et où la brise n'agit dans l'air que des flots de poussière ; abordons les sujets généralement quelconques et délayons la chronique dans des alinéas divers. » (Arthur Buies, « Chronique pour le « National » » parue le 16 juin 1877.)

La chronique a partie liée avec la flânerie. Et l'une et l'autre n'auraient vu le jour sans le boulevard. Le boulevard existe par et pour la « presse légère et mondaine »¹⁸⁴, mais l'inverse est tout aussi vrai, car entre eux existe une étroite relation d'interdépendance. C'est l'importance accordée à la rumeur, dont la chronique a pour tâche de rendre compte sinon de créer, qui caractérise la presse de boulevard. La chronique, beaucoup plus que l'éditorial ou le roman-feuilleton, assure au journal un renouvellement continu ; elle lui permet, en rapportant

¹⁸⁴Claude Bellanger *et al.*, *op. cit.*, p. 298.

les bruits de la ville, « d'avoir chaque jour un aspect nouveau »¹⁸⁵. Car le travail du chroniqueur consiste à « raconter Paris à Paris », selon l'heureuse formule des Goncourt. En cela, il s'apparente à celui du feuilletoniste. En effet, tous deux sont allés à l'école du « physiologue ». Et si Paris a besoin d'être raconté, c'est qu'il change, qu'il devient autre. Dans ces conditions, le chroniqueur et le feuilletoniste doivent non seulement rapporter le convenu, mais « révéler au lecteur[, tout en le distrayant,] quelque chose qu'il frôle sans le connaître »¹⁸⁶.

Après avoir parcouru les boulevards et les passages qui les relient les uns aux autres, satisfait provisoirement de sa récolte, le chroniqueur-flâneur s'arrête au café. C'est là, « après l'apéritif, que pren[d] naissance la masse des informations »¹⁸⁷ ; c'est là qu'on « potine », qu'on converse. Car « rien, en France, n'égale le plaisir de converser ». Et puisque que le plaisir doit durer, la tâche du chroniqueur consiste à transcrire cette conversation en ayant soin d'en extraire « le Mot »¹⁸⁸ qui la résume tout en la faisant paraître sous un nouveau jour : ses compagnons de table pourront ainsi en retrouver la saveur avant de commencer une nouvelle journée sur le boulevard.

Assis à la table d'un café ou circulant dans les passages, le chroniqueur-flâneur « regarde autour de lui comme dans un panorama »¹⁸⁹ ; enivré par la foule, la ville devient pour lui un théâtre. Parlant du célèbre journaliste, chroniqueur et pamphlétaire Henri Rochefort, Bertaut écrit :

Cette disposition spéciale de l'esprit qui consiste à observer choses et gens du point de vue scénique, c'est-à-dire du point de vue d'un spectateur qui les verrait tout à coup transportés devant lui, sur une scène éclairée, les choses faisant fond et décor, les personnages marchant et agissant, il la possède au plus au point¹⁹⁰.

Qu'il importe toutefois de rappeler que « [l]'ivresse à laquelle le flâneur s'abandonne, c'est celle de la marchandise que vient battre le flot des clients »¹⁹¹.

Qu'il soit conscient ou non de sa situation, le chroniqueur-flâneur rapporte avec lui moult potins et faits divers qui lui servent de matière première pour « pondre » un article. Cette pâte urbaine ne se compose pas que des jolies choses de la vie parisienne, elle comporte aussi

¹⁸⁵Walter Benjamin, *Charles Baudelaire, ibid.*, p. 44.

¹⁸⁶Michel Condé, article cité, p. 23.

¹⁸⁷Walter Benjamin, *Charles Baudelaire, ibid.*, p. 45.

¹⁸⁸Jules Bertaut, *op. cit.*, p. 33-31, 225.

¹⁸⁹Walter Benjamin, *Charles Baudelaire, ibid.*, p. 55.

¹⁹⁰Jules Bertaut, *op. cit.*, p. 218.

¹⁹¹Walter Benjamin, *Charles Baudelaire, ibid.*, p. 83.

des scènes hideuses, des suppliciés à la guillotine, des duels, des cadavres, des enfants perdus¹⁹² ; car

La vérité est bien, messieurs, que sans la dozzelle qui croque des patrimoines à belle dent, sans le gentilhomme qui se goujatte en trente-et-quarante, sans la cocotte et sans le petit crevé, sans le boursier et sans le tripoteur d'affaires, sans la honte en falbalas, sans l'adultère, sans la prostitution, sans les sept péchés capitaux réunis, la vérité est que le *chroniqueur* ferait métier de dupe ; mais est-ce sa faute, à lui, si nos mœurs sont plus gonflés de vices que de vertus ? [...] [La plume des chroniqueurs] touche aux mille questions comiques, sérieuses, grotesques ou élevées qui surgissent chaque jour dans le monde, le demi-monde, le quart de monde, et même dans ce qui n'appartient plus à aucun monde, puisqu'il se décore carrément lui-même de la qualité d'*immonde*¹⁹³.

Ainsi donc, la chronique parisienne tire sa richesse de la concentration à l'intérieur d'un espace réduit d'une population diversifiée et hiérarchisée.

Est-ce que ce nouveau mode de perception que représente le regard du flâneur peut se développer par la fréquentation de la ville-lieu à Québec ? Québec possède-t-elle des lieux et des espaces publics ? Est-elle habitée par une population diversifiée et hiérarchisée ? Est-il possible qu'il existe, dans la « bonne vieille ville de Québec », quelque chose qui pourrait ressembler à cet immonde dont parle le rédacteur de l'article du Larousse ? Est-ce que la rumeur de la grande ville s'élève au-dessus de Québec ?

Certains romans canadiens qui ont Québec pour toile de fond posent implicitement ces questions. Par exemple, *Les révélations du crime ou Combray et ses complices. Chroniques canadiennes de 1834* (1837) de François-Réal Angers brosse le tableau d'une ville dans laquelle le beau monde croule sous la tyrannie de la truanderie :

Pendant l'été de 1834 [...], Québec fut le théâtre d'un fléau non moins alarmant que celui de l'épidémie. Des vols, des assassinats, des bris de maisons, des profanations et des sacrilèges se succédèrent avec une inconcevable rapidité, et jetèrent l'épouvante dans tous les rangs de la société [...]¹⁹⁴.

Même chose du côté de « La fille du brigand » (1844), nouvelle dans laquelle Eugène l'Écuyer, un peu à la manière d'Eugène Sue, révèle au lecteur un certain côté plus ou moins caché de la Vieille Capitale :

Huit heures sonnaient aux horloges du quartier Saint-Louis ; les rues étaient désertes ; un silence effrayant régnait sur la ville. Tout annonçait une de ces nuits de vol et de meurtre

¹⁹²Th. Barbot, « Chronique parisienne », *Revue canadienne*, III, 23 (17 avril 1846).

¹⁹³ Article « chroniqueur », dans Pierre Larousse, *op. cit.*, p. 251.

¹⁹⁴Cité dans Michel Lord, *En quête du roman gothique québécois*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1994, p. 66-67.

[...]. Québec vivait alors dans une époque de sang : époque à jamais mémorable dans les annales du crime¹⁹⁵.

Si effectivement la Vieille Capitale a connu durant les années 1834-1835 « un régime de terreur »¹⁹⁶, ces représentations de Québec n'en demeurent pas moins en grande partie le fruit d'emprunts et d'adaptation (hybridation du roman historique et du roman d'aventure dans le but d'assurer la crédibilité de la représentation de Québec).

Les chroniques de Buies posent explicitement ces mêmes questions ; toutefois, la façon dont elles y répondent demeure ambivalente - malgré les jugements implacables que le chroniqueur porte sur Québec à maints endroits dont le suivant :

Est-ce que nous n'habitons pas, vous et moi, les villes du Canada, les plus monotones de l'univers ? Y a-t-il ici des théâtres, des cafés, des places publiques, des endroits de réunion où les hommes se rencontrent, échangent des idées et reçoivent le contact quotidien des hommes d'autres pays ? Y a-t-il enfin une vie sociale chez nous ? Y a-t-il même dans ce pays constitutionnel, une vie publique qui fasse naître des incidents et fournisse des objets dignes d'occuper l'attention. Non, tout est muré, claquemuré, chacun vit chez soi. (I-42, p. 418-419).

La réponse du chroniqueur est limpide et catégorique. Par contre, la façon dont est posée la question de la sociabilité urbaine à Québec ne l'est pas. En effet, quelques ambiguïtés significatives à certains égards peuvent y être relevées. D'abord, la présence de la virgule après le mot « Canada » pose problème¹⁹⁷ : s'agit-il de dire que *les villes du Canada sont les villes les plus monotones de l'univers* ou alors que *Québec et Montréal* (la ville du destinataire - « moi » - et celle des destinataires - « nous ») *sont les villes du Canada les plus monotones de l'univers* ? Dans un cas comme dans l'autre mais surtout dans l'autre, d'autres villes devraient être mentionnées afin de fournir un terme de comparaison. Or, hormis une allusion aux villes de la Nouvelle-Angleterre dans lesquelles se déversait alors un flot d'émigrants canadiens-français, la chronique est entièrement consacrée à Québec. Ces villes américaines pourraient servir de termes de comparaison du moins en ce qui concerne Québec, car si elles sont « lugubres et funestes » le dimanche (I-46, p. 477 ; voir aussi I-14, p. 208), Québec l'est à longueur de semaine. Il est par ailleurs légitime de se demander quelles sont les autres villes canadiennes qui pouvaient alors être plus « civilisées » que ne l'étaient Québec et Montréal. Quoi qu'il en soit, cette ambiguïté souligne entre autres le fait que les frontières entre la ville, Québec, et la nation,

¹⁹⁵Cité dans *ibid.*, p. 79.

¹⁹⁶John Hare, « Introduction », dans F.-Réal Angers, *Les révélations du Crime ou Combray et ses complices*, Québec, Réédition-Québec, 1969, p. i.

¹⁹⁷Dans le texte journalistique de cette chronique parue dans *le National* le 24 avril 1873, cette phrase se lit ainsi : « Est-ce que nous n'habitons pas également les villes du Canada, les plus monotones de l'univers ». C'est lors de la première édition en recueil que Buies a modifié cette phrase ainsi : « Est-ce que nous n'habitons pas également, vous et moi, les villes du Canada, les plus monotones de l'univers ».

le « Canada », sont largement poreuses dans le discours que tient le chroniqueur. Ainsi, le « ici » de la phrase suivante renvoie bien à Québec, mais le chroniqueur généralise les conclusions auxquelles l'observation de la Vieille Capitale l'a conduit à l'ensemble de la nation, procédé qui peut être repéré dans plusieurs autres pièces du corpus. Par ailleurs, ce passage définit *a contrario* la ville moderne : un espace ouvert, qui possède des lieux favorisant la formation d'une sphère publique et qui est en contact avec l'universel, c'est-à-dire non pas avec la rumeur locale, mais avec cette rumeur qui traverse les villes, celle qui s'élève au-dessus de cette « modernité-monde »¹⁹⁸ en voie de formation.

Cette partie s'intéresse donc à la présence ou l'absence de l'urbanité au niveau des énoncés introduits par des indices d'ostension, de temps ou de lieu et qui renvoient au paysage social québécois. Il s'agit de dégager la façon dont le texte journalistique est marqué par la présence de tels énoncés dans le but d'étudier la façon dont le paysage social de Québec se donne à voir et à entendre et de montrer en quoi cette représentation problématise une urbanité propre à Québec. Cette démarche repose sur la prémisse suivante : c'est lorsque dans un lieu ou un espace public la cité est posée comme une médiation entre l'un et le multiple que naît la rumeur¹⁹⁹. Il ne s'agit pas de chercher à provoquer l'assentiment ou l'adhésion des esprits quant la teneur de cette prémisse ; celle-ci est posée dans le seul but d'encadrer la description.

Cette partie comporte deux sections : la première rend compte de la présence d'écart sociaux, et la seconde s'attarde à dégager la façon dont ceux-ci s'inscrivent ou non dans des lieux ou espaces publics et à examiner dans quelle mesure cette inscription s'accompagne ou non d'un discours de l'ordre du cancan ou de celui de la rumeur. Ces deux sections se subdivisent en sous-sections parfois assez courtes, mais qui permettent de bien mettre en relief les principales idées développées.

Écart sociaux

La littérature urbaine se caractérise par l'importance qu'elle accorde à la représentation des écart sociaux²⁰⁰. Dès le XVIIe siècle, le roman d'apprentissage entreprend la reconnaissance d'un échantillon social de plus en plus varié : la ville est par exemple pour la *Marianne* de Marivaux un lieu où il est possible de faire la rencontre de toutes les couches sociales et par le fait même de parfaire sa connaissance des codes qui régissent les rapports entre les individus (appartenant au même ou à des groupes différents). La représentation des écart sociaux trouvent aussi une large place dans « les deux premiers grands textes entièrement

¹⁹⁸Voir Jean Chesneaux, *Modernité-monde*, Paris, La Découverte, 1989.

¹⁹⁹La teneur de cette prémisse et l'ensemble de ce chapitre doivent beaucoup à Micheline Cambron, article cité.

²⁰⁰Voir *ibid.* et Michel Condé, article cité.

consacrés à la capitale française »²⁰¹ : *Le tableau de Paris* (1781) de Louis-Sébastien Mercier et *Les nuits de Paris* de Rétif de la Bretonne (1788-1789) - Mercier précise d'ailleurs explicitement dans la préface de son ouvrage que les recherches auxquelles il s'est livrées couvrent « toutes les classes de citoyens »²⁰². La tradition se poursuit au XIX^e siècle du côté des physiologues qui « affirmaient que chacun, sans se soucier de connaissances précises, était en mesure de déchiffrer la profession, le caractère, l'origine et la vie des passants »²⁰³. Les romanciers succèdent rapidement aux physiologues en proposant à leur tour une topographie des écarts sociaux²⁰⁴ : un Eugène Sue, pour qui *Les mystères de Paris* se cachent à tous les échelons de l'échelle sociale, en fera sa marque de commerce. La représentation des écarts et des conflits sociaux contribue donc à fonder le thème urbain en littérature. La chronique n'y échappe pas. Car si, comme le souligne Marc Angenot, « [l]e genre le plus prestigieux du journalisme au XIX^e siècle est une « pure » machine de complicité de classe »²⁰⁵ - la classe des lettrés -, la représentation des écarts sociaux, laquelle s'appuie sur des procédés de comparaison, de confrontation et de « confortation » - entre autres le recours à l'argot et à la langue du boulevard²⁰⁶ - en constitue l'un des moteurs.

Québec est-elle une ville où se concentre à l'intérieur d'un espace réduit une population diversifiée et hiérarchisée ? Est-ce que ses rues sont fréquentées par des personnes de toutes conditions qui pourraient éventuellement se rassembler dans une foule ? Peut-elle s'enorgueillir de la présence en son sein de figures originales qui nécessiteraient l'intervention de physiologues ? Le beau monde y côtoie-t-il celui de la truanderie ? Celui-ci fait-il parler celui-là ?

Il y a chez nous des classes sociales, des aristocrates, débris de l'orgueil et de l'ignorance féodaux ; il y a des vieilles familles qui se détachent de la masse et qui conservent intactes des mœurs et des manières surannées ; il y a les parvenus, il y a les enrichis, les petits bourgeois et les ouvriers, tous gens se tenant à part les uns des autres ; il y a des pauvres bien-nés et de gros marchands qui reçoivent dans des palais, et qu'on pourrait atteler avec des bœufs de labour ; il y a à part cela la classe d'élite, fière de sa valeur, dont l'exclusivisme n'a rien d'arrogant, qui se mêle volontiers avec toutes les autres et dont les préférences s'abaissent maintes fois jusqu'aux rangs les plus obscurs, c'est la classe des hommes de l'esprit et de l'étude. Mais ici, dès qu'on met les pieds dans la Baie-des-Chaleurs, et dans tout le reste des provinces maritimes, les distinctions sociales disparaissent ; il n'y a plus que des égaux (I-24, p. 308).

²⁰¹ *Ibid.*, p. 16.

²⁰² Priscilla Parkhurst Ferguson, *op. cit.*, p. 49.

²⁰³ Walter Benjamin, *Charles Baudelaire, ibid.*, p. 61.

²⁰⁴ Priscilla Parkhurst Ferguson, *op. cit.*, p. 66.

²⁰⁵ Marc Angenot, 1889. *Un état du discours social, ibid.*, p. 548.

²⁰⁶ Voir l'article « chroniqueur » dans Pierre Larousse, *op. cit.*, p. 251.

Bien que le « chez nous » de la première phrase ne renvoie pas précisément à Québec mais plutôt au « Bas-Canada » (I-24, p. 307) et plus précisément au « Bas-Canada » tel que perçu depuis ce qui constitue par rapport à lui un ailleurs qui en fait ressortir les caractéristiques de façon contrastée, ce passage révèle néanmoins qu'il serait périlleux d'affirmer d'entrée de jeu que la Vieille Capitale est une ville dépourvue d'écarts sociaux. Les chroniques ayant pour toile de fond Québec devraient donc en laisser transparaître les principaux contours, d'autant plus qu'à titre de « déclassé » (I-15, p. 211) le chroniqueur se donne lui-même pour tâche de servir de médiateur entre les plus hauts et les plus bas échelons de la hiérarchie sociale. Il s'agira maintenant de rendre compte de cet échantillon social sur lequel le chroniqueur pose le regard et qu'il expose au regard de ses lecteurs.

Figures du privé et de l'urbanité dans la ville

« [U]ne bande de voyous » et des « pendants » figurant « parmi la plus épaisse crapule » de la ville (I-2, p. 90) peuvent être recrutés dans un quartier douteux de la Vieille Capitale placé sous la protection de « Saint-Roch », mais le chroniqueur ne s'y aventure guère. Après avoir mentionné au détour la présence de « scieurs de bois, personnages courbés et sinistres » (I-11, p. 166), celle d'« ouvriers » et de petits commerçants (« épiciers » et « aubergistes », I-1, p. 79), il s'attarde un moment sur les individus entre les mains desquels se concentre le capital de la ville :

Il est bien vrai que Québec possède de vieux millionnaires encroûtés qui ne savent où mettre leurs *banks notes*, mais quand une occasion se présente d'en disposer, ils ne savent plus qu'ils en ont. La vieille expression *les capitaux dorment* n'est pas tout à fait exacte, ce sont les capitalistes qui dorment, ce qui fait qu'il y en a tant d'autres qui bâillent, faute de pouvoir faire autres choses dans la vieille capitale (I, p. 545 ; sur les capitalistes, voir aussi, I-14, p. 209).

Les portraits que le chroniqueur brosse des « négociant[s] en gros et cabaleur[s] en détail » (I-1, p. 83) ou des « parvenus aux grosses mains pleines de gros sous » (I-21, p. 285) dénotent un souci d'observation digne des meilleurs physiologues voire des plus habiles pamphlétaires. Par ailleurs, s'il n'est pas permis au chroniqueur de faire à Québec, dans la ville-lieu, la rencontre de tels travailleurs nocturnes que sont les chiffonniers et la prostituée - figures essentielles à la fantasmagorie de la grande ville -, il peut occuper ses « loisirs » à observer, « des équipages, des dandies, des filles à marier, des paresseux [...] [,] des chroniqueurs » (I-32, p. 356), des étudiants, des enfants (I-11, p. 193) et des flâneurs :

Savez-vous que c'est une chose très difficile que de travailler dans Québec ? On est environné de tous côtés, que de sinécuristes, d'employés de tous grades, de buralistes et d'avocats-aspirants, ou aspirants avocats, dont la besogne est terminée dès quatre heures de l'après-midi, et qui ne songent qu'à se battre les flancs tout le reste du jour. Le nombre

de flâneurs qui côtoient incessamment les vieilles maisons et les murs lézardés de l'antique capitale, bâillant à un rayon de soleil et suivant dans les airs la fumée de leur cigare, est incroyable dans une ville où la population est si bornée (I, p. 596).

Le chroniqueur n'en dit pas bien plus long sur ces flâneurs, il est donc difficile de commenter la citation de façon à préciser dans quelle mesure leur présence pourrait problématiser une urbanité propre à Québec.

Figures du public au service de la cité et de la police

À ces conditions sociales s'en ajoutent ou s'en superposent d'autres, davantage orientées du côté des activités de la cité que de celles de la ville. En fait, c'est parmi cette catégorie que se trouve la majeure partie des personnes que le chroniqueur est conduit à rencontrer durant l'une de ses journées québécoises, en un mot « la masse parlementaire » (I-15, p. 225) : ministres, députés, mais aussi simples employés :

J'ai beau tourner les yeux de tous les côtés, je ne vois ici que des fonctionnaires à tous les degrés et à tous les titres, grands joueurs de whist, de billard, buveurs de cocktails, les meilleurs garçons du monde [...], fraternisant bien, sans doute parce que toute concurrence entre eux est impossible et que leur état n'admet pas les jalousies de métier [...] (I, p. 605).

Bien que le fonctionnaire soit au service du bien public, il n'est pas à proprement parler une personne publique. Qu'il importe toutefois de remarquer que le chroniqueur souligne bien le fait que la condition d'employé de l'État se situe en marge des lois urbaines et que par le fait même elle établit à Québec « un pays de cocagne où la sinécure est l'objet légitime des plus honnêtes conditions » (I-37, p. 384) plutôt qu'une jungle où chacun tente de façon plus ou moins scrupuleuse d'accumuler du capital tel un César Birotteau.

La corporation municipale élève elle aussi certains citoyens au rang de personnages publics :

Les gens les plus occupés de Québec sont les *policemen*, ou, comme ils s'intitulent eux-mêmes, sergents de ville ; ils ont toutes les peines du monde à faire enlever les ordures des cours, et emploient les trois quarts du jour à voir s'il n'y a pas des toits qui menacent de crouler ou des pierres qui se détachent des murs (I-14, p. 210).

Ces « sergents de ville » se trouvent précisément privés de ville. Plutôt que d'assurer le maintien de l'ordre public dans la ville, ils s'assurent que celle-ci se maintiendra *intacte* jusqu'au lendemain, entre autres pour que la Justice puisse s'y frayer un chemin. Le chroniqueur rapporte en effet ainsi les difficultés qui accompagnent les déplacements d'un certain « juge Caron » :

L'honorable juge, qui habite le Cap Rouge, avait failli être démantibulé en passant par les ornières du chemin Saint-Louis pour se rendre à la cour. Aussi fit-il *ex abrupto* une mercuriale à la Municipalité qui, comme tous les coupables, est très susceptible (I-1, p. 75).

Si la rumeur ne s'est pas déclarée aux abords du « chemin Saint-Louis » à la suite de cette intervention de la Justice dans les affaires de la « Municipalité », la « mercuriale » du juge a tout de même fait couler de l'encre.

Les différentes conditions sociales liées de près ou de loin à la cité se manifestent non seulement par des mentions de figures précises, mais aussi par la présence d'un certain sociolecte juridico-parlementaire. Dans un premier temps, celui-ci peut être cité : le chroniqueur insère alors dans son discours une expression sociolectale - par exemple « réquisitions » (I-1, p. 84), « hustings » (I-1, p. 80) ou alors « terme » (I-1, p. 75) - habituellement explicitement présentée comme telle par l'emploi de signes typographiques - guillemets ou italiques - voire par un appel de note qui en fournit l'explication. Ce sociolecte peut aussi faire l'objet d'un commentaire :

Croyez-vous que j'aimerais pas mieux faire un discours en parlement ou rédiger un bill ? Cela ne demande ni style ni idées ; au contraire. Aussi a-t-on imaginé un mot baroque et dédaigneux pour exprimer ce que cela vaut. On dit « une indemnité parlementaire », comme on dirait « je vous rends la monnaie de votre pièce ; vous m'assommez pour mon plus grand bien, je vous flanque six cents dollars ; allons que ça ne traîne pas » : voilà pourquoi les sessions sont si courtes (I-32, p. 357-358).

De même, la qualité de la langue des hommes politique est souvent commentée :

Pendant son règne [celui de Sir George], les Canadiens-français n'avaient de voix à la Chambre que pour voter. Quant à la langue, ils n'en avaient pas ou n'osaient s'en servir de peur de lui donner le coup de grâce [appel de note « a »]. [Texte de la note :] Allusion au français horrible que parlaient bon nombre des députés (I-41, p. 414).

D'autres particularités linguistiques se présentent de la même façon dans le discours du chroniqueur, surtout lorsque ce dernier décrit la campagne, mais elles ne relèvent pas alors de l'univers urbain²⁰⁷.

Figures représentant publiquement l'autorité à la Cour

L'échelon le plus élevé de l'échelle sociale est occupé par Son Excellence Lord Dufferin. La « suprême autorité qu'il représente » (I-21, p. 285) lui confère le privilège

²⁰⁷En fait, si ces autres particularités ne relèvent pas de l'univers urbain mais de celui de la campagne, la façon dont elles s'insèrent dans le discours traduit souvent l'urbanité. Cette remarque pourrait aussi s'appliquer dans une certaine mesure à l'ensemble des chroniques qui ont pour toile de fond l'univers rural. En effet, même lorsque le chroniqueur et le texte se trouvent à la campagne, plusieurs traces de l'urbanité peuvent être repérées.

d'accumuler les superlatifs, car il s'agit en effet du *Québécois* « le plus galant, le plus aimable [et] le plus intelligent » (I-21, p. 285). Autour de lui, la « garnison », remplacée par l'« artillerie volontaire » entoure sa personne d'un certain aura. Sa Cour est composée des bourgeois de la ville et de dignitaires tels que « M. le Consul général de France » et « l'hon. M. Langevin (I-21, p. 291), compagnon du « Très Honorable Ordre du Bain ». Au-dessous du poste de gouverneur se trouve celui de lieutenant-gouverneur de la province. Le chroniqueur en fait mention à une reprise lorsqu'il rend compte d'une réception que « son Excellence M. Letellier de Saint-Just » a donnée à « Spencer Wood » (II-18, p. 330).

Des lieux et espaces publics à la rumeur

« Cette rumeur effarée et confuse qui suit une évasion découverte éclata dans la prison. » (Victor Hugo)

« Au seuil des portes, des commères causaient et riaient. » (Roger Martin du Gard)

L'importance accordée aux lieux et aux espaces publics est un autre trait caractéristique du romanesque urbain en particulier et de la littérature urbaine en général. Car pour être représentés de façon efficace, les écarts sociaux doivent s'inscrire dans des lieux ou espaces publics. Parmi ceux-ci, certains contribuent à cimenter la cohésion de groupes particuliers : le théâtre, le café, le Salon, la librairie publique sont ainsi des lieux qui ont favorisé l'émergence d'une *sphère publique bourgeoise*²⁰⁸. Dans le même ordre d'idées mais de manière radicalement différente, l'auberge, la taverne louche, la morgue et l'asile sont des lieux qui permettent d'inscrire les bas échelons de l'échelle sociale - quoiqu'ils peuvent aussi se prêter à la représentation de la promiscuité urbaine. À ces lieux utilisés pour représenter les bas-fonds (de Paris) et qui somme toute conservent une certaine familiarité s'en ajoutent d'autres mi-fictifs mi-imaginaires : tel est le cas de la cour des Miracles où le personnage du poète est conduit dans *Notre-Dame-de-Paris* de Hugo. Il y a aussi des lieux tels que la rue, le boulevard, mais surtout les passages et le magasin à vitrines, où s'inscrit la flânerie : car « si le passage est la forme classique de l'intérieur sous laquelle la rue se présente au flâneur, le grand magasin en est la forme déclinante[, l]e grand magasin est le dernier refuge du flâneur »²⁰⁹. Enfin, il y a des lieux qui rendent possible la présence simultanée de différents groupes sociaux ; la place publique peut s'y prêter, mais elle ne détient pas le monopole de telles rencontres, car celles-ci

²⁰⁸Sphère publique bourgeoise : « La sphère publique bourgeoise peut être tout d'abord comprise comme étant la sphère des personnes privées rassemblées en un public. Celle-ci revendiquent cette sphère publique réglementée par l'autorité, mais directement contre le pouvoir lui-même, afin d'être en mesure de discuter avec lui des règles générales de l'échange, sur le terrain de l'échange des marchandises et du travail social [...]. Le médium de cette opposition entre la sphère publique et le pouvoir est original et sans précédent dans l'histoire : c'est l'usage public du raisonnement ». Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 38.

²⁰⁹Walter Benjamin, *Charles Baudelaire, ibid.*, p. 82.

peuvent se produire partout où la foule est susceptible de se rassembler ; et s'il arrive que la foule soit absente de telles rencontres, c'est alors la loi urbaine du hasard qui y préside.

Une foule composée d'individus provenant de différents échelons de l'échelle sociale peut aussi se rassembler autour ou près du tribunal, de la prison ou de la place du gibet. Ces trois lieux ont ceci en commun que c'est là où la loi s'exerce ; non pas la loi de la ville - le hasard, la concurrence -, mais celle de la cité : car dans la jungle urbaine, « la cité est [...] posée comme la médiation entre l'un et le multiple et les lois en sont le ciment »²¹⁰ - la rumeur naît de cette médiation. Car la rumeur urbaine transcende les différents groupes sociaux : elle s'élève au-dessus, de la même façon que la loi, dans un mouvement inverse, les recouvre. La rumeur

est à la fois ce dont on parle et ce qui *ne se dit pas*, ce qu'il n'est pas convenable de dire, ce qui se glisse « entre deux idées », ce qui échappe à la propriété du « petit nombre des élus » et se diffuse sans contrôle dans tout l'espace urbain. La rumeur n'est pas propre, n'est pas ordonnée ; elle charrie le tout-venant du langage et de l'opinion, comme le vent emporte les feuilles - celles de la nature et celles de l'écriture - dans les rues²¹¹.

La rumeur doit faire l'épreuve du nombre, épreuve sans véritable terme et qui fait d'elle un objet toujours changeant, mais reconnaissable, un peu comme l'est la masse. La rumeur s'enfle, gronde, comme l'océan qui chez Hugo représente souvent la foule, celle du peuple. À l'opposé, les cancans ou les commérages et les potins sont colportés ; de porte en porte ils font le tour du quartier, mais s'aventurent rarement dans la jungle urbaine. La rumeur peut prendre naissance à plusieurs endroits simultanément, son origine est incertaine, ce qui n'est pas le cas des cancans dont les commères sont fières de revendiquer la « paternité ». La rumeur fait fi des différences, ou plutôt elle les accueille et en tire une certaine richesse ; les cancans les exacerbent : d'une part ils amplifient les particularités d'un individu du même groupe pour en faire un objet de risée, de l'autre ils scellent les écarts sociaux en se taisant devant un groupe étranger. Si les cancans retiennent l'attention du chroniqueur tout autant que le fait la rumeur, c'est toutefois dans la mesure où ils font l'objet d'un renouvellement continu, car un potin périmé aura peu d'intérêt pour le chroniqueur : le potin « c'est le fait du jour, [...] l'événement de la veille, à la mode aujourd'hui, oublié demain, mais qu'il *faut* savoir »²¹².

Il s'agira maintenant d'étudier la façon dont les écarts sociaux dégagés dans la première section de la présente partie s'inscrivent ou non dans des lieux ou espaces publics afin, d'une part, d'examiner dans quelle mesure cette inscription contribue ou non à la cohésion de certains

²¹⁰Micheline Cambron, article cité, p. 22.

²¹¹Gilles Marcotte, « Mystères de Montréal : la ville dans le roman populaire au XIXe siècle », *ibid.*, p. 145.

²¹²Jules Bertaut, *op. cit.*, p. 33.

groupes, favorise ou non l'émergence d'une sphère publique (littéraire, politique ou bourgeoise) ou autorise ou non la promiscuité urbaine et, d'autre part, d'examiner dans quelle mesure cette inscription s'accompagne ou non d'un discours de l'ordre du cancan ou de celui de la rumeur ; ce faisant, les tensions entre Ville, Cité et Cour seront sommairement étudiées. En somme, ce sont les éléments de réponse que le chroniqueur apporte à la question suivante qui retiendront l'attention des prochaines sous-sections : comment peut-on écrire des chroniques à Québec, compte tenu qu'écrire des chroniques consiste pour une bonne part à rendre compte de la rumeur de la ville, et que cette dernière est ce qui s'élève au dessus des gens de différentes conditions sociales rassemblés dans une foule, en un mot ce qui s'élève au-dessus de la « jungle » urbaine ?

Lieux publics en marge de la ville : la citadelle, Spencer Wood, le Parlement

Le commentaire sur les écarts sociaux s'était arrêté au sommet du « roc où perche la citadelle » (I-1, p. 73) et c'est du haut de cette falaise que débutera celui sur les lieux publics ; car il est bon de le rappeler au passage, avant de s'inscrire dans des lieux ou espaces publics précis, les écarts sociaux le sont d'abord dans la topographie de la ville (la distinction haute et basse ville est valable à Québec au propre comme au figuré). À la « citadelle » donc, « chaque soir, c'est un festival brillant, une réception sans cérémonie, mais étincelante de luxe » (I, p. 596) :

valets à livrée éblouissante, galonnée d'or, une table couverte d'argent massif, de cinquante couverts seulement, mais qui se dessert et se ressert comme par un coup de baguette pour les invités qui suivent un orchestre continu de quarante exécutants payés chacun \$5.00 par jour (I, p. 596).

Luxe, livrée et cérémonial du service sont là pour « stupéfie[r] les descendants de nos ancêtres » devenus ou *parvenus* bourgeois. Ces caractéristiques suffisent à inscrire les fêtes données à la citadelle dans la perspective d'une *sphère publique structurée par la représentation*²¹³. Ces dernières rappellent en effet « le bon vieil esprit d'autrefois » (I-21, p. 286), celui de la noblesse déchue, et impose un certain *goût* (« tout le monde se sent envie de paraître, de briller », I-21, p. 286). À l'inverse des spectacles donnés à la ville, où l'on doit

²¹³Les fêtes dans la perspective d'une sphère publique structurée par la représentation : « Par rapport aux fêtes profanes du Moyen Âge ou même de la Renaissance, la fête baroque est déjà moins soucieuse de *Publicité*. Le parc attenant au château [...] a permis, comme le château baroque lui-même [...] que se développe une vie de Cour déjà protégée du monde extérieur. Mais les grandes lignes de la sphère publique structurée par la représentation ne se contentent pas d'être simplement conservées, elles ressortent même davantage et plus nettement. Dans ses *Conversations*, Mlle de Scudéry rapporte, à propos des tracas amenés par les grandes fêtes, que celles-ci servaient moins le plaisir des participants qu'une démonstration de la grandeur et du prestige de celui qui les ordonnait ». Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 22-23 ; sur le modèle d'une sphère publique structurée par la représentation, voir p. 17 à 23.

déboursier une somme pour se procurer un billet, l'art est ici au service du pouvoir anglais, que la figure de « Lord Dufferin » représente en (r)animant à Québec un certain esprit de Cour versaillais.

La « citadelle » fait aussi parler. Mais plutôt que de favoriser le développement de « cette atmosphère indispensable aux gens de pure vocation intellectuelle » (I, p. 596), elle est à l'origine des banalités qui se débitent dans les salons des bourgeois de la ville (« petits épisodes », « couleur de la livrée domestique », « heure du départ de chacun », I, p. 596). Ainsi donc, si la « citadelle » assume certaines fonctions culturelles et mondaines, elle n'est pas un lieu propice à la formation d'une *sphère publique littéraire ou politique*²¹⁴.

C'est plutôt du côté de « Spencer Wood », autre lieu en marge de la ville et présenté comme tel par le chroniqueur - « rendons-nous à la ville » (II-18, p. 333), écrit-il au moment de quitter -, que se dessinent les contours d'une telle sphère. C'est là que le lieutenant-gouverneur de la province réunit les gens de lettres de la Vieille Capitale « sans accompagnement d'habits à queue ni de cravates blanches » (II, p. 332) et forme le désir de fonder « une petite bibliothèque essentiellement canadienne » (II, p. 333). Ce salon littéraire est davantage dans l'orbite de l'État que dans celui de la Cour, car le lieutenant-gouverneur est en effet nommé par le gouvernement ; de plus, il s'agit souvent, comme ce fut le cas pour Letellier de Saint-Just durant plus de trente ans, d'un ancien député.

S'il est souvent question de politique dans les chroniques de Buies, le Parlement y est somme toute relativement peu présent. C'est toutefois là que le chroniqueur, « [p]liqué de l'aiguillon de la chose publique, [s']achemin[e] » « après avoir fait mille détours, comme dans [ses] chroniques » (I-31, p. 355-354).

²¹⁴Sur les rapports de la sphère publique littéraire ou politique à la Cour : « Ce n'est pas seulement du point de vue économique que la « ville » représente pour la société bourgeoise le centre de ses activités ; en s'opposant à la « Cour » sur le plan culturel et politique, elle définit avant tout les prémisses d'un sphère publique littéraire dont les institutions seront les cafés, les salons, les réunions d'habitues. Les héritiers de cette société d'aristocrates humanistes ont, au contact des intellectuels bourgeois et à travers leurs conversations en société, qui prirent aussitôt la forme d'une critique publique, rompu les attaches qui liaient ce qui restait d'une sphère publique déclinante - celle de la Cour - aux prodromes d'un nouvel espace public : la sphère publique bourgeoise ». Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 40-41.

Lieux publics à la ville : les hôtels, le théâtre, les salons

La Ville assume aussi certaines fonctions culturelles et mondaines. De bonne foi, le chroniqueur ne manque pas de souligner le mouvement civilisateur - la « révolution » (I-11, p. 167) - qu'a provoqué l'arrivée d'une troupe de théâtre dans la Vieille Capitale (« La petite troupe française [...] qui a monté le théâtre Jacques-Cartier, en plein faubourg Saint-Roch », I-11, p. 167, voir aussi I-9, p. 144). Ce dernier vient prêter main-forte au « seul [autre] endroit de réunion, qui est le cercle de Québec » (I, p. 606) - car « les salons de conversation [...] manquent généralement ici » (I, p. 596). En fait, selon le chroniqueur, il existe bien des salons bourgeois, mais plutôt que d'être tenus par « des femmes de goût, d'une certaine culture, d'une instruction passable, de quelque indépendance d'esprit », ce qui aurait pour effet de faire de Québec « un petit paradis social » (I, p. 596), ils le sont par les « matrones » (I, p. 596, aussi I-1, p. 73) ou les « belles-mères » (I-1, p. 75) en un mot les « commères » (I, p. 605). Ainsi, plutôt que d'y converser, on y « débit[e] des cancans » (I, p. 596) : de ces « petites affaires de ménage » (I, p. 570) ou de « voisin[age] » (I, p. 570) « cent fois rebattues » (I-42, p. 419) et « exhumées du tombeau de deux ou trois générations » (I, p. 605). Les cancans entravent ou se substituent métaphoriquement (à) la bonne marche du progrès : « Oh ! les cancans, voilà une industrie nationale qu'aucune grève n'atteint. Pour les autres industries, c'est une grève continuelle » (I-42, p. 419, voir aussi I-1, p. 73). Le chroniqueur est surpris de constater que les cancans demeurent « les mêmes » malgré l'arrivée de la « malle » (I-42, p. 419) - c'est qu'il ne s'agit pas de converser ou de raisonner sur des événements, mais de médire sur des personnes. Ainsi, si les salons permettent à la bourgeoisie de former un « monde », tels qu'ils sont décrits par le chroniqueur, ils ne favorisent pas l'éclosion d'une *sphère publique*, car les individus qui s'y rassemblent ne font pas usage de la raison sur le plan littéraire ou politique.

Alors où faire usage public de sa raison ? Telle est en effet la question qui se pose au chroniqueur :

nous cherchons de tous côtés quels sont les établissements publics où l'on puisse se rencontrer, causer, discuter, passer en revue les événements, jeter un regard sur le monde, mener enfin la vie d'hommes civilisés, comme nous croyons l'être, et nous ne trouvons rien, rien que les hôtels, et ce seul refuge, ce dernier centre de réunion nous a été enlevé [...] (I-46, p. 475).

Le chroniqueur fait allusion à un règlement qui aurait obligé les aubergistes à fermer le dimanche et chaque soir de la semaine après onze heures²¹⁵ ; encore une fois, la cité prend le dessus sur

²¹⁵Voir Francis Parmentier, dans Arthur Buies, *Chroniques I, ibid.*, p. 475, note 3.

la ville. Qu'il importe aussi de noter que selon le chroniqueur, les hôtels « sont les seuls endroits de la ville qui accusent une certaine existence sociale » (I-46, p. 475). C'est en effet dans ces lieux de relative promiscuité urbaine que les hommes se rendent après le théâtre pour « caus[er] », c'est aussi là qu'il leur est possible d'être mis en contact avec la rumeur du vaste monde et c'est sans doute là qu'ils font, du moins avant d'en être rendu au « *night cap* » (I-11, p. 168), un usage public du raisonnement.

Espaces publics à la ville : la Terrasse, le site de l'Exposition, la rue

La ville offre aussi quelques espaces publics au premier rang desquels se trouve la « Terrace Durham » où l'on peut engager la conversation avec des Américains en juin (I-9, p. 154) mais où l'on « se fossilise tout le reste de l'année » (I, p. 532). Le chroniqueur fait aussi une rapide allusion à « l'Exposition Provinciale » (I-9, p. 151). Toutefois, c'est en définitive la rue qui retient son attention : c'est là qu'il lui arrive à l'occasion de « sor[tir] [...] pour chercher des nouvelles » (I-3, p. 98).

Dans Québec il y a une rue où l'on fait des affaires [la rue Saint-Pierre] [...]. [Et] [...] une autre rue où l'on se promène [la rue Saint-Jean] (I-14, p. 208).

[Mais tout compte fait], dans Québec il y a qu'une rue, pour ainsi dire, c'est la rue Saint-Jean, large comme un trottoir de la rue Saint-Jacques de Montréal, et longue comme un des corridors du Mechanics' Hall (I-32, p. 356).

[Sur la rue Saint-Jean,] les mêmes figures [...]. Les mêmes questions et les mêmes réponses [...]. De la conversation, point (I-14, p. 208-209).

Si la rue Saint-Jean n'est pas propice à la causerie, il arrive toutefois que le chroniqueur s'y laisse balloter par la foule et qu'il en ressente même un certain enivrement :

mais quand toute la gent élégante s'y précipite [...], c'est un hallali, une fanfare, un chassé-croisé enivrant, des figures jeunes et fraîches qui passent avec un sourire qu'on retrouve cinq minutes après en les revoyant (I-32, p. 356-357).

L'enivrement est cependant de courte durée : la foule n'est pas bigarrée par la présence d'écarts sociaux et les individus qui la composent sont rapidement identifiés.

La rue est aussi un espace où la foule est susceptible de se rassembler à l'occasion de fêtes ou de victoires électorales. Toutefois, même dans ces circonstances, la foule désirée demeure absente au rendez-vous. Ainsi, « bon nombre de bâtiments sont pavoisés » pour le « 25e anniversaire du pontificat de Pie IX », mais « aucune manifestation publique » n'a lieu (I-3, p. 97), du moins durant le jour, car le soir venu, les décorations donnent « un air de fête de village assez réjouissant » à la ville - les ultramontains privilégient en effet une religion à

saveur rurale²¹⁶. En outre, la ville est alors parsemée de « lanternes », de « bougies », de « bustes » et de « portraits de Pie IX », tous des insignes d'une *sphère publique structurée par la représentation*²¹⁷.

La foule désirée est aussi absente lors de « l'élection par acclamation » de « Hector Langevin » :

Ce matin, je m'éveillai, croyant entendre au loin les voix confuses de la multitude acclamant l'élu ; [...] à peine habillé, je me précipitais dans la rue pour respirer l'atmosphère brûlante de la foule. Il était dix heures ; de loin j'aperçus le husting, je courus vivement, croyant entendre déjà le peuple frémissant appeler son idole, j'arrive... désert ! (I-2, p. 88).

Ici, le propos est peut-être ironiquement politique : il pourrait décrire davantage une réputation surfaite que le caractère de la ville et cela en réactivant des lieux communs et des figures typiques du récit hugolien. Quoi qu'il en soit, c'est finalement sur le lieu de la nomination que le chroniqueur trouve effectivement une foule ; celle-ci est composée de « cent cinquante à deux cent spectateurs froids, immobiles, confus, muets, surpris, surpris de se voir là » (I-2, p. 90), que « quarante individus engagés, soudoyés à l'avance, aux trois quarts ivres » (I-2, p. 89) tentent dans un spectacle « hideux et humiliant » (I-2, p. 90) d'animer. Le chroniqueur ne se sent aucunement chez lui dans cette foule : alors que le flâneur ballotté par la foule conserve néanmoins sa personnalité de façon à regarder la ville d'un point de vue scénique, le chroniqueur doit ici s'installer en retrait pour adopter un tel point de vue, en effet, il se « réfugie dans une galerie voisine » (I-2, p. 90) d'où la rumeur ne semble pas l'atteindre.

Un situation semblable à certains égards se produit lors d'une cérémonie funèbre donnée en l'honneur de « sir Georges[-Étienne Cartier] » (I-43, p. 424) :

À la place des différentes professions, des différents corps convoqués, pour ainsi dire sommés de marcher dans leur ordre respectif [la « participation sans restriction de toutes les classes » avait été annoncée] à la suite du cercueil, et de la foule énorme qu'on s'attendait à voir accompagner la dépouille [...], qu'a-t-on vu ? Quelques militaires, personnages très officiels, avec des sabres très retentissants et des bottes imposantes ; huit ou dix avocats, trois ou quatre médecins, tous les élèves des Frères sans exception, tous les hommes de la police urbaine et riveraine, un certain nombre d'employés, des ministres fédéraux, des ministres provinciaux surtout, puis plus rien, si ce n'est la foule stationnant sur la marche du convoi et retenue par un irrésistible instinct de curiosité (I-43, p. 425).

²¹⁶Voir Nive Voisine et Jean Hamelin (directeurs), *Les ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, 1985, p. 103.

²¹⁷Insignes d'une sphère publique structurée par la représentation : « Dans le rituel ecclésiastique, dans la liturgie, la Messe et les processions survit encore aujourd'hui quelque chose de cette sphère publique qui était structurée par la représentation ». Jürgen Habermas, *op. cit.*, p. 21-22.

Cette foule n'est pas plus « spontan[ée] » que le sont ces « hommages » :

Jamais les dehors, l'affection du deuil n'ont été poussés plus loin ; mais rarement aussi le sentiment public y a-t-il aussi faiblement répondu (I-43, p. 425).

Si le chroniqueur peut ainsi se faire l'écho du « sentiment public », c'est non seulement parce qu'il a pu observer sur place la foule, mais aussi et surtout parce qu'il a pu entendre la rumeur se lever au-dessus d'elle :

Bien des pauvres gens y trouvaient un prétexte d'envie et murmuraient contre ce déploiement fastueux qu'ils ne trouvaient pas justifié. D'autres, des hommes éclairés et intelligents, cachaient à peine la mauvaise impression que leur faisait tant *d'honneurs* rendus à un cadavre qu'on allait promener ainsi de ville en ville [...] (I-43, p. 424-425).

Ici, précisément, le chroniqueur rapporte la rumeur de la ville : « ce qu'il n'est pas convenable de dire, [...] ce qui échappe à la propriété du « petit nombre des élus » »²¹⁸. Lors de ce cortège funèbre, « la cité est posée entre l'un et le multiple »²¹⁹ et c'est de cette médiation que naît la rumeur. Cette médiation n'est pas ici cimentée par les lois, mais par les attributs symboliques de la sphère du pouvoir public, laquelle emprunte en effet les caractéristiques d'une *sphère publique structurée par la représentation*, à commencer par le recours à la procession. Mais que la médiation soit scellée dans le ciment ou dans l'encens ne change en définitive rien au fait que la rumeur s'élève au-dessus de cette foule bigarrée. Chacun parle de la même chose, mais en termes différents et dans une langue qui n'est pas la même. Cette langue charriée par la rumeur est modulée sinon par les différents sociolectes en présence, du moins par les différents accents, car la langue des rhétoriciens - avocats, médecins et politiciens - n'est pas la même que celle des voyous de Saint-Roch. La rumeur transcende en effet les différents groupes sociaux ou plutôt elle les traverse et en tire une richesse harmonique. Il y a un toutefois : cette foule, il serait plus juste de dire qu'elle est stratifiée plutôt que bigarrée, car elle est en effet orchestrée de toute pièce par et pour la sphère du pouvoir public. Ce qui s'élève au-dessus du Cap Diamant est donc amputé de quelques harmoniques. Mais quand même, rumeur il y a.

Espace public dans la ville-mot : la colonne des faits divers

Il est possible de repérer d'autres passages où le chroniqueur se fait l'écho d'une certaine rumeur québécoise. Mais comme c'était le cas plus haut, celle-ci manque pour ainsi dire un peu de consistance. En outre, elle ne s'accompagne pas d'une représentation des écarts sociaux s'inscrivant dans des lieux publics de la ville-lieu. En effet, certaines chroniques

²¹⁸Gilles Marcotte, « Mystères de Montréal : la ville dans le roman populaire au XIXe siècle », *ibid.*, p. 145.

²¹⁹Micheline Cambron, article cité, p. 22.

laissent plutôt croire que le chroniqueur s'est mis à l'écoute de la rumeur québécoise en parcourant la colonne des faits divers des journaux locaux.

Ainsi en est-il lorsqu'un certain « individu, du nom de Rine, » s'arrête à Québec pour y « prêcher la tempérance à outrance » (I-46, p. 473). Le magnétisme de ce dernier était-il assez puissant pour que se rassemble autour de lui une foule nombreuse ? Le chroniqueur demeure muet sur ce point. En fait, cette visite que Rine a effectuée à Québec au cours du mois d'octobre est de nouveau prétexte (il en est aussi question dans la deuxième des « Causeries du Lundi » parue dans *la Minerve* le 17 juin 1872) à commenter ce fameux règlement qu'aurait adopté le conseil municipal et en vertu duquel les hôtels de la ville auraient été obligés de fermer « le jour dominical et tous les soirs de la semaine à onze heures » (I-46, p. 475). Les hôtels, comme il l'a été souligné, sont présentés comme les seuls lieux de promiscuité urbaine présents à Québec : à l'heure où « la circulation est encore abondante dans les rues », ils ouvrent leur porte aux promeneurs parmi lesquels peuvent se trouver des « étrangers » (I-46, p. 475) - surtout des « américains » - en visite. Dans ces conditions, un tel règlement est susceptible de faire parler *le plus grand nombre*, car la Municipalité, par le biais de la police, est posée entre l'un et le multiple. Et en effet, certains, à commencer par les « hôteliers qui paient de lourdes, de très lourdes taxes » (I-46, p. 476) prennent parti contre la nouvelle disposition du code municipal ; d'autres se réjouissent que celle-ci mette fin à certains « abus » (I-46, 478) ; de leur côté, les « citoyens paisibles » et les « familles » (I-46, p. 477) demeurent indifférents. Ainsi, si la lecture tend bien l'oreille, une certaine rumeur se fait entendre entre les lignes de ce texte, mais elle est plutôt moribonde, et pour dire vrai, il en reste peu de choses, nettoyée et ordonnée qu'elle est, réduite au silence par la rhétorique qui préside à la mise en forme de cette pâte urbaine dont les ingrédients, plutôt que d'avoir été recueillis sur la rue, ont été soigneusement choisis et retirés parmi les cases étalées sur le table du rhétoricien, où ils étaient conservés, raffinés, prêts à servir à tout usage après avoir été mesurés dans un silence éloquent - en un mot, l'essai - car il s'agit ici davantage d'un essai²²⁰ -, à l'opposé de la chronique, ne laisse pas ou très peu passer la rumeur.

Le spectacle d'un condamné que l'on conduit à la potence pour qu'il y subisse la peine capitale : voilà sans doute l'événement le plus susceptible de faire lever et par le fait même parler la masse. S'il n'est pas permis au chroniqueur d'assister à de telles exécutions à l'intérieur des murs de Québec, les faits divers lui apprennent qu'il arrive en effet que des potences se dressent dans « [son] heureux pays » (I-15, p. 228). Ainsi, les exécutions des condamnés

²²⁰Cette pièce titrée « Le « Teetotalisme » » et que Buies a insérée dans le recueil *Petites chroniques pour 1877* ne semble pas avoir fait l'objet d'une première publication dans un journal. A-t-elle fait l'objet d'une lecture publique avant d'avoir été publiée ?

« Bissonette » à Montmagny (I-15, p. 228) et « Joseph Ruel » à Saint-Hyacinthe (II-5 ; voir p. 64 note 3) lui fournissent-elles vraisemblablement matière à causer (car il s'agit d'une causerie pour *le National*) dans le premier cas et à argumenter (car il s'agit d'un essai publié dans *le Pays* sous le titre « La peine de mort », peut-être une reprise de la conférence que Buies aurait prononcée sur le même sujet à l'Institut canadien de Montréal en 1867) dans le second.

L'auteur de la causerie mentionne ainsi la présence d'une foule rassemblée à Montmagny :

Au reste, les deux exécuteurs, dont j'ignore le nom et auxquels je n'ai pas été présenté, ont failli se faire estourbir par la foule (I-15, p. 228) ;

il est difficile de dire si Buies s'était rendu à Montmagny pour l'occasion. La foule présente lors d'exécutions est aussi évoquée dans l'essai, mais en termes beaucoup plus généraux :

Toute exécution offre le spectacle hideux d'une foule avide que le sang allèche et qui se plaît à ce qui est horrible, parce que cela donne des émotions fortes que chacun aime à ressentir (II-5, p. 64).

La rumeur qui devait s'élever au-dessus de la foule présente à Saint-Hyacinthe ou à Montmagny est absente de l'un ou l'autre de ces textes. Par contre, il est peut-être légitime de croire que ces faits divers faisaient *aussi* parler à Québec. Or, Buies ne se s'attarde pas à recueillir ce que ces nouvelles ont pu charrier d'opinions de toutes sortes dans la Vieille Capitale. Dans l'essai, il fait plutôt défiler une suite d'arguments - dont plusieurs sont empruntés à Hugo²²¹ - visant à provoquer l'assentiment des lecteurs (ou des auditeurs, s'il s'agit effectivement d'un texte prononcé préalablement à l'Institut) à la thèse qu'il défend. En outre, ce n'est pas la rumeur de la ville qui parle à travers le pronom indéfini « on », mais le petit nombre des élus qui pour l'occasion s'est divisé entre *pour* et *contre* : « on dit que la peine capitale a existé dans toutes les législations » (II-5, p. 68), « et l'on vient parler des enseignements du passé » (II-5, p. 69). Or, les voyous de Saint-Roch, les capitalistes de la rue Saint-Pierre et même les matrones de Québec, qui parlaient sans doute eux aussi de ces exécutions - s'il est vrai que ces faits divers faisaient l'objet d'une diffusion suffisamment large pour atteindre un aussi vaste auditoire - ne possèdent pas cette culture permettant de tirer parti des « enseignements du passé » (II-5, p. 69) ; celle-ci est plutôt la monnaie commune de ce petit nombre d'élus qui fait usage public de sa raison sur le plan politique et littéraire. Ainsi, cet essai ne rend pas compte de la rumeur que pouvait provoquer à Québec l'événement d'un condamné à mort à Saint-Hyacinthe ou à Montmagny, mais renseigne plutôt sur la façon dont cet événement pouvait faire raisonner les membres de cette sphère publique littéraire et politique.

²²¹ Voir Francis Parmentier, dans Arthur Buies, *Chroniques II*, p. 59, note 1 et p. 60, note 2.

Il en va de même dans la causerie ; mais cette fois, le nombre des élus se trouve réduit à deux personnes :

J'ignore, mon cher directeur, si vous êtes partisan ou non de la peine de mort, et je me garderai bien de faire une discussion de principes ; l'argumentation n'est pas mon fort et j'en ai constaté du reste depuis longtemps la complète inutilité (I-15, p. 228).

Fait intéressant à noter, le fait divers local - adjectif qui renvoie ici non pas à la ville mais à la nation - est commenté depuis le vaste monde. En effet, le chroniqueur développe un commentaire sur la « profession de bourreau » (I-15, p. 229) telle qu'elle était pratiquée chez les Égyptiens et en France ; il va même jusqu'à en nommer un par son prénom - « M. de Paris » (I-15, p. 229) (il s'appuie sans doute sur un livre de Maxime du Camp²²²) - lui qui était incapable de nommer un seul des deux bourreaux de Montmagny. Ainsi, alors que la rumeur locale est à toutes fins pratiques absente de cette causerie, cette rumeur qui traverse les villes, elle, s'y donne à lire. De plus, il importe de souligner que la causerie constitue aussi une façon de faire usage public de sa raison, mais qui est toutefois et en quelque sorte désinstitutionnalisée à certains égards, car elle n'est pas faite au sein d'une association et n'est pas menée selon les codes régissant les débats au sein des associations. En effet, cette causerie met en scène un individu ayant plus ou moins renoncé à faire usage public de sa raison mais qui consent à causer précisément avec son « propriétaire ». Il y a donc réduction - du moins sur le papier - au sein de la sphère publique littéraire et politique à ce monde que forment les journalistes et plus précisément à ce monde que forment le chroniqueur et le directeur le temps d'une causerie.

Enfin, si après avoir parcouru la ville-lieu et cette partie de la ville-mot qu'est la colonne des faits divers des journaux locaux, « les oreilles » (I-1, p. 79) et « les yeux » (I, p. 605) du chroniqueur n'ont pas flairé la rumeur consistante que cet « estomac » qui s'avère être l'un des « plus difficiles de la Province » (I-17, p. 251) aime se mettre sous la dent avec du café frais, « le premier des chroniqueurs canadiens » (I-17, p. 251) se « voi[t] obligé d'écrire une colonne de niaiseries pour remplir [son] devoir » (I-11, p. 172). En somme, retranscrire la colonne des faits très divers : les morts subites (I-1, p. 77), les épidémies de jaunisses et de rhumes (I-21, I-1, p. 77), les régates (I-11, p. 169), les baleines échouées (I-9, p. 153), les « ortels écrasés entre deux madriers de trottoirs » (I-1, p. 77), etc. Le fait divers est lui aussi du domaine de la chronique. Mais s'il est vrai que ce dernier « est levain qui fait se lever la masse des grandes villes »²²³, soit que la masse manque à l'appel, soit que le levain est périmé, car selon le chroniqueur, il n'y a rien qui lève à Québec : la chaleur de cette « fournaise » (I, p. 528) ou de ce « foyer incandescent » (I, 536) qu'est Lévis en temps d'élections n'atteint pas les

²²²*Ibid.*, p. 229, note 23.

²²³Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, *ibid.*, p. 233.

remparts de la Vieille Capitale via le « pont de glace ». C'est lors d'élections provinciales tenues à l'été de 1871 et durant lesquelles Buies était correspondant pour *le Pays* que Lévis est décrit en ces termes. Plusieurs de ces « correspondances » sont exclusivement consacrées à rendre compte de cette élection. Car après la rumeur et les faits divers, c'est du côté de l'actualité politique que le chroniqueur se tourne pour remplir sa colonne avec un peu de *cela dit-ici-maintenant*.

*

Telle que décrite, Québec possède une population marquée par la présence d'écart sociaux. Par contre, les bas échelons de l'échelle sociale y sont sous-représentés : soit que la présence de ceux-ci n'est pas significative à Québec, soit que le chroniqueur ne s'y intéresse pas. De plus, certaines figures essentielles à la fantasmagorie de la ville moderne y sont : soit absentes, celle du chiffonnier et de la prostituée ; soit peu développée, celle du flâneur. À l'inverse, les fonctions sociales liées de près ou de loin à l'appareil législatif (de l'État, de la Municipalité et de la Justice) sont sur-représentées. Enfin, Québec possède quelques capitalistes, mais comme les capitaux et la capitale, ceux-ci dorment. Ces différentes conditions sociales se manifestent non seulement par des mentions de figures précises, mais aussi par la présence de certains sociolectes.

Les écarts sociaux peuvent s'inscrire dans des lieux ou espaces publics qui contribuent à la cohésion de certains groupes, favorisent l'émergence d'une sphère publique (littéraire, politique ou bourgeoise) ou autorisent la promiscuité urbaine. Si le boulevard, le café, les passages, la taverne louche, la morgue, l'asile et les magasins à vitrine sont à toutes fins pratiques absents, d'autres lieux et espaces publics rendent possible le déploiement d'une certaine sociabilité à Québec. La « citadelle » et les « salons » permettent ainsi à la bourgeoisie de former un *monde*. Toutefois, ils ne favorisent pas l'éclosion d'une *sphère publique*, car les personnes qui s'y rassemblent ne font pas usage de la raison sur le plan littéraire ou politique. En effet, c'est plutôt du côté du « théâtre Jacques Cartier », des « hôtels », du « Cercle de Québec » et de « Spencer Wood » que se dessinent les contours d'une telle sphère. Par ailleurs, d'autres lieux ou espaces publics autorisent la promiscuité urbaine. C'est le cas de l'hôtel ; ce l'est surtout de la rue. Si la « rue Saint-Jean » n'est pas propice à la causerie, il arrive que le chroniqueur s'y laisse balloter par la foule et même qu'il en ressent un certain enivrement. Toutefois, cette foule rassemblée sur la rue Saint-Jean ne semble pas lui procurer un refuge d'où regarder la ville d'un point de vue scénique.

L'inscription des écarts sociaux au sein de lieux ou espaces publics peut s'accompagner de la tenue d'un discours rapporté ou évoqué de l'ordre du cancan ou de celui de la rumeur. Ainsi, c'est entre autres à la « citadelle » et dans les « salons » que le chroniqueur est exposé à des cancans qu'il met ensuite sous les yeux du lecteur. Ainsi aussi, c'est lors du cortège funèbre d'une personne représentant publiquement le pouvoir de l'État que la rumeur de la ville vient aux oreilles du chroniqueur qui la rapporte ensuite au lecteur. S'il arrive à quelques autres reprises au chroniqueur d'être exposé à une certaine rumeur à Québec dans la ville-lieu et aussi dans la ville-mot, sa mise en texte par le recours à la technique rhétorique empêche à toutes fins pratiques de la laisser passer. De plus, la rumeur nationale prend souvent le dessus sur la rumeur de Québec et il arrive que celle-ci soit mise sur le même plan que cette rumeur qui traverse les villes.

La représentation des écarts sociaux problématise les rapports entre ville, cité et Cour. Par exemple, elle met au jour le fait que la cité prenne souvent le dessus sur la ville. De plus, elle fait ressortir dans une certaine mesure l'importance accordée aux attributs symboliques servant à représenter publiquement un certain pouvoir. En effet, l'Église, la Cour et dans une moindre mesure l'État (ou la sphère du pouvoir public) se présentent souvent dans la perspective d'une *sphère publique structurée par la représentation*.

QUELQUES MORCEAUX D'ANTIQUITÉ À FAIRE FLAMBER : LE CHRONIQUEUR ET L'ESPACE URBAIN

« En effet, les dictionnaires, celui de Furetière, et encore celui de l'Académie, en 1835, insistent à la façon de l'Encyclopédie, en 1765, sur le rôle significatif des murailles. La ville est enfermée et protégée (ce que voulait déjà Vitruve, qui se souciait au 1er siècle avant J.-C., dans son essai *De l'architecture*, de l'orientation des vents pour pouvoir les dévier ou les briser) ; et de ce fait elle apparaît, à qui s'approche d'elle, comme un seul bloc posé au sol, comme un météorite géré par un temps d'une toute autre nature que celui qui nous fait passer. » (Jean Roudaut, *Les villes imaginaires dans la littérature française. Les douze portes.*)

« Rien ne peut être saisi, ni détruit, ni brûlé, sinon de façon, comme on dit, symbolique. » (Sigmund Freud, cité dans Jacques Lacan, *Le séminaire*, livre XI : *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse.*)

La précédente partie a permis de constater que les chroniques de Buies donnent effectivement à « voir » et à « entendre » le paysage social québécois. Cela n'est pas surprenant en soi, car la représentation des écarts sociaux et celle de la rumeur urbaine sont habituellement considérées comme relevant du domaine de la chronique. Mais comment celle-ci

s'en tire-t-elle lorsqu'il s'agit cette fois de représenter l'espace urbain ? Peut-elle montrer la ville ? Peut-elle faire voir ses rues, ses monuments ses édifices ? La chronique ne possède certes pas les moyens dont le roman dispose afin de nommer, décrire et organiser l'espace urbain ; c'est pourquoi il pourrait être tentant, à certains égards, de répondre qu'effectivement la représentation de la ville ne relève pas ou peu des compétences de la chronique. Toutefois, ce serait là accorder bien peu de crédit au lieu commun selon lequel la chronique vaudrait ce que vaut le chroniqueur.

Quelques mois avant que sa *Lanterne* (1868-1869) ne cesse de paraître, Arthur Buies reçoit une lettre d'un écrivain soit disant « très en renom à Paris » (il s'agirait selon Francis Parmentier de Richard Cortambert), qui le premier mais assurément pas le dernier souligne l'efficacité de ses descriptions : « Vous me paraissez fait, je vous le répète, [...] pour le style descriptif ; vous êtes coloriste et artiste. Profitez de ces avantages et poussez hardiment dans cette voie »²²⁴. Buies n'a certes pas attendu d'être à l'emploi du ministère de la Colonisation pour tirer parti de son « talent d'observation »²²⁵ ; plusieurs chroniques géographiques, balnéaires ou touristiques en font foi. Mais qu'advient-il du « paysagiste »²²⁶ dès lors qu'il ne se trouve plus au sein des grands espaces canadiens mais à l'intérieur de l'enceinte de la Vieille Capitale ?

Cette partie s'intéresse à la présence ou l'absence de l'urbanité au niveau des énoncés introduits par des indices de temps, de lieu ou d'ostension et décrivant l'espace urbain. Il s'agit de dégager la façon dont le texte journalistique est marqué par la présence de tels énoncés afin d'étudier la façon dont se construit la représentation imaginaire de Québec, montrer en quoi cette représentation problématise une urbanité propre à Québec et rendre compte partiellement de l'intervention par le biais de cette représentation des chroniques de Buies au sein du discours social. L'énoncé qui sert de prémisse à cette partie est en fait le point d'aboutissement des travaux auxquels Burton Pike s'est livrés sur le thème de la ville dans la littérature moderne occidentale. Il ne s'agit pas de chercher à provoquer l'assentiment ou à obtenir l'adhésion des esprits quant à la teneur de cet énoncé, mais de le poser afin d'encadrer - de façon plutôt large il est vrai - la description. Voici cet énoncé dans la langue du chercheur anglo-saxon, il est double :

Over the course of the nineteenth century the representation of the city in European and American literature gradually underwent two important shifts in emphasis. One was a

²²⁴Arthur Buies, *Correspondance (1855-1901)*, Montréal, Guérin, 1993, p. 108.

²²⁵Camille Roy, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*, 15^e édition, Montréal, Beauchemin, 1951, [p. 81-82], cité dans Laurent Mailhot, article cité, p. 33.

²²⁶G. Bessette, L. Geslin, Ch. Parent, *Histoire de la littérature canadienne-française par les textes*, Montréal, C.E.C., 1968, p. 71, cité dans *ibid.*, p. 35.

movement from stasis to flux : The institutions of the city, its physical monuments and social classes, were portrayed less and less as element perceptually fixed in relation to each other and more and more as a succession of fluid and unpredictable juxtapositions. The other shift was from the urban community as a pattern of the whole (which could be negative as well as positive, as in Balzac) to the isolation of the individual within it²²⁷.

Cet énoncé permet de penser *a posteriori* la partie précédente - et c'est d'ailleurs ce qui sera fait de façon ponctuelle dans les prochaines pages avant de revenir sur la question dans la conclusion du chapitre²²⁸.

L'exposé comporte trois sections : la première rend compte de la description de Québec, la deuxième dégage la façon dont se construit sa représentation imaginaire et la troisième s'intéresse aux enjeux qui sous-tendent le discours. Comme dans la partie précédente, chacune de ces sections se subdivise en sous-sections.

La description de Québec : les points de vue, l'objet ou le sujet

C'est le regard du chroniqueur qui servira de point de départ à la présente section. Car après avoir « promené [son] regard d'aigle sur les grands événements qui agitent [le] globe » (I-14, p. 195), c'est sur Québec que le chroniqueur pose le regard. Quel est l'angle de ce regard ? Quel type de cadrage opère-t-il ? Cette section s'intéresse aux points de vue que le chroniqueur adopte dans le but de rendre présente la ville et aux composantes du référent urbain qu'il sélectionne afin de rendre cette présence signifiante. Elle vise d'abord et avant tout à vérifier si Québec se donne effectivement à voir dans les chroniques de Buies.

²²⁷Burton Pike, *op. cit.*, p. 27.

²²⁸Il est par ailleurs intéressant de noter que Priscilla Parkhurst Ferguson est arrivée aux mêmes conclusions que celles de Pike en étudiant plus précisément les représentations de Paris depuis la fin du XVIII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle dans un ouvrage publié aux University of California Press sous le titre *Paris as revolution*. Selon Ferguson, de Mercier à Balzac, l'enjeu du discours consisterait à explorer l'espace urbain de la grande ville ; il s'agirait de quadriller la topographie de Paris pour rendre compte d'un échantillon social le plus vaste possible. C'est ce qui la conduit à proposer que « [t]he urban discourse secured in the texts of Balzac and his contemporaries is a discourse of placement, of exploration and explanation » (Priscilla Parkhurst Ferguson, *op. cit.*, p. 93). À l'égard de ce discours, la Révolution de 1848 marque une rupture : « [t]he confident discourse of placement that is so prominent in the works of the July Monarchy soon gave way to a discourse of displacement. [...] The sense of the city as the site of the pathology of modern life was not born in Paris or in the middle of the nineteenth century, but it was there and then that the city became indissolubly associated with a pathological state » (*ibid.*, p. 121). Cette rupture coïncide avec l'avènement de la modernité littéraire au sens adornien, - ou alors l'avènement de « notre » modernité selon Hans Robert Jauss (*Pour une esthétique de la réception*, Paris Gallimard, 1978). C'est aussi vers 1850 que Roland Barthes situe « l'instant où l'écrivain a cessé d'être un témoin de l'universel pour devenir une conscience malheureuse » (*Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Éditions du Seuil, 1972, p. 10). En outre, selon Henri Lefebvre, « c'est entre 1848 et Hausmann que la vie de la Paris atteint la plus grande intensité : non pas la « vie parisienne » mais la vie urbaine de la capitale. Elle entre alors dans la littérature, dans la poésie, avec une puissance et des dimensions géantes » (Henri Lefebvre, *op. cit.*, p. 24).

Par dessus : circonscrire... une idée de Mme de Staël

Comme la « vie » (I-36, p. 381), Québec est un « promontoire » (I-21, p. 282), et c'est du haut de ce promontoire, que le chroniqueur « porte [ses] regards à l'est, à l'ouest, au sud, au nord » (I-1, p. 72). Cette position typiquement romantique rappelle celle du sujet lyrique de « The Prelude » de Wordsworth, poème dans lequel le parcours initiatique du poète prend la forme de l'escalade - « Around and below him is a sea of clouds, with the moon shining over all, clear, beautiful, and bright. But through a gap in the clouds comes the roar of the waters in the valleys around the mountains »²²⁹ -, de même que celle du sujet pictural de « Voyageur contemplant une mer de nuages » de Caspard David Friedrich, tableau représentant un homme au sommet d'un promontoire semblable à celui que décrit le chroniqueur. En effet, autour de celui-ci :

un ciel bas, chargé de nuages, de vents, de brouillards froids, pèse sur des campagnes encore à moitié ensevelies sous la neige. Le souffle furieux du nord-est fait trembler les vitres, onduler les passants, frémir les arbres [...] frissonner la nature entière [...] et soulève sur le fleuve une plaine d'écume bondissante, aussitôt dispersée dans l'air, aussitôt rejaillissant de l'abîme en fureur (I-1, p. 72-73).

C'est le « regar[d] » du chroniqueur qui organise le tableau : « le fleuve en face de moi », « je vois » (I-1, p. 72 ; ces deux citations ont toutefois été retirées ou modifiées lors de la mise en recueil, entre autres par « on voit au loin » ; cependant, puisque ces modifications ont pour effet de mettre en relief la phrase : « Je porte mes regards [...] », laquelle n'a pas été modifiée, c'est toujours en définitive le regard du chroniqueur qui préside à l'organisation du tableau). Si ce tableau hivernal et quelques autres similaires²³⁰ décrivent habituellement des scènes diurnes, il arrive aussi qu'ils dépeignent un paysage nocturne :

Quelle mélancolie profonde, quelle poésie méditative se répandent sur les campagnes endormies dans un lointain horizon ! [...] La lune, solitaire, dans un ciel sans nuages, regarde avec une sorte d'attendrissement maternel cette terre inanimée que la neige couvre comme un linceul. Les montagnes, moitié ombre, moitié lumière, apparaissent informes. Le Saint-Laurent, emprisonné par les glaces jusqu'à une lieue du rivage, roule loin de ses bords des eaux muettes qu'aucun navire ne sillonne plus (I-32, p. 357).

Le regard du chroniqueur est ici substitué par personnification à celui de la « lune » ; ce procédé typiquement romantique entraîne évidemment une description surplombante du référent urbain.

²²⁹Morse Peckham, article cité, p. 244.

²³⁰Voir « L'hiver en pleur » (II-2, p. 38) : « Des vapeurs blanches pendent comme des haillons aux flans des Laurentides, ou se déchirent sur leurs cimes hérissées en voulant s'enfuir avec le vent qui les fouette ; quelques-unes flottent indécises ; les autres se précipitent affolées à travers champs et ravins » ; et I, p. 527.

Les descriptions qui circonscrivent le paysage entourant Québec s'accompagnent souvent d'une discussion sur « une vérité vulgaire » (I-17, p. 252) que le chroniqueur doit à Mme de Staël et selon laquelle il existerait une « relation entre le climat d'un pays et le tempérament des gens qui l'habitent » (I-15, p. 505). Ainsi, le chroniqueur explique le « conservat[isme] » (I-1, p. 71), la « soumis[sion] aux traditions » (I-1, p. 71) et le fait que les Québécois « n'aient aucun culte pour le progrès » (I-1, p. 72 ; le commentaire s'applique à Québec, mais il peut aussi s'étendre au Canada) en évoquant le caractère « montagneux » (I-1, p. 71) de la physionomie du Québec :

Les idées pénètrent difficilement dans les montagnes [...]. Le vent des révolutions souffle au-dessus d'elles sans presque les effleurer [...]. Si une bonne partie du Canada conserve encore les traditions et les mœurs du dernier siècle, c'est grâce aux Laurentides (I-1, p. 71-72 ; voir aussi I-14, p. 208 où la même idée est développée).

À Québec, le « nord-est » (et les « cancons ») se substitue(nt) au « vent des révolutions » :

Ainsi donc, Québec a le nord-est sans la flotte, Montréal a la flotte sans le nord-est [...]. Mais si Québec n'a pas la flotte, en revanche il a les cancons, et cela dans toutes les saisons de l'année. Voilà le vent qui souffle toujours ici (I-1, p. 73).

Le chroniqueur remarque ensuite que « le canadien [...] reste toute l'année l'être le plus apathique, le plus immobile qu'il y ait sur la terre, quand le climat de son pays est le plus changeant, le plus extrême de tous, le plus désordonné de tous » (I-15, p. 505). Face à cette constatation où la loi entre le climat et le tempérament ne s'applique pas, le chroniqueur propose cette explication : « c'est que le canadien étant un homme d'une race inférieure, les conditions ordinaires de l'existence ne s'appliquent pas à lui » (I-15, p. 505). Si cette argumentation par déplacement du problème ne permet pas au chroniqueur de réconcilier tout à fait ce qu'il observe avec l'idée de Mme de Staël, celui-ci considère néanmoins que le climat « extrême » du Canada ne peut que profiter à ceux qui l'habitent : « [l]e tempérament canadien nécessite de fréquentes secousses électriques, et je crois, Dieu me pardonne, que la nature en nous prodiguant les coups imprévus, nous traite en bonne mère de famille » (I, p. 574-575 ; voir aussi II-21, p. 351 où une idée semblable est développée). Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que cette remarque du chroniqueur trace implicitement une analogie entre l'effet que produit les variations climatiques et celui que produit le contact médiatisé ou non de la foule, un peu comme si le chroniqueur demandait à la nature d'agir à Québec comme pourrait le faire l'univers urbain.

Le chroniqueur peut donc adopter une position surplombante pour décrire Québec. Il s'agit alors de circonscrire le paysage entourant la Vieille Capitale. Cette circonscription du paysage se fait au moyen d'un tableau. Le tableau, qui renvoie à une image statique²³¹, est lui

²³¹ « Both "tableaux" and "landscape" refer to static settings ». Burton Pike, *op. cit.*, p. 45.

aussi nettement circonscrit dans le discours (par exemple, un *nocturne hivernal* se clôt ainsi : « C'est l'heure où les rêves arrivent comme des flots pressés dans l'âme des poètes ; c'est aussi le moment où le chroniqueur cherche une transition pour passer du style descriptif aux choses vulgaires de ce monde que l'exigence du lecteur ne lui permet pas de dédaigner », I-32, p. 357). En outre, le chroniqueur est retiré du tableau ; il se situe dans une position d'extériorité. Cette position lui permet non seulement d'observer, mais de juger. Le tableau illustre alors l'idée selon laquelle Québec serait à l'abri du « progrès », et chacun des éléments dont ce dernier se compose s'inscrit alors dans un dispositif argumentatif sous-tendu par l'analogie entre le tempérament d'une nation et le climat sous lequel elle évolue que le chroniqueur doit à Mme de Staël. Tout bien pesé, il est plus juste de parler d'un point de vue romantique que d'un point de vue surplombant ou, et à plus forte raison, d'un point de vue panoramique²³².

Par dessous : « les taupes qui habitent la ville en ruines »

Cette sous-section devrait prendre place dans la partie précédente du présent chapitre laquelle s'intéresse à la description du paysage social, car c'est par le biais d'un portrait des « capitalistes » - donc des énoncés renvoyant au paysage social québécois - que le référent urbain est décrit depuis un point de vue sous la surface de la ville ; mais puisque sa présence ici permet de bien faire voir le triple point de vue qui préside à la description de Québec, il a semblé justifié d'en tenir compte dans la présente partie ; de plus sa présence ici permet de rappeler que les deux parties que comporte ce chapitre ne sont pas d'une étanchéité à toute épreuve. Voici le portrait en question :

Ici, un capitaliste, c'est un thésauriseur [...]. Il y a aussi un certain nombre de vieux bonhommes chétifs, râpés, aux collets reluisants, sorte de rats émaciés, sur deux pattes, qu'on croirait sortir de quelque ruine grecque ou romaine, parfois très corrects dans leur redingote semi-circulaire [...]. Ces compères ont leurs commères, vierges ou veuves antiques, détachées des liens de ce monde dont elles ne perçoivent que l'intérêt, jaunes, tannées, on les dirait même salées et fumées, dans un bon état de conservation pour l'autre monde. Ces tendres haridelles n'ont qu'un souci, savoir au juste de combien elles peuvent dépasser dans leurs prêts l'intérêt canonique, sans se précipiter dans les feux infernaux à côté de Belzébuth, dont elles ont horreur en sa qualité de démon masculin. Prêteurs des deux sexes sont les taupes qui habitent la ville en ruines et se font des trous dans sa poussière (I-42, p. 420).

²³²Gilles Marcotte a remarqué qu'«[a]ux yeux de Louise et de Charles Guérin, qui arrivent à Québec en bateau, la ville se présente comme une totalité » (*Écrire à Montréal, ibid.*, p. 84). À quelques reprises, le chroniqueur arrive lui aussi à Québec - ou quitte Québec - en bateau, plus précisément en steamer, par contre il ne produit pas dans ces occasions une description panoramique ou pour être plus précis en contre-plongée du référent urbain (voir par exemple I-15, p. 223).

Dans la littérature urbaine en général et dans le roman urbain en particulier, ce type de vision souterraine renvoie habituellement à des aspects primitifs de la vie en société. Par exemple, dans « L'intestin de Léviathan » des *Misérables* de Victor Hugo (le deuxième livre du troisième tome), « [t]he sewers represent the primal unconscious underlying modern urban society »²³³ ; de même, dans *Le Père Goriot* de Balzac, les scènes qui s'inscrivent au cimetière du Père Lachaise, lequel est à la fois à la surface et sous la ville, « elaborate the topographical contrast between the subterranean and the aerial city into an analogy between the city of the living and the city of the dead »²³⁴. C'est au sein d'un tel paradigme que la description que le chroniqueur fait des « capitalistes » s'inscrit : ces derniers sont comparés à des « rats » et des « taupes » qui habitent des « trous » et se présentent en quelque sorte sous l'apparence de morts vivants en transit entre ce monde - celui de la rue « Saint-Pierre » - et l'« autre » - celui des « feux infernaux ». Ainsi donc, ce promontoire isolé du monde par les montagnes qu'est Québec est grugé de l'intérieur par les capitalistes.

À ras de terre : parcours dans la rue au rythme des saisons

Le point de vue peut aussi se situer au niveau de la rue. Les descriptions menées sous cet angle diffèrent selon les saisons : l'été, le chroniqueur est attentif à ce qu'il voit, et les descriptions s'accompagnent parfois d'un parcours narratif qui prend la forme d'une promenade dans la ville ; durant les autres saisons, il est plutôt préoccupé par ce qu'il ressent, et l'effet de promenade dans la ville est davantage dû à la succession des tableaux qu'à un parcours narratif.

Ainsi, lorsque l'automne arrive - « déjà », « c'est trop tôt » -, le chroniqueur se fait promeneur solitaire et parcourt « les avenues de Sainte-Foy et de Sillery » (I-11, p. 166-167) en improvisant sur le thème de la fuite du temps - c'est de saison. L'arrivée du printemps dans la Vieille Capitale constitue pour le chroniqueur une vision cauchemardesque : le printemps est pour lui la saison d'un éternel et cruel retour du même, et il suffit pour s'en convaincre de lire la « Chronique » parue le 24 avril 1873 dans les pages du *National* (I-42). Dans un premier temps, cette chronique rend compte au moyen d'une accumulation de l'arrivée du printemps dans la Vieille Capitale « cette année », « Maintenant », « jour par jour, [...] heure par heure ». Dans un deuxième temps, le *pathos* du chroniqueur - un mélange de colère, d'indignation et de spleen - devient l'objet premier du discours. L'opacité et la tension caractérisent alors la relation de l'énonciateur à l'allocutaire : multiplication des marques personnelles, abondance des interrogatives et des exclamatives, interférence lexicale qui se manifeste entre autres par la présence de nombreuses interjections (« morbleu », « mille

²³³Burton Pike, *op. cit.*, p. 38.

²³⁴Priscilla Parkhurst Ferguson, *op. cit.*, p. 67-68.

tonnerre », « mille sabords », « Par le sang-dieu »). Cette modification au niveau du ton de la chronique s'explique du fait que « [t]ous les printemps c'est la même chose dans cette ville en compote » (I-42, p. 419). Le chroniqueur qui souhaiterait voir les choses changer sous ses yeux, du moins à cette époque de l'année, est ainsi condamné à se répéter : « Voilà deux ans que je dis la même chose sur Québec, et Dieu sait combien longtemps encore on le dira après moi » (I-42, p. 421).

Dans la littérature urbaine de la seconde moitié du XIX^e siècle, la foule se glisse souvent entre le sujet et l'objet lorsqu'il y a description de la grande ville. À l'inverse, dans les chroniques de Buies qui décrivent le printemps, l'automne ou l'hiver à Québec, c'est le temps, dans les deux sens du terme, qui semble se dresser comme un voile entre le regard du chroniqueur et le référent urbain. Partant, le chroniqueur ne décrit ni ses états d'âme ni le référent urbain, mais ceux-ci à travers celui-là et vice versa - car c'est en quelque sorte sur ce voile que se cristallisent les émotions du chroniqueur et que se dessine l'image de Québec. Les descriptions cette fois estivales de Québec se caractérisent plutôt par l'absence d'un tel voile temporel entre le regard du chroniqueur et l'espace urbain (les crises printanières du chroniqueur pourraient d'ailleurs être expliquées par le déchirement de ce voile) ; durant l'été, le chroniqueur cesse en effet et pour ainsi dire de parler de lui lorsqu'il décrit Québec. Ainsi, dans une chronique parue le 23 juin 1871 dans *le Pays* sous le titre « Correspondance particulière du « Pays » » (I-3), le chroniqueur parcourt la ville en décrivant ce qu'il voit au hasard de sa promenade :

Comme je sortais, il y a quelques minutes, pour chercher des nouvelles, je rencontre un homme intelligent. [...] En quittant mon interlocuteur, je continuai à me promener de par la ville : j'arrivai à la porte Saint-Louis qu'on démolira ou qu'on ne démolira pas. [...] Une jolie illumination se prépare pour ce soir [...]. J'ai vu aussi parader l'armée volontaire (I-3, p. 98-99).

Un parcours semblable est présent dans une causerie parue dans le *National* le 26 juin 1872 :

Enfin, [...] je me décidai à gravir la côte escarpée qui mène à la haute ville. C'est là qu'un spectacle vraiment magnifique m'attendait. Je me trouvai en face de quatre-vingt-cinq volontaires de l'artillerie qui descendaient l'arme au bras, en costume bleu foncé, avec d'énormes bonnets à poil (I-15, p. 223)☞

Il arrive aussi que la description prenne la forme d'une promenade dans la ville sans que le « je » du chroniqueur y soit inscrit :

Dans l'avenue Sainte-Foy, tous les arbres chargés d'arôme et de feuillage qui, durant l'été, arrondissent au-dessus de la route leur dôme parfumé, et versent sur le passant les fraîches harmonies de leurs ombres, sont presque tous pliés jusqu'à terre, incapables de se redresser sous l'averse froide. [...] On n'ose regarder où l'on marche, obligé qu'on est d'avoir toujours l'œil sur les toits des maisons qui n'ont pas encore fini de se décharger

sur la tête des passants [...], que doit-on faire lorsqu'il faut sortir ? On ne peut pas ahurir l'Éternel en lui recommandant son âme vingt fois par jour, et tout le monde n'a pas la ressource suprême de faire une chronique à côté d'un bon feu, en narguant les caprices destructeurs de la nature (II-2, p. 39-40).

Ce passage est intéressant car il superpose le temps de la promenade et celui de l'écriture. Ainsi, plutôt que de servir à rendre compte des allers et venues d'un individu dans la ville, la promenade est davantage ici un procédé rhétorique. En outre, cette chronique titrée « L'hiver en pleur » se compose d'une succession de tableaux. Toutefois, si les prises de vues se multiplient, la ville demeure néanmoins statique.

Tout compte fait, les descriptions sont plus généralement dépourvues de parcours narratifs prenant la forme d'une promenade dans la ville. Par ailleurs, si la notion de hasard n'est pas entièrement absente des descriptions qui s'accompagnent de telles promenades, celle de l'égarement l'est entièrement. Ainsi, il ne s'agit pas de quadriller les rues de la ville pour les reconnaître et partant pour guider le lecteur dans ses déplacements quotidiens. Il ne s'agit pas non plus d'illustrer une idée générale comme c'était le cas lorsque le chroniqueur adoptait un point de vue surplombant. Ces descriptions - surtout celles qui décrivent l'hiver, l'automne et le printemps - traduisent plutôt les états d'âme que provoque chez le chroniqueur la fréquentation quotidienne des rues de Québec. Toutefois, si les émotions du chroniqueur oscillent, elles le font selon le temps cyclique de la nature lequel fait apparaître l'espace urbain sous un nouveau jour au rythme des saisons, et non selon le temps « quantique » urbain²³⁵.

Constructions, démolitions, ruines

C'est surtout l'aspect changeant de la ville qui attire le regard du chroniqueur lors de ses promenades. Partant, celui-ci ne manque pas de mentionner les quelques chantiers de construction qu'il rencontre et de souligner le caractère exceptionnel de leur présence dans la Vieille Capitale :

Hier en montant la rue Saint-Ursule, je vis s'élever une maison en pierre de taille ; je restai saisi. Une heure après, passant dans la rue de la Fabrique, je vis poser devant un grand magasin trente pieds de trottoir en dalles de granit : deuxième saisissement. Et comme j'arrivais près de la porte Saint-Jean, je vis qu'on démolissait le premier étage d'une maison qui n'en a que deux pour le refaire à neuf : troisième et dernier saisissement (I, p. 531 ; voir aussi II-20, p. 346).

²³⁵Dans la grande ville, le temps « quantique » urbain prend le dessus sur le temps cyclique de la nature. Toutefois, ce rapport fluctue au rythme des saisons. Ainsi, le passage des saisons, surtout lorsque celles-ci sont contrastées, problématiserait l'urbanité d'une ville.

C'est d'ailleurs ce caractère exceptionnel qui explique l'intérêt que les Québécois portent au chantier du nouveau bureau de poste :

Pas un passant qui ne s'arrête devant le bureau de poste en construction et qui ne regarde comme fasciné chaque nouvelle pierre en granit qui s'ajoute aux fondations. C'est que c'est un fait inouï que l'érection d'un édifice dans Québec, et les gens qui savent qu'ils en ont pour longtemps après celui-ci, veulent se repaître, savourer sans rien perdre afin de pouvoir raconter cela un jour à leurs petits neveux étonnés (I-3, p. 97-98).

Le chroniqueur souligne ici le caractère exceptionnel des chantiers de construction en substituant son propre regard à celui des passants, c'est-à-dire qu'il ne décrit ni le chantier ni les passants mais celui-ci à travers celui-là et vice versa. Cela fait en sorte que, tel que présenté, le futur bureau de poste ne s'inscrit pas dans le nouveau mais dans l'ancien. À qui saura attendre et cela ne saurait tarder le nouveau bureau de poste recèlera lui aussi une richesse lui venant du passé. À dire vrai il la possède déjà car il s'insère sans rupture au sein du patrimoine bâti de la ville et au sein de la tradition orale ; il fait d'ores et déjà partie du patrimoine comme s'il avait toujours existé et à c'est à ce titre qu'il a droit à un écriin narratif.

Les chantiers de démolition témoignent aussi du fait qu'une ville se transforme, mais à Québec, toujours selon le chroniqueur, ces derniers passent inaperçus parmi les nombreux édifices qui s'écroulent sans autre intervention que le passage naturel du temps. Le fait qu'un édifice se lézarde, s'affaisse et enfin choit s'inscrit dans la longue durée et constitue un phénomène pour ainsi dire naturel. À l'opposé, une démolition nécessite une action qui brise la continuité, qui marque une rupture, qui fait disparaître, souvent de façon précipitée, quelque composante de la ville.

Au chapitre des démolitions, le cas unique du « collège des Jésuites » est particulièrement intéressant. Une « Chronique pour le « National » » parue le 28 mai 1877 (II-16) est presque entièrement consacrée à cet édifice représentant la pérennité de la ville originaire :

Là venaient s'asseoir, il y a plus de deux cents ans, quelques enfants hurons [...]. Seul, de tout ce qui fut construit à cette époque au Canada, le collège des Jésuites mérita le nom d'édifice et, seul aussi, il est resté de ce temps intact, sans avoir été modifié ni agrandi [...] (II-16, p. 318).

Quelques procédés rhétoriques employés dans cette chronique méritent d'être signalés. La prosopopée installe l'absent dans le présent en le faisant agir ou parler. Baudelaire emploie cette figure lorsqu'il fait parler un « cygne » qu'il « vi[t] » « [l]à [où] s'étalait jadis une ménagerie »²³⁶ ; à l'inverse, c'est plutôt au moyen de procédés rhétoriques se rapprochant de

²³⁶Charles Baudelaire, *Œuvres complètes*, *ibid.*, p. 63.

la personnification, laquelle figure n'implique pas l'idée d'installer l'absent dans le présent, que le chroniqueur inscrit le « collège des Jésuites » :

En vain les plaintes, les menaces, les récriminations pleuvent sur lui ; il les reçoit comme des averses et sa face jaunie, semée de rides et de crevasses, les laisse ruisseler et s'abattre sans être émue [...]. Dès qu'il se vit soutenu, il sembla se redresser ferme comme pour narguer ces vaines précautions humaines et, aujourd'hui, états et sentinelles ont disparu, et le vieux collège des Jésuites est resté debout au milieu de sa fange, inattaqué, inviolé (II-16, p. 318-319).

En fait, le « vieux collège des Jésuites » est présenté précisément comme un vieillard dont l'agonie est ponctuée de rémissions plus ou moins longues. Un vieillard dont il ne convient pas de précipiter brusquement la mort, mieux vaut le laisser s'éteindre paisiblement. Plutôt qu'une mort héroïque ou tragique, une mort naturelle : mourir de sa belle mort. Cela atténue le choc que pourrait provoquer une absence subite. Ça laisse le temps de se faire à l'idée, d'en parler. Car on en parle du « vieux collège des Jésuites ». Homicide sur sa personne ? Non. Plutôt avoir recours à l'euthanasie. Le chroniqueur rapporte ainsi « un bruit de nature à porter le trouble dans les âmes qui ont horreur du civil, autrement dit de l'État » (II-16, p. 320) :

On disait que le gouvernement avait consenti à admettre son droit de jeter à terre le collège des Jésuites, mais qu'il le ferait faire par des entrepreneurs spéciaux qui auraient un an devant eux pour exécuter le contrat. [...] [M]ais personne ne saurait comprendre pourquoi l'ancien collège des Jésuites cesse d'être « propriété de l'Église », parce qu'on lui affecte un démolisseur qui n'aura pas l'air pressé. ¶ Il n'y a donc aucune raison de croire à cette rumeur vraisemblablement subversive, quoiqu'elle soit conforme à la tradition québécoise qui exige dix ans pour tout ce qui peut se faire en six mois (II-16, p. 320).

En somme, les Québécois disent oui à la démolition, mais à la condition qu'elle ne soit pas ressentie comme telle.

Plus souvent qu'autrement, c'est à la vue de ruines que le chroniqueur est exposé lors de ses promenades dans la ville. Parmi ces ruines qu'il lui est difficile de contourner du regard, se trouvent les « remparts qui font à la capitale comme un bandeau de débris » (I-42, p. 418). Le discours que le chroniqueur tient sur les remparts et sur les portes est prétexte à mettre de l'avant la passivité des Québécois :

Il n'est pas question d'enlever les remparts, ils partent d'eux-mêmes : dans un mois Québec sera dénudé et présentera le spectacle indécent d'une ville fortifiée sans fortifications (I-11, p. 173).

Les « remparts », comme c'était le cas pour le « collège des Jésuites », peuvent aussi s'inscrire dans le discours au moyen de procédés rhétoriques se rapprochant de la personnification :

[...] si l'on ne se hâte pas de supplier M. Langevin, tout le bas Québec disparaîtra, sans qu'on y touche, par l'œuvre seule des remparts impatients de tant de délais officiels (I, p. 617).

Un renversement rhétorique fait en sorte que les remparts, ceux-là même qui délimitent un espace protégé, enfermé, isolé, qui circonscrivent la ville originaire et invariable, décident paradoxalement d'eux-mêmes de poser une action allant dans le sens du progrès.

Un passage dans lequel ce sont les citoyens de la Vieille Capitale qui prennent l'initiative de démolir les portes et les remparts mérite d'être cité à titre d'exception :

Tous les esprits sont en mouvement et on ne parle que d'améliorations, de manufactures, d'industrie nouvelles. Les murs s'écroulent de toute part, les portes sont renversées, et dans leur espace béants, parmi les flots de poussière, au son des mines qui éclatent, on voit l'essaim des travailleurs, la pioche à la main, ne pas se ralentir du matin jusqu'au soir (I-9, p. 148).

Ce passage est tiré d'une chronique qui vise implicitement à promouvoir le projet de « construction du chemin de fer du nord » (I-9, p. 146) ; dans de telles conditions, la scène que dépeint le chroniqueur pourrait facilement s'inscrire au sein d'un dispositif argumentatif visant à convaincre des avantages relatifs à la construction du chemin de fer du nord, car le développement d'un chemin de fer va en effet de pair avec la démolition des portes et la construction de gares, lesquelles occupent alors précisément le rôle de « portes » de la ville²³⁷.

Parmi les édifices sur le point de tomber en ruines s'en trouvent un certain nombre qui déterminent en droite ligne l'identité d'un chroniqueur. Il s'agit des édifices qui peuvent être identifiés à un journal et parmi lesquels figure celui de *l'Événement* :

Le croirez-vous ? Notre cher *Événement*, notre *Événement* bien-aimé, menace aussi de joncher le sol. On lui a mis des étais, à lui, ornement de la presse canadienne (I-21, p. 288).

Comme la grande partie du patrimoine bâti de Québec, l'édifice de *l'Événement* s'inscrit dans le paradigme de la tradition et de la passivité (« à travers une vieille mesure qui ne reste debout que par tradition ou par impuissance de tomber toute seule » I-9, p. 149). De plus, l'état de décrépitude dans lequel le chroniqueur le décrit contribue à représenter l'état du journalisme canadien en général et à rehausser en particulier la figure du journaliste « Fabre » d'un certain héroïsme : « À chaque coup de presse l'édifice gémit [...]. Cependant, Fabre rédige toujours avec une catastrophe sur la tête » (I-21, p. 289). De plus, l'édifice de *l'Événement* est inscrit au moyen d'une personnification qui a lieu à la fois par synecdoque et par métonymie

²³⁷Voir Michel Ragon, *Histoire de l'urbanisme moderne*, tome I, Tournai, Casterman, 1986, p. 136.

(« montrant sa face jaune et railleuse à travers une vieille mesure », I-9, p. 149) et qui a pour effet de créer un jeu de points de vue plutôt intéressant :

[e]n face de l'Événement, le *Canadien* contemple, avec une satisfaction perfide et un orgueil barbare, cette ruine qui l'éblouit et qui persiste dans sa gueuserie éclatante (I-21, p. 289).

L'enjeu consiste à faire crouler les autres avant d'être soi-même réduit en poussière. Et parmi ces autres invités à faire partie de la joute se trouve le *Journal de Québec* :

Non loin de là, dans un édifice relativement magnifique, qui ne lui a pas coûté cher, mais qui ne vaut plus rien depuis qu'il l'habite, s'étale le doyen de la presse québécoise qui fait des phrases d'une colonne (I-21, p. 512).

Ces passages qui décrivent des édifices pouvant être identifiés à un journal introduisent habituellement des citations pour la plupart longues. Ainsi, alors que les polémiques du vaste monde pouvaient être narrativisées au moyen d'un récit se rapprochant de la fable (voir le chapitre I), les polémiques locales sont parfois représentées par le biais d'énoncés renvoyant à l'espace urbain.

*

La ville bâtie est donc présente dans les chroniques de Buies. Elle est circonscrite et décrite sous divers angles. Toutefois, il s'agit là davantage de points de vue rhétoriques que de points de vue physiques, car les composantes de la ville ne se présentent rarement telles qu'elles pourraient se donner à voir au regard d'un observateur. Par ailleurs, ce rapide parcours permet de constater que les énoncés descriptifs sont hétéronomes : par le biais de la description de la ville, le chroniqueur représente ses états d'âme, le paysage social, les polémiques locales ou une idée abstraite. Enfin, la ville qui se donne à voir dans ces passages conserve somme toute sa familiarité. Ainsi, s'il est vrai que la représentation imaginaire d'une ville devrait « donner au lecteur le sentiment d'être dans un monde urbain différent de celui qu'il connaît quotidiennement »²³⁸, l'analyse ne saurait se limiter à la description des points de vue et des composantes du référent urbain. Jean Roudaut, qui s'est attardé à dégager les procédés que les écrivains emploient dans le but de faire basculer la représentation d'une ville du côté de l'imaginaire, retient en premier lieu - après avoir mentionné les allusions à des villes légendaires ou mythiques, ce qui va de soi - ce qu'il nomme une « loi d'inversion » : « [l']inhabituel, si ce n'est l'incongru, est tenu pour l'élément premier d'une contre-création »²³⁹. Les chroniques

²³⁸Jean Roudaut, *Les villes imaginaires dans la littérature française*, Paris, Hatier, 1990, p. 41.

²³⁹*Ibid.*, p. 41-42.

de Buies, en développant les thèmes de la ville submergée et de la ville enfouie n'échappent pas à cette loi - et c'est ce que la prochaine section souhaiterait montrer.

La représentation imaginaire de Québec

Combinaison de matériaux hétérogènes : le thème de la ville submergée

C'est un énoncé décrivant l'état de la voirie lors des pluies automnales qui sert de pièce d'attache au thème de la ville submergée. La présence d'un tel énoncé constitue un lieu commun du genre. Quoiqu'elle soit indispensable, elle ne suffit pas à elle seule à faire basculer la représentation dans l'imaginaire. Car la ville imaginaire, du moins telle qu'elle se donne à lire dans les chroniques de Buies, résiderait dans ce lieu discursif où la combinaison de matériaux hétérogènes brouille la distinction entre l'information et la légende. La « combinaison de matériaux hétérogènes » est une expression que Bakhtine emploie lorsqu'il remarque que chez Dostoïevski, « le livre de Job [et] l'Apocalypse [...] se combine(nt) de façon originale avec le journal, l'anecdote, la parodie, la scène de rue, le grotesque et même le pamphlet »²⁴⁰. Dans les chroniques de Buies, ce sont des énoncés décrivant la température locale et l'état de la voirie, des fragments de récits bibliques, des éléments d'histoire de l'Antiquité païenne et des considérations empruntées au discours de la science qui se combinent de façon parfois inattendue. Ainsi, observations, souvenirs de collège ou de lycée, passages détachés des journaux lus durant la semaine, sont les matériaux dont dispose le chroniqueur afin de construire sa ville imaginaire. Ceux-ci ne sont pas toujours simultanément présents et lorsque c'est le cas ils ne sont pas nécessairement combinés de façon à produire ce brouillage dont il a été question - c'est du moins ce que la présente sous-section souhaiterait dégager.

À partir d'un lieu commun du genre - les lamentations sur l'état déplorable de la voirie lors de la débâcle suivies de plaintes adressées à la corporation municipale - le chroniqueur développe, dans une « Chronique Québécoise » parue le 4 octobre 1871 dans *le Pays* (I-11), le thème de la ville engloutie au moyen d'une description ayant largement recours à la figure de l'hyperbole :

Ce ne sont plus des averses, se sont des cataractes qui tombent des nues [...]. L'arche de Noé ne serait qu'une coquille au milieu des torrents qui bondissent dans notre pauvre vieille ville qui sombre. S'il n'y avait que de l'eau encore ! mais les rues sont des marais : on a voulu les macadamiser avec les débris des démolitions, et l'on a fait une boue insondable où hommes et voitures disparaissent (I-11, p. 170 ; voir aussi I-1, p. 74).

²⁴⁰Mikhaïl Bakhtine, *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Éditions du Scuil, 1970, p. 43.

Dans cette chronique, c'est en grande partie le récit biblique du déluge qui préside à l'organisation du thème de la ville submergée.

De même, une « Chronique du « National » » parue le 25 septembre 1872, débute de façon quelque peu brutale avec une citation parodique de la Bible, laquelle permet d'introduire le thème de la ville submergée :

« Il y aura des pluies, des grincements de dents et du vent de nord-est durant toute l'éternité. Et le vent de nord-est ayant soufflé pendant quarante nuits et quarante jours, tous les Québécois auront le rhume de cerveau et le nez comme une citrouille. » (Paroles de l'Apocalypse, chapitre II, livre Xe.) (I-21, p. 282)

Outre la contradiction sémantique que produit la juxtaposition des deux premières phrases, il importe de remarquer que la citation parodie plutôt un chapitre de la « Genèse » (plus précisément le passage de la « Genèse » où il est question justement du fameux déluge : « Car dans sept jours, je ferai pleuvoir sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits, et j'exterminerai de la surface de la terre tous les êtres que j'ai faits », 7:5). La prédiction est ensuite développée sous la forme d'un tableau - un *ekphrasis* - qui prend rapidement l'allure d'un monde renversé et auquel succède un énoncé d'ordre métalinguistique qui marque une transition entre l'évocation de la légende biblique du déluge et la mention d'une information rapportant la présence d'un foyer d'incendie dans la ville :

Si ce tableau d'une catastrophe semblable à celle dans laquelle le monde fut englouti, il y a cinq mille ans, vous fait frémir, croyez qu'il n'est encore rien en comparaison de la réalité, puisque la réalité, c'est que, malgré le déluge qui nous inonde, il y a encore des feux dans la vieille capitale et des feux que rien ne peut éteindre. Des maisons prendre en feu dans l'eau, conçoit-on cela ! Eh bien ! c'est ce qui arrive ; avant-hier soir, toute une manufacture a brûlé, malgré un immense concours du peuple qui regardait. Rien n'était plus saisissant à contempler que ces flammes jaillissant à travers les flots d'eau versés par les nues et les minces filets des pompes ajoutant leur impuissance à celle du ciel lui-même ! Si une ville au trois quarts engloutie n'est pas à l'abri du feu, où faudra-t-il donc se bâtir désormais et n'est-il pas à craindre que la simple sécheresse ait l'effet de réduire nos os en charpie ? (I-21, p. 284).

Ici, la référence au livre de l'Apocalypse acquiert toute sa portée ; ce sont donc en définitive les récits bibliques du déluge et de l'Apocalypse confondus qui sous-tendent le thème de la ville engloutie. Par ailleurs, bien que la perspective qui préside à l'organisation du tableau soit troublée, ce dernier renvoie néanmoins à une image statique de la ville²⁴¹ : il se compose d'éléments stables et les relations spatiales que ces derniers entretiennent ne sont pas évacuées mais inversées ou amplifiées. En outre, le tableau possède une longue tradition qui en fait un morceau très codifié ; aussi est-il nettement circonscrit dans le discours. Toutefois, que cette

²⁴¹ Voir Burton Pike, *op. cit.*, p. 54-55.

forme discursive qu'est le tableau renvoie à une image statique ne change rien au fait que les énoncés qu'elle encadre dans la chronique ici analysée soient le produit d'une combinaison de matériaux hétérogènes qui brouille la distinction entre l'information - un incendie - et la légende - l'Apocalypse. Plusieurs procédés concourent en effet à produire cet effet de brouillage : par exemple, le chroniqueur émet un doute à propos de l'élément le plus vraisemblable du tableau - « un bateau de la compagnie du Richelieu, le *Montréal*, je crois » (I-21, p. 284) - ; le procédé le plus manifeste constitue toutefois le recours à la figure de l'hypotypose. Par ailleurs, il est possible de supposer qu'un tel brouillage caractérisait alors le discours que le chroniqueur pouvait lire dans les journaux, car le passage d'une comète qui devait être suivi par un cataclysme avait été annoncé pour le 20 août 1872 (la chronique est datée du 25 septembre ; sur cette comète, voir I, p. 571). Mais quoi qu'il en soit, ce qu'il importe de souligner pardessus tout, c'est que *fonder* une ville dans l'imaginaire consiste précisément à opérer un tel brouillage.

La chronique qui succède immédiatement à celle qui vient d'être commentée comporte elle aussi une rapide allusion au déluge :

Puisque le ciel le veut, je m'y soumetts. À quoi sert de regimber contre les torrents ? Dieux vengeurs ! s'il est dans vos desseins de faire du Canada un marais, soyez bénis. L'émigration ne s'en sentira guère, et mes compatriotes deviendront des amphibies. Il ne leur manquait plus que cela !... ¶ Il n'y a pas de raison pour que Québec ne soit pas avant quinze jours une ville submergée, et que, dans cinquante ans, des archéologues, aussi savants qu'abrutis, en retrouvant quelques-uns de ses toits à fleur d'eau, ne la proclament un monument d'une civilisation depuis longtemps éteinte. ¶ Quand on voudra savoir, au siècle prochain, de quoi étaient construites les maisons de Québec, il faudra chercher dans les marais, les fougères en décomposition et les racines de chiendent cimentées avec des nids d'hirondelle. Alors la science aura dit son dernier mot et le nombre des heureux sera incalculable (I-22, p. 293-294).

L'allusion au déluge retient l'attention : d'une part, car elle constitue l'entrée en matière d'une longue chronique dans laquelle le chroniqueur fait le récit de son voyage dans le golfe à bord du steamer *Secret*, nouvelle arche moderne²⁴²; de l'autre, car elle est contrebalancée par une citation d'un journal - américain, sans doute, ou peut-être fictif : la provenance n'est pas indiquée - qui rapporte la découverte, « à une distance d'environ sept milles du fort de Saint-Augustin, en Floride, [des] ruines d'une ville submergée ». Ici aussi, une *combinaison de matériaux hétérogènes* produit un brouillage entre l'information et la légende. Plus précisément, il s'agit d'une analogie entre l'information et la légende : la première apporte en quelque sorte une preuve à la seconde, alors que celle-ci discrédite celle-là ; tout est vrai ou tout est faux, le lecteur ne le sait plus, l'énonciateur refuse de situer son énoncé par rapport à la vérité, la

²⁴²Lors de ce voyage sur la « prairie liquide » en compagnie d'une cinquantaine de passagers et d'« une jolie femme qui [l']a aimé jadis », le chroniqueur aura l'occasion de mesurer « sa petitesse humaine » avant d'atteindre le bassin de Gaspé, « premier jet d'une grande création » (I-22, p. 293 à 302).

question demeure ainsi ouverte. Il importe par ailleurs de noter que la citation journalistique a été retirée lors de la mise en recueil. Cette modification met en relief le travail effectué par le chroniqueur et le mouvement au sein duquel il prend place : de la description à la représentation imaginaire, en passant par la récolte des matériaux, leur combinaison, et finalement le brouillage des informations qu'ils véhiculent.

Bien que ce soit surtout les récits bibliques de l'Apocalypse et du déluge qui fournissent la grande partie des matériaux et à certains égards le cadre formel qui président à l'organisation du thème de la ville submergée, il arrive parfois que certains éléments de l'histoire de l'Antiquité païenne soient présents dans le discours :

encore quelques bouffées du nord-est et ils [les remparts] seront emportés en poussière dans l'espace, à moins que les déluges d'automne n'en fassent du macadam pour nos rues où vont bientôt s'ébattrent les crocodiles et les marsouins (I-21, p. 292).

La présence de crocodiles dans une ville est un élément récurrent dans le discours des historiens sur les villes de l'Égypte antique. Un tel rapprochement entre la Vieille Capitale et les anciennes cités égyptiennes est d'ailleurs explicitement esquissé dans une autre chronique : « Québec est une ville où l'on a le respect inné de tout ce qui nuit, comme celui des Égyptiens pour les crocodiles ; on y a le culte des *nuisances* » (I-3, p. 99). Par ailleurs, la présence simultanée de « crocodiles » et de « marsouins » dans une description du référent urbain introduit une ambivalence au niveau de la localisation géographique de Québec. En effet, la zoologie définit les premiers comme des « reptiles amphibiens des rivières tropicales »²⁴³ et les seconds comme des « mammifères cétacés [...] des mers froides et tempérées »²⁴⁴. C'est que dans l'imaginaire - c'est-à-dire dans ce lieu discursif où la combinaison de matériaux hétérogènes brouille la distinction entre l'information et la légende -, Québec peut occuper plusieurs points géographiques simultanément. Ainsi et par exemple, dans cette autre chronique parue dans *le Pays*, Québec est rapproché du pôle nord :

Les Américains commencent à arriver dans la capitale, ce sont probablement des échappés de l'expédition du capitaine Hall au pôle nord. [...] L'intrépide capitaine Hall, qui a passé deux ans dans ces régions glaciales, est plein de confiance dans le succès de son entreprise ; je l'admire, mais pour moi qui ai passé un hiver à Québec, cela me suffit (I-1, p. 499-500).

Ici, la combinaison d'une observation - l'arrivée des « Américains » - à une information - « l'expédition du capitaine Hall » - provoque un certain brouillage sans toutefois faire basculer

²⁴³Le terme *crocodile* est aussi utilisé depuis 1881 pour désigner « un appareil placé entre les rails d'une voie de chemin de fer pour donner un signal sonore au passage d'un convoi » (*Le Nouveau Petit Robert, ibid.*, 1993, p. 514), - il est peu probable que le chroniqueur l'emploie dans ce sens.

²⁴⁴*ibid.*, p. 1359.

la représentation du côté de l'imaginaire. Toutefois, qu'il importe surtout de souligner que cette information que le chroniqueur a lue dans les journaux relève du discours de la science et plus précisément de celui de la géologie.

L'archéologie et la géologie ont connu un grand essor durant le XIX^e siècle. Les journaux de l'époque, qui véhiculaient ou vulgarisaient le discours tenu par les archéologues ou géologues, en témoignent ; en témoigne aussi le discours des littérateurs : comme le rappelle Joseph Jurt, « [a]ffirmer que la littérature s'est référée tout au long du XIX^e siècle à la science, c'est proférer un truisme »²⁴⁵. Si, dans les chroniques de Buies, le thème de la ville submergée s'organise en parallèle des discours de l'archéologie et de la géologie, il importe de souligner que ceux-ci y sont souvent présents sans être combinés à d'autres discours. Par exemple, dans une chronique parue le 12 décembre 1872 dans *l'Opinion publique* (I-34), le chroniqueur rapporte ainsi le discours de l'archéologie :

À propos de faits paléontologiques, je lis quelque chose d'assez curieux dans un journal d'Europe. Il paraît qu'on a découvert à Hagueneau, petit village de la Prusse rhénane, des tombes très-intéressantes, probablement d'origine celtique. (I-34, p. 519).

Quelques lignes auparavant, le chroniqueur fait état de fouilles archéologiques au Colorado et au Mexique :

Il existe au Colorado deux rivières dont les rives sont jonchées, sur un étendue de plusieurs centaines de milles, de débris de poterie et de murs décorés de signes hiéroglyphiques [...]. Sur les hauteurs les plus inaccessibles [...] se trouvent des vestiges de maisons qui ont dû avoir plusieurs étages. [...] ¶ On trouve encore tout le long de la ligne de marche qui s'étend du Mexique au nord et à l'ouest des restes de villes abandonnées il y a bien des générations. [...] ¶ Deux ou trois siècles ont suffi pour les fondre et détruire leur vieille civilisation qui avait fait l'étonnement des Espagnols [...] (I-34, p. 518 ; sur ces explorations « géographiques et scientifiques », voir aussi II, p. 439).

Le chroniqueur rapporte aussi le discours des « géologues ». Par exemple, c'est par le biais d'une discussion sur la température locale, thème obligé du genre, que le discours de ces derniers est introduit dans cette chronique :

Pour parler de ce qui regarde plus particulièrement le Canada, je dirai qu'il serait temps d'en finir avec cette scie atmosphérique. [...] Jadis, si l'on en croit les géologues, il y eut une période glaciaire, puis le déluge, mais à des intervalles excessivement distants. Aujourd'hui c'est tout autre chose ; nous sommes figés et frits conjointement (I, p. 603-604).

²⁴⁵Joseph Jurt, « Le statut de la littérature face à la science: le cas de Flaubert », dans Graziella Pagliano et Antonio Gómez-Moriana (éditeurs), *op. cit.*, p. 175.

Si l'observation et le discours de la géologie sont ici juxtaposés sans être combinés, le seul fait que le terme « déluge » renvoie tout à la fois à la légende biblique et au discours des géologues produit un certain brouillage - assez subtil, pour dire vrai. Enfin, il arrive que le chroniqueur rapporte les découvertes faites dans un terrain archéologique aménagé à l'intérieur même de la Vieille Capitale :

Ceci nous conduit tout naturellement à parler du calumet que l'on vient de découvrir dans les démolitions de la porte Prescott, en face de l'édifice du parlement. [...] Des érudits prodigieux assurent que ce calumet remonte à deux cent ans ; à quel signe reconnaissent-ils cela ? [...] pour les savants, il y a dans toutes choses un langage muet que le vulgaire ne saisit pas. [...] ¶ Moi qui ne suis pas érudit, je me contente d'être logique et de juger d'après les apparences (I-9, p. 151-152).

Ce qu'il y a d'intéressant, c'est la façon dont le chroniqueur commente immédiatement à la suite de ce passage une autre fait divers - « une baleine de soixante pieds qu'on a trouvé échouée sur la côte nord et qu'on a remorquée jusqu'à Québec, pour la montrer aux badauds, moyennant dix cents » (I-9, p. 153) - en faisant preuve de « profondeur de science » (I-9, p. 153). Le « cétacé qu'on exhibe à [s]es concitadins » est en effet pour le chroniqueur prétexte à retracer l'histoire des « premiers baleiniers » (I-9, p. 153). Comme le « calumet » trouvé dans la porte Prescott, la « baleine » recèle une histoire qui remonte à plusieurs siècles, mais à l'opposé des « érudits » qui lisent l'histoire du calumet en interprétant quelque trace que le passage du temps a laissé sur l'objet, le chroniqueur compulse le discours des historiens - « Des historiens, comme il y en a tant, ont voulu prouver » (I-9, p. 153) - afin de produire un écrivain au fait divers rapportant la présence d'une baleine dans la capitale. Ainsi, alors que le chroniqueur ne confère pas d'aura aux remparts, il en confère à une baleine - il est vrai que cette baleine est porteuse de « progrès » :

Depuis, quel changement ! c'en est au point que, loin d'avoir à courir au loin la baleine, c'est elle aujourd'hui qui vient nous trouver, comme celle qui est en ce moment dans la basse-ville. Je ne dis pas qu'il faille absolument compter là-dessus pour abandonner la pêche dans les mers polaires ; mais enfin, c'est un progrès... (I-9, p. 154).

Il importe de noter à la fin de la présente sous-section que l'ancrage au sein du référent urbain de la représentation imaginaire de Québec et plus précisément du thème de la ville submergée est relativement faible, car c'est en bonne partie à partir de la ville-mot et dans celle-ci que le chroniqueur construit sa ville imaginaire.

Romantisme et vision archéologique en Amérique

Le thème de la ville submergée introduit dans le discours du chroniqueur l'idée d'une antiquité québécoise lorsque Québec est décrit tel qu'il apparaîtrait après le passage d'un déluge.

Les descriptions qui inscrivent le référent urbain dans le futur afin de poser sur celui-ci un regard semblable à celui que les archéologues posent sur les ruines de cités antiques sont relativement courantes au XIX^e siècle et peuvent être qualifiées de vision archéologique²⁴⁶. Le cycle de poèmes « À l'Arc de triomphe » (1837) de Victor Hugo offre une bonne illustration de la façon dont Paris pouvait être représenté sur ce mode²⁴⁷. Ce dernier décrit une vaste plaine inondée par les crues de la Seine²⁴⁸. Dans cette étendue liquide, où seuls trois monuments de la ville disparue subsistent - la Sainte-Chapelle, la colonne Vendôme et l'Arc de triomphe -, un « homme assis sur la colline / S'oublie à contempler cette scène orpheline » : « Quelle extase de voir dormir, quand rien ne luit, / Ces champs dont chaque pierre a contenu du bruit ! »²⁴⁹. Deux remarques sur ce poème de Hugo méritent d'être ici consignées. D'abord, dans la quatrième partie du poème, Hugo évoque plusieurs villes « antiques » dont Palenqué, un centre cérémoniel maya auquel Hugo fera à nouveau allusion en 1860 dans la *Préface philosophique des Misérables* : « Palenqué minée par les eaux stagnantes, appropriée par l'écroulement aux bêtes de la solitude, abandonnée aux caïmans, aux jaguars, aux lynx, aux paons rouges des jungles, devient marais et s'efface dans les roseaux [...] »²⁵⁰ ; cette allusion à la ville ruinée de Palenqué rappelle que le poème de Hugo est lui aussi en prise directe avec le discours des archéologues. D'autre part, la topographie imaginaire du poème est sous-tendue par une idée capitale du romantisme qui, en reprenant les mots d'Hugo, pourrait être formulée ainsi : « les monuments ruinés » sont beaux car en eux demeure la mémoire des morts, le temps, en les sculptant, dévoile cette beauté. C'est précisément cette beauté qui provoque l'« extase » du promeneur hugolien devant « ces champs dont chaque pierre a connu du bruit ». Et c'est cette même extase, dans la chronique de Buies, qu'éprouvent les « heureux » « archéologues, aussi savants qu'abrutis » devant les « quelques toits à fleur d'eau »

²⁴⁶Walter Benjamin, *Charles Baudelaire, ibid.*, p. 126. À titre d'exemple, Jean Roudaut, *op. cit.*, cite un extrait du *Déluge* de Lamartine : « Un palais englouti montrait l'or de son front ; / Quelques dômes, pareils à de magiques îles, / Restaient pour attester la splendeur de leurs villes » (p. 44) ; *Les Visions* (1823), du même auteur, évoquent un Paris couvert de ruines, de ronces et de lierres : « Je ne vis plus qu'une forêt profonde, / Qui, d'un fleuve fangeux couvrant les bords obscurs, / Croissant languissant sur les débris des murs » (p. 66). Roudaut évoque aussi l'*Atlantiade* (1812), poème de Népomucène Lemerrier et, évidemment, *Vingt Mille Lieues sous les mers* (1870) de Jules Verne. Sur le regard de l'archéologue, lire Jacques Leenhardt, « L'imaginaire du passé : un problème fin de siècle », dans Graziella Pagliano et Antonio Gómez-Moriana (éditeurs), *op. cit.*, p. 159-173.

²⁴⁷Selon Benjamin, ce serait dans ce cycle de Hugo qu'apparaîtrait pour la première fois l'image d'une « antiquité parisienne » : « La grande importance de ce cycle dans l'œuvre de Hugo[, écrit-il,] correspond à la place qu'il occupe dans la naissance d'une image de Paris au XIX^e siècle qui se modèle sur l'antiquité » (*Charles Baudelaire, ibid.*, p. 122). Nul doute que ce cycle occupe une place importante dans le développement de cette veine. Par contre, les travaux de Roudaut permettent de constater que Hugo a eut des devanciers (voir la note précédente).

²⁴⁸« Il [Paris] se taira pourtant ! - Après bien des aurores, / Bien des mois, bien des ans, bien des siècles couchés, / Quand cette rive où l'eau se brise aux ponts sonores / Sera rendue aux joncs murmurant et penchés ». Victor Hugo, *Les Chants du crépuscule. Les Voix intérieures. Les Rayons et les Ombres*, Paris, Gallimard, 1970, p. 153.

²⁴⁹*Ibid.*, p. 160.

²⁵⁰*Ibid.*, p. 395.

témoignant « d'une civilisation depuis longtemps éteinte » sur l'emplacement de Québec (I-22, p. 293).

Ce type d'évocation romantique qu'est la méditation devant des ruines, lorsque pratiqué sur le continent américain, soulève une question importante qui touche au caractère aporétique de la littérature moderne en Amérique. Michel Pierssens a dégagé cette aporie dans les écrits de penseurs et littérateurs européens du XIX^e siècle :

Si Chateaubriand, Mme de Staël, Sismondi et bien d'autres ont raison, puisque les Américains n'ont ni passé ni présent, s'il doit y avoir malgré tout des littératures en Amérique, nous en déduisons que ce ne peut être qu'en refusant la logique romantique de l'identification à la mémoire ou au milieu, dont ils héritent malgré eux de leurs lectures enthousiastes²⁵¹.

Le chroniqueur ne pose pas explicitement cette aporie, mais à certains égards il semble qu'il en pressente l'existence. La rencontre d'une évolution historique particulière, celle du Québec, et d'un parcours intellectuel tout aussi original, celui de Buies, pourrait en premier lieu être considérée s'il fallait expliquer la lucidité du chroniqueur ; plus modestement, il s'agira de voir comment cette aporie se présente dans les chroniques de Buies et comment le chroniqueur s'y prend afin de non pas l'évacuer, mais bien de « faire avec ».

D'abord, il faut rappeler que nombreux étaient les littérateurs américains dont la prose ou les vers évoquaient un décor médiéval composé de ruines et de châteaux gothiques²⁵². « Caroline », récit bref d'Amédée Papineau, en offre un exemple particulièrement intéressant. Le jeune Amédée est en promenade avec son célèbre père :

Nous allions à la recherche d'un morceau d'antiquité canadienne, et l'on sait combien ont d'attrait pour le naturaliste ces rares objets, que le temps semble avoir oubliés sur son passage, tristes monuments des faiblesses ou des vertus d'êtres, dont le nom même est souvent ignoré de leurs semblables. La situation de cette antiquité dans la patrie des voyageurs, où ces sortes de ruines sont si peu nombreuses, ne pouvait manquer de piquer encore davantage leur intérêt²⁵³.

²⁵¹Michel Pierssens, « La « nation » des autres », dans Maurice Lemire (éditeur), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1993, p. 24.

²⁵²Les Américains, « bien qu'ils ne peuvent se promener dans les ruines de cathédrales gothiques ou de forteresses féodales qui n'ont jamais existées [...] n'hésitent pas à en parsemer généreusement leurs récits dans les années 1820-1830, comme tout le monde », souligne Pierssens (*ibid.*, p. 24). Dans le même recueil, Hayne cite des récits canadiens publiés en 1848 dans lesquels, si « le décor reste canadien, la mise en scène fictive est souvent gothique » (Maurice Lemire (directeur), *op. cit.*, p. 51). Michel Lord note pour sa part que « Québec [deviendrait] l'équivalent symbolique du château médiéval » dans le récit d'Eugène L'Écuyer « La fille du brigand » (1844) (Michel Lord, *op. cit.*, p. 81).

²⁵³Dans James Huston (compilateur), *Le Répertoire national ou recueil de littérature canadienne*, volume I, Montréal, VLB éditeur, 1982, p. 360.

L'introduction d'un « morceau d'antiquité » dans le paysage canadien semble causer quelques difficultés au narrateur. Quoi qu'il en soit, c'est finalement dans les ruines de la maison de campagne de l'intendant Bigot que les promeneurs trouveront un tel « morceau d'antiquité ». Cette maison de campagne acquerra le titre de « château Beaumanoir » avant de devenir, rien de moins, un « nouveau Versailles ». Le fait de situer le « morceau d'antiquité » hors de la ville est un procédé parmi d'autres au moyen duquel le narrateur tente d'assurer avec plus ou moins de succès la crédibilité de son récit. Toutefois, que la présence de ce « morceau d'antiquité » soit crédible ou non n'empêche pas le narrateur d'introduire un récit enchâssé au cours duquel se glisse la réflexion de service sur la Révolution. Après cette réflexion quelque peu problématique, le narrateur libère ainsi son lecteur : « Puisque l'occasion s'en est présentée, j'ai préféré en coucher le récit sur le papier, toujours plus sûr et plus fidèle que la mémoire ». L'enjeu est clairement posé : il s'agit d'une entreprise de « redécouverte » et de thésaurisation du passé « national », - pour le reste, c'est assez confus.

Comme Hugo et à l'opposé des littérateurs américains, le chroniqueur situe l'antiquité dans le futur. Toutefois, à l'inverse des promeneurs romantiques, il n'éprouve aucune sorte d'extase - Benjamin dirait qu'il ne leur confère pas d'« aura » - devant les « quelques toits » et « les remparts [...] à fleur d'eau » témoignant « d'une civilisation depuis longtemps éteinte » sur l'emplacement de Québec. C'est que pour lui, les murs ne recèlent aucune beauté, aucune mémoire : « Combien faudra-t-il de temps pour qu'on se décide à démolir tous ces vieux remparts » (I, p. 418). De même, l'éventuelle mémoire des portes ne lui importe peu :

Ces portes avaient, paraît-il, un grand attrait historique, mais aussi un insupportable inconvénient de tous les jours : l'attrait historique l'a emporté pendant un quart de siècle, jusqu'à ce que enfin, un beau jour, le gouvernement militaire, à peu près rassuré sur les démangeaisons annexionnistes des Américains, accordât la permission de démolir une des portes (I, p. 615-616).

Pour le chroniqueur, les remparts ne sont que les témoins d'« une histoire, d[e] traditions dont nous n'avons fait qu'hériter » et qui « remontent au temps de la régence d'Orléans » (I-24, p. 307). Ainsi, leur démolition ne représenterait aucune perte, puisqu'ils ne font pas partie de « n[otre] » passé. C'est que pour le chroniqueur, « [l]e Bas-Canada est le vieux monde dans le nouveau, le vieux monde resté passif au milieu des secousses modernes, lézardé, mais immuable, sillonné de moisissures et jetant au loin l'odeur des nécropoles » (I-24, p. 307). Ce « nouveau monde » dont parle le chroniqueur, c'est davantage l'Europe post-révolutionnaire que le sol américain, car comme le souligne Pierssens, l'« Amérique est bien un autre monde, mais c'est parce que l'Europe est elle-même devenue autre que ce qu'elle était jusque là »²⁵⁴.

²⁵⁴Michel Pierssens, article cité, p. 16.

La représentation imaginaire de Québec a donc recours à des thèmes et des types de visions romantiques ; toutefois, elle ne reconduit pas le contenu idéologique - (re)découverte du passé national dans le cadre d'un projet encyclopédique, méditation sur les révolutions - qui s'y rattache. Le traitement réservé à la figure de l'archéologue - que Hugo a contribué à poétiser²⁵⁵ - traduit d'ailleurs cette prise de distance²⁵⁶; car à cette figure, Buies substituera, dès les années 1870 et dans des textes relevant plus ou moins de la chronique²⁵⁷, celle du géographe. Ainsi, s'il refuse la logique romantique de l'identification à la mémoire, il ne rejette pas celle de l'identification au lieu. La figure du géographe, Francis Parmentier le souligne bien, constitue en effet le porte-drapeau de la « nouvelle idéologie [...] des conquêtes coloniales auxquelles les nations européennes se livrent alors avec une rapacité sans précédent »²⁵⁸, et c'est entre autres cette nouvelle idéologie qui explique le développement prodigieux des sociétés de géographie et l'engouement pour les récits de voyage en France au XIXe siècle. Bref, il ne faut pas chercher dans l'œuvre de Buies ce « coup de force » qui dénouerait l'aporie devant laquelle la littérature moderne est placée en Amérique, mais du moins le chroniqueur a-t-il la « décence »²⁵⁹ de ne pas faire de Québec une ville parsemée de ruines médiévales et de châteaux gothiques²⁶⁰.

²⁵⁵Jean-Pierre Giovanelli, « Victor Hugo et l'urbanisme : vision passéiste ou moderne ? », dans Anne-Marie Amiot (directeur), *Victor Hugo, les idéologies*, Nice, Éditions Serre, 1985, p. 123-131, p. 129-130.

²⁵⁶Buies fut reçu au sein d'une « Société d'archéologie » lors de son second séjour à Paris ; aurait-il eut maille à partir avec ses co-sociétaires ?

²⁵⁷Surtout dans la « grande chronique sur le lac Saint-Jean, qui préfigure la période 1880-1900 ». Voir Francis Parmentier, « Introduction », dans Arthur Buies, *Chroniques I, ibid.*, p. 29.

²⁵⁸Francis Parmentier, « Arthur Buies et la presse québécoise : un intellectuel en quête de pouvoir symbolique », dans Francis Parmentier (directeur), *Les intellectuels et la culture*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1985, p. 60.

²⁵⁹Le terme « décence » a ici une valeur inversement homologue à celle du terme « indécent » dans la phrase suivante : « Il n'est pas question d'enlever les remparts, ils partent d'eux-mêmes : dans un mois Québec sera dénudé et présentera le spectacle indécent d'une ville fortifiée sans fortifications » (I-11, p. 173).

²⁶⁰Ici, il faut bien rappeler que les littérateurs romantiques canadiens finiront par les avoir leurs ruines. Ce sera le bon Lord Dufferin qui, voulant « embellir la ville tout en lui conservant ses vestiges et son caractère historique » (Jean Charbonneau, Yvon Desloges, Marc Lafrance, *Québec ville fortifiée*, Québec, Éditions du Pélican, 1982, p. 455), leur offrira de façon posthume de belles ruines médiévales toutes neuves, - *Québec méritait bien ça*. Avec les meilleures intentions possibles, Lord Dufferin inaugurerait ainsi sur le cap Diamant un Walt Disney World avant la lettre. La ville de Champlain possède cependant une richesse symbolique beaucoup plus grande que la ville floridienne qui n'existe que par et pour des intérêts économiques. En effet, à partir du moment où Dufferin a plaqué des formes médiévales sur les remparts de la Vieille Capitale, lesquels en constituent le trait distinctif, le discours qui en rend compte ne peut désormais plus que s'inscrire dans une économie de dispersion du sens. Pourquoi le Moyen Âge plutôt que l'antiquité égyptienne, si le premier n'a jamais pris racine en Amérique ? Cette intervention marque le passage, quasi obligé en Amérique (Mailhot), de l'Histoire à la fiction (passage qui se lit d'ailleurs explicitement - et en quelque sorte paradoxalement par la présence simultanée du « si » et de l'indicatif présent - dans le titre d'un roman de Arnaldo Calveyra: *Si l'Argentine est un roman*). Désormais, les remparts possèdent un sens différent dans chacune des œuvres de fiction dans lesquelles ils sont inscrits. C'est donc en ce sens que l'historien national François-Xavier Garneau, assis sur son socle de granit d'où il regarde la tourelle médiévale de la porte Saint-Louis, offre au flâneur, si cette race n'a pas été complètement exterminée par les touristes, ce qui serait par ailleurs étonnant, une scène typiquement américaine.

Québec et le discours de Pompéi : le thème de la ville enfouie

Québec peut aussi se donner à voir sous les traits de la ville enfouie. Bien que ce thème chevauche à certains égards celui de la ville submergée, l'un et l'autre mérite d'être distingué, ne serait-ce que parce que l'énoncé descriptif leur servant respectivement de pièce d'attache est différent : l'automne le chroniqueur remarque que les rues deviennent des « marais », l'été qu'elles disparaissent sous une épaisse couche de poussière. Par ailleurs, alors que le thème de la ville submergée est habituellement nettement circonscrit dans le discours, celui de la ville enfouie y est beaucoup plus diffus. En outre, alors que celui-là se construit à partir d'une combinaison de matériaux hétérogènes, celui-ci se développe par des emprunts à une autre formation discursive. Les éléments empruntés à cette formation remplissent alors dans la chronique la fonction de comparant à l'égard des énoncés décrivant le référent urbain - c'est-à-dire donc à l'égard de l'objet de la comparaison. De plus, la présence d'un élément de cette formation en fonction de comparant suffit à tirer la description du côté de l'imaginaire, car cette formation est-elle même le produit d'une combinaison de matériaux hétérogènes. Voici un exemple :

cette année [les rues] n'ont que dix-huit pouces de poussière. Pour retrouver les passerelles en pierres construites le printemps dernier, on s'arme d'un bâton pointu, comme les voyageurs qui montent le Vésuve (I-14, p. 186).

Ailleurs, le chroniqueur précise que la poussière qui recouvre Québec provient entre autres des murs, et que c'est précisément sur « ces décombres » que des « Américains », « voyageurs pour Pompéi qui se sont trompés de route » « cherchent des inscriptions » (I-15, p. 507).

Pompéi a hanté de façon particulièrement insistante l'imaginaire de la fin du XVIIIe et celui du XIXe siècle. Avant que Mme de Staël et Chateaubriand s'y rendent pour méditer sur la chute des empires et sur les révolutions, des fascicules rapportant l'état des fouilles archéologiques et des peintures représentant et réinventant des vues de Pompéi circulaient un peu partout en Europe. Les littérateurs, loin de demeurer indifférents à cet engouement, développent une double vision de la ville enfouie : Pompéi est un espace en friches, un désert, tout y est bel et bien mort ; elle aussi un symbole d'espoir, car c'est une cité ressuscitée, dégagée de la noirceur pour réapparaître en plein soleil. Cette ambivalence marque les représentations littéraires de Pompéi et de façon plus générale l'ensemble des représentations de villes opérant sur le même mode²⁶¹. C'est ce qui conduit Jean Roudaut à distinguer deux types de villes enfouies selon qu'elles sont « chthoniennes » ou « heureuses » : la ville

²⁶¹Cette ambivalence se retrouve dans certaines œuvres (dès 1849) des Nerval et Gauthier qui décrivent une ville-spectre, ou alors dans *La Ville-vampire* de Paul Féval (1875). Voir Jean Roudaut, *op. cit.*, p. 49 et suivantes.

« heureuse » cache le désir de restaurer l'ordre ancien, ou alors celui de « s'installer, préventivement, dans l'immortalité », c'est une ville qui « garde la marque d'une origine divine [...] [et qui] dès lors, [...] devient terre d'asile pour l'être en proie à la mort » ; à l'opposé, la ville « chthonienne » met au jour ce qui est refoulé, c'est une ville où l'on erre parmi des morts vivant, une nécropole qui « peut [...] devenir une sorte de simulacre : la vie en est absente, les fantômes font semblant de survivre »²⁶².

Dans les chroniques de Buies, c'est le pôle chthonien du thème de la ville enfouie qui préside à la représentation de Québec : « tombeau », « sépulcre », quelques « fantômes » même, tout y est en effet pour évoquer la « terreur mystérieuse » (I-21, p. 287) propre à ce type de rêverie urbaine. Par ailleurs, les chroniques qui développent le thème de la ville enfouie passent très rapidement de la représentation de la ville à celle du paysage social, car la ville enfouie dans sa version chthonienne sert de toile de fond pour dépeindre une population momifiée, pétrifiée, fossilisée, figée, en somme une population « historique » (I, p. 618) « tout juste bonne à être mis[e] en bocal ou conservé[e] dans l'esprit de térébenthine » avant d'aller orner « les musées d'Europe » (I-37, p. 387-388).

La finalité de la représentation de Québec

En développant le pôle chthonien du thème de la ville enfouie, le chroniqueur fait de Québec une terre d'exil. Sur cette terre, il est condamné à l'errance. L'errance peut s'écrire. Elle peut aussi être dénoncée. Dans le premier cas, la finalité de la description et de la représentation est lyrique ; dans le second, elle est polémique. Cette dernière section s'intéresse à la fonction que ces ensembles d'énoncés dont est composée la représentation de Québec remplissent dans le discours.

Lyrique

La finalité de la représentation peut être lyrique. Pour s'en convaincre, il suffit de lire en parallèle les chroniques dans lesquelles Québec apparaît sous les traits de la ville enfouie et des pièces où le pathos de l'énonciateur constitue l'objet premier du discours tel « Le petit cap », pièce de vers d'abord parue dans l'*Événement* sous le titre « À Tadoussac ». Plusieurs similitudes peuvent être relevées entre la façon dont le sujet lyrique est défini dans ces vers qui développent le thème de l'exil et la façon dont Québec est décrit dans les chroniques qui exploitent le thème de la ville enfouie : dans un cas comme dans l'autre, le lexique et les images sont sensiblement les mêmes. Voici quelques vers du « Petit cap » à titre d'exemple :

²⁶²*Ibid.*, p. 52, 57, 46, 52, 53, 54.

Mon âme est enfouie [...] Je porte mon néant ; mon tombeau, c'est moi-même ; / Et l'ombre du sépulcre est comme un diadème / Qui m'entoure vivant ; [...] Je reviens seul, errant, / Avec le souvenir, vivante sépulture, / Où le bonheur s'engouffre en laissant le regret, / Semblable à [un] reflet (I-11, p. 271-273).

« Enfouie », « tombeau », « sépulture », « sépulcre » sont tous des termes qui étaient utilisés pour construire une image de Québec sur le modèle de celle de Pompéi.

Le sujet lyrique peut aussi se définir par le biais d'images renvoyant au thème de la ville engloutie :

il y a dans les natures profondes une vie mystérieuse qui ne se révèle jamais, semblable à ces mondes qui gisent au fond de l'océan, dans un éternel et sinistre repos (« Desperanza », II-7, p. 82).

Dans l'imaginaire, l'Atlantide se classe au premier rang de « ces mondes » sous-marins qui conduisent habituellement celui qui s'y rend (surtout dans les genres narratifs) ou celui qui l'évoque (surtout dans les genres lyriques) à explorer les *profondeurs* de l'« inconscient »²⁶³.

Mais qu'elle soit engloutie ou enfouie, la ville chthonienne est un lieu où l'on erre - « J'erre depuis sept ans comme un flot sur la plage » (« Le petit cap », II-11, p. 271), « Ainsi j'ai parcouru le monde et nulle part je n'ai pu reposer mon âme accablée d'amertume » (« Desperanza », II-7, p. 82) - dans un présent éternel qui n'est qu'un songe ou un simulacre : « Mes souvenirs ressemblent à ces fleurs flétries qu'aucune rosée ne peut plus rafraîchir [...]. Pour moi il n'y a plus de patrie, plus d'avenir ! » (« Desperanza », II-7, p. 83-84). Cette dernière citation entretient d'étroites similitudes avec cet autre passage dans lequel Québec est décrit au moyen d'une élégie :

Cependant, du milieu de ces ruines s'échappent de charmantes fleurs, comme des flancs d'un tertre tumulaire on voit s'élancer les douces marguerites. Elles ne vivent pas très longtemps, il est vrai ; l'odeur de cimetière les tue ; mais, pour un jour qu'elles défient la mort, elles se parent de leurs plus brillantes couleurs. On dirait un sourire errant parmi les cyprès (I-14, p. 227).

Ainsi donc, le sujet de la description de Québec est en grande partie le chroniqueur lui-même. Ce chroniqueur qui en exil hors du temps de l'Histoire, à l'intérieur de l'enceinte de la Vieille Capitale, se crée des chimères :

Je me morfonds et je m'étirole dans le vide, je m'entoure de visions, je me crée une vie factice et je m'enfante des mondes tout autour de moi, afin de pouvoir me débattre dans quelque chose et d'échapper aux étreintes glacées du néant. (I-42, p. 419).

²⁶³ *Ibid.*, p. 48.

D'ici à ce que prenne fin son supplice, il peut « mang[er] de [ses] compatriotes » (I-42, p. 421), ou plus prosaïquement écrire des chroniques, « jour par jour, [...] heure par heure » (I-42, p. 417) - il peut aussi mettre le feu à la ville en y lançant un brûlot.

Polémique

Si, lorsque la chronique tend vers le pamphlet, la distance entre le sujet, le chroniqueur et l'objet, la ville, est très grande, à l'inverse, lorsque la chronique se rapproche du discours lyrique, l'un et l'autre se confondent. Mais pour le poète comme pour le pamphlétaire, Québec est un signifiant libre qui peut tout aussi bien servir à épancher son mal (du siècle) qu'à attaquer l'adversaire - cette sous-section entend dégager la finalité polémique des thèmes de la ville enfouie et de la ville submergée.

Replacé dans le cadre d'une entreprise à caractère polémique, le thème romantique de la ville enfouie contribue non seulement à « littériser » le discours mais aussi à *provoquer l'assentiment ou la conversion des esprits à la thèse ou la conception des choses qui leur est présentée* ; car si l'imaginaire, à l'opposé de l'idéologie, n'expose pas explicitement un programme ou un projet²⁶⁴, il demeure possible de repérer certaines marques idéologiques derrière les énoncés dont se compose la représentation de Québec. Par exemple, ce passage :

La capitale a l'air d'une nécropole où le voyageur vient ressusciter par la pensée un monde disparu (I-15, p. 227) [...] Dans ce Québec, fermé à tous les envahissements du progrès moderne, on conserve l'esprit de nos pères (I-15, p. 507 ; ces deux phrases ne sont en fait éloignées que de quelques lignes, toutefois, la seconde a été coupée lors de la mise en recueil, l'édition critique préparée par Francis Parmentier la reproduit en annexe - c'est ce qui explique l'écart entre les deux folios).

Ce court extrait expose un double constat : Québec s'inscrit dans un rapport de passivité et de régressivité à l'égard du progrès. Le projet qui devrait apparaître à la suite de ce constat demeure implicite. En fait, le programme des Rouges - qui se donne en partie à lire dans certaines chroniques ou correspondances électorales - constitue le prolongement de cet état de fait dont les ultramontains, dans la logique libérale, sont tenus pour responsables.

Mais l'action des ultramontains ne se fait-elle pas davantage sentir à l'ouest de Québec ? Ici, il faut préciser que si le chroniqueur parle de Québec, il ne s'adresse pas nécessairement - il arrive bien sûr que c'est le cas - aux citoyens de cette ville. En effet, les principaux journaux (la *Minerve*, le *National*, et surtout, le *Pays*) auxquels sont destinées les chroniques québécoises ont pignon sur rue à Montréal, arène du combat auquel se sont livré les Rouges et les ultramontains et que les seconds ont à toutes fins pratiques remporté. Toutefois, bien plus que

²⁶⁴Voir Pamela V. Sing, *Villages imaginaires*, Montréal, Fides-Cetuq, 1995, p. 40.

l'identification à un lieu géographique, c'est l'allégeance idéologique qui définit l'allocutaire. Les chroniques dont il est ici question s'adressent aux libéraux et par delà ceux-ci aux ultramontains. L'ultramontanisme, qu'il soit professé à Paris ou à Montréal, constituerait donc le contre-discours en parallèle duquel se structure la représentation imaginaire de Québec. Ainsi (ré)inséré au sein de son contexte de production et ainsi (re)placé en regard du discours de l'Autre, le thème de la ville enfouie acquiert une fonction et une signification particulière. En effet, la polarisation idéologique fait en sorte qu'un Québec, terre d'exil du chroniqueur et un Québec, terre d'asile des ultramontains, s'opposent dans l'économie du thème. Car dans cette joute, Québec doit être considéré comme un signifiant libre, détaché de son référent géographique, un topos, un lieu au sens rhétorique, - de la même façon que dans *Lettres sur le Canada*, dans un but d'efficacité rhétorique, Buies avait choisi Québec, plutôt que Montréal : la grandeur du paysage de la Vieille Capitale permettait un contraste plus saisissant avec la noirceur et l'obscurantisme régnant au Bas-Canada²⁶⁵.

Pour bien saisir l'impact du thème de la ville enfouie, il importe de dégager quelques caractéristiques du discours ultramontain²⁶⁶. Les verbes composés à partir du préfixe « re » - lequel exprime le fait de ramener en arrière, le retour à un état antérieur, la répétition -, abondent dans le discours ultramontain : régénérer, revenir, rétablir, renouer, restaurer, réparer, réformer, restituer, reconquérir. L'état primitif, c'est la vieille Europe, l'Ancien Régime, état qui représente l'ordre naturel, la vérité unique ; l'état originel, c'est aussi le Royaume de Dieu, la société parfaite et indépendante, la cité infallible où tout est organisé selon les plans divins. Ce mouvement de retour en arrière implique une action qui se traduit souvent par l'invention - ou le rêve, lorsque l'état premier prend les traits de l'utopie -, plutôt que par la restitution stricte d'un état antérieur. En outre, le discours que tiennent les ultramontains canadiens-français, lesquels sont en bonne partie des exilés auxquels le Québec a fourni un asile²⁶⁷, se renchérit d'une série de termes qui renvoient à une action préventive : prévenir, sauvegarder, protéger, conserver, maintenir. C'est que, souligne Pierre Rajotte, « [t]raumatisés pour la plupart par les

²⁶⁵Francis Parmentier, « Introduction », dans Arthur Buies, *Chroniques I*, *ibid.*, p. 14.

²⁶⁶Celui tenu entre autres par Louis de Bonald, Joseph de Maistre et Félicité de Lamennais et leurs disciples.

²⁶⁷Il s'agit des clercs de la « Petite France » : « cette région du centre du Bas-Canada où des prêtres exilés dirig[eaient] plusieurs paroisses contiguës ». « [L]un d'entre eux, l'abbé Jacques-Ladislas-Joseph de Calonne, frère d'un ancien ministre le Louis XVI, est l'un des premiers, dans la *Gazette des Trois-Rivières*, à faire lire aux Canadiens des extraits d'une œuvre de Lamennais » (p. 68). À ces clercs de la « Petite France », s'ajoute « Mgr Charles de Forbin-Janson [...] évêque exilé de Nancy [...] victime de deux révolutions [...] [qui a] contribu[é] à répandre les idées ultramontaines en mettant plusieurs Canadiens - le cas de l'abbé Sabin Raymond est typique - avec les sommités ultramontaines en France » (p. 72-73). S'ajoute aussi Antoine-Nicolas Braun, dont « l'influence [...] sur Mgr Louis-François Lafleche, de Trois-Rivières, est de toute première importance » (p. 76). Ces Français exilés ont par ailleurs influencé Mgr Jean-Jacques Lartigue, « le plus important initiateur de l'ultramontanisme canadien-français » (p. 69), et, par ricochet, Mgr Ignace Bourget, son successeur et le « responsable » du « succès populaire » de l'ultramontanisme au Canada (p. 71). Nive Voisine et Jean Hamelin (directeurs), *op. cit.*

révolutions successives qui ont secoué la France, ces clercs français font du libéralisme le bouc émissaire de tous les malheurs du monde ; [...] [s]i bien qu'avant même que ces forces nouvelles ne causent au pays les mêmes ravages qu'en Europe, on propose de les domestiquer »²⁶⁸.

Or, la ville enfouie, dans la littérature de l'époque, manifeste le désir de protéger, isoler, conserver les richesses originelles en les maintenant dans l'éternité et ce, lorsque la ville est dégagée, dans le but de les révéler dans toute leur splendeur rendue impérissable²⁶⁹. Ainsi, les enjeux du discours ultramontain et ceux du thème de la ville enfouie dans sa version heureuse sont en grande partie similaires. D'ailleurs, la vision de Rome - la ville éternelle - véhiculée par les ultramontains s'inscrit elle-même à certains égards dans le paradigme de la ville enfouie²⁷⁰. C'est en présentant la contrepartie de cette vision, c'est-à-dire une ville qui dégage l'odeur des cimetières (I, p. 227) et « qui suint[e] l'odeur moisie du dernier siècle » (I, p. 618), une ville « qui tue tout ce qu'elle enfante et qui étouffe dans son germe tout ce qui naît en elle » (I, p. 619), en un mot donc, c'est en présentant, la ville « chthonienne », plutôt que la ville « heureuse », que le chroniqueur fait œuvre de pamphlétaire. Qu'il tente de mettre un terme à son exil, son errance, à se rapatrier, dans le temps, dans l'Histoire. Qu'il essaie de briser son « tombeau de glace » en opposant au temps figé, statique des ultramontains, celui des libéraux, c'est-à-dire « une conception vectorielle de l'histoire où le présent serait le point du temps à partir duquel le progrès - et par ricochet toute la temporalité - prendrait son sens »²⁷¹. Bref, qu'il fait pour ainsi dire et de façon très subtile la révolution, faute de pouvoir réaliser son désir de « voir Québec brûler de fond en comble, y compris le pont de glace » (I, p. 608).

Le thème de la ville submergée peut lui aussi s'inscrire dans le cadre d'une entreprise à caractère polémique. En outre, puisque ce thème est plus nettement circonscrit dans le discours que ne l'est celui de la ville enfouie, il est plus aisé de dégager la fonction qu'il remplit dans l'économie d'une chronique ; car il importe de le préciser, la lecture qui a été faite du thème de

²⁶⁸Pierre Rajotte, *Les mots du pouvoir ou le pouvoir des mots*, Montréal, l'Hexagone, 1991, p. 28-29.

²⁶⁹Voir Jean Roudaut, *op. cit.*, p. 45 et suivantes.

²⁷⁰Voir Nive Voisine et Jean Hamelin (directeurs), *op. cit.*, p. 38 : Le père Gerbet, un disciple de Lamennais, qui « partit en 1839 pour la Ville éternelle où il effectua un séjour de dix ans [...] en rapporta ce chef-d'œuvre de littérature romantique qu'est son *Esquisse de Rome chrétienne*, (les trois volumes parurent à partir de 1841, le dernier étant une édition posthume, en 1864) ; il y avait réalisé son dessein de dégager « dans les monuments de la cité chrétienne ce qui appartient au caractère permanent du catholicisme de tous les temps » ». Par ailleurs, le discours que tient le chroniqueur par le biais du thème de la ville enfouie s'inscrit en faux à l'égard de l'utopie messianique promue par Routhier et Rameau de Saint-Père en 1880, utopie d'ailleurs menacée par les libéraux. (p. 93.) Toutefois, ce discours utopique ne peut à proprement parler prendre place à titre de contre-discours en face de celui du chroniqueur, car il lui est postérieur.

²⁷¹Micheline Cambron, « Apo théose et fin du récit romantique au Québec », dans Maurice Lemire (directeur), *op. cit.*, p. 174.

la ville enfouie dans sa finalité polémique se situe à un niveau assez général, - celui du thème de la ville enfouie tel que le reconstruit l'ensemble des chroniques.

Dans la chronique qui débute par une citation parodique de la Bible²⁷², les récits bibliques du déluge et de l'Apocalypse sous-tendent le thème de la ville submergée. Le recours à l'intertexte biblique peut être considéré de deux façons. D'une part, il permet d'inscrire - sur le mode satirique il va sans dire - Québec au sein de l'histoire sainte, c'est-à-dire lui assurer un passé mythique et un rôle dans le futur. De l'autre, il constitue une pièce majeure du dispositif argumentatif de la chronique.

Lorsqu'elles tendent vers le pamphlet, les chroniques de Buies fonctionnent à la manière du discours agonique, partant elles sont d'une façon ou d'une autre dialogiques. Ainsi, dans la chronique ici commentée, en face du chroniqueur dont les allégeances idéologiques sont connues de ses lecteurs, se trouve un amalgame²⁷³ formé d'un côté des capitalistes et de l'autre de ceux qui gravitent autour des ultramontains et / ou qui sont en faveur de la Constitution de 1867, bref « les trois quarts des journalistes canadiens » (le chroniqueur cite *Le Journal de Québec*, « en faveur de la nouvelle constitution », *Le Nouveau-Monde*, « porte-parole de l'évêque de Montréal » et le tandem formé de l'*Union des Cantons de l'est* et du *Pionnier de Sherbrooke*, représentant « des valeurs traditionnelles du milieu »²⁷⁴). Quelques rares élus puisés dans le quart qui reste sont appelés à suivre le chroniqueur dans sa croisade, mais ils sont rapidement ignorés par le maître qui finit par prêcher seul au milieu des « ours blancs » et des « pingouins » du « Groënland ». Ainsi, après s'être faite prophétique, la parole du chroniqueur devient exotopique : deux postures qui caractérisent la thématique de l'énonciateur propre au pamphlet²⁷⁵.

Plusieurs stratégies sont déployées afin de subvertir le contre-discours. Toutefois, seul le travail effectué sur ou alentour de la citation sera ici commenté²⁷⁶. Ainsi, vers la fin de la

²⁷²Cette « Chronique du « National » » parue le 25 septembre 1872 a été commentée dans la sous-section « Combinaison de matériaux hétérogènes : le thème de la ville submergée » du présent chapitre.

²⁷³« L'amalgame est le mouvement contraire de la dissociation notionnelle : il consiste à rassembler sous une vocable synthétique un mélange de personnes ou de choses perçues d'abord comme de natures différentes ». Marc Angenot, *La parole pamphlétaire*, *ibid.*, p. 126.

²⁷⁴Les précisions entre guillemets proviennent de André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973-1990, 10 volumes parus.

²⁷⁵Le chroniqueur, en réécrivant un passage du livre de l'Apocalypse, se fait prophète. Sur « la parole prophétique », Angenot écrit : « La parole pamphlétaire est une parole sans statut mais par un mécanisme de compensation, de cette illégitimité, le pamphlétaire tire un statut supérieur. [...] On retrouve ici le thème romantique qui confère à ceux qui sont en marge [...] le pouvoir de dire vrai ». Marc Angenot, *La parole pamphlétaire*, *ibid.*, p. 73-74.

²⁷⁶Outre les travaux de Marc Angenot, voir entre autres Ruth Amossy, « Sociocritique et argumentation : l'exemple du discours sur le « déracinement culturel » dans la nouvelle droite », dans Jacques Neefs et Marie-Claire Ropars (directeurs), *La politique du texte*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1992, p. 29-50.

chronique, le chroniqueur cite deux « confrères » - *l'Union des Cantons de l'est et le Pionnier de Sherbrooke*. Des passages de ces citations sont mis en relief et glosés²⁷⁷ :

Le premier ne disait-il pas que « la confédération et ses légitimes influences avaient renversé le parti rouge, *comme le christianisme avait fait de la synagogue !* » Ne disait-il pas encore que « les nationaux faisaient germer dans l'esprit *cette ivraie de la doctrine, si funeste aux populations !...* Foudroyons l'hydre de la révolution, le libéralisme ... » s'écriait-il dans un transport, au milieu d'un orage où le tonnerre devait être à discrétion. Oui, confrère, puisqu'il le faut, arrachez l'ivraie de la doctrine si funeste... ; mais, au nom du ciel, attendez que vous ayez lu quelque chose pour écrire [...] (I-21, p. 286-287 ; c'est le chroniqueur qui souligne).

Le chroniqueur-pamphlétaire mise ici sur cette technique de la réfutation qu'est la rétorsion afin de subvertir le discours de l'Autre. Par ailleurs, si, comme le note Marc Angenot, l'« insertion forcée [d'une citation de l'adversaire] dans un nouveau contexte dont la logique lui est hostile en change la portée et en subvertit les intentions »²⁷⁸, dans cette chronique, elle contribue aussi par ricochet à éclairer, du moins en partie, « cette logique » qui pouvait demeurer dans l'ombre - car c'est grâce à cette citation de l'adversaire que la présence des pseudo-paroles de l'Apocalypse avec lesquelles le chroniqueur brise le silence en début de parcours s'explique²⁷⁹.

À la technique de la rétorsion s'ajoute par ailleurs celle de la réfutation par déplacement du problème²⁸⁰. Conséquemment, le chroniqueur qui déplace ainsi les enjeux de la polémique se situe alors dans une position d'extériorité, car c'est en effet en bout ligne le journalisme canadien et plus précisément la langue des journalistes canadiens qui lui importent :

Ce qui me console un peu du journalisme canadien, c'est l'exemple que vient de donner le Groënland. Dans cette contrée boréale, séjour des ours blancs et des pingouins, ont paru dernièrement deux journaux dans la langue *esquimale* ; voilà une perspective pour le rédacteur de *l'Union des Cantons de l'Est*. L'un de ces journaux s'appelle *Atuagagadluit* ; on croirait lire, en voyant ce mot, l'en-tête d'un article de *l'Union des Cantons* (I-21, p. 287).

Dans les écrits polémiques de l'époque, il est fréquent que « des discussions engagées sur le terrain politique dégénèrent [...] en querelle de grammaire et de style »²⁸¹. Ainsi, lorsque le chroniqueur déplace les polémiques en jeux du côté de questions touchant à la langue, il ne se

²⁷⁷Sur la « citation glosée », Angenot écrit : « jouant sur les mots, [le pamphlétaire] prolonge la parole adverse en en sollicitant le sens » (*La parole pamphlétaire, ibid.*, p. 292).

²⁷⁸Marc Angenot, *La parole pamphlétaire, ibid.*, p. 290.

²⁷⁹Pour bien saisir la finalité polémique du thème de la ville submergée dans cette chronique, il faudrait tenir compte dans son ensemble du « bassin » discursif au sein duquel s'inscrit l'intervention du chroniqueur. Voir par exemple I, p. 573 : « La comète, soi-disant annoncée par M. Platamour pour le 20 août 1872, était tout simplement une invention du parti national, transformé en parti religieux, qui veut rendre le ciel complice de l'épouvante qu'il va jeter parmi les populations, aux prochaines élections fédérales ».

²⁸⁰Sur la réfutation par déplacement du problème, voir Marc Angenot, *La parole pamphlétaire, ibid.*, p. 216.

²⁸¹Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (directeurs), *La vie littéraire au Québec*, tome IV, *ibid.*

distingue guère de ces contemporains. Qu'il s'agisse toutefois de retenir que la finalité de la représentation de Québec peut être polémique.

Stratégique ?

Enfin, la finalité de la représentation de Québec pourrait bien être *aussi* stratégique. Comme il l'a déjà été souligné, les principaux journaux auxquels sont destinées les chroniques « québécoises » ont pignon sur rue à Montréal : le produit n'est donc pas écoulé sur place, mais exporté. Pour être exportable, un produit doit non seulement être suffisamment « universel », mais doit aussi porter la marque de son lieu d'origine : cela le distingue et lui confère une certaine originalité. À cet égard, il importe de rappeler que c'est une caractéristique de la chronique que de porter la marque de son lieu d'origine (chronique parisienne, chronique québécoise, etc.) Dans les chroniques de Buies, il arrive qu'un lieu commun du genre (un commentaire sur la température locale), combiné à d'autres matériaux discursivement hétérogènes (la Bible, les scènes de rues, le discours des archéologues) et inséré dans une forme rhétorique précise, codifiée et statique, produise à l'occasion un tableau, souvent nettement circonscrit dans le discours, qui livre une image sinon romantique à tout le moins originale de Québec. À la lecture de la chronique, cette image se dessine un peu comme le fait, de l'autre côté de l'espace réservé au texte, l'image d'une carte postale. Surtout, cette image confère à la chronique un petit côté exotique aux yeux de ces lecteurs de la grande ville que sont les Montréalais. En effet, pourquoi les lecteurs montréalais s'intéresseraient-ils à la chronique québécoise si celle-ci ne se différenciait en rien des autres produits proposés à la lecture dans le journal ? Ainsi, ce serait sur de tels tableaux « typiquement québécois » et en quelque sorte accrochés à la chronique que le chroniqueur miserait afin de rendre son produit exportable.

*

Il est donc possible de repérer dans les chroniques de Buies des énoncés décrivant le référent urbain. Parmi ces énoncés, ceux qui décrivent l'état de la voirie servent de pièce d'attache au thème de la ville submergée et à celui de la ville enfouie. Ces deux thèmes se composent de fragments de récits bibliques, d'éléments de l'histoire de l'Antiquité païenne et de considérations empruntées au discours de la science. De plus, leur finalité dans le discours est soit lyrique, soit polémique - peut-être stratégique. En effet, par le biais de la description et de la représentation de Québec, le chroniqueur représente ses états d'âme, le paysage social, les polémiques locales ou une idée abstraite. Ainsi, c'est une combinaison motivée de matériaux hétérogènes qui rend possible le passage de la description à la représentation imaginaire.

Par ailleurs, la représentation de Québec que développent les chroniques de Buies se fait par le recours à des thèmes et des types de visions romantiques. Toutefois, elle ne reconduit qu'en partie le contenu idéologique qui s'y rattache et se construit en parallèle d'un contre-discours qu'elle tente de subvertir. Ce sont là deux aspects de l'intervention des chroniques de Buies au sein du discours social par le biais de la représentation de Québec .

*
* * *

Les deux parties que comportent le présent chapitre ne sont pas entièrement étanches. En effet, certains énoncés décrivant le paysage social donnent à voir l'espace urbain, alors que des énoncés décrivant l'espace urbain donnent à voir le paysage social. Ainsi, les descriptions qui circonscrivent le paysage entourant Québec s'accompagnent souvent d'un commentaire sur la passivité du tempérament canadien, la représentation des écarts sociaux s'inscrit dans la topographie de la ville, certains édifices publics sont décrits par le biais du regard des passants alors que d'autres le sont dans le but d'inscrire la rumeur ou les polémiques locales au sein du référent urbain et enfin le thème de la ville enfouie dépeint une population « momifiée ». Toutefois, c'est surtout en ce qui a trait à la représentation des « capitalistes » que la perméabilité de la première et de la deuxième partie du présent chapitre retient l'attention.

Les capitalistes, comme la capitale, dorment. Ici, la représentation n'a pour ainsi dire rien de très remarquable. D'un côté, il y a le paysage social et, de l'autre, l'espace urbain ; l'un et l'autre demeurent autonomes : ils sont rapprochés au regard d'une même qualité, mais leurs qualités respectives ne sont pas « contaminées ». La chose devient plus intéressante lorsque les capitalistes sont comparés à des rats ou des taupes, car les caractéristiques de l'image ainsi produite « contaminent » la représentation de l'espace urbain lequel apparaît alors non seulement sous les traits d'une ville en ruines, mais sous ceux d'une ville dont le sous-sol est à la fois percé de trous et réchauffé par les feux infernaux. Par ailleurs, il importe de noter que la vision souterraine de Québec développée à partir d'un portrait des capitalistes et l'image de la ville enfouie construite au moyen d'emprunts au discours de Pompéi ne peuvent pas à proprement parler être mises en relation, même si dans l'une et l'autre il est question de « poussière ». En effet, ces deux modes de représentations demeurent autonomes car la chronique dans laquelle s'insère le portrait des capitalistes - les « taupes » - décrit plutôt Québec lors de la débâcle printannière : hormis la présence de « poussière » à la fin du portrait, il y est plutôt question d'« ornières pleines de neige fondu » (I-42, p. 416). Dans cette chronique, c'est donc le portrait des capitalistes développé à partir d'une observation du paysage

social qui appelle et justifie la présence de cet énoncé dans lequel il est fait état de « poussière », et non une observation du référent urbain.

L'espace urbain et le paysage social s'entrecroisent aussi de façon intéressante au sein du triple point de vue présidant à la représentation de Québec. Burton Pike remarque à propos du passage dans lequel Rastignac lance son fameux « À nous deux maintenant » que « this scene [...] actually contains three cities : the physical city of Paris, the intangible city of high society within it, and the city of the dead, both tangible and intangible »²⁸². De même, le triple point de vue pratiqué par le chroniqueur permet de représenter à la fois la ville concrète, le paysage social (de la citadelle au quartier Saint-Roch) et la ville des morts (le pôle chthonien de la ville enfouie). Toutefois, si ce triple point de vue est très riche en informations lorsque reconstruit à la lecture de l'ensemble des chroniques, tel qu'il se déploie dans le cadre d'une chronique, il demeure fragmentaire et pourrait difficilement soutenir la comparaison avec la vue panoramique que le romancier pratique par le biais de la narration omnisciente. Ici, il importe de noter que pratiquer une lecture qui cherche à reconstruire un certain point de vue caractéristique de la narration romanesque passe à côté de ce qui fait précisément de la chronique un genre étroitement lié à l'univers urbain. Car c'est en opposant à la vue panoramique du narrateur omniscient un point de vue fragmenté et fragmentaire, ponctuel et pour ainsi dire continuellement inachevé, que la chronique touche à l'urbanité peut-être de plus près que ne peut le faire le roman.

Outre le fait que la représentation de l'espace urbain et celle du paysage social se superposent dans les chroniques de Buies, l'étude du cadre référentiel révèle une tension entre ce que Québec donne à voir et ce que le chroniqueur cherche à y voir. L'intensité de cette tension varie selon les postures que le chroniqueur adopte afin d'asseoir son identité individuelle et collective à Québec et dans le temps.

Québec est une ville qui demeure, qui subsiste, qui dure. Pourtant, ses édifices se lézardent, ses rues se recouvrent de poussière l'été et deviennent des marais lors des pluies automnales - car les murs de la Vieille Capitale sont perméables aux intempéries. Comment expliquer un tel décalage entre la durée et le changement ? Un certain chrétien l'explique au moyen de considérations d'ordre eschatologique : au temps qui subsiste, se superpose pour lui un temps orienté vers une fin. Ainsi conçoit-il sa ville comme une œuvre d'après le déluge et d'avant l'Apocalypse. De plus, la présence des murs lui rappelle cette autre temporalité qui a pour fonction de donner un sens à ses activités. Aspirant à devenir maître du temps, le chroniqueur se permet de réécrire certains passages du livre de l'Apocalypse. Et comme si cela

²⁸²Burton Pike, *op. cit.*, p. 41.

ne suffisait pas, il lui arrive de souhaiter une réédition de l'épisode du déluge : « Nous n'aurons donc pas un deuxième déluge qui vous lave l'humanité, là, mais, à n'y plus revenir » (I, p. 608). Ainsi, le chroniqueur ne semble pas se satisfaire du récit eschatologique chrétien pour expliquer la différence qu'il observe - et puis le chroniqueur n'est pas un moine en rupture de ban en train de chroniquer les médiévales de Québec, peut-être un enfant du siècle cherchant quelque consolation du côté du Moyen Âge ?

Pour la personne romantique, « exister, c[est] comme vivre en même temps deux vies : la vie vécue au jour le jour, et d'autre part une vie toute en deçà et au-delà des moments, une vie qui s'étend dans la durée »²⁸³. C'est pour cette raison que la personne romantique cherche à investir le présent de passé. Le passé que cette dernière cherche à atteindre depuis le présent est en grande partie celui du Moyen Âge. Or, Québec ne possède pas en son sein ou dans son arrière-pays de ruines médiévales. Face à une telle situation, le chroniqueur n'essaie pas même de parsemer la Vieille Capitale de châteaux ou de cathédrales gothiques afin de vérifier si un aura bienfaisant à sa personne serait susceptible d'émaner de ces fétiches fictifs. Du coup, il se place dans l'impossibilité de ressentir un sentiment de perte, sentiment pourtant constitutif de la personne romantique.

Le romantique cherche aussi à investir le présent de futur. Le chroniqueur accepte cette pratique lorsqu'il représente Québec tel que livré à la pioche des archéologues. Toutefois, cette solution s'avère inefficace : la consolation provenant de la méditation devant des ruines lui est refusée, car les ruines ainsi anticipées recèlent une mémoire « héritée ». En effet, c'est aux yeux du Nouveau Monde, c'est-à-dire l'Europe post-révolutionnaire, que les remparts apparaissent comme des reliques de l'Ancien Monde, c'est-à-dire l'Europe pré-révolutionnaire. Ainsi, s'il y a une perte, c'est au regard de la mémoire européenne. Mais en définitive, ce chroniqueur qui observe les archéologues « cherch[er] dans les marais » des vestiges d'une « civilisation depuis longtemps éteinte » ne souffre pas outre mesure d'être privé de ressentir un sentiment de nostalgie, précisément parce que c'est depuis le pont du steamer *Secret*, où il lui est plus facile d'asseoir son individualité moderne attirée par l'inconnu que sa personne romantique rêvant d'un futur révolu, qu'il pose le regard sur les quelques morceaux d'antiquité laissés à fleur d'eau sur l'emplacement de Québec.

Que le chroniqueur ne trouve pas à Québec de ruines susceptibles d'épancher son mal ne le place toutefois pas en marge de la condition romantique. En effet, « l'effort romantique pour se constituer un être par le pressentiment et le souvenir aboutit au sentiment d'une double déchirure » ; même après avoir pratiqué une pensée du retour ou de la prémonition, la personne

²⁸³ Georges Poulet, *Études sur le temps humain / 1*, Paris, U.G.E., 1949, p. 33.

romantique ressent « son existence comme un abîme » : elle contemple « la déficience infinie du moment présent »²⁸⁴. Ainsi, c'est en bout de ligne en développant le pôle chthonien du thème de la ville enfouie que le chroniqueur assoit sa personnalité romantique à Québec. Toutefois, cette assise se fait hors du temps. Alors que le thème de la ville submergée implique une projection dans le futur, celui de la ville enfouie suppose une errance : ni passé, ni futur - un présent qui n'est qu'un songe.

Un songe au bout duquel apparaît parfois la lumière. Car « [à] côté du romantisme du souvenir, à côté du romantisme du pressentiment, il y a le romantisme de la continuité sentie »²⁸⁵ :

Ainsi, le temps du XIXe siècle apparaît essentiellement comme un mouvement continu qui se saisit à partir de sa cause originelle : il est un devenir qui est toujours futur. [...] Parlant de cette expérience interne qui lui a permis de comprendre la personnalité du peuple, Michelet écrit : « Je l'ai comprise, pourquoi ? Parce que je pouvais la suivre dans ses origines historiques, la voir venir du fond du temps »²⁸⁶.

Le passage du romantisme du souvenir ou de celui du pressentiment (Negative Romanticism selon Peckham) au romantisme de la continuité sentie (Positive Romanticism selon Peckham) implique souvent une rupture qui peut être « historique » (une révolution, pour ce qui a trait à la collectivité) ou métaphysique (une renaissance spirituelle, pour ce qui a trait à l'individu) et à la suite de laquelle le présent devient « le point du temps à partir duquel le progrès - et par ricochet toute la temporalité - pren[d] son sens »²⁸⁷. Ainsi conçu dans une perspective vectorielle, la temporalité devient une succession de causes et d'effets, d'ancien et de nouveau : elle progresse. Et un tel vecteur tiré dans le temps figé de l'archaïque a pour effet de déchirer la temporalité.

Québec, tel qu'il se donne à voir au chroniqueur, est traversé par un vecteur de progrès. Il y a des capitalistes, il y a aussi des chantiers de construction et de démolition. Toutefois, ceux-là dorment ; et le regard que les Québécois posent sur ceux-ci évacue le sentiment de rupture que leur présence pourrait provoquer. En un mot, il y a du nouveau et de l'ancien, de l'archaïque et du moderne - mais il n'y a pas de révolution. L'ancien et le nouveau ne se distinguent pas, ils ne s'opposent pas nettement ; ils se contaminent, se phagocytent et finalement se résorbent sans provoquer de tension. Il y a une modernité ; mais telle que le chroniqueur la montre, il s'agit d'une modernité mort-née. Et c'est peut-être ce renversement

²⁸⁴*Ibid.*, p. 37, 33.

²⁸⁵*Ibid.*, p. 37.

²⁸⁶*Ibid.*, p. 41 ; c'est Poulet qui souligne.

²⁸⁷Micheline Cambron, « Apo théose et fin du récit romantique au Québec », *ibid.*, p. 174.

rhétorique à la suite duquel les remparts décident d'eux-mêmes de poser une action allant dans le sens du progrès qui donne le mieux à voir cette modernité mort-née.

Et comment une telle chose - un monstre ? pas nécessairement - est-elle possible ? Peut-être parce qu'il n'y a pas d'ancien monde à balancer et partant pas de perte à déplorer. Ou alors l'ancien monde ne se trouverait pas là, dans l'enceinte de la Vieille Capitale - peut-être se trouverait-il à Kamouraska ? Et puis les murs sont beaucoup trop poreux : ils arrivent difficilement à conserver en leur sein une temporalité archaïque, trop perméables aux intempéries qu'ils sont. Ainsi, à quoi bon substituer le vent des révolutions au nord-est, si celui-ci possède déjà la force nécessaire pour raser les remparts ? Dans le même ordre d'idées, à quoi bon construire un pont de métal pour conduire la révolution au pied des murs de Québec, si le pont de glace permet de laisser passer le capital²⁸⁸ ? Cet étrange pont s'inscrit effectivement à la fois dans l'ancien et dans le nouveau. Et peut-être est-ce pour cette raison que les feux de Lévis l'évitent, ne sachant trop à quoi s'en tenir sur son compte.

Par dessus tout, c'est l'absence d'un moment de rupture qui fait en sorte que l'ancien et le nouveau se phagocytent. Et c'est peut-être le caractère problématique de la catégorie de la nation en Amérique qui expliquerait la difficulté du chroniqueur à distinguer ou instituer un tel moment. Si le romantisme est une aporie en Amérique, la nation l'est aussi à plusieurs égards. Et à ce propos, il est intéressant de remarquer que lorsque l'ancien et le nouveau se rencontrent en dehors de la catégorie de la nation - par exemple lorsque le chroniqueur parle des Basques et de la pêche moderne -, ils se distinguent plus nettement, bien que leur rencontre ne provoque toutefois ni déchirure ni tension.

Mais René est un cousin bien lointain pour le chroniqueur qui écrit aussi et surtout contre le romantisme. Selon Georges Poulet, « comme les romantiques ont éprouvé l'impuissance de la créature à se créer dans l'instant, ainsi les postromantiques éprouvent l'impuissance égale de la créature à se créer un être dans la durée. Personne n'a plus vécu cette double impuissance que Baudelaire, et n'a plus douloureusement senti le temps humain se métamorphoser en temps infernal »²⁸⁹. Et comment sortir du cercle de l'éternel retour du même ? C'est en quelque sorte à cette question que Bergson apporte des éléments de réponse.

²⁸⁸Les historiens insistent sur l'importance accordée au pont de glace - « moyen très commode pour le transport des marchandises, surtout lorsque le chemin de fer se rend jusqu'à Lévis » - en citant une résolution émise par le maire Thomas Pope en 1861 : « Le Conseil s'occupera sans doute de l'à propos de prendre des mesures pour la formation d'un pont de glace tous les ans. Ce pont est devenu tellement nécessaire qu'il est inutile dans dire plus. ». John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel, *op. cit.*, p. 290-294. Voir aussi Antonio Drolet, *La ville de Québec. Histoire municipale*, tome III : *De l'incorporation à la Confédération*, Québec, La Société historique de Québec, 1967, p. 90-93

²⁸⁹Georges Poulet, *op. cit.*, p. 43.

Car pour ce dernier, « *devenir* ne signifie plus *être changé* mais *changer* ; c'est-à-dire l'acte par lequel, en se transformant, l'être incessamment s'invente lui même »²⁹⁰.

Est-ce que le chroniqueur est à Québec le compagnon de Baudelaire dans la souffrance ? Certes pas. Car à Québec, l'effort romantique pour créer un être dans la continuité sentie meurt dans l'œuf. Partant, le temps infernal est évacué, dans l'instant même où l'ancien et le nouveau se phagocytent. Mais serait-il possible au chroniqueur de devenir un être toujours changeant sans avoir eu à passer une saison en enfer ? Peut-être. Cette expérience du temps que Bergson décrit est en étroite relation avec l'univers urbain en ce sens que la ville et ses habitants peuvent être conçus comme « une création continue qui devient donc une création continûment discontinuée »²⁹¹. Toutefois, tels que décrits par le chroniqueur, le paysage social et l'espace urbain québécois peuvent difficilement être qualifiés de « création continûment discontinuée » : quoique la foule, les notions de hasard et d'égarement ne soient pas absentes du cadre référentiel des chroniques, Québec ne semble pas en mesure de forger des individus toujours changeants ou alors de procurer à de tels individus un lieu où asseoir leur identité. Par contre, si, en ce sens, la ville-lieu que le chroniqueur donne à voir s'inscrit plutôt dans le paradigme de la ville statique, la ville imaginaire que celui-ci construit dans et à partir de la ville-mot est pour sa part imprégnée à plus d'un niveau du flux de la grande ville. En effet, lorsque des énoncés décrivant le paysage social ou l'espace urbain sont introduits dans le texte journalistique - le déluge de la presse quotidienne ou alors cette rumeur qui traverse les villes - l'image ainsi produite est traversée par un certain flux - même lorsqu'elle prend place à l'intérieur de cette forme rhétorique qu'est le tableau. Partant, de chronique en chronique, l'image de Québec n'est jamais tout à fait la même ; elle est toujours changeante. Elle fait en outre l'objet d'une invention à chaque fois nouvelle, car chacun des énoncés dont elle se compose est le point d'intersection d'un lieu, d'une date et d'une personne. En ce sens, ce sont les matériaux disponibles et le temps de travail consenti qui fait que la représentation imaginaire de Québec varie de chronique en chronique. Ainsi, ici et maintenant, l'image de Québec est toujours à réinventer dans et à partir du flux de la ville-mot. Cela explique d'ailleurs en partie pourquoi le chroniqueur est habituellement retiré de l'image de Québec : c'est dans la ville-mot qu'il assoit son identité changeante et c'est depuis ce lieu qu'il pose le regard sur Québec.

Il importe enfin de mentionner que c'est bien souvent le temps cyclique de la nature qui préside en bout de ligne à l'organisation de la représentation imaginaire de Québec. En effet, ce dernier n'est pas évacué. Il est là avant et après le passage du flux. En ce sens, la double

²⁹⁰*Ibid.*, p. 44.

²⁹¹*Ibid.*, p. 47.

présence du temps cyclique de la nature et de celui « quantique » de la ville ne produirait pas une tension, car l'un et l'autre pourraient entrer dans un rapport de complémentarité.

CONCLUSION

« Les chances pour la rencontre d'une comète avec la terre sont à peu près dans le même ordre que celles de la rencontre de deux grains atomiques de poussière qui volent au vent, l'un à Paris et l'autre quelque part en Amérique. » (Arthur Buies, « Causeries du Lundi », *la Minerve*, 24 juin 1872.)

« Je me suis donc laissé entraîner dans le monde réel. On appelle monde réel l'endroit où l'on voit des trains. Rien ne représente mieux la civilisation du XXe siècle que le train. [...] La civilisation, après avoir fait de chaque individu un tigre féroce en lui rendant la liberté, maintient la paix civile en le jetant dans une cage. Cette paix n'est pas la paix véritable. C'est celle d'un tigre au zoo, qui fixe les visiteurs, le corps tapi. Il suffirait qu'un seule barre de la cage cédât... et le monde serait sans dessus dessous. » (Sôseki, *Oreillers d'herbes*.)

« Ah ! je ne les oublierai pas ces heures horribles ; elles sont dans ma mémoire comme un tison ardent qui brûle toujours et ne se consumera jamais ; j'ai amassé là ce qu'une âme humaine peut contenir de fiel et de révolte contre un sort inexorable ; j'ai été torturé lentement, seconde par seconde, minute par minute, jusqu'à ce que ces secondes et ces minutes fissent des jours et des nuits entières ; j'ai compté chaque battement de mon cœur, et cela a duré toute une semaine ; la souffrance ne se mesure pas au temps, mais à la violence ; une semaine comme celle-là, c'est un siècle d'enfer. » (Arthur Buies, « Deux mille deux cents lieues en chemin de fer ».)

« Comment ne pas penser que dans cette ville, Montréal, le texte moderne et la ville, sur le point de se joindre, sont séparés par quelque empêchement insurmontable ? Aucun des deux flâneurs dont parle Hector Fabre ne se trouve vraiment rue Notre-Dame, *en ville* : le premier, celui du passé, fréquente le mont Royal, en compagnie, si l'on peut dire, du découvreur Jacques Cartier ; le second, le « flâneur moderne », arpente à heures fixes la rue principale (qui s'appelle peut-être Notre-Dame) d'un village. Un rendez-vous a été manqué, entre l'écriture, le siècle et Montréal. » (Gilles Marcotte, « Un flâneur, rue Notre-Dame » / « Flaner rue Notre-Dame, en 1862 ».)

« Les étoiles représentent chez Baudelaire l'attrape de la marchandise : c'est l'éternel retour du même en grandes quantités. » (Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*.)

Le journal constitue donc tout à la fois un véhicule du texte urbain et un véhicule de cette rumeur qui traverse les villes, c'est-à-dire le texte journalistique en tant que tel. Il constitue aussi un objet homologue à la ville et partant un objet médiateur de l'urbanité en ce sens que sa lecture s'apparente à la circulation dans la grande ville : lire le journal, en effet, représente une forme de flânerie. De même, le chroniqueur peut être considéré comme un produit de l'univers urbain. L'urbanité de ce dernier, en effet, ressort dans ses rapports au journal, à son public et à Québec. Ces rapports sont très largement empreints d'ambivalence, mais à toutes fins pratiques dépourvus de nostalgie. Avant de rappeler la nature des liens qui scellent cette triple relation que le chroniqueur entretient avec le journal, son public et Québec, il importe de noter que c'est dans la ville-mot - le continuum discursif au sein duquel ce qui se donne à lire dans le journal et ce qui se donne à lire dans la ville sont présents sans rupture - que ceux-ci s'établissent et s'écrivent.

Trois postures caractérisent la relation du chroniqueur au journal. Lorsque le chroniqueur tient à demeurer « original », la flânerie qu'il pratique au sein de la ville-mot et plus précisément les chocs qu'elle entraîne provoquent chez lui la perte de certains de ses repères et partant une oscillation entre l'euphorie et la dysphorie. Ce rapport malheureux relève d'un certain romantisme de l'originalité. Lorsque le chroniqueur, après avoir marqué une distance, prend le parti de « voguer » dans le flux de la ville-mot, la flânerie qu'il pratique est alors plus productive. Ce rapport heureux s'inscrit dans la perspective d'une certaine modernité du changement continu. Enfin, lorsque le chroniqueur ne tient ni à demeurer original ni à « voguer » dans le flux du texte journalistique, mais à « offrir [...] un aliment [...] facile à digérer », il se situe dans un rapport d'extériorité à l'égard de la ville-mot.

La relation du chroniqueur à son public telle que médiatisée par le biais du cadre figuratif des chroniques peut être commentée sous trois principaux aspects. En adoptant une posture ambivalente, tantôt victime tantôt bourreau, le chroniqueur se livre à une entreprise de séduction et à un jeu de pouvoir à l'égard de son public. En ce sens, la mise en place du cadre figuratif s'inscrit dans la perspective d'un certain individualisme romantique. En déployant plusieurs stratégies afin de disputer à ses pairs une part enviable du lectorat, le chroniqueur s'inscrit résolument à l'intérieur du cadre imposé par un régime d'économie de marché ; cependant, il serait faux d'en faire un parfait capitaliste, car celui-ci inscrit à l'intérieur même de l'ordre du plus fort certaines dissidences. En cet autre sens, la relation du chroniqueur à son public telle que médiatisée par le biais du cadre figuratif traduit une ambivalence - attirance /

méfiance - à l'égard de l'individualisme libéral. Enfin, puisqu'il serait possible de commenter la thématique du cadre figuratif des chroniques en termes d'auto-fiction ou d'auto-représentation, sa mise en place pourrait être attribuée à une individualité moderne. En ce dernier sens, la relation du chroniqueur à son public ou plus précisément celle d'Arthur Buies à sa pratique s'inscrit dans la perspective d'un certain individualisme moderne.

Un peu de la même façon, la relation du chroniqueur à la ville-lieu (l'espace urbain et le paysage social québécois) s'inscrit successivement ou tout à la fois dans une perspective romantique et dans une perspective moderne. En effet, afin d'asseoir son identité individuelle et collective à Québec et dans le temps, le chroniqueur pratique ou tente de pratiquer un romantisme du souvenir ou du pressentiment ; toutefois, cette entreprise débouche sur une errance. Ce rapport malheureux à la ville-lieu fait place à un rapport plus heureux lorsqu'il s'inscrit dans la perspective d'une certaine modernité du changement continu. Le chroniqueur assoit alors son individualité changeante dans le flux de la ville-mot et c'est depuis ce lieu qu'il pose le regard sur Québec.

Si le journal constitue un véhicule de l'urbanité et si le chroniqueur peut être considéré comme un produit de l'univers urbain, alors il n'est pas surprenant de constater la présence de l'urbanité moderne dans les chroniques de Buies - car c'est au cœur de la relation dialectique que le chroniqueur entretient avec le journal que réside cette présence. Ainsi, la façon dont les chroniques de Buies redistribuent ou tout simplement véhiculent le texte journalistique traduit l'urbanité au niveau de l'espace thématique, des procédés rhétoriques et de l'arrangement des parties du discours. En effet, plusieurs thèmes urbains tels que ceux de la grève, de l'oisiveté dominicale, du suicide, du grégarisme, de l'uniformité, de l'aliénation, de la banalisation de la mort, de l'ubiquité du crime, de la bohème, de la pauvreté, de la foule, de la flânerie, du choc, de la perte d'aura sont présents dans les chroniques de Buies. De plus, la prédominance des figures de métalogue ainsi que la présence dans certaines chroniques de ces deux figures cheminatoires que sont la synecdoque et l'asyndète peuvent être rapprochées d'une certaine façon d'écrire étroitement liée à l'univers urbain. Enfin, le recours à l'écriture fragmentaire qui caractérise certaines chroniques fait parfois en sorte que l'urbanité s'insinue dans l'arrangement des parties du discours, c'est-à-dire la *dispositio*.

Cette présence de l'urbanité dans les chroniques de Buies affecte la façon dont Québec s'y donne à « voir » et à « entendre ». En effet, l'introduction d'énoncés renvoyant au paysage social et / ou à l'espace urbain québécois au sein du continuum discursif de la ville-mot fait en sorte que l'image ainsi produite est traversée par un certain flux. En outre, cette introduction peut entraîner une polarisation du texte journalistique qui se présente souvent sous

la forme de l'opposition sémantique de l'ici vs l'ailleurs et qui traduit à certains égards l'urbanité. En effet, par rapport à l'ailleurs, l'ici peut être à divers degrés évacué, tenu à distance, mis en perspective, juxtaposé de façon plus ou moins contrastée ou mis en abîme - tout dépend du point de vue.

C'est Georg Simmel cité par Benjamin qui remarque que « [l]es rapports des hommes, dans les grandes villes [...] sont caractérisés par une prépondérance de l'activité de la vue sur celle de l'ouïe. Et cela [...] avant tout à cause des moyens de communication publics »²⁹². Si Simmel pense avant tout à ces moyens de communication que sont l'omnibus, le chemin de fer et les tramways, il importe de remarquer que le rapport du chroniqueur à l'urbanité tel que médiatisé par et thématiqué dans cet autre moyen de communication qu'est le journal traduit lui aussi une prédominance de l'activité de la vue sur celle de l'ouïe²⁹³. Ainsi, ce qui rend possible cette relation dialectique que le chroniqueur entretient avec le journal et au cœur de laquelle réside l'urbanité dans les chroniques de Buies, c'est une activité accrue de la vue - du moins est-ce ce qui ressort à la lecture de la table des matières du présent mémoire telle qu'elle a pris forme au fur et à mesure de l'analyse et de l'écriture : que le chroniqueur, dans sa relation avec le journal, est tout à la fois celui qui voit et celui qui fait voir l'urbanité. En ce sens, le chroniqueur est non seulement un produit de l'univers urbain, mais peut-être aussi un médiateur de l'urbanité, - le chroniqueur, ainsi placé entre le journal et le lecteur, constituerait à l'égard du journal, placé pour sa part entre la ville et ses habitants, une médiation seconde.

À ce bref retour sur les objectifs méritent de succéder quelques considérations au sujet de la démarche méthodologique au moyen de laquelle ceux-ci ont été poursuivis. Todorov suggère de distinguer « [l]e discours pauvre en indication sur son énonciation [...] [de] celui qui s'y réfère constamment »²⁹⁴. Au terme du présent parcours, il est possible d'affirmer que les chroniques de Buies se classent parmi les discours qui se « réfère[nt] constamment » à leur énonciation. Cette affirmation justifie ainsi *a posteriori* le recours à l'énonciation pour la définition des objets étudiés dans les trois chapitres que comporte ce mémoire. Mais pour ainsi

²⁹²Georg Simmel, *Mélanges de philosophie relativiste. Contribution à la culture philosophique*, traduit de l'allemand par A. Guillaïn, Paris, 1912, p. 26-27 cité dans Walter Benjamin, *Charles Baudelaire*, *ibid.*, p. 204. Voir aussi Wladimir Kryszynski, article cité, qui reprend l'idée.

²⁹³En outre, la relation du chroniqueur à l'urbanité se rapprocherait, dans cette perspective, de celle du photographe à son sujet. La comparaison chronique-photographie revient d'ailleurs à plusieurs reprises sous la plume d'un Jules Bertaut qui écrit par exemple à propos des écrits de Jules Huret : « C'est tout simplement de la photographie, - et de la photographie non retouchée, de la photographie littéraire sans littérature [...]. Son effort est aisé, facile, heureux ; ses qualités s'en trouvent décuplées, son style y gagne encore en précision, son pittoresque en habileté, sa manière en affirmation définitive d'une pensée claire, rapide, complète, instantanée, comme l'image formée au fond de la chambre noire d'un Kodak ». Jules Bertaut, *op. cit.*, p. 127-128 ; voir aussi p. 137, 142-143.

²⁹⁴Tzvetan Todorov, article cité, p. 8.

justifiée que peut être la présence de l'énonciation au sein du cadre méthodologique de la présente étude, et pour féconde que cette présence a pu être, il demeure nécessaire de rappeler que l'énonciation rassemble des idées parfois contradictoires dans un tout assez instable - car c'est peut-être précisément pour cette raison que sa présence a pu être en mesure d'ordonner cet objet qu'est l'urbanité dans les chroniques de Buies.

Une idée introduite dans le troisième chapitre permet par ailleurs de justifier après coup l'ordre des trois chapitres dont se compose le présent mémoire autrement que par le recours à l'énonciation. Si, pour être présentée de façon convaincante, l'idée de la finalité stratégique de la représentation imaginaire de Québec (dernière section du troisième chapitre) demanderait l'élargissement de l'aire d'analyse, elle n'en demeure en effet pas moins intéressante lorsque projetée en contre-plongée sur l'ensemble du mémoire. Cette idée dérive immédiatement de cette autre idée plus générale et selon laquelle la ville serait un lieu où s'effectueraient des échanges, partant un lieu où prendrait place une lutte pour le pouvoir, en somme un lieu régi par la concurrence. Ainsi saisis sous un tel éclairage : le premier chapitre étudie la façon dont le produit est fabriqué en s'intéressant au passage du journal à la chronique, le second examine comment ce produit ainsi fabriqué est mis en marché en identifiant les stratégies précisément de mise en marché, et le dernier contribue à rendre compte de la façon dont le produit est exporté ou plus précisément rendu exportable en étudiant la façon dont il est localement marqué.

Sur un plan plus spécifiquement méthodologique, il importe de noter que le travail de synthèse effectué dans le but d'imposer une cohérence logique et argumentative à un ensemble d'idées et d'éléments d'analyse demeuré assez longtemps à l'écart de toute visée globalisante a bien souvent eu pour effet de sacrifier une bonne partie de l'autonomie que possèdent les chroniques de Buies prises une à une. En ce sens, les considérations émises dans les pages précédentes représentent surtout des points de départ possibles à la lecture de l'une ou l'autre des chroniques : plutôt que de confirmer les remarques émises dans le corps du présent mémoire, la lecture d'une chronique a souvent pour effet - et cela est somme toute assez heureux - de les problématiser. Dans le même ordre d'idées, il va sans dire que les citations mises en exergue au début de la présente conclusion constituent une invitation à poursuivre le travail pour les uns, la lecture pour les autres, - c'est *un rendez-vous*.

UNE AUTRE PORTE

Inuk,

La Révolution tranquille, on essaie de me la montrer, mais moi je ne la vois pas. Dans ces conditions, il m'est difficile de la relire. Par contre, l'idée du Québec, elle, j'arrive parfois à l'entrevoir. Ces temps-ci, c'est à une démocratie urbaine que je rêve lorsque je pense à l'idée du Québec. S'asseoir à la table de travail armé d'un tel rêve pose quelques difficultés, mais ça donne à réfléchir. Je t'en reparlerai. Entre-temps, si tu écris à Roxane, tu peux lui en glisser un mot.

Sinon, je suis allé chez Champigny. Après plusieurs détours, je suis rentré. Dans le sac, il y a les Lettres chinoises de Ying Chen, Pour la patrie de Jules-Paul Tardivel, Le chant de Gigamesh traduit et adapté par Jean Marcel et un coupon-rabais valide pour une durée de trois mois.

Lorsque j'ai déposé le sac sur la table, ça m'a rappelé la petite boîte. Les objets qu'elle contenait sont maintenant dispersés dans le temps et dans l'espace. Ils ne sont jamais trop loin.

Oui. C'est d'une catastrophe heureuse dont il m'a pris envie de te parler aujourd'hui.

À bientôt ;)

du 3-mars.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Sources primaires

Chroniques d'Arthur Buies parues entre 1871 et 1877 dans *le Pays*, *le National*, *la Minerve* et *l'Opinion publique*, et rééditées dans Arthur Buies, *Chroniques I* et *Chroniques II*, édition critique préparée par Francis Parmentier, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1986 et 1991, 653 et 497 p.

Sources secondaires²⁹⁵

Albert, Pierre et Fernand Terrou, *Histoire de la presse*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 1970, 127 p.

Andrès, Bernard, « Essai de typologie du discours pamphlétaire québécois », *Voix et images*, 1, 3 (1976), p. 417-431.

Barthes, Roland, *Le degré zéro de l'écriture* suivi de *Nouveaux essais critiques*, Paris, Éditions du Seuil, « Points », 1972, 187 p.

Baudelaire, Charles, *Œuvres complètes*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1980, 1003 p.

Beaulieu, André, et Jean Hamelin, *La presse québécoise des origines à nos jours*, tome I : 1764-1859 ; tome II : 1860-1879, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973-1990, 10 volumes parus.

Bellanger, Claude, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou (directeurs), *Histoire générale de la presse française*, tome II : de 1815 à 1871, Paris, Presses universitaires de France, 1969, 465 p.

Bénichou, Paul, *Le sacre de l'écrivain, 1750-1830. Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, Paris, Librairie José Corti, 1973, 492 p.

Bernard, Jean-Paul, *Les idéologies québécoises au 19^e siècle*, Montréal, Boréal Express, « Études d'histoire du Québec », 1973, 149 p.

²⁹⁵Pour la bibliographie d'Arthur Buies et des textes commentant son œuvre, sa vie et son époque, consulter la bibliographie établie par Francis Parmentier dans l'édition critique des chroniques (tome I, p. 629 à 653 et tome II, p. 445 à 465). Quelques éléments de la bibliographie des textes commentant la vie et l'œuvre d'Arthur Buies qui ne figurent pas dans la bibliographie établie par Francis Parmentier ont été consignés dans la présente rubrique en les faisant précéder d'un astérisque.

- Bernier, G rald et Daniel Sal e, *Entre l'ordre et la libert . Colonialisme, pouvoir et transition vers le capitalisme dans le Qu bec du XIXe si cle*, traduit de l'anglais par Herv  Juste, Montr al, Bor al, 1995, 265 p.
- Berthiaume, Pierre, « Les « Rouges » au XIXe si cle : lecture des pamphlets de Louis-Antoine Dessaulles », * tudes litt raires*, XI, 2 (août 1978), p. 333-349.
- Bervin, George, *Qu bec au XIXe si cle. L'activit   conomique des grands marchands*, Sillery, Septentrion, 1991, 290 p.
- Bonh te, Nicolas, « Victor Hugo, le g nie-proph te : sens et fonction conjecturels de la promotion de l' crivain vers 1820 », dans Graziella Pagliano et Antonio G mez-Moriana ( diteurs), * crire en France au XIXe si cle*, Longueuil, Le Pr ambule, « L'univers des discours », 1989, p. 79-87.
- Bonville, Jean de, *La presse qu b coise de 1764   1914. Bibliographie analytique*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Universit  Laval, 1995, xix-351 p.
- _____, *La presse qu b coise de 1884   1914. Gen se d'un m dia de masse*, Qu bec, Les Presses de l'Universit  Laval, 1988, xi-416 p.
- Bureau, Luc, *Entre l' den et l'Utopie*, Montr al, Qu bec / Am rique, « Dossiers documents (Montr al / Qu bec) », 1984, 235 p.
- Cambron, Micheline, « Apoth ose et fin du r cit romantique au Qu bec », dans Maurice Lemire (directeur), *Le romantisme au Canada*, Qu bec, Nuit blanche  diteur, « Les cahiers du Centre de recherche en litt rature qu b coise de l'Universit  Laval », s rie « Colloques », p. 155-175.
- _____, « Du « Canadien errant » au « Salut des exil s » : l'entrecroisement de l'histoire et de la fiction », * tudes fran aises*, XXVII, 1 (1991), p. 75-102.
- Charbonneau, Andr , Yvon Desloges et Marc Lafrance, *Qu bec, ville fortifi e du XVIIe au XIXe si cle*, Qu bec,  ditions du P lican, 1982, 86 p.
- Chesneau, Jean, *Modernit -monde*, Paris, La D couverte, « Cahiers libres », 1989, 232 p.
- Dagneau, G.-Henri (directeur), *La ville de Qu bec. Histoire municipale*, tome IV : *De la Conf d ration   la crise*, Qu bec, La Soci t  historique de Qu bec, « Cahiers d'histoire », 1983, 246 p.
- Dickinson, John A. et Brian Youg, *Br ve histoire socio- conomique du Qu bec*, traduit de l'anglais par H l ne Filion, nouvelle  dition mise   jour, Qu bec, Septentrion, 1995, 383 p.
- Drolet, Antonio, *La ville de Qu bec. Histoire municipale*, tome III : *De l'incorporation   la Conf d ration (1833-1867)*, Qu bec, La Soci t  historique de Qu bec, « Cahiers d'histoire », 1967, 144 p.
- En collaboration, *Jules Janin et son temps. Un moment du romantisme*, Paris, Presses universitaires de France, 1974, « Publication de l'Universit  de Rouen », s rie « Litt raire », 1974, 228 p.

- Fahmy-Eid, Nadia, « Ultramontanisme, idéologie et classes sociales », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1 (juin 1975), p. 49-68.
- Faucher, Albert, *Québec en Amérique au XIXe siècle. Essai sur les caractères économiques de la Laurentie*, Montréal, Fides, « Histoire économique et sociale du Canada français », 1973, 247 p.
- Foucault, Michel, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1966, 400 p.
- *F. P., « L'esprit d'Arthur Buies », *L'Action*, IV, 189 (26 décembre 1914), p. 4.
- Francœur, Louis, « Quand écrire c'était agir : la série culturelle québécoise au XIXe siècle », *Voix et images*, VI, 3 (printemps 1981), p. 453-463.
- Furet, François, *La Révolution*, tome II : *De Louis XVIII à Jules Ferry (1814-1880)*, Paris, Hachette, « Pluriel », 1988, 526 p.
- Godin, Pierre, *La lutte pour l'information. Histoire de la presse écrite au Québec*, Montréal, Éditions du Jour, « Les idées du jour », 1981, 317 p.
- *Gouin, Jacques, « Arthur Buies, ami et secrétaire du Curé Labelle », *Cahiers d'histoire des pays d'en haut*, V, 19 (septembre 1983), p. 25-26.
- Grivel, Charles, « Le provocateur : l'écrivain chez les modernes », dans Graziella Pagliano et Antonio Gómez-Moriana (éditeurs), *Écrire en France au XIXe siècle*, Longueuil, Le Préambule, « L'univers des discours », 1989, p. 99-121.
- *Guay, Jacques, « Le bout de la patience », *Nuit Blanche*, 11 (décembre 1983), p. 5.
- Hamelin, Jean et Yves Roby, « L'évolution économique et sociale du Québec, 1851-1896 », *Recherches sociographiques*, X, 2-3 (mai-décembre 1969), p. 157-169.
- Hare, John, « Introduction », dans F.-Réal Angers, *Les révélations du crime ou Cambray et ses complices. Chroniques canadiennes de 1834*, Québec, Réédition-Québec, 1969 p. i-xvii.
- _____, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel, *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871*, Montréal, Boréal / Musée canadien des civilisations, 1987, 399 p.
- *H[oule], R[ené], « Arthur Buies, premier pamphlétaire du Canada français », *Ici radio*, 155 (26 avril 1975), p. 22.
- Hugo, Victor, *Les Chants du crépuscule. Les Voix intérieures. Les Rayons et les Ombres*, édition présentée, établie et annotée par Pierre Albouy, Paris, Gallimard, « nrf », 1970, 444 p.
- Huston, James (compilateur), *Répertoire national*, volume I, Montréal, VLB éditeur, 1982, 368 p.
- Jauss, Hans Robert, « La « modernité » dans la tradition littéraire et la conscience d'aujourd'hui », dans *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, « nrf », 1974, 1978 pour la traduction française, p. 158-209.

- Jurt, Joseph, « Le statut de la littérature face à la science : le cas de Flaubert », dans Graziella Pagliano et Antonio Gómez-Moriana (éditeurs), *Écrire en France au XIXe siècle*, Longueuil, Le Préambule, « L'univers des discours », p. 175-192.
- Kristeva, Julia, *Soleil noir. Dépression et mélancolie*, Paris, Gallimard, 1987, 264 p.
- Lagrange, Jean-Paul de, *Histoire de l'information au Québec*, Montréal, La Presse, « Jadis et naguère », 1980, 245 p.
- Lamonde, Yvan, *Combats libéraux au tournant du XXe siècle*, Montréal, Fides, 1995, 285 p.
- _____, *Gens de parole. Conférences publiques, essais et débats à l'Institut canadien de Montréal (1845-1871)*, Montréal, Boréal, 1990, 176 p.
- _____, « Les « intellectuels » francophones au Québec au XIXe siècle : questions préalables », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, VLVIII, 2 (automne 1994), p. 153-185.
- Leehardt, Jacques, « L'Imaginaire du passé : un problème fin de siècle », dans Graziella Pagliano et Antonio Gómez-Moriana (éditeurs), *Écrire en France au XIXe siècle*, Longueuil, Le Préambule, « L'univers des discours », 1989, p. 159-173.
- Lemire, Maurice (directeur), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche éditeur, « Les Cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise », série « Colloques », 1993, 341 p.
- _____, « L'hégémonie de la ville de Québec au dix-neuvième siècle », *Mémoires de la société royale du Canada*, quatrième série, tome XXII (1984), p. 131-141.
- _____, « Pamphile Lemay et la bourgeoisie au XIXe siècle », *Voix et images*, IV, 1 (septembre 1978), p. 97-106.
- Lessard, Marc-André et Jean-Paul Montminy, *L'urbanisation de la société canadienne-française*, actes du quatrième colloque de la revue *Recherches sociographiques* du département de sociologie et d'anthropologie de l'Université Laval, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967, 209 p.
- *Lessard, Michel, « Arthur Buies ou le voyageur rebelle », *Cap-aux-Diamants*, 33 (printemps 1993), p. 64-67.
- Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain*, tome I : *De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1989, 750 p.
- Lord, Michel, *En quête du roman gothique québécois, 1837-1860. Tradition littéraire et imaginaire romanesque*, 2e édition, revue et corrigée, Québec, Nuit blanche éditeur, « Les cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise de l'Université Laval », série « Études », 1994, 179 p.
- Mailhot, Laurent, « Un écrivain du XIXe siècle aujourd'hui », dans Laurent Mailhot (compilateur), *Anthologie d'Arthur Buies*, Montréal, BQ, « Littérature », 1994, p. 9-26.
- Mativat, Daniel, « La situation financière des écrivains québécois au XIXe siècle d'après les lettres d'affaires de l'époque », *Présence francophone*, 46 (1995), p. 133-157.

- Monière, Denis, *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*, Montréal, Québec / Amérique, 1977, 381 p.
- Pagliano, Grazilla et Antonio Gómez-Moriana (éditeurs), *Écrire en France au XIXe siècle (Actes du colloque de Rome)*, Longueuil, Le Préambule, « L'univers des discours », 1989, 216 p.
- Parizeau, Gérard, *La société canadienne-française au XIXe siècle. Essai sur le milieu*, Montréal, Fides, 1975, 550 p.
- *Parmentier, Francis, « Arthur Buies et la presse québécoise : un intellectuel en quête de pouvoir symbolique », dans Francis Parmentier (directeur), *Les intellectuels et la culture. Actes du colloque de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1985, p. 53-63.
- * _____, « Formes, contenu et évolution du libéralisme d'Arthur Buies », dans Yvan Lamonde (directeur), *Combats libéraux au tournant du XXe siècle*, Montréal, Fides, 1995, 285 p.
- _____, « Introduction », dans Arthur Buies, *Chroniques I et Chroniques II*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, « Bibliothèque du Nouveau Monde », p. 7-47 et 7-25.
- Peckham, Morse, « Toward a Theory of Romanticism », dans Robert F. Gleckner et Gerald E. Enscoe, *Romanticism. Points of View*, deuxième édition, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1962, p. 231-257.
- Pierssens, Michel, « La « nation » des autres », dans Maurice Lemire (directeur), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche éditeur, « Les cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise de l'Université Laval », série « Colloques », 1993, p. 13-29.
- Poulet, Georges, *Études sur le temps humain / I*, Paris, U.G.E., « 10 / 18 », 1949, 441 p.
- Rajotte, Pierre, *Les mots du pouvoir ou le pouvoir des mots. Essai d'analyse des stratégies discursives ultramontaines au XIXe siècle*, Montréal, L'Hexagone, « Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ) », 1991, 211 p.
- Rosa, Guy, « Du « moi-je » au mage : individu et sujet dans le romantisme et chez Victor Hugo », dans Jacques Seebacher et Anne Ubersfeld (directeurs), *Hugo le fabuleux*, Paris, Seghers, « Centre Culturel international de Cerisy-la-Salle », 1985, p. 267-285.
- Raymond, René, *Introduction à l'histoire de notre temps*, tome II : *Le XIXe siècle. 1815-1814*, Paris, Éditions du Seuil, « Points. Histoire », 1974, 248 p.
- Serman, Eilliam, *La Commune*, Paris, Presses universitaires de France, « Dossier Clio », 1971, 90 p.
- Trudel, Marcel, « Montréal / Québec rivalités intellectuelles », dans *Montréal et son destin littéraire*, numéro de *Écrits du Canada français*, 76 (1992), p. 41-51.
- Vernier, France, « *Les misérables* ou : De la modernité », dans dans Jacques Seebacher et Anne Ubersfeld (directeurs), *Hugo le fabuleux*, Paris, Seghers, « Centre Culturel international de Cerisy-la-Salle », 1985, p. 61-83.

*V[iens], J[acques], « Lettres sur le Canada », *Focus*, 21 (avril 1979), p. 55.

Voisine Nive et Jean Hamelin (directeurs), *Les ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal Express, 1985, 347 p.

SUR LA CHRONIQUE

Alph[onse], P., « Critique littéraire. L'art des chroniques », *Revue canadienne*, III, 23 (17 avril 1846), p. 91.

Angenot, Marc, « La chronique parisienne », dans 1889. *Un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule, « L'univers des discours », 1989, p. 547-550.

Balsamo, Jean, « Introduction », dans Guy de Maupassant, *Choses et autres. Choix de chroniques littéraires et mondaines (1876-1890)*, Paris, Librairie générale française, « Le livre de poche », 1993, p. 7-39.

Bancquart, Marie-Claire, « Maupassant journaliste », dans en collaboration, *Flaubert et Maupassant, écrivains normands*, Paris, Presses universitaires de France, 1981, 156 p.

Barbot, Th., « Chronique parisienne », *Revue canadienne*, XII (mai 1875), p. 389-394.

Bazine, Edmond, *Rocheport*, Paris, A. Quentin, 1883, 32 p.

Bertaut, Jules, *Chroniqueurs et polémistes*, Paris, E. Sansot et Cie éditeurs, 1906, 274 p.

Bury, Mariane, *Maupassant chroniqueur ou l'art de la polémique*, dans Louis Forestier (directeur), *Maupassant et l'écriture. Actes du colloque de Fécamp, 21-22-23 mai 1993*, Paris, Nathan, 1993, p. 17-18.

C., « Une chronique », *Revue canadienne*, III, 19 (avril 1846), p. 75.

Charette, Jacinthe, « Les lettres parisiennes du vicomte de Launay, par Mme Émile de Girardin : du pseudonyme au personnage », mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 1997, 110 f.

Claretie, Jules, *La vie à Paris*, 2e édition, Paris, Harvard, 1880-1884, 5 volumes. [Voir le tome III, p. 67.]

Delaisement, Gérard, *Guy de Maupassant, le témoin, l'homme, le critique*, Orléans-Tours, Éditions du CRDP de Tours, 1984, 2 volumes.

_____, *La modernité de Maupassant*, Paris, Rive Droite, 1995, 308 p.

_____, « Les chroniques coloniales de Maupassant », dans *Maupassant et l'écriture*, Paris, Nathan, 1993, p. 53-59.

_____, *Maupassant journaliste et chroniqueur (suivi d'une bibliographie générale des œuvres de Maupassant)*, Paris, Albin Michel, 1956, 302 p.

_____, « Un journaliste moderne », *Magazinelittéraire*, 310 (mai 1993), p. 71-75.

Dictionnaire encyclopédique Quillet, Paris, Librairie Aristide Quillet, 1977. [Voir les articles « chronique », p. 1290-1291 et « chroniqueur », p. 1291.]

Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, tome III, Paris, Librairie Larousse, 1982. [Voir les articles « chronique », p. 2216 et « chroniqueur », 2217.]

Larousse, Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, tome IV, première partie : *CHEM.-COLL.*, Genève-Paris, Slatkine, 1982 [réédition de l'édition de Paris, 1866-1879], 596 p. [Voir les articles « chronique », p. 244-250 et « chroniqueurs », p. 251.]

Lemaître, Jules, « Chroniqueurs parisiens », dans *Les contemporains. Études et portraits littéraires*, troisième série, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1894, p. 261-312.

Lemire, Maurice et Denis Saint-Jacques (directeurs), *La vie littéraire au Québec*, tome III : 1840-1869. *Un peuple sans histoire ni littérature*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996. [Voir « Les chroniques », p. 331-337.]

———, *La vie littéraire au Québec*, tome IV : 1870-1894, Québec, Les Presses de l'Université Laval, à paraître. [Voir « Les chroniques ».]

Lifschitz-Golden, Manya, *Les juifs dans la littérature française au Moyen Âge (Mystères, miracles, chroniques)*, Genève, Slatkine Reprints, 1977, 211 p.

Ricard, François, « Sur une idée de Léon Gérin ou de la littérature comme frivolité », *Études françaises*, XXVII, 3 (hiver 1991), p. 73-85.

Robert, Paul, *Le grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, tome III, 2e édition entièrement revue et enrichie par Alain Pey, Paris, 1985. [Voir l'article « chronique ».]

Saint-Pierre, Jocelyn, « Les chroniqueurs parlementaires membres de la tribune de presse de l'Assemblée législative du Québec », thèse (Ph. D.), Québec, Université Laval, Faculté des lettres, 1993, 2 volumes (xxxiv, 755 f.).

Suissa, Lucie, « Les caractéristiques de la chronique littéraire dans les principaux quotidiens du Québec », mémoire de maîtrise, science de la communication, Montréal, Université de Montréal, 1990, x-94 p.

SUR LA VILLE

Ville et littérature

Beudet, Marie-Andrée, « Langue et urbanité dans la littérature québécoise », *Tangence*, 48 (septembre 1995), p. 56-64.

Benjamin, Walter, *Charles Baudelaire. Un poète lyrique à l'apogée du capitalisme*, traduit de l'allemand et préfacé par Jean Lacoste d'après l'édition originale établie par Rolf Tiedemann, Paris, Payot, « Critique de la politique », 1979, 283 p.

———, *Paris, capitale du XIXe siècle. Le Livre des Passages*, traduit de l'allemand par Jean Lacoste d'après l'édition originale établie par Rolf Tiedeman, 3e édition, Paris, Cerf, « Passages », 1997, 974 p.

- _____, *Sens unique*, précédé de *Enfance berlinoise* et suivi de *Paysages urbains*, traduit de l'allemand par Jean Lacoste, Paris, Les lettres nouvelles / Maurice Nadeau, 1978 (pour la traduction française, la préface et les notes), 331 p.
- Berthiaume, Pierre, « La ville et la campagne au XIXe siècle. Lieux d'une rhétorique », *Critères*, 17 (printemps 1977), p. 203-217.
- Biron, Michel, « La fête urbaine », *Études françaises*, XXVII, 3 (hiver 1991), p. 51-63.
- _____, « La ville empruntée », dans François Dumont et Frances Fortier (directeurs), *Littérature québécoise : la recherche en émergence. Actes du deuxième colloque interuniversitaire des jeunes chercheur(e)s en littérature québécoise. Tenu les 13, 14 et 15 juin 1990 au Centre de recherche en littérature québécoise de l'Université Laval*, Québec, Nuit blanche éditeur, « Les Cahiers du Centre de recherche en littérature québécoise », 1991, p. 43-55.
- _____, « Une bataille d'âmes en ville », dans Madeleine Frédéric (éditeur), *Montréal, mégapole littéraire*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, Centre d'études canadiennes, 1992, p. 37-56.
- Bodei, Remo, « L'expérience et les formes », dans Heinz Wisman (éditeur), *Walter Benjamin et Paris*, Paris, Cerf, « Passages », 1986, p. 33-47.
- Buck-Morss, Susan, « Le Flâneur, l'Homme-sandwich et la Prostituée : Politique de la Flânerie », dans dans Heinz Wisman (éditeur), *Walter Benjamin et Paris*, Paris, Cerf, « Passages », 1986, p. 361-402.
- Cambron, Micheline, « Une ville sans trésor », dans Madeleine Frederic (éditeur), *Montréal, mégapole littéraire*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, Centre d'études canadiennes, 1992, p. 7-35.
- Certeau, Michel de, *L'invention du quotidien*, tome I : *Arts de faire*, Paris, U.G.E., « 10 / 18 », 1980, 374 p.
- Chassay, Jean-François, « L'Apache et le capitaliste. Le poète et ses textes dans les romans montréalais de Réjean Ducharme », dans Madeleine Frédéric (éditeur), *Montréal, mégapole littéraire*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, Centres d'études canadiennes, 1992, p. 99-116.
- _____, « Montréal et son destin littéraire », dans *Écrits du Canada français*, 76 (1992), p. 15-37.
- _____ en collaboration avec Annick Andrès et Louise Frappier, *Bibliographie descriptive du roman montréalais*, Montréal, Université de Montréal, Centre d'études québécoises, Groupe de recherche Montréal imaginaire, 1991, 230 p.
- Condé, Michel, « Genèse de la ville imaginaire : Paris au XVIIIe et au XIXe siècles », dans Benoît Melançon et Pierre Popovic, *Montréal 1642-1992. Le grand passage*, Montréal, XYZ, « Théorie et littérature », 1994, p. 15-32.
- Duchet, Claude, « Pathologie de la ville zolienne », dans Stéphane Michaud (directeur), *Du visible à l'invisible. Pour Max Milner*, Mayenne, Librairie José Corti, 1988, p. 83-96.
- Dufresne, Jacques (directeur), « La ville », numéro de *Critère*, 17 (printemps 1977), 250 p.

- En collaboration, « La ville n'est pas un lieu », numéro de *Revue d'esthétique*, 3-4 (1977), Paris, U.G.E., « 10 / 18 », 446 p.
- _____, *L'esprit des lieux*, numéro thématique d'*Urgences*, 17-18 (octobre 1987).
- _____, *Lire Montréal. Actes du Colloque tenu le 21 octobre 1988 à l'Université de Montréal*, Montréal, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Département d'études françaises, 1989, 147 p.
- _____, *Montréal et son destin littéraire*, Montréal, *Écrits du Canada français*, 76 (1992), 175 p.
- _____, « Ville, texte, pensée : le XIXe siècle de Montréal à Paris », numéro d'*Études françaises*, XXVII, 3 (hiver 1991), 127 p.
- Ferguson, Priscilla Parkhurst, *Paris as revolution*, Berkley - Los Angeles - London, University of California Press, 1994, 261 p.
- Fine, David, et Paul Skenazy, *San Francisco in fiction. Essays in a regional literature*, Albuquerque, University of New Mexico Press, 1995, 243 p.
- Frédéric, Madeleine (éditeur), *Montréal, mégapole littéraire. Actes du séminaire de Bruxelles, septembre-décembre 1991*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, Centre d'études canadiennes, 1992, 153 p.
- Fredette, Nathalie, « Introduction », dans Nathalie Fredette (compilateur), *Montréal en prose. 1892-1992*, Montréal, l'Hexagone, « Anthologies », 1992, p. 11-74.
- Frickx, Robert et David Guellentops (directeurs), *Le paysage urbain dans les Lettres françaises de Belgique*, Bruxelles, Vubpress, 1994, 141 p.
- Giovanelli, Jean Pierre, « Victor Hugo et l'urbanisme : vision passéiste ou moderne ? », dans Anne-Marie-Amiot (directeur), *Victor Hugo, les idéologies*, Nice, Éditions Serre, 1985, p. 123-131.
- Ivernel, Philippe, « Paris capitale du Front populaire ou la vie posthume du XIXe siècle », dans Heinz Wismann (éditeur), *Walter Benjamin et Paris*, Paris, Cerf, « Passages », 1986, p. 249-272.
- Jaye, Michael C. et Ann Chalmers Watt, *Literature and the Urban Experience*, New Brunswick, New Jersey, Rutgers University Press, 1981, 256 p.
- Krysinski, Wladimir, « Entre aliénation et utopie : la ville dans la poésie moderne », dans « La ville n'est pas un lieu », numéro de *Revue d'esthétique*, Paris, U.G.E., « 10 / 18 », 3-4 (1977), p. 33-71.
- Leroux, Georges, « L'impossible projet de Walter Benjamin. Une relecture des exposés des Passages », *Études françaises*, XXVII, 3 (hiver 1991), p. 91 à 106.
- Marcotte, Gilles, *Écrire à Montréal*, Montréal, Boréal, « Papiers collés », 1997, 179 p.
- _____, « Mystères de Montréal : la ville dans le roman populaire au XIXe siècle », dans Pierre Nepveu et Gilles Marcotte (directeurs), *Montréal imaginaire. Ville et littérature*, Montréal, Fides, 1992, p. 97-148.

- _____, « Une flâneur, rue Notre-Dame », *Études françaises*, XXVII, 3 (hiver 1991), p. 27-36.
[Repris dans *Écrire à Montréal*, p. 95-104.]
- Melançon, Benoît et Pierre Popovic (directeurs), *Montréal 1642-1992. Le grand passage*, Montréal, XYZ, « Théorie et littérature », 1994, 229 p.
- _____, « La littérature montréalaise et les ghettos », *Voix et images*, XVI, 3 : 48 (printemps 1991), p. 482-492.
- Michaud, Ginette, « L'Invention d'un Baudelaire. Remarques sur la méthode critique de Walter Benjamin », *Œuvres critiques*, XV, 2 (1990), p. 51-75.
- Milner, Max, « Introduction », dans Charles Baudelaire, *Les fleurs du mal*, Paris, Imprimerie nationale, « Lettres françaises », 1978, p. 9-42.
- Mozet, Nicole, *La ville de province dans l'œuvre de Balzac*, Paris, Société d'enseignement supérieur, 1982, 334 p.
- Nepveu, Pierre et Gilles Marcotte (directeurs), *Montréal imaginaire. Ville et littérature*, Montréal, Fides, 1992, 424 p.
- Pessin, Alain, et Henry-Skoff Torgue, *Villes imaginaires*, préface de Gilbert Durand, Paris, Éditions du Champ urbain, 1980, 206 p.
- Pike, Burton, *The image of the city in modern literature*, Princeton, Princeton University Press, 1981, 168 p.
- Poirier, Guy (directeur), « Montréal et Vancouver : parcours dans la littérature et le cinéma. Actes du colloque « Montréal et Vancouver : images et écritures de nos villes ; Imagining and Writing our Cities » », *Tangence*, 48 (septembre 1995), 166 p.
- Popovic, Pierre, *De la ville à sa littérature. Préliminaires et bibliographie. Document du groupe de recherche « Montréal imaginaire »*, Montréal, Université de Montréal, Faculté des arts et des sciences, Département d'études françaises, 1988, 54 p.
- _____, « Les villes de Tristan Corbière », *Études françaises*, XXVII, 3 (hiver 1991), p. 37-50
- Potvin, Claudine, « Écrire (dans) la ville : la Métropolis au féminin », *Tangence*, 48 (septembre 1995), p. 84-96.
- Resch, Yannick, « La ville et son expression romanesque dans *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy », dans *Voix et images*, IV, 2 (décembre 1978), p. 244-257.
- Rimbert, Sylvie, *Les paysages urbains*, Paris, Armand Colin, « U prisme. Géographie, urbanisme », 1973, 240 p.
- Roudaut, Jean, *Les villes imaginaires dans la littérature française. Les douze portes*, Paris, Hatier, « Brèves littéraires », 1990, 193 p.
- Rousseau, Guildo et Grenier-Normand, « Discours romanesques et discours urbains », *Voix et images*, VII, 1 (1981), p. 97 à 117.
- Sansot, Pierre, « Ville et poésie », *Espaces et Sociétés*, 15 (avril 1975), p. 15-28.

- Schiavoni, Giuilo, « Extra-vagant Benjamin : convoiter, oublier Paris », dans Heinz Wismann (éditeur), *Walter Benjamin et Paris*, Paris, Cerf, « Passages », 1986, p. 63-69.
- Seebacher, Jacques, *Victor Hugo ou le calcul des profondeurs*, Paris, Presses universitaires de France, « Écrivains », 1993, 284 p. [Voir « L'universalité de Paris : Victor Hugo et l'Exposition de 1867 », p. 82-94.]
- Solda, Pierre, « Le Paris des Trois villes d'Émile Zola : de la ville réelle à la ville mythique », dans Gérard Peylet (directeur), *Géographie imaginaire, Eidolon. Cahiers du Laboratoire Pluridisciplinaire de Recherches sur l'Imaginaire appliquées à la Littérature*, 45 (décembre 1995), Talence, Université de Michel de Montaigne-Bordeaux III, p. 149-200.
- Vachon, Georges-André, « L'espace politique et social dans le roman québécois », *Recherches sociographiques*, VII, 3 (1966), p. 258-279.
- Vachon, Marc, « Daniel Poliquin et la mémoire urbaine d'Ottawa », dans Lucie Hotte et François Ouellet (directeurs), *La littérature franco-ontarienne : enjeux esthétiques. Actes du colloque tenu à l'Université McGill*, Ottawa, Le Nordir, 1996, p. 117-137.

Problématiques voisines

- Bachelard, *La poétique de l'espace*, Paris, Presses universitaires de France, 1964, 214 p.
- Bruneau, Philippe, « Balzac et l'archéologie », *l'Année balzacienne*, 4 (1983), p. 15-50.
- Guichardet, Jeannine, *Balzac, « archéologue » de Paris*, Paris, Sedes, 1986, 497 p.
- Greimas, Algirda Julien, « Pour une sémiotique topologique », dans *Sémiotique et sciences sociales*, Paris, Éditions du Seuil, 1976, p. 129-147.
- Lamonde, Yvan, « La sociabilité et l'Histoire socio-culturelle : le cas de Montréal (1760-1880) », *Historical Papers / communications historiques*, (1987), p. 85-111.
- Mozet, Nicole, « La mission du romancier ou la place du modèle archéologique dans la formation de l'écriture balzacienne », *l'Année balzacienne*, 6 (1995), p. 211-228.
- Mozet, Nicole, « Yvetot vaut Constantinople. Littérature et géographie au XIXe siècle », *Romantisme*, XI, 35 (1982), p. 91-114.
- Sing, Pamela V., *Villages imaginaires*, Montréal, Fides-Cetuq, « Nouvelles études québécoises », 1995, 272 p.

Autres travaux sur la ville

- Bureau, Luc, « Villes de nuit », dans *Géographie de la nuit*, Montréal, L'Hexagone, « La ligne du risque », 1997, p. 117-138.
- Caillois, Roger, « Paris, mythe moderne », dans son *Le mythe et l'homme*, Paris, Gallimard, 1938, p. 153-175.

- Calvino, Italo, *Les villes invisibles*, traduit de l'italien par Jean Thibaudeau, Paris, Éditions du Seuil, « Points », 1974 (pour la traduction française du texte), 1996 (pour la traduction de la préface), 188 p.
- Cauquelin, Anne, *Essai de philosophie urbaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1982, 195 p.
- Champagne, René, « Henri Lefebvre et la ville », *Critères*, 17 (printemps 1977), p. 63-70.
- Demers, Jeanne et Line McMurray, « Le graffiti urbain, forme brève du manifeste ou art mineur », *Voix et images*, XV-2 : 44 (hiver 1990), p. 209-219.
- Dufresne, Jacques, « Mumford ou la cité organique », *Critère*, 17 (printemps 1977), p. 17-35.
- En collaboration, *L'idée de la ville (Actes du colloque international de Lyon présentés par François Guéry)*, Seyssel, Éditions du Champs vallon, 1984, 191 p.
- Halbwachs, Maurice, *La mémoire collective*, préface de Jean Duvignaud, Paris, Presses universitaires de France, « Bibliothèque de sociologie contemporaine », 1968 [1950], 204 p. [Voir le chapitre quatrième, « La mémoire collective et l'espace ».]
- Ledrut, Raymond, *Les images de la ville*, Paris, Anthropos, « Société et urbanisme », 1973, 388 p.
- Lefebvre, Henri, *Du rural à l'urbain*, Paris, Anthropos, « Société et urbanisme », 1970, 285 p.
- _____, *Le droit à la ville*, suivi de *Espace et politique*, Paris, Anthropos, « Points. Civilisation », 1972, 281 p.
- _____ et Anatole Kopp (directeurs), « Représentation de la ville », numéro d'*Espaces et sociétés*, 15 (avril 1975), 144 p.
- Médan, Alain, *Conscience de la ville*, préface de Raymond Ledrut, Paris Anthropos, 1976, 302 p.
- Mumford, Lewis, *La cité à travers l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, « Esprit », 1961, 781 p.
- Poussou, Jean-Pierre, *La croissance des villes au XIXe siècle*, Paris, Sedes, « Histoire contemporaine », 1992, 502 p.
- Ragon, Michel, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme moderne*, tome I : *Idéologies et pionniers. 1800-1910*, Tournai, Casterman, « Points. Essais », 1986, 374 p.
- Sansot, Pierre, *Poétique de la ville*, Paris, Klincksieck, 1973, 420 p.
- Schneider, Wolf, *De Babylone à Brasilia. Des villes et des hommes*, Paris, Plon, 1961, 432 p.
- TRAVAUX THÉORIQUES OU MÉTHODOLOGIQUES**
- Amossy, Ruth, « Sociocritique et argumentation : l'exemple du discours sur le « déracinement culturel » dans la nouvelle droite », dans Jacques Neefs et Marie-Claire Ropars (directeurs), *La politique du texte. Enjeux sociocritiques*, Lille, Presses universitaires de Lille, « Problématiques », 1992, p. 29-50.

- Angenot, Marc, 1889. *Un état du discours social*, Longueuil, Le Préambule, « L'univers des discours », 1989, 1167 p.
- _____, *Laparole pamphlétaire. Contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot, « Langages et société », 1982, 425 p.
- _____, « Que peut la littérature ? Sociocritique littéraire et critique du discours social », dans Jacques Neefs et Marie-Claire Ropars (directeurs), *La politique du texte. Enjeux sociocritiques*, Lille, Presses universitaires de Lille, « Problématiques », 1992, p. 9-27.
- Bakhtine, Mikhaïl, *La poétique de Dostoïevski*, traduit du russe par Isabelle Kolitcheff, présentation de Julia Kristeva, Paris, Éditions du Seuil, « Pierres vives », 1970, 346 p.
- _____, « Le plurilinguisme dans le roman », dans son *Esthétique et théorie du roman*, traduction française de Daria Olivier, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des idées », 1987 (1978), p. 122-151.
- Barthes, Roland, « Théorie du texte », dans *Encyclopædia universalis*, Paris, Encyclopædia Universalis, Corpus 17, 1985, p. 996-1000.
- Becq, Annie, « Textes esthétiques et perspectives sociocritiques », dans Jacques Neefs et Marie-Claire Ropars (directeurs), *La politique du texte. Enjeux sociocritiques*, Presses universitaires de Lille, « Problématiques », 1992, p. 145-162.
- Benjamin, Walter, *Œuvres*, essais traduits de l'allemand et préfacés par Maurice Gandillac, Paris, Denoël / Les lettres nouvelles, « Dossier des lettres nouvelles », 2 volumes : v. 1 « Mythe et violence », vol. 2 « Poésie et révolution », 1971.
- Benveniste, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, « Bibliothèques des sciences sociales », 356 p. [Le chapitre « L'appareil formel de l'énonciation » est aussi paru dans *Langages*, 17 (mars 1970), p. 12-18.]
- Best, Janice, « Pour une définition du chronotope : L'exemple de *Notre-Dame de Paris* », *La Revue d'histoire littéraire de la France*, XIC, 6 (novembre-décembre 1989), p. 969-979.
- Borel, M.-J et G. Vignaux, « Stratégies discursives et aspects logiques de l'argumentation », *Langue française*, 12 (décembre 1971), p. 68-82.
- Courdesses, Lucile, « Blum et Thorez en mai 1936 », *Langue française*, 9 (février 1971), p. 22-33.
- Dubois, Jean, « Énoncé et énonciation », *Langages*, 13 (mars 1969), p. 100-110.
- Ducrot, Oswald, « Les indéfinis et l'énonciation », *Langages*, 17 (mars 1970), p. 90-111.
- _____, « À propos de la seconde « Provinciale » », *Langue française*, 12 (décembre 1971), p. 90-92.
- Dupriez, Bernard, *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, U.G.E., 1984, 540 p.
- Fillmore, Charles, « Verbes de jugement. Essai de description sémantique », *Langages*, 17 (mars 1970), p. 56-69.

- Habermas, Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, traduit de l'allemand par Marc B. de Launay, Paris, Payot, « Critique de la politique », 1986, 324 p.
- Harris, S. Zelig, « Analyse du discours », *Langages*, 13, (mars 1969), p. 8-45.
- Irigaray, Luce, « L'énoncé en analyse », *Langages*, 13 (mars 1969), p. 111-122.
- Jakobson, Roman, *Essais de linguistique générale*, traduit de l'anglais par Nicolas Ruwet, Éditions de Minuit, « Points. Sciences humaines », 1963, 255 p.
- Kuentz, Pierre, « Parole / discours », *Langue française*, 15 (septembre 1972), p. 18-28.
- Maingueneau, Dominique, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours. Problèmes et perspectives*, Paris, Hachette, « Langue, linguistique, communication », 1976, 192 p.
- _____, *L'énonciation en linguistique française : embrayeurs, « temps », discours rapporté*, Paris, Hachette, « Langue, linguistique, communication », 1991, p. 127 p.
- Meunier, A., « Modalités et communication », *Langue française*, 21 (1974), p. 8-24.
- Mitterand, Henri, « Chronotopies romanesques : *Germinal* », *Poétique*, 81 (février 1990), p. 89-104.
- Neefs, Jacques et Marie-Claire Ropars (directeurs), *La politique du texte. Enjeux sociocritiques*, Lille, Presses universitaires de Lille, « Problématiques », 1992, 277 p.
- Popovic, Pierre, « L'intervention du texte. Éléments pour une lecture sociocritique de « Ça » de Tristan Corbière », *Québec français*, 92 (hiver 1994), p. 84-91.
- Sumpf, J., J. Dubois, « Problèmes de l'analyse du discours », *Langages*, 13 (mars 1969), p. 3-7.
- Todorov, Tzvetan, « Freud sur l'énonciation », *Langages*, 17 (mars 1970), p. 34-41.
- _____, « Problèmes de l'énonciation », *Langages*, 17 (mars 1970), p. 3-11.
- Vendler, Zeno, « Les performatifs en perspective », *Langages*, 17 (mars 1970), p. 73-90.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
UNE PORTE	5
INTRODUCTION	6
De l'urbanité à la chronique	6
La ville moderne	6
De l'urbanité à la chronique en passant par le journal	9
Généralités sur la chronique	10
L'urbanité à Québec dans les chroniques de Buies	11
Arthur Buies et l'urbanité moderne	11
Québec et l'urbanité moderne	12
Les chroniques de Buies et l'urbanité moderne	14
Questions de méthode	15
Plan du mémoire	17
CHAPITRE I. DU POTEAU DE TÉLÉGRAPHE AU FIL ÉLECTRIQUE :	
LE CHRONIQUEUR ET LE JOURNAL	19
L'énonciation : produire, s'approprier, marquer	19
Lire l'urbanité à Québec	20
Le journal, véhicule du texte urbain à Québec	21
Homologie entre la circulation dans la ville et la lecture du journal	22
Comment « flotter dans le déluge de la presse quotidienne » ?	25
Prise de distance	27
De la lecture de l'urbanité à l'écriture de l'urbanité : une chronique remarquable	28
La ville, le chroniqueur : l'incipit	29
Flâner dans la ville-mot	29
Mettre devant les yeux : la <i>dispositio</i> , une rhétorique cheminatoire	30
Faire voir à l'esprit : le dispositif argumentatif	32
Ici / ailleurs : la Commune, une rhétorique de la mise à distance	33
Ici / ailleurs : l'Exposition, une visite au Palais	35
Une écriture urbaine	37
Écrire (l'urbanité) dans la ville-mot à Québec	39
Découper, coller, commenter : la citation	40
Compulser, compiler, aligner, commenter : la statistique	42
Coupler, (dialogiser)	45
(Exemplifier) : parodier, jouer avec les mots, narrativiser, versifier	49
Synthétiser	52

CHAPITRE II. MISE EN MARCHÉ STRATÉGIQUE, MISE EN SCÈNE TACTIQUE :	
LE CHRONIQUEUR ET SON PUBLIC	59
L'énonciation : une relation motivée et médiatisée au partenaire	59
Du noble au salarié	63
Le génie-prophète	63
La victime, le bourreau	67
Le désillusionné	71
Le salarié	72
Du carriériste au dissident	74
« [L]e premier des chroniqueurs canadiens »	75
L'amuseur public	80
Le raisonneur public	81
L'analyste du cœur	81
Le faiseur de réclames	82
Le rebelle	83
Le chiffonnier, le chochard, le bohème	83
L'Apache ?	88
CHAPITRE III. « J'AI BEAU TOURNER LES YEUX DE TOUS LES CÔTÉS, JE NE VOIS ICI QUE » :	
LE CHRONIQUEUR ET QUÉBEC	94
L'énonciation: Un procès nunégoцентриque	94
Du chant des sphères à la polyphonie des strates : le chroniqueur et le paysage social	95
Écarts sociaux	99
Figures du privé et de l'urbanité dans la ville	101
Figures du public au service de la cité et de la police	102
Figures représentant publiquement l'autorité à la Cour	104
Des lieux publics à la rumeur	104
Lieux publics en marge de la ville : la citadelle, Spencer Wood, ...	106
Lieux publics à la ville : les hôtels, le théâtre, les salons	108
Espaces publics à la ville : la Terrasse, le site de l'Exposition, la rue	109
Espace public dans la ville-mot : la colonne des faits divers	111
Quelques morceaux d'antiquité à faire flamber : le chroniqueur et l'espace urbain	116
La description de Québec : les points de vue, l'objet ou le sujet	118
Par dessus : circonscrire... une idée de Mme de Staël	119
Par dessous : « les taupes qui habitent la ville en ruines »	121
Au niveau de la rue : parcours dans la ville au rythme des saisons	122
Constructions, démolitions, ruines	124
La représentation imaginaire de Québec	129
Combinaison de matériaux hétérogènes : le thème de la ville submergée	129
Romantisme et vision archéologique en Amérique	134
Québec et le discours de Pompéi : le thème de la ville enfouie	139
La finalité de la représentation de Québec	140
Lyrique	140
Polémique	142
Stratégique ?	147
CONCLUSION	155
UNE AUTRE PORTE	160
BIBLIOGRAPHIE	161